TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10 927 DERNIÈRE ÉDITION — DIMANCHE 16 - LUNDI 17 MARS 1980

LE MONDE DIMANCHE



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

3,00 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,30 DM ; Autriche, 13 sch. ; Belgique, 15 f. ; Canada, $ 0,85 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,50 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 30 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 600 L. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 15 fr. ; Norvège, 3,75 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 195 F CFA ; Suède, 3,50 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 85 cts ; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Le plan Carter contre l'inflation

• Scepticisme dans les milieux d'affaires américains

Chirurgie esthétique ?

Une opération de chirurgie esthétique. Telle est — à chaud — la réaction des milieux d'affaires américains aux nouvelles mesures annoncées par M. Carter pour combattre l'inflation.

Et il est vrai que, à quelque sept mois des élections présidentielles, M. Carter a donné l'impression de vouloir faire plaisir à tout le monde : à ceux qui, sensibles aux discours du sénateur Kennedy, voient das l'inflation un mal capable de détruire la prospérité américaine ; à ceux qui, craignant une récession, sont hostiles à des mesures trop draconiennes pouvant produire leurs effets au moment précis où l'activité économique fléchirait d'elle-même.

Si le style du président Carter n'a pas la logique — voire la brutalité — de celui de Mme Thatcher, on aurait tort pourtant de sous-estimer ce qui est en train de se produire aux Etats-Unis. Au-delà des pieuses recommandations touchant les hausses de salaires (pas plus de 8,5 %), au-delà des velléités de contrôle des prix des grandes entreprises, l'administration s'est engagée — lentement, mais sûrement semble-t-il — sur la voie de réformes en profondeur.

La première — la plus importante — concerne l'énergie. On s'est beaucoup gaussé de l'impuissance de l'administration à freiner la consommation de pétrole des Etats-Unis (90 milliards de dollars par an), qui, malgré ses niveaux extravagants, a doublé en 1979 par rapport à 1978. Tout ce qui a été dit à ce sujet, toutes les critiques faites à l'égoïsme sacré des Etats-Unis, sont fondés. On sait que M. Carter met en place une réforme essentielle qui, si elle est poursuivie jusqu'à son terme, va profondément bouleverser les données du problème : il s'agit, bien sûr, de la libération des prix du pétrole extrait aux Etats-Unis.

A cela s'ajoute aujourd'hui la taxation des importations énergétiques. En 1982, l'essence coûtera probablement aussi cher aux Etats-Unis qu'en Europe. C'est une petite révolution dans ce pays qui, depuis le dix-neuvième siècle, a bâti l'essentiel de sa prospérité sur une énergie bon marché.

La deuxième réforme en profondeur concerne les dépenses publiques. M. Carter a annoncé que le prochain budget fédéral serait équilibré. C'est une innovation de taille puisque, actuellement, les finances publiques sont déficitaires de quelque 20 milliards de dollars. Cet assainissement des comptes intérieurs est rendu possible par la création d'une taxe sur le pétrole importé qui, à elle seule, couvrirait la moitié du déficit actuel. Pour le reste, M. Carter annonce des économies budgétaires de 14 milliards de dollars, sans bien préciser quelles dépenses seraient réduites. Mais on peut penser que, au-delà de la suppression de vingt mille emplois, l'administration Carter va poursuivre une politique budgétaire rigoureuse pour ramener à quelque 20 % la part des dépenses fédérales dans le produit national.

Comment cette diminution du poids de l'Etat dans l'économie va-t-elle se traduire ? Les dépenses de « welfare » vont-elles diminuer et, avec elles, les subventions versées aux collectivités locales pour leurs programmes sociaux ? Ce serait tourner le dos à une politique de transferts croissants, qui a d'ailleurs suscité bien des critiques. Ou bien M. Carter va-t-il enfin se résoudre à modifier le système fiscal, dont il a dit lui-même qu'il était « une honte pour le genre humain », notamment par tous les privilèges qu'il comporte ?

• Satisfaction à Bonn

Le président Carter a présenté, vendredi 14 mars, son nouveau plan de lutte contre l'inflation. Ce programme prévoit notamment un retour à l'équilibre budgétaire obtenu par une réduction des dépenses publiques et une taxation du pétrole importé qui sera répercutée sur le prix de l'essence. Des mesures limitées de restriction de crédit à la consommation sont également envisagées, qui devaient être précisées samedi par M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale.

Jugé insuffisant par les milieux d'affaires américains, ce plan a été bien accueilli à Bonn. Pour le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, les mesures annoncées « semblent susceptibles de combattre efficacement le danger inflationniste aux Etats-Unis et constituent un nouveau pas dans les efforts d'économies d'énergie ».

Cependant, la hausse des taux d'intérêt se poursuit aux Etats-Unis. Le taux de base des banques (prime rate), déjà relevé jeudi de 17,75 % à 18,25 %, a été porté vendredi à 18,50 % (nouveau record).

Les effets du plan Carter ne concernent pas seulement les Etats-Unis : en pratiquant une politique de renchérissement forcené des taux d'intérêt, ils font peser sur tous les pays industrialisés la double menace d'une inflation aggravée suivie d'une récession qui pourrait être cruelle.

(Lire page 18 l'article de notre correspondante NICOLE BERNHEIM.)

Les élections législatives en Iran

Le président Bani Sadr ne paraît pas assuré du succès de ses partisans

Le président Carter a déclaré, vendredi soir 14 mars, dans sa conférence de presse télévisée, que les dirigeants iraniens n'avaient pas respecté les engagements qu'ils avaient pris à l'égard de la mission de l'ONU et de la libération des otages américains. Il a toutefois exprimé l'espoir que l'élection d'une assemblée à Téhéran pourrait améliorer la situation.

En Iran, le premier tour des élections législatives s'est déroulé dans le calme dans la plus grande partie du pays, sauf au Kurdistan où des affrontements entre gardiens de la révolution et combattants kurdes auraient fait, jeudi et vendredi, dix-sept morts. Le deuxième tour est, en principe, prévu pour le 3 avril, et les modalités définitives n'en ont pas encore été fixées. Si une majorité de sièges était pourvue dès le premier tour, le Parlement pourrait siéger avant même ce deuxième tour.

Les résultats très partiels rendus publics, ce samedi en fin de matinée, ne permettent de tirer aucune conclusion. Notre envoyé spécial estime qu'une bonne partie de la population paraît avoir voté pour les représentants du parti républicain islamique qui jouit de la confiance de l'imam Khomeiny, mais s'oppose nettement au président Bani Sadr. Celui-ci ne paraît pas assuré du succès de ses partisans.

De notre envoyé spécial

Téhéran. — Assis côte à côte sur un trottoir, les têtes rapprochées, un homme en complet veston et sa femme enveloppée du tchador traditionnel, remplissent non sans peine les bulletins de vote qu'ils vont glisser dans l'urne ambulante que l'on a posée sur le capot d'une voiture en stationnement dans le centre de Téhéran. Dans un bureau de vote au nord de la capitale, des « bourgeois », confortablement installés autour de petites tables, se consultent avant de faire leur choix. Un vieillard, à moitié allongé sur le tapis d'une mosquée dans le sud misérable de la métropole, chuchote à un garçonnet, tandis que celui-ci inscrit d'une écriture appliquée le nom des candidats favoris de son grand-père, de toute évidence illettré.

Les Iraniens se sont donné beaucoup de mal pour désigner le premier Parlement de la République islamique.

Il fallait être muni d'une loupe pour déchiffrer les noms des quatre cent trente-trois candidats qui figuraient en caractères minuscules sur une face du bulletin de vote. Une patience d'ange était nécessaire pour recopier sur l'envers du document les trente noms de ceux que l'on souhaitait voir élire comme représentants de Téhéran à l'Assemblée nationale. Il fallait manifester un sens exemplaire de la discipline pour faire la queue, parfois des heures durant, avant de pouvoir déposer le bulletin dans l'urne.

Les illettrés firent appel le plus souvent au concours de membres de leur famille ou d'amis. Mais ceux qui n'avaient pu se faire accompagner de leurs proches étaient à la merci de « volontaires » qui, dans la plupart des cas, leur recommandaient de voter pour les candidats de la « coalition islamique » dirigée par le parti républicain islamique (P.R.I.) de l'ayatollah Behechti.

ERIC ROULEAU.

(Lire la suite page 3.)

L'arsenal nucléaire français

Les états-majors sont favorables à un missile mobile et à des armes à neutrons

Les états-majors doivent soumettre prochainement au chef de l'Etat, en principe au début de l'été, le projet d'un missile stratégique mobile, pour compléter l'arsenal nucléaire français. Cet arsenal demeurera fondé pour l'essentiel, d'ici à la fin du siècle, sur les sous-marins lance-missiles balistiques. C'est vraisemblablement vers la fin du mois de juin que le président de la République tranchera en faveur de ce nouveau système d'armes, qui a aussi les préférences du ministre de la défense, M. Bourges, et celles du commissariat à l'énergie atomique.

Il est, d'autre part, de la responsabilité propre de chef de l'Etat de prendre la décision politique d'ajouter ou non à la panoplie française des armes nucléaires tactiques un nombre réduit de charges neutroniques, autrement appelées « *bombes à neutrons ou à radiations renforcées* », comme le souhaitent les états-majors.

Avec en mai un total de cent dix têtes nucléaires stratégiques en service pour une puissance globale de 75 mégatonnes (1), la France est, paradoxalement, avec la Grande-Bretagne, de tous les pays nucléaires celui qui, proportionnellement, détient déjà le plus d'armes nucléaires, relativement moins vulnérables que des systèmes fixes.

Lorsque le sous-marin *le Tonnant* — cinquième exemplaire de la série des *Redoutable* — sera opérationnel, dans quelques semaines, la France aura 8,2 % de ses charges nucléaires enfouies dans des silos fixes en Haute-Provence, le reste (91,8 %) des armes étant mobiles en vol ou en plongée, à bord des bombardiers Mirage IV ou des sous-marins. Les Etats-Unis (avec 9 200 têtes stratégiques au total, il est vrai) ont le quart de leurs forces nucléaires immobilisées dans des missiles intercontinentaux en silos fixes et l'Union soviétique (avec 6 000 engins au total) environ les trois quarts de ses charges nucléaires embarquées dans des missiles sol-sol en silos.

Des progrès prévisibles dans la détection et dans la précision du tir de missiles lancés par un adversaire qui prendrait l'initiative de l'offensive contraignent désormais les puissances nucléaires à mettre une part croissante de leurs moyens de dissuasion à l'abri de toute agression délibérée. Ces mesures de prévention dès le temps de paix peuvent être passives, comme le durcissement de la protection des silos enterrés ou des hangars de bombardiers, et actives, comme la dispersion préalable des moyens de riposte, la multiplication de leurs effets qui saturent l'objectif éventuel ou une plus grande mobilité sur le terrain pour rendre aléatoire leur localisation.

Les états-majors, en France, ont retenu la conception d'un missile sol-sol monté sur un camion plus ou moins « banalisé », de préférence à celle d'un missile de croisière emporté par un avion. Les études des deux projets en compétition s'achèvent pour être ensuite présentées à l'approbation du chef de l'Etat, mais, d'ores et déjà, les arguments l'emportent au profit du premier de ces deux systèmes.

Sur la recommandation des Etats-Unis, des pays européens membres de l'alliance atlantique — à l'exception de la France — ont, non sans réserves, accepté à la fin de l'an dernier le principe d'une installation à terme sur leur territoire de missiles de croisière à tête nucléaire tirés du sol et placés sous le seul contrôle des Américains. On aurait donc pu croire que, sous sa propre maîtrise d'œuvre industrielle et pour ses besoins militaires spécifiques indépendants de ceux de l'OTAN, la France trouverait intérêt à se rallier à ce choix technologique pour compléter, à son tour, sa panoplie.

JACQUES ISNARD.

(Lire la suite page 10.)

(1) La mégatonne équivaut à l'explosion de 1 million de tonnes de trinitrotoluène (T.N.T.), l'explosif classique de la dernière guerre mondiale et la kilotonne à 1 000 tonnes de T.N.T. La bombe d'Hiroshima a dégagé une énergie de 15 kilotonnes environ.

AU JOUR LE JOUR

Bons et mauvais

Y a-t-il de bons jeux auxquels l'essentiel est de participer, et de mauvais jeux auxquels l'essentiel est de ne pas participer ?

Si les régimes socialistes sont très loin d'avoir les mains blanches en toutes sortes de domaines, nos riches et grasses sociétés occidentales ont-elles lieu d'être satisfaites d'elles-mêmes devant plus d'une moitié de l'humanité maigre et pauvre ? Non, décidément, dans le contexte actuel, il n'y a pas de bons jeux, il n'y a que des doubles jeux.

BERNARD CHAPUIS.

Société « tertiaire » et inflation

par PIERRE DROUIN

Pas plus que dans l'agriculture, l'armée des travailleurs ne se gonfle dans l'industrie. Du coup, l'activité « tertiaire » — celle qui ne fabrique pas de produits physiques visibles — est regardée avec gourmandise par les responsables des Etats. N'est-ce pas là que réside l'espoir de résorber le chômage ? De 1962 à 1975, la croissance du tertiaire s'est poursuivie en France à un rythme trois fois plus élevé que celui de l'ensemble de l'économie. La part de ce secteur dans l'emploi est passée de 42 % à 51 %. Pourquoi la courbe ne poursuivrait-elle pas son ascension ?

Craignons de prendre nos désirs pour des réalités. La crise a provoqué un net ralentissement de la progression de l'emploi tertiaire (moins brusque, toutefois, que dans l'industrie) : l'accroissement annuel est tombé de 220 000 postes de 1970 à 1974 à 130 000 par la suite. Surtout, l'« informatisation de la société » ne permettra plus de dégager dans certains services autant de possibilités d'embauche que par le passé, comme l'a bien montré le rapport Nora-Minc, pour les banques et les assurances.

En revanche, ces ordinateurs et ces écrans de visualisation qui innervent aujourd'hui le secteur tertiaire vont permettre une augmentation de sa productivité et donc réduire les facteurs inflationnistes que depuis des lustres il portait dans ses flancs.

Sur ce thème central aujourd'hui, « Activités tertiaires et inflation », François de Lavergne et Josiane Chatellet (1) ont poursuivi une recherche originale qui remet en cause un certain nombre d'idées reçues et qui pourrait aider les responsables dans le pilotage de l'économie.

Sans doute les causes de la faible efficacité technique du tertiaire sont connues. Elles tiennent à la forme particulière de la « fonction de production » des services : caractère non stockable du produit, fort coefficient de main-d'œuvre, grande différenciation des prestations, présence de nombreux entrepreneurs individuels, etc.

Cela dit, on ne voit pas, expliquent nos auteurs, pourquoi les activités tertiaires (du secteur marchand) devraient être de façon stable à productivité plus faible que celle des autres activités, et précisément, comme nous le notions plus haut, l'irruption de la télématique va donner, sur ce plan, de nouvelles chances à de nombreuses branches de ce secteur.

En revanche, les jeunes économistes attirent encore plus l'attention dans l'analyse des causes de l'inflation sécrétée par le « tertiaire » sur le « pouvoir de marché » détenu par ses producteurs.

(Lire la suite page 17.)

(1) Economistes à l'IRIS (Institut de recherche et d'information socio-économique). Leur étude, effectué pour le compte de la DATAR (Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale), est disponible à la Documentation française : 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.

• LA RENCONTRE DE HAMBOURG :

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt s'entretiennent de l'Europe, de l'U.R.S.S. et du Proche-Orient. (Page 2.)

• EMPLOI :

Le chômage n'a cessé de s'aggraver au cours des quatre derniers mois. (Page 17.)

UN DOSSIER AU-DELA DU DROIT COMMUN

Vues nouvelles sur l'affaire Petiot

Accusé de vingt-sept assassinats commis entre 1942 et 1944, déclaré coupable de vingt-six et condamné à mort le 4 avril 1946 par la cour d'assise de la Seine le docteur Marcel Petiot était guillotiné le 25 mai suivant. Trente-quatre ans après, l'affaire et l'homme qui lui donna son nom continuent d'être sujets d'interrogations. Ce n'est pas tant que l'on paraisse discuter une culpabilité, mais bien davantage qu'il reste toujours à dire d'une personnalité qui sut habilement brouiller les cartes et profiter de la confusion des temps pour empêcher de savoir à quoi s'en tenir sur les mobiles des crimes reprochés comme sur l'exacte façon dont ils furent accomplis.

Deux livres, publiés quasi simultanément, l'un par Jean-François Dominique, l'autre par Marcel Jullian, tentent aujourd'hui de compléter, de corriger même une information restée de toute façon jusque-là insuffisante et même, sur bien des points, incomplète.

L'affaire Petiot n'est pas l'affaire Landru à laquelle il est arrivé qu'on la compare trop hâtivement, parce que l'une et l'autre survenaient chacune à la fin d'une guerre mondiale. Son contexte est celui de l'occupation nazie, celui d'un temps où l'on s'accommodait sans broncher des disparitions sans retour.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 11.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OTAN

M. Manlio Brosio est décédé

M. Manlio Brosio, ambassadeur d'Italie, ancien secrétaire général de l'OTAN de 1964 à 1971, est décédé à Turin, après plusieurs mois de maladie, le 14 mars, âgé de quatre-vingt-deux ans.

La réserve, la sobriété, où se tenait l'ambassadeur Manlio Brosio, n'étaient pas incompatibles avec un certain charme, avec l'idée qu'aux grandes époques de l'Europe, sous Charles Quint par exemple, un seigneur européen, un homme politique aux dimensions d'un Empire au-delà des nations, devaient lui ressembler. Un seigneur européen, parce que Piémontais, parce que Turinois, fils d'un lieu de convergences des cultures où l'italianité donne ce qu'elle a de meilleur, son pouvoir de féconder des apports étrangers.

Manlio Brosio était né le 10 juillet 1897. Après ses études de droit, il devenait officier d'artillerie alpine en 1917-1918 et combattant. Dès 1920, il entrait dans la vie politique comme compagnon de Piero Gobetti, le jeune animateur du mouvement antifasciste Révolution libérale, mort à vingt-cinq ans en exil à Paris des suites des sévices fascistes. Menacé d'arrestation, Manlio Brosio, ayant ouvert un cabinet d'avocat à Turin, participait à l'opposition intérieure, en contact permanent avec le philosophe Benedetto Croce et l'économiste Luigi Einaudi.

A la fin de juillet 1943, Manlio Brosio gagna Rome, après la chute de Mussolini, prit le maquis lors de l'occupation allemande et devint membre du Comité clandestin de libération nationale. Secrétaire général du parti libéral en juin 1944, à la libération de Rome, il devint ministre sans portefeuille dans les gouvernements Bonomi, vice-président du Conseil dans le cabinet Parri, puis ministre de la défense dans le premier gouvernement De Gasperi.

Sa nomination d'ambassadeur à Moscou, où il demeura de janvier 1947 à décembre 1951, l'amena à représenter son pays vaincu dans les négociations du traité de paix et du premier accord commercial avec l'Union soviétique. Titulaire du poste de Londres jusqu'en décembre 1954, il participa à l'élaboration du règlement de Trieste, dont il fut le signataire pour son pays, assumant avec dignité et loyalisme le sort qui faisait d'un opposant au fascisme le liquidateur des conséquences internationales des erreurs ou des crimes du régime. Ce n'était pas celui-ci, mais l'Italie, qui les payait.

Ambassadeur aux Etats-Unis de janvier 1955 à juin 1961, Manlio Brosio en partit pour Paris, où il noua de bonnes relations avec le général de Gaulle, avant d'être porté au secrétariat général de l'OTAN, avec le soutien simultané de la France et des Etats-Unis.

Les sept années qu'il passa à l'OTAN furent marquées par le retrait de la France de l'organisation militaire et le transfert à Bruxelles du secrétariat général. Manlio Brosio y affronta aussi l'invasion de la Tchécoslovaquie et les premières étapes de la préparation de la conférence sur la sécurité européenne. Il était classiquement très « atlantique », absolument méfiant quant aux intentions soviétiques, et Européen convaincu qu'une Europe trop restreinte serait le jouet d'une entente franco-allemande.

Elu sénateur du Piémont en juin 1972, M. Brosio fut l'un des porte-parole de cette opposition libérale dont le trop petit effectif, au Parlement comme dans le pays, a certainement privé l'Italie d'après-guerre d'une de ses composantes les plus nécessaires. A défaut d'une carrière politique dans son pays, que lui barraient ses convictions libérales dont il ne voulut jamais changer l'expression (il eût pu aisément entrer au parti républicain), Manlio Brosio a été le meilleur ambassadeur d'une Italie méditerranéenne, tiers-mondiste, catholique de gauche, plus prompte à la rhétorique qu'à la dignité.

JACQUES NOBÉCOURT.

LA RENCONTRE DE HAMBOURG

MM. Giscard d'Estaing et Schmidt vont parler de l'Europe, du Proche-Orient et de l'U.R.S.S.

Trois sujets domineront le tête-à-tête sans protocole qu'auront dimanche 16 mars à Hambourg le président Giscard d'Estaing et le chancelier Schmidt. Le premier thème sera bien sûr constitué par la crise européenne déclenchée par Mme Thatcher. Comme l'a déclaré jeudi 13 mars le président de la République, c'est l'*« esprit même de la construction européenne »* qui est mis en question par les revendications britanniques. On ne cache pas du côté français la volonté du président de la République de profiter de sa rencontre avec le chancelier pour tenter de définir une position franco-allemande face aux prétentions de Londres.

La « crise » déclenchée par la Grande-Bretagne ne doit pas cependant, estime-t-on à Paris, entraver les efforts de l'Europe pour définir une position commune sur les grands problèmes internationaux. La remarque vise tout particulièrement la situation au Proche-Orient : M. Giscard d'Estaing ne manquera pas de faire au chancelier un compte rendu détaillé du voyage de dix jours qu'il vient d'effectuer dans la région. Sans doute aussi expliquera-t-il à M. Schmidt la position actuelle de la France : selon Paris, il est urgent maintenant de laisser les esprits s'apaiser et de ne plus rien entreprendre avant le 26 mai, date à laquelle doivent prendre fin les négociations américano-israélo-égyptiennes sur l'autonomie de la Cisjordanie et de Gaza. Ce n'est que passée cetté date qu'une action européenne pourrait être entreprise aux Nations unies pour, par exemple, amender le passage de la résolution 242 consacré aux Palestiniens. De toute façon, on voit mal à Paris comment une telle tentative, qui implique la collaboration active des Etats-Unis, pourrait aboutir avant les élections présidentielles américaines du mois de novembre. On estime en effet que le président Carter, même s'il le voulait, ne peut pas, en période électorale, accentuer ses pressions sur Israël.

Troisième sujet des entretiens Giscard-Schmidt : les relations entre l'Europe occidentale et Moscou après l'intervention soviétique en Afghanistan. Autant à Paris qu'à Bonn, on juge le dossier embarrassant au vu des opérations militaires déclenchées par l'armée rouge en Afghanistan. Sans remettre en cause le principe de la poursuite du dialogue franco-soviétique — qui, reconnaît-on, n'a porté que peu de fruits jusqu'à présent, — on admet à Paris qu'il sera de plus en plus difficile de le poursuivre si l'Union soviétique multiplie les opérations militares sur le terrain aussi bien contre les rebelles nationalistes que contre les populations civiles. Certains responsables français s'interrogent même sur l'opportunité qu'il y aurait, dans ces conditions, à maintenir le principe d'une visite de M. Gromyko à Paris à la fin du printemps ; *« tout dépendra de l'évolution de la situation en Afghanistan »*, disent-ils.

Dans le même ordre de préoccupations, on se demande aussi à Paris si la rencontre de Madrid prévue pour le mois de novembre prochain doit être maintenue ; *un bilan de l'application des accords* d'Helsinki devrait être dressé au cours de cette rencontre. — J. A.

(Lire page 16 l'article de FRANÇOIS GROSRICHARD : « Hambourg-Boom ».)

● *Nouveau commandant du secteur Sud-Europe de l'OTAN.* — Le vice-amiral américain William J. Crowe a été nommé commandant en chef des forces de l'OTAN pour le secteur Sud-Europe, dont le Q.G. est à Naples, a annoncé vendredi 14 mars à Mons (Belgique) un porte-parole du quartier général des forces de l'OTAN en Europe. Le vice-amiral américain, qui a été promu simultanément amiral, succédera à l'amiral américain Harold Shear, commandant en chef du secteur Sud-Europe depuis le 18 juillet 1977.

CHEF DE L'OPPOSITION OUEST-ALLEMANDE

M. Franz-Josef Strauss a été reçu à Washington avec plus d'égards que prévu

De notre correspondant

Bonn. — Le voyage que le candidat chancelier de l'opposition, M. Franz-Josef Strauss, vient de faire aux Etats-Unis, suscite de nombreuses polémiques sur les bords du Rhin. Les milieux gouvernementaux lui reprochent de ne pas avoir respecté les règles du jeu diplomatique, en critiquant, à Washington, l'attitude de M. Schmidt qui, dans le conflit avec l'Est, se montrerait hésitant et incertain. Mais l'un des buts du ministre-président de l'Etat bavarois était précisément de montrer aux Américains la ington, que, si sa politique étrantienne ouest-allemande.

Certes, M. Strauss ne pouvait pas attendre que M. Carter exprime la moindre préférence à son égard dans la bataille électorale déjà engagée ici. Il a, néammoins, fait valoir à Washington, que si sa politique étrangère ne diffère pas fondamentalement de celle de M. Schmidt, lui-même bénéficierait d'un appui total dans le camp de la C.D.U.-C.S.U. alors que le chef actuel du gouvernement de Bonn doit mener un combat incessant contre l'anti-américanisme qui se manifeste au sein de son propre parti. En présentant M. Strauss comme un laquais des Etats-Unis, l'agence Tass n'a pu que lui rendre service.

Bien entendu, les préoccupations électorales du candidat chancelier, qui était accompagné par une équipe de cameramen, ont été apparentes à Washington où l'administration paraît avoir reçu M. Strauss avec plus d'égards qu'il ne l'espérait : il s'est entretenu avec toutes les personnalités importantes et sa réception à la Maison Blanche a dépassé l'horaire prévu de plus d'un quart d'heure.

Sur le *fonds*, tous les échos émanant de M. Strauss ou de l'entourage de M. Carter ne laissent pas entrevoir de divergences très sérieuses entre les attitudes de M. Schmidt et de son rival politique. M. Strauss est, lui aussi, favorable à la poursuite d'une politique de détente « réaliste » ainsi que du commerce avec le bloc soviétique, fût-ce avec quelques restrictions financières. Il soutient, naturellement, l'aide de Bonn à la Turquie. Peut-être est-il prêt à aller au-delà des projets du gouvernement lorsqu'il s'agit d'accroître l'effort militaire de la République fédérale. De même, que le chancelier cependant, M. Strauss exclut de façon catégorique toute intervention de la Bundeswehr hors du domaine de l'OTAN.

En fin de compte, la différence d'attitude la plus claire, entre le gouvernement et l'opposition, ne s'est exprimée qu'à propos des Jeux olympiques. M. Strauss s'est une fois de plus prononcé pour un boycottage immédiat. Cette prise de position a évidemment été entendue avec beaucoup de satisfaction à la Maison Blanche. Aussi n'est-il pas tout à fait exclu que le candidat chancelier de l'opposition ait ainsi marqué *un point*, dans la mesure où la bénédiction de Washington continue d'être un avantage pour ceux qui se disputent les faveurs des citoyens de la République fédérale.

JEAN WETZ.

GISCARDISME, C.D.U. : MÊME COMBAT

Washington *(A.F.P.)*. — Les relations franco-allemandes ne peuvent que profiter d'une victoire du parti chrétien-démocrate lors des prochaines élections en Allemagne fédérale, a déclaré, à l'A.F.P., M. Franz-Josef Strauss.

« *La majorité des sociaux-démocrates qui soutiennent le chancelier Schmidt souhaitent un socialiste à la place du président Giscard d'Estaing. C'est là un fait qui entre également dans la réalité franco-allemande* », a-t-il ajouté.

« *Le parti de M. Schmidt entretient des relations étroites avec celui de M. François Mitterrand. Or, si mes renseignements sont exacts, les socialistes français cherchent à renverser le président Giscard d'Estaing. La majorité des Français qui soutiennent le président Giscard d'Estaing ont, en gros, la même optique politique que les Allemands qui apportent leur soutien à la C.D.U.-C.S.U.* », a poursuivi M. Strauss.

AFRIQUE

Sénégal

L'ajournement de la visite de M. Giscard d'Estaing semble traduire une certaine réserve à l'égard de la politique de l'Élysée

De notre correspondant

Dakar. — La visite officielle que, début janvier, M. Giscard d'Estaing avait l'intention de faire au Sénégal durant le premier semestre, et que, du côté français, on envisageait officieusement pour la fin mars, a dû être reportée, *sine die*, à la demande des dirigeants de Dakar, qui l'avaient pourtant eux-mêmes sollicitée.

Les responsables sénégalais auraient évoqué des problèmes de sécurité pour justifier cette demande de report lorsque, il y a quelques semaines, M. Journiac, qui devait disparaître accidentellement peu après au Cameroun, était venu à Dakar, pour mettre au point le programme de la visite. Des émeutes venaient alors d'ensanglanter Ziguinchor, dans le sud du pays, et on craignait une extension du mouvement à Dakar, ce qui avait du reste déjà motivé l'annulation du bref voyage que, de son côté, devait effectuer à ce moment-là au Sénégal M. Poher, président du Sénat (*le Monde* daté 20-21 janvier).

En fait, les craintes des autorités sénégalaises n'étaient pas fondées et des raisons plus sérieuses les ont conduites à se raviser en cette affaire.

Depuis longtemps, M. Senghor — tout comme, semble-t-il, M. *Houphouët-Boigny* — paraît estimer que, dans ses rapports personnels avec ses homologues africains, le chef de l'Etat français privilégie un peu trop ostensiblement ses relations avec de nouveaux venus ou avec des personnalités contestables, au détriment de vieux et sûrs amis de l'ancienne métropole.

M. Senghor aurait même vu dans cette attitude une certaine désinvolture. Apparemment bien informé de ces ressentiments, M. Chirac a profité, le mois dernier, d'un séjour à Dakar pour, en quelques phrases bien ajustées, remuer un peu le fer dans la plaie.

Plusieurs initiatives diplomatiques françaises n'ont pas, d'autre part, été appréciées à Dakar. Ce fut le cas, en particulier, de l'asile accordé à l'imam Khomeiny à Neauphle-le-Château, alors que le président sénégalais pensait — et pense toujours — que l'Occident devait, au contraire, tout mettre en œuvre pour sauver le chah, quitte à exercer, en même temps, de fortes pressions sur ce dernier pour l'amener à s'amender. Ce fut le cas aussi lors du revirement français dans l'affaire angolaise, le Sénégal n'ayant toujours pas reconnu, à ce jour, le régime mis en place à Luanda avec l'aide des Russes et des Cubains. On semble, d'autre part, estimer, à Dakar, que dans le *conflit du Sahara occidental*, peut-être Paris a trop tendance à ménager l'Algérie, dont on dénonce, périodiquement, ici, les *« visées hégémoniques »* dans le Sahel.

Enfin, et c'est peut-être le plus *grave, M. Senghor paraît être de* plus en plus déçu par le manque d'intérêt délibéré et obstiné de l'ancienne métropole pour son projet de *« Commonwealth à la française »*.

D'une part, Paris préfère privilégier ce qui peut favoriser un tête-à-tête avec les pays africains concernés (d'où l'institutionnalisation progressive de ses sommets annuels franco-africains) plutôt que de se laisser embarquer dans une organisation plus vaste, où son influence se trouverait, fatalement, en concurrence avec celles du Canada ou de la Belgique.

Le président Giscard d'Estaing souhaite, d'autre part, développer de plus en plus ses relations avec les anciennes colonies britanniques et portugaises du continent noir.

Il n'en reste pas moins qu'au-delà d'une certaine irritation on ne perd pas de vue, à Dakar, l'importance capitale de l'aide française au Sénégal et qu'on n'attache pas d'importance excessive à une déception passagère.

PIERRE BIARNÈS.

[A Paris, on indique dans les milieux autorisés que l'ajournement de la visite de M. Giscard d'Estaing à Dakar est dû à des « raisons de calendrier ».]

Maroc

M. ALI YATA SOULIGNE, A PARIS, L'IMPORTANCE DU RETOUR DU PARTI DU PROGRÈS ET DU SOCIALISME (COMMUNISTE) A LA LÉGALITÉ.

M. Ali Yata, secrétaire général du Parti du progrès et du socialisme du Maroc (communiste), a tenu une conférence le vendredi 14 mars à Paris. Devant une salle pleine de jeunes militants venus de toute la région parisienne, il a insisté surtout sur deux points.

M. Ali Yata a tout d'abord fait valoir l'importance du retour du parti communiste à la légalité depuis 1974 sous son nom actuel. Répliquant avec vigueur à des interruptions venues de la salle, il a affirmé que cette légalisation offrait au parti de nouvelles chances d'augmenter son influence et a évalué le nombre de *ses militants à quarante mille.*

En second lieu, le secrétaire général a confirmé à nouveau, au sujet du Sahara, son soutien résolu à la politique du roi Hassan II et à son *« œuvre d'unification territoriale du Maroc »*. M. Ali Yata a affirmé qu'on pouvait négocier de tout avec l'Algérie, sauf de concessions territoriales, et que l'intégrité du Maroc devait être défendue par tous les moyens, *« y compris par les armes »*. Cette déclaration fut saluée par les applaudissements de l'assemblée.

M. Ali Yata assure toutefois avoir confiance en une solution pacifique du conflit, qui, à ses yeux, est aussi ruineux pour Alger que pour Rabat. En attendant, il demande que le Maroc remédie à *une situation économique* et sociale qui a *« atteint les limites de l'insupportable »*.

A propos de l'Afghanistan, le secrétaire général a justifié entièrement l'intervention soviétique, assurant que l'armée rouge n'est dans ce pays que pour y assurer la défense de la révolution contre les ingérences étrangères. — R. D.

● *Un face-à-face sur l'Algérie.* — Pour la première fois, d'anciens tenants de l'Algérie française — MM. Pierre Laffont, ancien directeur de *l'Echo d'Alger*, et Pierre Goinard, ancien professeur à la faculté d'Alger — se trouveront face à d'anciens partisans de l'indépendance algérienne — MM. Jean Leca, professeur aux sciences politiques, ancien professeur à l'Institut politique d'Alger, et André Moine, ancien dirigeant du parti communiste algérien, auteur de *Ma guerre d'Algérie*, — lundi 17 mars, à 18 h., 35, avenue F.-Roosevelt, au cours d'un débat dirigé par M. Denis Clair.

Tunisie

AU PROCÈS DU COMMANDO DE GAFSA

Les deux principaux inculpés mettent l'Algérie en cause

Tunis (*A.F.P., A.P., Reuter*). — Les deux principaux inculpés, dans l'affaire de l'attaque contre Gafsa, dont la Cour de sûreté de l'Etat a pris l'examen, vendredi 14 mars (*le Monde* du 12 mars), ont mis en cause l'Algérie dans la préparation de l'opération.

Devant l'insistance de MM. Ezzedine Chérif et Ahmed Mergheni à évoquer leurs contacts avec des officiers algériens, auprès desquels ils auraient trouvé une *« aide morale et matérielle »*, le président de la cour, M. Hédi Jédidi, a préféré décréter le huis-clos, pour *une partie de leur interrogatoire*. Ainsi les complicités algériennes, dans la préparation de l'opération, que les autorités tunisiennes ses sont efforcées de minimiser à l'extrême, sinon de taire, demeureront dans l'ombre, et les relations *tuniso-algériennes pourront* — du moins officiellement — garder la *« limpidité »* que, de part et d'autre, on se plaît à proclamer.

Après avoir évoqué ses relations avec le *« bureau de liaison arabe »* de Tripoli, placé selon lui sous l'autorité directe du colonel Kadhafi, M. Ezzedine Cherif, présenté dans le rapport de clôture d'instruction comme le *« cerveau de l'agression »*, a déclaré : *« Mes contacts étaient plus nombreux en Algérie qu'en Libye. Alors que je travaillais pour le Polisario, des Algériens m'ont trompé sur la situation en Tunisie. Les pressions que j'ai subies ont fait que j'ai obéi comme un esclave aux deux officiers algériens (dont un « colonel Chekib), avec lesquels j'étais en rapport, et que j'ai appliqué le plan établi par les Algériens et les Libyens. »*

Interrogé sur son rôle dans l'organisation et l'exécution du plan d'attaque de Gafsa, l'inculpé s'est présenté comme un simple *« pourvoyeur de fonds »* et a affirmé quil n'avait aucune motivation politique et qu'il ignorait le but ultime de l'opération.

C'est lors du huis-clos que M. Ezzedine Chérif a ensuite rapporté les conditions dans lesquelles les vingt-neuf membres du commando, venus de Tripoli et de Beyrouth, via Rome, avaient transité par Alger avant de rejoindre à bord d'un autocar la frontière tunisienne.

M. Ahmed Mergheni a, lui aussi, exposé à huis-clos les circonstances du passage du groupe par l'Algérie. Auparavant, en audience publique, il avait reconnu que l'objectif du commando était de *« militer pour le renversement du régime tunisien »* et proclamé qu'il n'était *« l'esclave de personne et surtout pas des Libyens »*.

M. Mergheni avait abattu un officier de la garde nationale lors de son arrestation le 7 février.

La cour a repris, ce samedi matin, l'interrogatoire des autres inculpés qui sont au nombre de cinquante-trois.

Somalie

LE HAUT-COMMISSARIAT DE L'ONU LANCE UN APPEL URGENT POUR LES 1,3 MILLION DE RÉFUGIÉS DE L'OGADEN.

(De notre correspondante.)

Genève. — Le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (H.C.R.) doit trouver rapidement les moyens de sauver les quelque six cent mille réfugiés éthiopiens qui ont fui le régime pro-soviétique d'Addis-*Abeba et sont hébergés dans des* camps en Somalie, ainsi que sept cent mille autres disséminés parmi la population locale.

Chaque jour, plus de deux mille personnes franchissent la frontière. Les enfants de moins de quatorze ans forment la moitié de cette population réfugiée. Un adulte sur dix est âgé, malade ou handicapé. Face à cet afflux, le gouvernement de Mogadiscio a fait appel au H.C.R. et à la Croix-Rouge internationale. En outre, les organisations non gouvernementales ont été sollicitées (notamment Médecins sans frontières). La situation n'en demeure pas moins, comme l'a déclaré M. Dale de Haan, haut commissaire adjoint de l'ONU pour les réfugiés, *« sur le plan du nombre, le plus grave problème du monde »*.

Un appel destiné à recueillir 40 700 000 dollars a été lancé par le H.C.R. afin de financer une aide alimentaire urgente. Pour 1980, le H.C.R. chiffre ses besoins réels à plus de 80 millions de dollars : *approvisionnement des réfugiés* en eau, soins médicaux, abris et vêtements. Les actions de secours entreprises depuis plus d'un an, notamment avec l'aide de volontaires, sont malheureusement nettement insuffisantes.

ISABELLE VICHNIAC.

Nominations d'ambassadeurs

M. PHILIPPE REBEYROL A ATHÈNES ET M. PIERRE MORIZOT A MASCATE

Le *Journal officiel* du samedi 15 mars publie la nomination de M. Philippe Rebeyrol comme ambassadeur à Athènes en remplacement de M. Jacques de Folin, qui vient d'être nommé ambassadeur à Dublin.

[M. Rebeyrol, né en 1917, était professeur de français à Barcelone quand il a été nommé, en 1943, délégué en Espagne du gouvernement provisoire. Après la guerre, il a occupé à plusieurs reprises des fonctions à la direction des affaires culturelles du Quai d'Orsay, puis il a été conseiller culturel à Bucarest, au Caire, à Beyrouth et à Alger, avant d'être nommé ministre conseiller au même poste. Il a été ensuite ambassadeur au Cameroun (1968), directeur des affaires culturelles et malgaches à l'administration centrale (1972) et ambassadeur à Tunis (1975).]

Le même *Journal officiel* publie la nomination de M. Pierre Morizot comme ambassadeur à Mascate (sultanat d'Oman) en remplacement de M. Robert Oddos.

[Né en 1921, M. Morizot a été consul à Tabriz en 1957. Intégré dans les cadres des affaires étrangères en 1959, il a été en poste à la direction d'Afrique-Levant de l'administration centrale, auditeur au collège de défense de l'OTAN, à la direction d'Europe, avant d'être nommé consul général à Toronto et conseiller à Oslo. En 1970, il est détaché à la délégation ministérielle pour l'armement, puis au ministère de la défense nationale. En 1974, il est au service des pactes et du désarmement de l'administration centrale puis, en 1975, premier conseiller à Dakar.]

Enfin, le *Journal officiel* publie la nomination de M. Jacques Posier comme ambassadeur à *Sao-Tomé-et-Principe* en remplacement de M. Maurice Delauney. M. Posier restera simultanément ambassadeur à Luanda (Angola), où il continuera de résider (*le Monde* a publié une note biographique de M. Posier le 4 décembre 1978).

PROCHE-ORIENT

Les élections législatives en Iran

(Suite de la première page.)

Certains mollahs, se prévalant de leur ascendant spirituel, inscrivaient d'office, en lieu et place de leurs ouailles, les noms qui leur paraissaient les plus dignes. Le réseau clérical a une fois de plus bien fonctionné.

Cependant, nombre d'inspecteurs du ministère de l'intérieur paraissent avoir agi avec impartialité, puisqu'une centaine de personnes ont été arrêtées dans la seule ville de Téhéran pour avoir *« fait obstacle à la liberté du vote »*.

En province, où les irrégularités, les pressions et la violence ont été plus répandues, les opérations électorales ont dû être interrompues dans plusieurs villes, en particulier au Kurdistan. Une émeute à Sanandaj notamment, s'est soldée par la mort de plusieurs pasdarans (miliciens islamiques).

Malgré tout, une bonne partie de la population paraît avoir spontanément voté pour les représentants du parti républicain islamique, mieux connus du grand public en raison du traitement de faveur auquel ils ont toujours eu droit à la radio et à la télévision. D'autres facteurs ont joué en faveur du parti de l'ayatollah Behechti. Pour beaucoup, l'allocution radiotélévisée de l'imam Khomeiny à la veille de la consultation a été décisive.

« Initialement, j'avais l'intention de m'abstenir, nous disait un ingénieur agronome qui votait dans un bureau du centre de la ville, *mais j'ai changé d'avis quand j'ai écouté l'imam nous expliquer l'importance de l'enjeu. »* Quel a été son choix ? Sa réponse est identique à celle de nombre d'électeurs que nous avons interrogés : *« Comme nous l'a recommandé l'imam, j'ai écarté la droite et la gauche, qui veulent nous enchaîner soit aux Etats-Unis soit à l'U.R.S.S. »*

Voilà déjà éliminés les *« laïcs libéraux »* de tous bords, réputés pro-occidentaux, ainsi que toutes les formations de gauche, du parti communiste Toudeh aux maoïstes, en passant par les fedayin du peuple (marxistes-léninistes) et les moudjahidin du peuple. Ces derniers, des musulmans progressistes, étant les plus dangereux pour le parti républicain islamique, ont été la principale cible des *« intégristes »* au cours de la campagne électorale. Dénoncés comme étant des *« athées marxistes »*, les moudjahidin ont été souvent attaqués par des bandes armées de gourdins. Un millier d'entre eux auraient été blessés. Leur chef, M. Massoud Rajavi, qui avait purgé une longue peine de prison sous le régime du chah, a été désigné par des affiches anonymes comme étant *« un agent de la Savak »*.

Le parti républicain islamique donc, a, pour beaucoup d'Iraniens, le monopole de défendre l' « islam authentique ». Le « front », qui se réclame de M. Bani Sadr — le Comité de coordination populaire avec le président de la République (C.C.P.P.R.) — aurait très bien pu partager cet honneur avec le P.R.I. Mais de formation récente, le groupement du chef de l'Etat est pratiquement inconnu dans la population, comme nous avons pu le constater dans divers bureaux de vote. Ceux qui sont conscients de son existence ne le distinguent guère du P.R.I. En effet, les *mass media* n'ont jamais fait état clairement de la rivalité, apparemment irréductible, voire de l'antagonisme, qui oppose M. Bani Sadr à l'ayatollah Behechti. Ainsi, un électeur rencontré au hasard de notre tournée, qui ne tarissait pas d'éloges pour le président de la République, avait donné sa voix exclusivement aux candidats du P.R.I...

La popularité des « étudiants islamiques »

Une partie du Bazar a néanmoins voté pour les partisans du chef de l'Etat. Un petit boutiquier nous a expliqué pourquoi : *« J'ai voté en faveur de M. Bani Sadr pour trois raisons : il est le seul capable d'éliminer les multiples centres du pouvoir, de redresser l'économie et de nous débarrasser des « étudiants islamiques » de l'ambassade américaine, qui entretiennent l'agitation et l'anarchie. »*

On entend un tout autre son de cloche dans les bidonvilles du sud de Téhéran. Très populaires, les *« étudiants islamiques »* sont considérés ici comme les dépositaires et les défenseurs de la révolution, les partisans les plus fidèles de la *« ligne de l'imam »*, en d'autres termes de l' *« islam authentique »*. Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les prolétaires de Téhéran ne votent pas à gauche. Nationalistes, ils considèrent que les formations progressistes sont *« inféodées »* à l'étranger. L'islam, celui de l'imam Khomeiny, est pour eux paré de toutes les vertus : il est tout à la fois *« anticapitaliste »*, *« anti-impérialiste »* et favorable à la *« prise du pouvoir par les mostazafin »* (les déshérités). Le clergé est le garant de l'avènement d'un monde plus juste et plus fraternel. Et qui donc mieux que le parti républicain islamique incarne ce noble idéal ?

Si un nombre élevé de candidats du P.R.I. parviennent, comme certains observateurs s'y attendent, à se faire élire au premier tour avec la majorité absolue qui est requise, la victoire définitive du parti de l'ayatollah Behechti sera acquise. En effet, les modalités arrêtées pour le second tour du scrutin ont été conçues pour confirmer et amplifier le succès d'une grande formation au détriment des partis minoritaires.

Les conséquences d'une telle victoire seraient incalculables. Non seulement le P.R.I. tenterait, selon toute vraisemblance, de neutraliser le président Bani Sadr dont les pouvoirs constitutionnels sont singulièrement limités, mais il serait également beaucoup plus indulgent à l'égard des *« étudiants islamiques »*, dont il a toujours soutenu le combat anti-américain. La crise dans les relations entre Téhéran et Washington à propos des otages risquerait dès lors de s'éterniser.

ERIC ROULEAU.

● *L'ancien chah d'Iran* a été hospitalisé, vendredi après-midi, à la clinique privée Paitilla, à Panama, pour subir l'abblation de la rate. Une aile du troisième étage de la clinique a été libérée pour accueillir l'ancien souverain. Celui-ci sera opéré, vraisemblablement dimanche, par des chirurgiens panaméens « conseillés » par un Américain, le docteur Michael de Bakey. — *(A.F.P.)*

Jérusalem proteste énergiquement contre l'accréditation de l'O.L.P. auprès du gouvernement autrichien

Le ministre israélien des affaires étrangères, M. Shamir, a convoqué, vendredi 14 mars à Jérusalem, le chargé d'affaires de l'ambassade d'Autriche à Tel-Aviv, M. Wiefling, et lui a fait remettre une protestation verbale contre l'accréditation de l'O.L.P. auprès du gouvernement autrichien. Selon la radio de Jérusalem, la note de protestation verbale, particulièrement énergique, affirme que *« l'Autriche s'est placée aux côtés d'une organisation aux mains couvertes de sang et dont l'objectif est la destruction d'Israël »*, et que *« la politique unilatérale de l'Autriche est un danger pour la sécurité et l'existence de l'Etat d'Israël. »*

L'éventualité d'une visite de M. Arafat à Paris

A Vienne, l'ambassadeur d'Israël a précisé, au cours d'une conférence de presse, qu'il n'avait pas été rappelé pour le moment par son gouvernement, mais que cette décision pourrait être prise ultérieurement par les autorités de Jérusalem.

A Paris, M. Marchais a adressé, vendredi, une lettre à M. Giscard d'Estaing, lui demandant de reconnaître officiellement l'O.L.P. et d'inviter son président, M. Arafat, à se rendre en France. A Beyrouth, M. Farouk Kaddoumi, chef du département politique de l'O.L.P., a déclaré que la visite de M. Yasser Arafat en France avait été différée en raison d'un désaccord sur les termes du communiqué commun qui serait publié à l'issue de cette visite.

Dans une interview publiée, vendredi, par le quotidien libanais *Al Nahar*, M. Kaddoumi n'exclut pas la possibilité qu'il précède M. Arafat à Paris pour mettre au point certains détails de la visite du chef de l'O.L.P. en France.

Le dirigeant palestinien exprime l'espoir que la visite aura lieu prochainement. *« Cela dépend de la France qui, elle-même, estime que les circonstances sont propices à une telle visite. Toutes les déclarations faites jusqu'ici du côté français indiquent que cette visite aura lieu le plus tôt possible »*, déclare-t-il.

[A Paris, dans les milieux bien informés, on affirme toujours que, pour être fructueuse, une visite de M. Arafat en France devrait être marquée par un « geste significatif » du président de l'O.L.P. « de nature à favoriser l'enclenchement d'un processus de paix ». Le geste pourrait être, ajoute-t-on, une déclaration reconnaissant le droit d'Israël à l'existence dans des frontières sûres et reconnues.]

M. LECANUET : la France doit favoriser le dialogue entre le peuple palestinien et Israël.

Les pays du tiers-monde *« se sentent retenus de chercher un appui auprès de l'Union soviétique »*, mais ils ne sont pas pour autant tenté de se tourner vers les Etats-Unis : c'est, selon M. Lecanuet, président de l'U.D.F., *« le fait majeur surgi dans le paysage politique international »* depuis l'intervention soviétique en Afghanistan. Au cours d'une conférence de presse, vendredi 14 mars, M. Lecanuet en a conclu : *« Il y a donc un appel vers l'Europe et la France en particulier, qui a su se donner une démarche d'indépendance. »*

La France, a-t-il dit, *« doit tout mettre en œuvre pour qu'un dialogue puisse s'ouvrir entre le peuple palestinien et Israël afin de créer les conditions d'une paix durable »*. M. Lecanuet, au nom de l'U.D.F., s'est félicité de l'écho qu'ont eu les prises de position du président de la République lors de son voyage au Proche-Orient.

● *M. Jean-Edern Hallier* nous adresse la mise au point suivante : *« Une erreur de transmission, pouvant donner lieu à une interprétation erronée, s'est produite dans mon communiqué sur Giscard et la Palestine (le Monde* du 4 mars). *Car si j'ai salué le président de la République pour ses déclarations combinant, pour une fois, le réalisme politique et les droits de l'homme, il ne s'agit pas d'un ralliement. Ce n'est pas pour rien, non plus, si j'ai mis toute la distance d'une mer d'Irlande entre lui et moi. »*

LES TROUBLES EN SYRIE

● **Un nouveau gouverneur est désigné à Alep.**

● **Une division est déployée autour de la ville.**

Damas. — Un nouveau gouverneur a été désigné pour la ville d'Alep par le président Assad, indique un décret présidentiel pris vendredi 14 mars. Il s'agit de M. Mohamed Nihad Al Kadi, ancien procureur général de la ville et membre du parti Baas au pouvoir, qui remplace M. Hussein Battah. Le décret ne donne aucune indication sur les raisons qui ont motivé ce changement, qui intervient alors que se déroule une intense activité politique et populaire en Syrie, destinée à mobiliser la population contre *« la bande des Frères musulmans »*.

De son côté, la « commission régionale », dirigée par M. Abdallah Al Ahmar, secrétaire général adjoint du parti Baas, a décidé de libérer un nouveau groupe de détenus soupçonnés d'être en relation avec les Frères musulmans (un premier groupe d'une centaine de détenus avait déjà été libéré il y a plus d'une semaine à Alep). Cette commission se trouve depuis une dizaine de jours à Alep où elle enquête sur les troubles graves dont la ville a été le théâtre *(le Monde* du 13 mars).

D'autre part, les autorités syriennes ont déployé une division (plus de dix mille hommes) autour de la ville, deux brigades blindées sont parties vers Alep jeudi, suivies vendredi par une brigade d'infanterie motorisée. Cette manœuvre a eu lieu en plein jour par la route principale afin, semble-t-il, de témoigner de la volonté du gouvernement d'en finir avec ses adversaires.

A Damas, deux bombes de forte puissance ont explosé, mercredi soir, à quelques secondes d'intervalle, près d'un local du parti Baas. — *(A.F.P., Reuter.)*

EUROPE

Union soviétique

Un nouvel appel en faveur d'Anatole Chtcharansky

Il y a trois ans, le 15 mars 1977, Anatole Chtcharansky était arrêté dans une rue de Moscou. Il vait le tort aux yeux des autorités d'être à la fois un activiste juif et un défenseur des droits de l'homme. Il fut condamné, le 14 juillet 1978, à trois ans de réclusion et dix ans de camp pour *« espionnage »*.

Ceux qui prirent la défense de ce mathématicien ne l'ont pas oublié : une table ronde a réuni, sous la présidence de M. Daniel Mayer (Fédération internationale des droits de l'homme), le comité de défense A. Chtcharansky, celui des mathématiciens et celui des médecins. Les participants ont envisagé les futures actions à mener après l'échec de la tentative faite, à la demande de la mère du détenu, de le faire visiter dans sa prison par un ophtalmologue, le professeur Pierre Morax : Chtcharansky souffre de grands troubles oculaires et de violents maux de tête. Le visa soviétique a été refusé : Moscou voit dans cette démarche une *« ingérence dans les affaires intérieures »* du pays.

Aussi, un appel a-t-il été lancé qui, en quelques jours, a recueilli près de six cents signatures, dont celles des professeurs Kastler et Lwoff, prix Nobel, de MM. Henri Cartan, Pierre Emmanuel, Louis Leprince-Ringuet, François Perrin, membres de l'Institut, M. Jacques Julliard, Arthur London, Eugène Ionesco et Jean-François Revel (1). On y lit notamment : *« Il s'agit en fait de l'un des droits les plus élémentaires de la personne humaine : celui que devrait avoir le prisonnier politique Chtcharansky, de se faire examiner par le médecin de son choix. Les soussignés protestent avec indignation contre la réponse fournie par les autorités soviétiques à la demande du professeur Morax. Ils rappellent leur prise de position pour la libération immédiate de Chtcharansky et s'associent à la campagne engagée pour l'obtention du visa du professeur Morax. »*

Cette affaire Chtcharansky est aussi symbolique que celle du physicien Youri Orlov, arrêté, lui, dès le 6 janvier 1977, et condamné durant l'été 1978 à sept ans de camp pour son activité de président du comité de surveillance de l'application en U.R.S.S. des accords d'Helsinki. Elle annonçait la vague d'arrestations, de condamnations, de relégations et d'émigration forcée qui allait suivre.

Orlov a été récemment condamné dans son camp à une peine de six mois de cachot *« pour avoir tenté de faire sortir de sa prison un article scientifique »*.

Les physiciens du CERN (Centre européen de recherche nucléaire), nous dit notre correspondante à Genève Isabelle Vichniac, se sont réunis pour étudier les possibilités de venir en aide à leur collègue. Un boycottage de toutes les relations scientifiques avec l'U.R.S.S. peut paraître irréaliste étant donnée l'indépendance de la recherche en physique. Certains chercheurs suggèrent de dresser et de diffuser la liste des scientifiques qui ont collaboré avec les autorités de Moscou pour condamner ou exclure un de leurs collègues, ou qui ont accepté de prendre la place de l'un des leurs, injustement condamné. D'autres proposent de se rendre à toutes les réunions scientifiques qui se tiennent en U.R.S.S., mais en arborant un insigne à l'effigie d'Orlov, et en sem unissant d'un dossier rempli de protestations contre la condamnation. D'autres enfin proposent la création d'un tribunal international.

La répression continue ; depuis la relégation d'André Sakharov à Gorki, elle vise à décapiter et décimer les rangs des défenseurs des droits de l'homme avant les Jeux olympiques de cet été. Le 14 février, ont été arrêtés, à Frounzé (Kirghizie), Paul et Anatole Lyssenko, deux membres de l'Eglise des *« libres adventistes du septième jour »*. Un écrivain juif soviétique, Igor Guberman, est jugé ces jours-ci à Dmitrov (à 40 kilomètres au nord de Moscou), on lui reproche un trafic d'icônes volées : il restaurait, en effet, des icônes mais ignorait qu'elles étaient volées. En fait, il participait à l'édition d'une revue non officielle, *les Juifs en U.R.S.S.*. Le biologiste Serge Kovalev, condamné en 1975 a sept ans de camp à régime sévère pour avoir aidé des catholiques lithuaniens à diffuser leur chronique, vient d'être mis au cachot à la prison de Perm, de même que M. Nicolas Matoussevitch, étudiant ukrainien en histoire, activiste des droits de l'homme, condamné en 1978 à sept ans de camp et cinq ans de relégation.

(1) C/o Thérèse Etner, 7, rue Sedaine, 75011 Paris.

● *Le cas de M. Rémus Radina en Roumanie* est signalé par le Comité français pour la défense des droits de l'homme en Roumanie. Il a été condamné le 13 février à seize mois de prison pour avoir publié au Canada un livre de Mémoires. Ce livre, *Testamentul din Morga* (Testament de la morgue), est un témoignage sur les années de prison faites par l'auteur de 1948 à 1954 et de 1956 à 1961. Il a aussi signé, le 15 février 1979, un Mémoire adressé à M. Ceausescu par d'anciens détenus politiques qui demandaient notamment l'amnistie générale et immédiate des prisonniers d'opinion et la réhabilitation des détenus politiques des années 1945-1964.

Il souffre d'une cirrhose du foie due à dix grèves de la faim et de la soif faites en prison et a interjeté appel. Son procès, qui devait avoir lieu le 7 mars, a été ajourné.

● *Mme Mireille Bertrand*, membre du bureau politique du parti communiste français, précise qu'elle n'a pas signé l' « appel à l'opinion mondiale » de Leningrad, publié dans *le Monde* du samedi 15 mars, et qu'il s'agit d'une homonyme.

Egypte

L'art de la tracasserie administrative

De notre correspondant

Le Caire. — La qualité des soins médicaux en Egypte est loin d'être toujours satisfaisante. Mais le président Sadate ayant ouvert les frontières, un nombre grandissant d'Egyptiens, et pas seulement des membres de la classe dirigeante, vont se faire soigner à l'étranger.

En août 1979, le journaliste marxiste Lotfi El Kholi, rédacteur au quotidien officieux *Al Ahram* depuis 1961, souffrit de troubles cardiaques pendant ses vacances en France. Le cardiologue parisien qu'il consulta lui prescrivit plusieurs semaines de repos, ce dont le journaliste avisa son rédacteur en chef par téléphone au Caire. Rentré en Egypte le 7 novembre 1979, M. El Kholi remit à son journal un certificat médical en bonne et due forme.

Bien que le médecin du journal ait confirmé le diagnostic de son confrère français, la direction du journal cairote contesta la validité du certificat médical français, le malade ne l'ayant pas fait viser par l'ambassade d'Egypte à à Paris ; la veille de son départ, il a reçu ses arriérés de salaire.

M. El Kholi constata alors que son salaire avait été suspendu depuis juillet pour *« absence illégale »*, en dépit de la loi égyptienne sur le travail qui interdit d'appliquer une telle mesure sans préavis. De plus, pour des raisons politiques, le journaliste n'a pas pu publier un seul article dans *Al Ahram* depuis mars 1976. Son absence, même *« illégale »*, ne risquait donc pas d'affecter la marche du quotidien, simplifiant au contraire la tâche de ceux qui, quoique ne portant pas le titre de censeurs, ont pour charge de refuser les articles non conformistes. En décembre dernier, le versement du traitement de M. El Kholi reprit, mais, en dépit des protestations du syndicat de la presse, sans rappel des mensualités impayées.

Au début de cette année, pour se conformer aux prescriptions de la faculté, le journaliste voulut faire faire en France des analyses impossibles à réaliser convenablement en Egypte. *Al Ahram* mit quinze jours à lui délivrer l'autorisation de se rendre à l'étranger que, depuis la libéralisation du régime égyptien, tout fonctionnaire ou assimilé se voit remettre sans attente dès qu'il la demande. Ce papier restant valable deux mois, M. El Kholi ne partit pas tout de suite pour Paris. Mais, le 25 février, un motard vint lui signifier à domicile — fait sans précédent — que la permission de partir lui était retirée. Après maintes démarches, l'intervention d'un avocat, et peut-être aussi celle du ministre d'Etat à l'information, M. Mansour Hacssan, le journaliste a été, ces jours-ci, autorisé à aller se faire soigner à Paris.

Un voyage en Iran

Mme Leila Abou-Seif, jeune docteur en philosophie et metteur en scène de théâtre, ne se réclame d'aucune idéologie, si ce n'est celle du féminisme. Elle milite en faveur d'un aménagement du statut des Egyptiennes, mais hors des organisations officielles bureaucratiques. En 1979, elle a été la seule Orientale à aller protester en Iran, avec des féministes occidentales, contre la remise en question de la modernisation du statut de la femme iranienne. Cela déplut à certains responsables égyptiens de la culture (il s'agit, parfois, d'anciens policiers), qui reprirent à Mme Abou-Seif le théâtre où elle montait des pièces avec succès depuis plusieurs années *(le Monde* daté 8 - 9 avril, 27-28 mai et 10-11 juin 1979).

A l'automne dernier, la jeune femme a attendu six semaines — un record — l'autorisation de prendre un mois et demi de vacances aux Etats-Unis. Souffrant des yeux, elle a, de New-York, demandé à l'Institut égyptien des arts, dont elle dépend, la permission de subir un traitement en Amérique, ce qui lui fut accordé jusqu'au 15 janvier. De retour en Egypte à cette date, elle a fourni un certificat médical en règle, mais elle a constaté qu'elle *n'*était pas payée depuis novembre 1979. Depuis lors, l'Institut des arts trouve toutes sortes de prétextes pour lui refuser du travail et il n'a consenti, après d'épuisantes formalités et sans lui donner d'explication, qu'à lui verser son seul salaire du mois de février.

Certes, le second raïs a vidé les prisons et fermé les camps de prisonniers, proclamant sa volonté de supprimer, dans la vallée du Nil, toute trace d'influence du système soviétique. Les mesquineries à répétition dont sont victimes Mme Abou-Seif et M. El Kholi n'en sont pas moins une forme atténuée des tracasseries dont souffrent, à Moscou, les opposants et les esprits libres. *« Foncièrement libéral, notre président n'est pas au courant de tels procédés, sinon il les ferait cesser immédiatement »*, nous affirmait récemment avec conviction un haut fonctionnaire égyptien en ajoutant, puisque les journaux cairotes se taisent : *« La presse internationale ferait son devoir en publiant les cas que vous me citez. »* Dont acte.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

FRANCOPHONIE

La diffusion du français doit se fonder sur la réciprocité et l'échange

déclare M. François-Poncet

Pour diffuser la langue française, nous devons *« revendiquer le plurilinguisme »*, a déclaré M. François-Poncet, ministre des affaires étrangères, qui parlait vendredi 14 mars devant l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française.

Nous devons regarder les réalités : le français n'est pas une des premières langues véhiculaires, a dit en substance le ministre. Soixante à soixante-cinq millions de personnes dans le monde ont le français comme langue maternelle, quatre-vingt-dix millions s'en servent comme langue de communication, vingt-cinq millions d'élèves du secondaire (soit environ 15 %) étudient le français. Cependant, la langue française reste une des deux grandes langues internationales. *« La langue française intéresse et, si nous avions des moyens plus importants, ce ne sont pas les élèves qui manqueraient »*, a déclaré M. François-Poncet. *« Le français se trouve désormais dans une situation d'échange et de dialogue, la diffusion du français doit se fonder sur la réciprocité et l'échange,* poursuit-il, *pour qu'il soit parlé à l'étranger, nous devons nous intéresser aux langues et aux cultures étrangères. Nous devons sortir d'une attitude de concurrence crispée à l'égard de l'anglais, mais revendiquer le plurilinguisme qui sera la langue du monde de demain contre l'unilinguisme impérialiste. »*

L'action de la France pour les années qui viennent doit être caractérisée, poursuit M. François-Poncet, *« par la concertation, l'effort et la vigilance »* : la concertation d'égal à égal avec les différents rameaux du français, ce qui implique l'abandon d'un certain paternalisme ; l'effort est déjà important, très supérieur relativement à celui de tout autre pays (seize mille enseignants et douze mille coopérants à l'étranger, cent mille étudiants étrangers en France), mais il doit être développé et perfectionné, la vigilance doit être maintenue, en particulier dans les grandes organisations internationales. *« Je suis allé voir spécialement M. Waldheim, secrétaire général de l'ONU, pour lui en parler »*, précise M. François-Poncet.

« Le français est une langue conçue par des professeurs pour des professeurs. Nous devons maintenir cette orientation, mais la moderniser », conclut le ministre, qui indique son intention d'améliorer les émissions de radio vers l'étranger *« pour que le français soit entendu dans le monde, sinon partout du moins partout où il est attendu »*. — M. D.

ASIE

L'ANCIENNE MANDCHOURIE DANS LA NOUVELLE CHINE

II. — De la rentabilité de la modernisation

Notre correspondant à Pékin, Alain Jacob, qui s'est rendu récemment dans l'ancienne Mandchourie, a évoqué dans un premier article le problème de l'adaptation de l'industrie à la nouvelle politique économique de Pékin (« le Monde » du 15 mars). Il consacre la suite de son enquête à l'agriculture et aux relations entre le pouvoir central et les autorités locales.

De notre envoyé spécial ALAIN JACOB

Changchun. — La récolte de céréales aura été un peu moins bonne en 1979 que l'année précédente dans le Nord-Est chinois. Il est vrai qu'avec un total de 24 500 000 tonnes les deux provinces du Heilongjiang et du Jilin avaient battu, en 1978, tous les records. Il y a peut-être eu un petit million de tonnes en moins en 1979. « *Ce n'est déjà pas mal, compte tenu des calamités* », dit M. Li Xun, directeur adjoint des affaires économiques au Jilin. Un excédent de neige au printemps a été suivi par un coup de sécheresse, et les températures ont été anormalement basses en été. Dans l'est du Heilongjiang, un typhon a provoqué d'assez sérieux dommages.

L'ancienne Mandchourie est une des grandes régions céréalières de la Chine. Du moins y produit-on sensiblement plus de blé, de maïs et de riz qu'on n'en consomme sur place, ce qui permet l'« exportation » vers d'autres provinces. Mais ces cultures se font dans des conditions difficiles. Les températures hivernales (dans le Nord, les rizières sont gelées de novembre jusqu'au début d'avril) interdisent toutes semailles d'automne, et la campagne ne commence à s'animer qu'au printemps. Il faut alors se dépêcher de semer un blé qui sera récolté quatre mois plus tard, à la fin de juillet et en août. Le cycle des cultures est donc très court, et le moindre écart climatique peut être lourd de conséquences.

Ce genre de situation supposerait une concentration des moyens pendant les périodes relativement brèves où les travaux sont les plus lourds. Une série de raisons font qu'on y parvient difficilement.

Certains moyens, d'abord, font simplement défaut. Ce n'est pas tant du nombre de tracteurs qu'il s'agit. Nous avons visité, près de Changchun, une commune qui ne doit pas être loin d'être suréquipée, avec 42 tracteurs, 82 motoculteurs et 17 camions (auxquels s'ajoutaient encore près de 1 700 bêtes de somme) pour une surface cultivée de moins de 3 000 hectares.

A la faucille

Les problèmes sont ailleurs. Au Jilin, on se plaint que les tracteurs ne soient pas assez puissants pour assurer dans les meilleurs délais les labours profonds de l'automne. Au Heilongjiang, ce sont les équipement accessoires qui manquent trop souvent. Dans les deux provinces, que leurs vastes plaines désignent parmi celles où les conditions sont les plus favorables à une mécanisation poussée de l'agriculture, nous apprenons avec surprise que les opérations de récolte se font *encore principalement à la faucille*. A l'occasion, on semble se heurter à d'incompréhensibles problèmes techniques. Ainsi nous affirme-t-on de Harbin à Changchun qu'il n'existe pas de machines permettant de récolter le maïs. Certes, on a entendu parler de telles machines qui, aux Etats-Unis *ou dans* d'autres pays, remplissent parfaitement cette tâche. Mais ici, paraît-il, « *ça ne pourrait pas marcher* ». Les hybrides sont-ils mal adaptés ? Ou les procédés de semailles ? Toujours est-il qu'on ne semble guère avoir espoir de réaliser bientôt cette percée technologique.

Autre sujet d'interrogation : la betterave. On parle fréquemment à Pékin de vastes projets d'extension des cultures betteravières dans le Nord-Est, et des conversations ont même eu lieu avec des firmes françaises pour l'importation d'équipements « complets », allant des machines destinées à ces cultures jusqu'aux usines sucrières. La culture de la betterave n'est pas une nouveauté dans la région et la première sucrerie y a été construite au siècle dernier par des Polonais. Mais les discussions sur place ne donnent nullement l'impression qu'il s'agit d'un secteur prioritaire. Au Jilin, on déclare tout net que les superficies betteravières ont tendance à se réduire. Au Heilongjiang, l'affaire est présentée comme complexe : la culture de la betterave, explique-t-on, se révèle rentable dans des zones calcaires, marécageuses comme on en rencontre du côté de Daqing — où nous avons aperçu en effet quelques stocks dans les gares, — mais elle donne ailleurs des résultats décevants et surtout « *elle épuise les terres* ». Nous rencontrons peu d'écho lorsque nous évoquons les techniques de l'assolement devant nos interlocuteurs, qui assurent seulement, à Harbin au moins, que des études sont en cours pour déterminer des régions nouvelles où la betterave pourrait être recommandée.

Recommandée ou encouragée, mais il n'est pas question d'en « décider » la culture ici ou là. La betterave n'est pas cultivée principalement dans des fermes d'Etat mais sur les terres de communes populaires jouissant d'une autonomie au moins relative et sur laquelle on insiste particulièrement à l'heure actuelle. Or il semble bien que le système des prix n'incite pas les paysans de la région à pousser sur la betterave...

D'une manière générale d'ailleurs, les fermes d'Etat (1) n'occupent dans ces deux provinces qu'une faible partie des terres cultivées par rapport aux communes populaires. La majorité sont installées le long de la frontière avec l'U.R.S.S., se consacrent en grande partie à l'élevage et ne jouent qu'un rôle secondaire dans le développement de l'agriculture régionale.

Comme partout en Chine donc, les structures du monde rural — communes, brigades et équipes de production — ne se prêtent à des actions d'ensemble que lentement, au prix d'une longue persuasion et de la mise en place d'un environnement favorable aux transformations nécessaires. Nous en avons encore un exemple à propos de la fertilisation des terres. « *Les gens n'avaient pas l'habitude de se servir d'engrais chimiques*, nous raconte-t-on, *la terre est fertile et le besoin ne s'en faisait pas sentir. Et puis les rendements ont commencé à baisser et les paysans ont pensé qu'ils avaient besoin d'engrais chimiques, en plus des engrais organiques. Mais cela coûte cher et le calcul est assez simple pour savoir à quel moment l'addition d'engrais n'est plus récompensée par une augmentation de production d'un prix correspondant à la dépense engagée.* »

Engrais, mécanisation et profits

Raisonnement inattaquable et que l'on applique, à quelques variantes près, à d'autres aspects de l'activité agricole. Tous problèmes d'équipement mis à part, jusqu'où doit être poussée la mécanisation par exemple si elle entraîne des dépenses supérieures aux gains réalisés dans la productivité ? On retrouve ici le problème fondamental de la main-d'œuvre et de l'emploi. Au *tarif* où sont encore payés les travailleurs agricoles, les moissonneuses-batteuses ou les arracheuses de betteraves devraient être très bon marché pour leur faire concurrence. Que ferait-on en outre de la main-d'œuvre ainsi rendue disponible au moment où l'on s'efforce péniblement, dans les villes, de résoudre le problème du chômage ? Peut-être pourrait-on envisager la situation sous un autre angle et se donner pour *objectif premier d'alléger un peu* le fardeau de travail extrêmement lourd du paysan. Pour le moment, en tout cas, les responsables locaux tiennent compte d'autres réalités qui les amènent, parfois avec beaucoup de franchise, à évoquer le problème de « *la rentabilité de la mécanisation* ».

Tout cela est en train de rencontrer un début d'écho à Pékin, où l'on commence à dire que le mot d'ordre principal du programme chinois de développement économique n'est plus aujourd'hui « *la réalisation des quatre modernisations* » (2) mais la mise en œuvre, pour de bon, du « *réajustement* ». Quelques textes, parus dans la presse centrale, ont été très nets à cet égard au moins en ce qui *concerne l'industrie, déplorant* que des directives lancées il y a six mois n'aient encore que peu ou pas du tout été appliquées.

On peut regretter que, dans les trois années qui ont suivi la mort de Mao et la chute de la « *bande des quatre* », la nouvelle direction ait changé de cap à plusieurs reprises. Les tournants dans les investissements, les programmes de production, les plans de cultures ne se prennent pas aussi aisément sur le terrain que dans la quiétude (relative il est vrai) des bureaux de Pékin.

A chacun son bureaucratisme

Problème de structures ? De mentalités ? De « décalage » entre pouvoir central et autorités locales ? De solides habitudes mandarinales subsistent, dont la Chine n'a pas l'exclusivité mais qui constituent peut-être l'une des raisons pour lesquelles les rouages du système donnent ainsi l'impression de « gripper ». Un responsable plein d'expérience de la province du Jilin se plaignait devant nous du caractère « *trop administratif* », trop bureaucratique de l'appareil économique. Au fond, lui demandions-nous, que souhaiteriez vous ? Plus d'indépendance, répondit-il en substance, vis-à-vis des gens de Pékin et un peu moins de tergiversations de la part des municipalités, des communes et autres autorités locales qui n'appliquent pas les ordres que nous leur donnons.

A *chacun son* bureaucratisme — et son « volontarisme » — dans un système où un centralisme au demeurant relatif se heurte quotidiennement aux handicaps du sous-développement et de la surpopulation. A Pékin, à peu près au même moment, un « *commentateur spécial* » du *Quotidien du Peuple* faisait curieusement écho à notre interlocuteur du Jilin lorsqu'il expliquait que si, d'une manière générale, le besoin d'une plus grande décentralisation se faisait *sentir* dans le *système* économique, sur le chapitre précis du « réajustement », aujourd'hui à l'ordre du jour, un peu plus de centralisation, c'est-à-dire de discipline, serait en fait nécessaire.

FIN

(1) Les fermes d'Etat chinoises sont un peu aux communes populaires ce que sont les sovkhozes aux kolkhoses en U.R.S.S. Les premières sont des propriétés d'Etat, souvent gérées par des militaires démobilisés sur place, salariés comme des fonctionnaires. Les communes sont, au contraire, une forme évoluée de coopératives jouissant en principe d'une certaine indépendance dans leur gestion. Le revenu de leurs membres dépend directement des résultats des cultures.

(2) Modernisation de l'industrie, de l'agriculture, des sciences et des techniques et de la défense nationale.

BIBLIOGRAPHIE

Un numéro des «Temps modernes» sur l'Indochine

«Guerre des socialismes, mort des peuples»

Deux ans après la troisième guerre d'Indochine, un an après l'occupation du Cambodge par l'armée vietnamienne et l'attaque chinoise contre le Vietnam, *les Temps modernes* publient un numéro spécial sur ce premier conflit armé entre régimes socialistes dont l'Indochine a eu le triste privilège de devenir le théâtre (1). Intitulé *Guerre des socialismes, mort des peuples*, il s'ouvre sur un constat d'échec des révolutions qui, il y a cinq ans, reprenaient, chacune sur son propre mode, le refrain des « *lendemains qui chantent* » et bénéficiaient de la sympathie de la majorité de l'opinion publique mondiale. Les choses ont changé et, à lire ces articles, on serait prêt à penser, comme Pierre Rigoulot, « *que le socialisme peut, lui aussi, porter en son sein la guerre ou que, à tout le moins, il est impuissant à conjurer les effets des haines ancestrales et du nationalisme, impuissant aussi à régler ses conflits par des méthodes différentes de celles de l'impérialisme* ».

Touffu et divers, inégal, mêlant l'étude à la polémique, ce recueil s'ouvre sur un article de notre collaborateur Jean-Claude Pomonti replaçant l'Indochine, et surtout le Vietnam, dans un contexte historique et culturel qui échappe trop souvent aux « spécialistes » qui ont passé quelques semaines en Asie ou aux politiciens trop préoccupés de remodeler leur passé pour le faire coller à l'image qu'ils veulent donner du présent : Cambodge frileusement replié sur lui-même pour les uns, mythe d'une solidarité indochinoise sous ombrelle vietnamienne pour les autres. Citant Paul Mus, qui, onze ans après sa mort, n'a pas fini de répondre aux questions que continue de poser l'Asie du Sud-Est, Jean-Claude Pomonti rappelle le « *conflit séculaire (du Vietnam) contre la Chine au nord et, au sud, plus particulièrement contre le régime hindouisé du Champa, réduit pour de bon au seizième siècle* ».

Serge Thion, qui, avec Jean-Claude Pomonti, est l'auteur d'un livre sur le Cambodge, *Des courtisans aux partisans* (2), dresse un portrait-massacre de celui qu'il qualifie de « *despote à vendre* », le prince Sihanouk : charge un peu dure pour un homme dont les incohérences actuelles ne devraient pas totalement occulter un passé qui n'est pas déshonorant. Son décorticage de la propagande khmère rouge et vietnamienne fait ressortir, derrière les accusations et les dénonciations mutuelles, la réalité d'un conflit profond que les uns ont cherché à gonfler tandis que les autres le niaient purement et simplement. Il faut dire que « *tout ce qu'on a raconté sur le Cambodge depuis bientôt quatre ans est un inextricable mélange de vérités et de mensonges* ».

Parmi les autres articles, citons une étude du R.P. Ponchaud sur les relations khméro-vietnamiennes, des témoignages de Cambodgiens, les désillusions d'un Jean Deschamps qui découvre les différences entre « *Vietnam mythique et Vietnam réel* », le réquisitoire d'un ancien dirigeant hmong (méo) contre le sort fait à ses compatriotes par le Pathet-Lao et l'armée vietnamienne ; celui-ci serait toutefois plus honnête s'il rappelait le rôle que certains Hmongs, dont le général Vang Pao et son « *armée secrète* », ont joué aux côtés des Américains dans une guerre qui a laissé le pays exangue. Les fautes des uns ne sauraient faire oublier celles des autres.

PATRICE DE BEER.

(1) N° 402, janvier 1980.
(2) Gallimard, coll. « Idées », 1971.

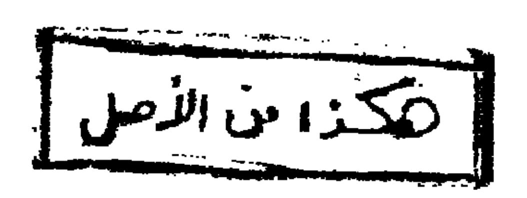
A travers le monde

Espagne

Portugal

Rhodésie

Union soviétique



هكذا من الأصل

ASIE

Cambodge

SELON LE C.I.C.R.

La distribution de l'aide s'est sensiblement améliorée depuis trois mois

Le premier ministre et chef de l'Etat du Kampuchéa démocratique, M. Khieu Samphan, est arrivé à Pékin, vendredi 14 mars, venant de Pyongyang, où il s'est entretenu avec le président nord-coréen, M. Kim Il-sung, et avec son premier ministre, M. Li Jong-ok. M. Khieu Samphan devrait regagner le Cambodge dans quelques jours. D'autre part, des représentants de la Croix-Rouge en Asie du Sud-Est ont envoyé, à Genève, à des fins d'analyse, des échantillons de sang prélevé sur des Khmers rouges, dont la mort a, peut-être, été provoquée par des gaz toxiques. — (A.F.P., Reuter.)

De notre correspondante

Genève. — Les entraves imposées par le gouvernement de Phnom-Penh à la distribution des vivres ont été telles que, il y a trois mois, le Comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) et l'UNICEF se sont demandé si *« l'opération survie du peuple khmer »* allait pouvoir se poursuivre (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979). Depuis lors, la situation semble s'être améliorée grâce à la collaboration qui a pu s'instaurer entre les organismes humanitaires et les autorités.

De retour du Cambodge, M. Alexandre Hay, président du C.I.C.R., a déclaré, le 14 mars, au cours d'une conférence de presse, que la plus grande partie des secours acheminés avec l'aide du Programme alimentaire mondial des Nations unies, n'étant plus bloqués à Kompong-Som et à Phnom-Penh, avaient pu être acheminrs à l'intérieur du pays et distribués. Le président du C.I.C.R. a précisé cependant que *« le décalage qui s'est produit dans le démarrage de l'action et la relative modestie des tonnages à sa disposition font que les bénéficiaires ne touchent pas encore la ration qui leur est indispensable, même si l'ont tient compte de l'aide apportée par les pays socialistes et par certaines organisations non gouvernementales. Dans l'immédiat, la population vit encore des fruits de la dernière récolte (...). Celle-ci sera épuisée, ici, dans quelques semaines. »*

Selon M. Jean-Pierre Hocké, chef des opérations du C.I.C.R., sur les 32 000 tonnes de sucre qui ont pu être débloquées, 28 000 ont été distribuées depuis le début de janvier. Phnom-Penh s'est engagé à assurer une utilisation rationnelle des moyens de transport, à autoriser l'utilisation d'un avion pour le transport des secours d'urgence à l'intérieur du pays, à faciliter le renfort des équipes C.I.C.R.-UNICEF *« dès que la nécessité s'en fait sentir »*, et à *« produire un flot continu et détaillé d'informations statistiques sur l'utilisation des secours au Kampuchéa »*.

Un accord est intervenu sur la mise en route et le renforcement d'un programme d'aide médicale. Neuf délégués du C.I.C.R. et trois équipes médicales, une dizaine de délégués de l'UNICEF et autant d'experts d'autres institutions se trouvent sur le terrain.

M. Hay a mis l'accent sur la situation d'insécurité dans laquelle se trouvent les centaines de milliers de personnes qui ont fui vers la frontière thaïlandaise. La plupart de ces réfugiés souhaiteraient, selon le président du C.I.C.R., quitter cette zone en proie aux combats et revenir dans leurs villages. Il convient, par conséquent, *« de créer les conditions du retour naturel et volontaire de personnes »*. Il s'agit naturellement des conditions économiques qui mettraient fin à la famine, et non des conditions politiques. — L. V.

A travers le monde

Espagne

- UNE MANIFESTATION DES PARTIS ET SYNDICATS DE GAUCHE, qui a rassemblé vingt mille personnes selon les organisateurs et sept mille selon la police, a eu lieu le vendredi 14 mars dans le centre de Madrid, en signe de protestation contre la violence de l'extrême droite. Cependant, quatre mille militants de Fuerza Nueva, organisation d'extrême droite, se rassemblaient près de leur siège, dans la capitale. Le président de cette organisation, le député M. Blas Pinar, a prononcé un discours dans lequel il a critiqué violemment le président Suarez. — *(A.F.P.)*

Portugal

- ENVIRON QUATRE MILLE EMPLOYES DU SECTEUR BANCAIRE ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES ont défilé à Lisbonne le vendredi 14 mars. La manifestation avait lieu à l'appel de la gauche pour protester contre le projet du gouvernement de M. Carneiro d'autoriser à nouveau le fonctionnement de banques privées. — *(Reuter.)*

Rhodésie

- L'INDEPENDANCE DU ZIMBABWE sera proclamée le 18 avril à 0 heure locale en présence du prince Charles, représentant la reine Elizabeth II, a annoncé vendredi 14 mars, à Londres, un porte-parole du Foreign Office (nos dernières éditions du 15 mars).

Union soviétique

- LA « MORT TRAGIQUE » DU GENERAL NICOLAS KOSTIENKO, responsable politique au commandement de la région militaire du Caucase du Nord, le mercredi 12 mars, a été annoncée par le journal de l'armée soviétique. La seule modification fournie est qu'il est mort en accomplissant *« son devoir »*. — *(Reuter.)*

LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Les rebelles accusent les Soviétiques de raser les villages sur la frontière avec le Pakistan

L'infanterie soviétique rase systématiquement les villages afghans de la province du Khunar afin d'empêcher le retour de la population, ont assuré, vendredi 14 mars, des réfugiés au Pakistan. Selon plusieurs témoignages, les villages sont détruits de façon systématique le long de la frontière pakistanaise. D'après l'organisation Jamiat Islami, les forces soviétiques sont actives le jour seulement. Elles sont amenées le matin par hélicoptères, creusent des tranchées et des emplacements de mitrailleuses, et repartent le soir.

La poursuite de cette offensive a chassé en direction de la frontière plusieurs dizaines de milliers de civils. Les fuyards, épuisés et affamés, sont gênés par la présence parmi eux de nombreux blessés. L'A.F.P. rapporte, en outre, depuis Peshawar, que l'aviation afghane aurait bombardé des colonnes de réfugiés, faisant plus de cinquante victimes.

D'autre part, selon l'organisation rebelle Hezbi Islami, les moudjahidines ont attaqué une nouvelle fois dans la nuit de mercredi à jeudi la ville de Jalabad, où plusieurs bâtiments administratifs auraient été incendiés. Le musée de la ville aurait également été attaqué et une partie de ses collections détruites, affirment d'autres sources.

A Kaboul, le gouvernement a interdit aux diplomates n'appartenant pas aux « *pays amis* » de s'éloigner de plus de vingt kilomètres de la capitale. S'ajoutant au refus d'accorder des visas aux journalistes occidentaux non communistes, cette mesure risque de limiter encore davantage les sources d'informations.

Une délégation de l'Association internationale des juristes démocrates est arrivée vendredi à New-Delhi, au terme d'une visite de huit jours en Afghanistan (*le Monde* du 14 mars). Elle a rencontré à Kaboul le président Babrak Karmal, le ministre de la justice et des responsables des ministères des affaires étrangères et de l'information. — (A.F.P., *Reuter.*)

- *La communauté tibétaine en France*, organise, le dimanche 16 mars, une journée d'informations sur « *la lutte du peuple tibétain contre l'occupant chinois pour sa liberté et son indépendance* ». Différentes conférences seront données entre 14 heures et 21 heures au Centre international de séjour de Paris, 6, avenue Maurice-Ravel, Paris-12ᵉ.

« Entente » entre Moscou et Kaboul sur la « présence temporaire » de l'armée rouge

De notre correspondant

Moscou. — M. Dost, ministre afghan des affaires étrangères, a fait, les jeudi 13 et vendredi 14 mars, une brève « *visite d'amitié* » à Moscou, où il a eu des entretiens avec son collègue soviétique M. Gromyko. Il n'a pas été reçu par M. Brejnev. C'est la deuxième visite de M. Dost en U.R.S.S. depuis l'installation à Kaboul du gouvernement Babrak Karmal. Le ministre afghan s'était arrêté dans la capitale soviétique en janvier, sur la route de New-York, où il devait assister aux réunions des Nations unies consacrées à l'intervention de l'armée rouge.

Officiellement, les deux hommes d'Etat ont, selon Tass, examiné « *les questions pratiques relatives aux conditions de la présence temporaire en territoire afghan du contingent limité des troupes soviétiques qui se trouvent dans ce pays à la demande de la partie afghane, pour aider le peuple afghan et le gouvernement de la République démocratique d'Afghanistan à repousser l'agression étrangère* ». « *Une entente sur ce sujet est intervenue* », ajoute Tass.

Dans le discours qu'il a prononcé au déjeuner offert en l'honneur de M. Dost, M. Gromyko a précisé que l'identité de vues avait été « *complète — je répète complète — sur tous les problèmes discutés* » ; « *les forces impérialistes hostiles à l'Afghanistan et leurs acolytes doivent le savoir* ».

L'expression « *présence temporaire* » fait penser au traité sur le « stationnement temporaire » des forces soviétiques en Tchécoslovaquie, signé à Prague le 16 octobre 1968, qui légalisait la présence des troupes qui avaient envahi le pays le 21 août (1). Le communiqué de Tass n'annonce cependant pas la mise au point d'un document qui servirait de base juridique à la présence de l'armée rouge en Afghanistan. Les dirigeants soviétiques se réfèrent constamment, à ce propos, à l'article 4 du traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé entre l'U.R.S.S. et l'Afghanistan en décembre 1978.

Dans son discours, M. Gromyko a répété la position de son gouvernement, sans lever l'ambiguïté qui la caractérise.

D'autre part, il n'a pas fermé la porte à une solution politique. Après avoir rappelé que « *le peuple afghan n'était pas seul dans sa lutte* », que les organisateurs de l'agression devaient compter avec la force de la solidarité internationale, il a déclaré : « *Ce n'est pas par hasard que l'on a commencé à parler de la nécessité de rechercher des voies politiques de règlement des questions concernant l'Afghanistan. On ne peut que s'en féliciter.* »

Mais, d'un autre côté, il a énuméré les conditions qui rendent bien illusoire la recherche de cette solution politique.

« *Il doit être clair,* a affirmé M. Gromyko, *qu'aucune tentative de décider des affaires du peuple afghan dans son dos, aucun projet lésant la souveraineté de l'Etat afghan ou ignorant son gouvernement légitime et n'assurant pas l'Afghanistan contre l'ingérence étrangère dans ses affaires intérieures n'aura de succès. Ces tentatives et ces projets n'ont aucune perspective. (...) Les dirigeants afghans peuvent toujours compter sur toute l'aide possible et le soutien de l'Union soviétique, la ferme ligne de principe suivie par notre pays, et les actions concrètes en vue de riposter aux actes d'agression garantissent que la cause de la révolution d'avril vaincra.* »

M. Dost a été encore plus précis : « *Aujourd'hui, les impérialistes sont obligés de reconnaître que leurs projets ont été déjoués et ils ont commencé à inventer différents « plans » concernant l'Afghanistan, comme celui de sa « neutralisation ». En ripostant énergiquement à cette ingérence extérieure, nous avons fait clairement comprendre à tout le monde, à ces milieux impérialistes surtout, que nous ne les laisserons pas s'immiscer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan.* »

DANIEL VERNET.

(1) Le 18 février 1979, le Vietnam a signé avec le régime installé par ses troupes à Phnom Penh un « traité d'amitié et de coopération », dont l'article 2 comportait une clause de défense mutuelle qui légitimait en fait la présence au Cambodge des soldats vietnamiens.

Les « contre-Jeux » olympiques

DIX PAYS AU MOINS VONT PARTICIPER A LA CONFÉRENCE DE GENÈVE

L ministre australien de l'intérieur, M. Robert Ellicott, a déclaré vendredi 14 mars, à Londres, qu'« au moins dix pays ayant décidé le boycottage des Jeux de Moscou prendraient part à la conférence de Genève, lundi 17 mars, dont le but est d'examiner les possibilités d'organiser l'été prochain des compétitions de remplacement ». (« Le Monde » du 15 mars.) M. Robert Ellicott n'a voulu donner aucune précision au sujet de ces dix pays, mais le Canada, les Pays-Bas et le Portugal ont fait savoir qu'ils seraient effectivement représentés à la conférence de Genève organisée par les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et l'Australie.

A Paris, on précise que la France n'a pas été invitée à cette conférence. Pour sa part, M. Lionel Jospin, secrétaire national du parti socialiste, a déclaré, le 14 mars, que « le parti socialiste avait condamné l'intervention soviétique en Afghanistan, mais qu'il se refusait à s'engager dans la campagne du boycottage qui relève plus du jeu diplomatique, sinon de la guerre froide, que de la défense des droits de l'homme... Entrer plus avant encore dans ce jeu diplomatique pourrait mener à la politique du cordon sanitaire à l'égard des pays de l'Est ».

Malaisie

- DEUX GUERILLEROS COMMUNISTES, convaincus d'avoir assassiné un haut fonctionnaire de la police, ont été pendus vendredi à Kuala-Lumpur. — *(A.P.)*

AMÉRIQUES

UN COLLOQUE A TOULOUSE

Les Indiens étrangers dans leurs propres pays

L'université de Toulouse-Le Mirail a accueilli, du 3 au 6 mars, une semaine latino-américaine particulièrement riche et originale, organisée par le groupe de recherche sur l'Amérique latine qu'anime M. Claude Bataillon. Culture populaire et identité ethnique des Indiens du continent, tels étaient les thèmes des interventions.

Le principal intérêt du débat sur la culture populaire tint à la présence de M. Juan Rulfo, auteur du célèbre roman *Pedro Paramo*, venu de Mexico pour l'occasion. Conteur merveilleux à la voix rauque, au savoir-faire de sorcier, Juan Rulfo a su captiver trois heures durant un amphithéâtre bondé, au point de lui faire oublier que, ainsi que l'a remarqué un chercheur, « *la littérature latino-américaine est peut-être un superbe monument occidental, mais la « parole indienne » en est absente* ».

Les ethnies amazoniennes menacées

« *L'indianité* » de ce *continent*, trop facilement qualifié de « latin », demeure forte, et les Indiens sont encore présents malgré les massacres et toutes les tentatives d'intégration. La situation qui leur est faite dans des pays aussi différents que la Bolivie, le Pérou, l'Equateur, la Colombie, le Brésil ou le Mexique a été longuement examinée à Toulouse. Le sujet a été abordé aussi bien sous l'angle des « politiques indigénistes » d'hier et d'aujourd'hui, que des problèmes du bilinguisme, des revendications ethniques, ou même de l' « ethnocide ».

Les Indiens représentent 7,5 % de la population du Mexique, mais ils semblent avoir honte de leur propre langue qui les « *empêche d'accéder à la civilisation* ». Telle est la conclusion à laquelle est parvenue Mme Sybille de Pury-Toumi en étudiant la langue nahuatl, et la façon dont elle est perçue par ceux qui l'utilisent. Les quelques rares exceptions à ce sentiment de honte sont, elles-mêmes, dictées par l'extérieur, qu'il s'agisse par exemple de la découverte d'un site archéologique ou de l'organisation par l'Institut du tourisme de fêtes folkloriques indigènes. *La revanche des Nahuatl* est dérisoire. A peine peuvent-ils constater par eux-mêmes que les intellectuels de la capitale se sont entichés de leur langue, ou que les commerçants de Mexico s'en servent volontiers pour leurs enseignes.

« *Nous sommes des étrangers dans notre propre pays* » ont constaté pour leur part, les Indiens de Bolivie qui représentent la moitié de la population de ce pays Andin. M. Yvon Bot, universitaire, a montré les deux tendances du mouvement qui en est issu. D'un côté, les « *syndicalo-politiques* » s'efforcent de lier leurs revendications d'identité culturelle aux problèmes politiques et économiques. C'est la paysannerie qui, pour eux, est porteuse de la libération des peuples indiens. Pour le deuxième courant, au contraire, le sujet de l'histoire n'est pas le paysan, mais l'Indien. Le concept de « *classe* » compte moins que celui de « *nation opprimée* ». Cette tendance est porteuse d'une réputation globale de l'Occident et, d'un projet de civilisation qui permet à M. Yvon Bot de parler d'« *ayatollah Aymara* » et de « *contestation culturelle de style iranien* ».

La situation des Indiens du Brésil évoquée par MM. Patrick Manget et Bruce Albert est plus dramatique. Au nord du pays, les *Yanomani, par exemple, une des* dernières grandes ethnies amazoniennes à peu près intacte, occupaient un territoire sur lequel on a découvert d'impressionnantes richesses minières. Huit mille Indiens risquent aujourd'hui de disparaître, victimes d'enjeux économiques et politiques qui les dépassent. Par peur du « *socialisme tribal sur les frontières du pays* », leur territoire sera divisé en de toutes petites réserves isolées les unes des autres. Les Indiens du Brésil, à la différence de leurs frères boliviens, demandent donc rarement l'égalité des droits. Pour ne pas disparaître physiquement, culturellement, ils ont besoin de protections particulières.

Pendant trois jour, les conférences publiques ont alterné avec des projections de films largement inédits et des sessions de chants du « Cône sud » (Daniel Viglietti, Yanketruz et Bolivia Manta). Parallèlement à cette « échappée musicale », la dernière journée a été ponctuée par les interventions de représentants d'organisations humanitaires, Amnesty International et Survival International. L'espace culturel, religieux, humain, géographique des nations amérindiennes est constamment réduit depuis près de cinq siècles : ce sont des ethnies, voire des civilisations qui risquent maintenant de disparaître.

FRANCIS PISANI.

Brésil

SEIZE ANS APRÈS LE COUP D'ÉTAT MILITAIRE

Le succès de l' « ouverture contrôlée » du gouvernement Figueiredo sera fonction de la situation économique et des nouvelles pressions sociales

De notre correspondant

Brasilia. — « *Imaginez un officier regardant le journal télévisé. Il voit successivement les exilés politiques d'hier multiplier les déclarations et refaire leurs partis, les étudiants reconstituer leur union nationale, malgré l'opposition du gouvernement, les syndicats de Rio et Sao-Paulo lancer des mouvements de grève, des membres du gouvernement critiquer le modèle économique, des journalistes réclamer le retour définitif des militaires dans les casernes. Pour une force armée qui s'était habituée durant quinze ans à l'immobilisme quasi total, ne trouvez-vous pas que la mutation est difficile ? Et pourtant, il est évident que le président Figueiredo contrôle parfaitement la situation de ce côté.* »

Cette observation d'un député du parti gouvernemental rend bien compte du paradoxe de la situation brésilienne, en plein processus d' « *ouverture contrôlée* ». Parvenu au pouvoir il y a un an, après que son prédécesseur, le général Geisel, lui eut ouvert la voie en écartant les officiers réputés les plus « durs » et en abolissant une grande partie de la législation d'exception, le président Joao Batista Figueiredo a ébranlé les sceptiques : à ceux qui pensaient que le mécanisme d'ouverture allait s'enrayer ou qu'il allait déboucher sur une explosion provoquant un brusque retour en arrière, le chef de l'État peut rétorquer que la démocratisation a poursuivi son chemin, lentement sans doute, mais, jusqu'à présent, sans retour en arrière.

Il y a un an, alors que le général Figueiredo s'apprêtait à accéder à la présidence, Brasilia bruissait de rumeurs relatives à la situation militaire. Ce n'étaient qu'hypothèses et spéculations sur d'éventuelles manifestations d'un « *secteur dur* » *décidé* à mettre un terme à l' « *ouverture* », ou, au contraire, d'officiers désireux d'organiser le retour immédiat aux casernes. Douze mois plus tard, le front militaire paraît pacifié.

« *Alors que nous n'affrontons d'ennemis ni à l'intérieur ni à l'extérieur, nous ne devons plus consacrer de sommes exagérées à la sécurité, mais accorder de plus en plus d'attention au développement* », nous affirmait le ministre de l'aviation, le général de brigade Delio Jardim de Mattos. *Celui-ci est, certes, considéré* comme le principal représentant de l'aile « libérale » des forces armées. Il n'empêche : un tel langage était difficilement imaginable il y a quelques années.

Est-ce à dire que le « système », selon un vocable auquel la presse brésiliene recourt volontiers pour désigner les forces armées, a disparu de la scène politique ? S'il n'en est plus comme par le passé protagoniste actif, il en constitue toujours la toile de fond, et sa présence paraît déterminer les limites à ne pas franchir dans le « processus d'ouverture ». Limites flexibles, que les partisans de la méthode « graduelle » espèrent progressivement élargir. C'est en tout cas en arguant de l'existence du « *système* » *que le régime justifie* la prudence de l'actuel « processus d'ouverture ».

Les prochaines étapes

Le « problème » militaire ayant perdu de son acuité, le débat politique reprend lentement de l'importance. Le projet politique du régime, attribué au chef de cabinet civil de la présisence, le général Golbery, dont les proches louent l'habileté et dont l'opposition critique le machiavélisme, semble clair : « *Ouvrir* » tout en se maintenant au pouvoir. Céder sur l'accessoire pour conserver le principal, affirme l'opposition. « *Que ce soit en abolissant la censure ou en permettant l'apparition de nouveaux partis, le régime cède sur une série de points qui ne sont pas fondamentaux, mais qui lui permettent de récupérer les classes moyennes qui s'éloignaient de lui* », affirme un représentant de l'aile « progressiste » de l'Eglise.

Le plan du gouvernement est appliqué point par point. Amnistie, qui a permis de diviser l'opposition avec le retour des exilés ; réforme du système des partis débouchant sur la mise en place de plusieurs formations politiques. Dans une troisième phase, le retour au système d'élections directes pour les gouverneurs et les sénateurs a été accepté par le régime.

Les prochaines étapes ? D'abord, l'*adoption* du vote par district, qui permettra de réduire l'importance relative du vote des villes, fiefs de l'opposition, au profit du vote rural, plus favorable au gouvernement. L'éventuel octroi du droit de vote aux analphabètes répondrait au même objectif : le régime pourrait ainsi obtenir la majorité aux élections pour le Congrès et les gouvernements d'Etat en 1982, l'année qui s'annonce la plus délicate. En position de force dans les deux Chambres, et dans la majorité des gouvernements d'État, *il s'assurerait une* majorité aisée au sein du collège électoral restreint qui désignera en 1984 le successeur du président Figueiredo, qui pourrait être un civil (le retour à l'élection directe du chef de l'Etat paraît à ce stade peu probable). Il pourrait même neutraliser ensuite l'ultime bannière de l'opposition, la convocation d'une Assemblée constituante, en présentant au Congrès de 1982 diverses réformes de type constitutionnel qui pourraient culminer par l'établissement, avec le successeur du président Figueiredo, d'un régime de type semi-parlementaire.

Pour l'opposition, ce projet est qualifié de « mexicanisation » du régime. Version brésilienne du parti révolutionnaire institutionnel mexicain, le nouveau parti du gouvernement, le P.D.S. (Parti démocrate et social), relèguerait à un rôle purement décoratif les différents autres partis. Les divisions de l'opposition, il est vrai, sont profondes. Pour l'ancien gouverneur *Leonel Brizola, il* s'agit d'obtenir, avec modération, le départ réel des forces armées de la scène politique. Ce n'est pas l'avis de ceux qui tentent, avec le P.M.D.B. (Parti du mouvement démocratique brésilien), de re*constituer le front des oppositions*. Pour eux, si les forces armées finissent par se convaincre de la nécessité de se retirer, ce sera sous la pression de la société « civile », les classes moyennes, traditionnellement d'une grande *influence sur les cadres militaires*, jouant en la matière un rôle important.

Mais quel est le poids réel de cette « société civile » ?

Ceux qui parlent de « mexicanisation » devraient se souvenir que le régime mexicain est né d'une révolution populaire qui a permis de profonds changements sociaux, affirme le sociologue Francisco Weffort.

Certains dirigeants de l'opposition font valoir qu'une « mexicanisation » ne serait pas durable si elle ne s'appuyait pas sur une ébauche de pacte social, tout au moins sur une base sociale plus large que celle dont dispose actuellement le régime. La crise économique, ajoutent-ils, devrait modifier les données du débat politique. Chacun a conscience que la situation économique est le véritable talon d'Achille du projet d' « ouverture contrôlée ». Que l'inflation se maintienne en 1980 au rythme de 75 % de 1979 ou que le déséquilibre du secteur externe impose un blocage partiel des importations, et la situation pourrait se dégrader de manière difficilement contrôlable. Le ministre du plan, M. Delfim Netto, qui a promis de réduire l'inflation sans passer par la récession, porte *sur* ses épaules tout le poids de l' « ouverture ». Son échec rendrait sans effet toutes les manœuvres politiques du général Golbery.

Mais l'hypothèque sociale reste à moyen terme le véritable pro*blème du régime*. Réduits au silence pendant quinze ans, les syndicats sont dans une phase de réorganisation, et les manifestations de Sao-Paulo ont mis le régime en difficulté plus sérieuse que ne l'ont fait les *politiques*.

THIERRY MALINIAK.

États-Unis

Ancien membre de la Chambre des représentants

M. ALLARD LOWENSTEIN A ÉTÉ ASSASSINÉ

New-York *(A.P.)*. — M. Allard Lowenstein, ancien membre du Congrès américain et l'un des plus fermes opposants au président Johnson à propos de la guerre du Vietnam, a été mortellement blessé, vendredi 14 mars, dans un attentat commis à son bureau, au Rockefeller Center, dans le centre de New-York.

M. Lowenstein était dans son bureau lorsqu'un homme est entré et a tiré sur lui à cinq reprises, a révélé la police. Le tireur est alors sorti, a déposé un pistolet de 9 mm sur le bureau de la secrétaire, s'est assis et a attendu l'arrivée de la police.

Arrêté peu après, et identifié sous le nom de Dennis Sweeney, il a expliqué qu'il travailla avec M. Lowenstein dans les années 60 et qu'il avait eu récemment une dispute avec lui.

M. Lowenstein, âgé de cinquante ans, membre du parti démocrate, avait été, en 1968, l'un des instigateurs du mouvement Faites tomber Johnson, destiné à empêcher le président de briguer un second mandat.

Admis dans un hôpital dans un état jugé très sérieux, il mourut peu après une opération qui avait duré cinq heures.

[D'une intelligence et d'une intégrité remarquables, Allard Lowenstein avait fait de brillantes études de droit, matière qu'il enseigna par intermittences dans de grandes universités. Champion intrépide des bonnes causes, il avait admiré, dans ses premières années, Mme Eleanor Roosevelt et servi d'assistant de politique étrangère au sénateur Humphrey. Adversaire résolu de la politique du président Johnson, il se présenta six fois à la députation, mais n'obtint qu'un *mandat* de « representative » (1969 - 1971). En 1971, il est élu président de l'association American for Democratic Action, aile marchante du parti démocrate. En 1977, le président Carter le nomma délégué des Etats-Unis à la commission des droits de l'homme des Nations unies.]

Nicaragua

- PROTESTATION DE COMMERÇANTS. — Deux mille petits commerçants ont décidé, *dimanche 9 mars*, de « *partir en guerre* » contre le gouvernement qu'ils accusent de vouloir monopoliser le petit commerce. Ils reprochent à l'ENABAS, organisme d'État chargé de contrôler les prix des *douze articles* de consommation indispensables, de favoriser les comités de défense sandiniste (organisation populaire des quartiers. Il s'agit du premier affrontement entre un secteur économique et la junte de gouvernement depuis juillet 1979. — *(A.F.P.)*

Colombie

LE GOUVERNEMENT REJETTE LES EXIGENCES DES GUÉRILLEROS DU M-19

Bogota *(Reuter)*. — Le gouvernement colombien a rejeté, le vendredi 14 mars, toutes les exigences des guérilleros qui détiennent une trentaine de personnes, dont quatorze ambassadeurs, en otages, dans l'ambassade de la République *dominicaine* à Bogota, a-t-on annoncé de source diplomatique. Les membres du commando du M-19 ont été avertis de la position des autorités, le jeudi 13, au cours de la cinquième séance de négociations, indique la même source. Les autorités colombiennes sont prêtes à autoriser les gouvernements dont des ressortissants sont détenus en otages à négocier directement avec les guérilleros, dit-on également.

Les occupants de l'ambassade n'exigent plus désormais que la libération de soixante-dix prisonniers politiques, et une rançon de 10 millions de dollars. Ils réclamaient, auparavant, la mise en liberté de trois cent onze militants détenus, et *50 millions* de dollars.

L'ambassadeur de Cuba en Colombie, M. Ravelo, a présenté, vendredi, un plan de médiation ; mais on ignore la réaction des autorités à ce plan.

Le gouvernement a toutefois manifesté son intention de ne pas couper tous les ponts avec les guérilleros. « *La porte est encore ouverte aux négociations* », a déclaré le ministre des affaires étrangères, M. Uribe.

Bolivie

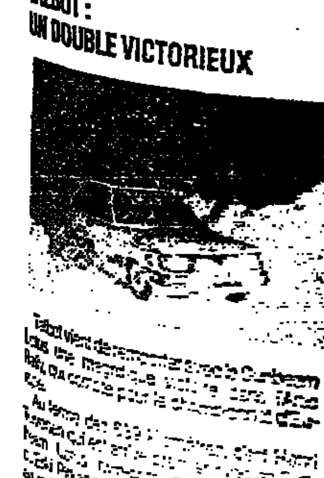
- Mme LIDIA GUEILER, chef de l'Etat, a désigné, lundi 10 mars, M. Adolfo Aramayo *au poste de ministre* des finances, en remplacement de M. Augusto Cuadros Sanchez, qui a démissionné la semaine dernière. M. Aramayo était sous-secrétaire de ce ministère. — *(Reuter.)*

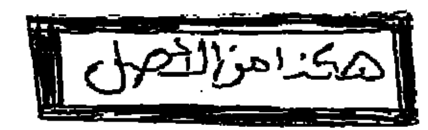
El Salvador

- ARRESTATION D'UN JOURNALISTE. — La commission des droits de l'homme du Salvador *fait état, le jeudi 13* mars, de la disparition du correspondant de l'agence américaine United Press International (U.P.I.), le Panaméen M. Demetrio Olaciregui. Le journaliste serait en état d'arrestation. *Il avait écrit récemment* plusieurs articles critiques vis-à-vis du gouvernement. D'autre part, une personne a été tuée lors de l'occupation, jeudi, de trois radios locales par des étudiants affiliés au Bloc populaire révolutionnaire. — *(A.F.P.)*











LES GRANDS MOYENS POUR DE GRANDES AMBITIONS.



Talbot possède les moyens de ses ambitions : un ensemble industriel de premier ordre qui regroupe une capacité exceptionnelle de travail, d'effort et d'innovation.

Talbot est non seulement un constructeur à part entière, mais encore l'un de ceux qui, en Europe, ont poussé le plus loin l'intégration industrielle, puisque son appareil de production va de la forge aux ateliers d'assemblage. L'entreprise comprend quinze usines en France, en Grande-Bretagne et en Espagne. Quinze usines employant près de 80 000 salariés capable de produire 700 000 véhicules par an. Le réseau commercial est à la mesure de l'outil de production ; il compte en Europe 7 000 Concessionnaires et Agents.

Talbot est devenu le partenaire de Peugeot et de Citroën dans un groupe où chaque Société conserve son autonomie, son passé, ses caractéristiques propres et ses objectifs de développement. L'ensemble du Groupe Automobile, contrôlé par la holding P.S.A., forme le premier constructeur d'automobiles en Europe, et le troisième dans le monde en chiffre d'affaires, devancé seulement par Ford et General Motors. C'est l'une des réussites majeures de la restructuration industrielle française.

Dans le Groupe P.S.A., Talbot représente le tiers du potentiel de production, à parité avec chacun de ses deux partenaires.

ÉDITORIAL

LE CONTRAT D'INFORMATION TALBOT.

Voilà huit mois, le 10 juillet 1979, 11 pays ont vu surgir sur la grande scène de l'industrie automobile un nom illustre : Talbot.

En adoptant ce nom, Chrysler Simca entendait à la fois affirmer sa vocation européenne et revendiquer une tradition d'efficacité technique avancée. Talbot signifie aussi la volonté de faire revivre, sans aucune complaisance pour le passé, une conception brillante de l'automobile : celle où la rigueur, le confort, l'élégance concourent au plaisir de conduire.

Depuis huit mois, point de départ de l'ère du renouveau, Talbot a beaucoup travaillé, s'efforçant jour après jour d'affirmer et d'accroître ses chances dans la dure compétition industrielle qui marquera sans aucun doute les années 80.

Aujourd'hui, des résultats sont acquis, d'autres sont sur le point de l'être.

Mais, sans attendre la conclusion d'efforts qui, au demeurant ne seront jamais terminés pour nous, nous avons décidé d'inaugurer une nouvelle politique d'information. Nous travaillons avec acharnement pour que les voitures que nous produisons répondent mieux à vos besoins, à vos préoccupations et à vos goûts. Nous souhaitons que vous le sachiez, c'est notre intérêt, mais c'est aussi le vôtre.

Aussi trouverez-vous à intervalles réguliers, sous la même forme qu'aujourd'hui, des informations précises et rigoureusement vérifiées sur les progrès de l'entreprise et sur les réalisations de Talbot. C'est un engagement que nous prenons ; celui de la clarté.

MATIONS INFORMATIONS INFORMA

TALBOT AU RENDEZ-VOUS DES FORMULES 1 EN 1981

Dès 1981, Talbot fera son entrée sur les circuits des grandes courses automobiles avec une voiture de formule 1. Objectif : la victoire avant cinq ans. La décision est prise. Le Directeur de Talbot Formule 1 sera Jochen Neerpasch, un ingénieur de premier plan, qui a l'expérience personnelle de la course automobile au plus haut niveau. Il remporta les 24 heures de Daytona en 1968 sur Porsche 907, et termina sa carrière de pilote aux 24 heures du Mans la même année en se classant troisième toujours sur Porsche 907.

La décision de s'engager en Formule 1 ne procède pas seulement de l'esprit d'aventure ou du désir de renouer avec une tradition glorieuse. Talbot en effet participa à toutes les grandes courses européennes, et fut piloté par les plus grands noms, Fangio, Rosier, Chiron, une victoire aux 24 heures du Mans acheva sa consécration.

Cette décision répond bien davantage au désir de disposer d'un véritable laboratoire de recherches et d'essais dont les travaux profiteront à toutes les Talbot des prochaines années.

RALLYE TEST POUR LA TALBOT 1510 GLS

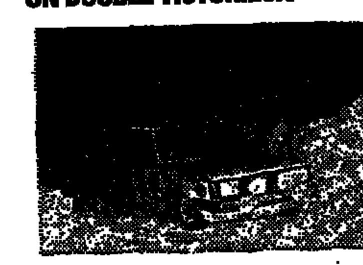
60 journalistes européens ont participé en décembre 79 à un grand Raid de 2616 km entre Lyon et Nephta (Tunisie) destiné à éprouver les qualités d'endurance et d'économie de la nouvelle 1510 GLS. Ce modèle est équipé d'un moteur de 1442 cm³, développe 60,7 kw à 5.600 tr/mn, soit 85 ch Din.

Grâce à l'ordinateur de bord, monté en option sur ce modèle, les performances et les mesures de consommation ont pu être établies avec la plus grande précision.

La Talbot 1510 a fait la preuve de son excellent comportement face à des conditions routières extrêmement difficiles et variées. Sa consommation fut des plus raisonnables, variant entre Lyon et Rome de 8,9 l aux 100 km à 102,3 km/h de moyenne à 8,7 l aux 100 km à 95,1 km/h entre Tunis et Tozeur en Tunisie.

Il est à noter que les Talbot 1510 et Horizon sont les seules voitures de grande série à être équipées en série ou en option d'un ordinateur de bord délivrant six informations différentes.

TALBOT : UN DOUBLE VICTORIEUX



Talbot vient de remporter avec la Sunbeam Lotus une magnifique victoire dans l'Artic Rally, qui compte pour le championnat d'Europe.

Au terme des 639 kilomètres, c'est Henri Toivonen qui est arrivé premier avec sa Sunbeam Lotus twin-cam groupe 2, tandis qu'Erki Pitkanen prenait la deuxième place, au volant d'une autre Sunbeam Lotus.

La Sunbeam Lotus de série a un moteur de 2,2 l en alliage léger, deux arbres à cames en tête, deux carburateurs double corps ; 16 soupapes, et, comme la plupart des Talbot, un allumage transistorisé. Ce moteur développe 107,2 kW à 5600 tr/mn, soit 150 ch Din, et passe de 0 à 100 km/h en 8,4 secondes. Boîte de vitesses à cinq rapports.

POIDS LOURDS : ACCORD DE COOPÉRATION DAF/TALBOT

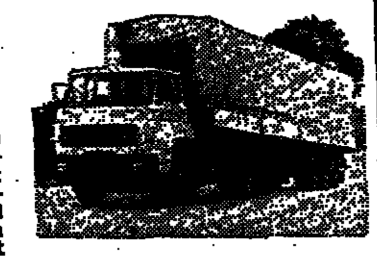
La Division Poids Lourds de Talbot, Dodge Trucks Europe, et Daf Trucks, 1er constructeur néerlandais de véhicules industriels ont décidé d'étudier ensemble les possibilités de coopération technique et industrielle dans le domaine des poids lourds.

La coopération envisagée est assez large puisqu'elle va de l'échange d'organes existants jusqu'au développement d'organes communs.

La division poids lourds de Talbot est implantée dans 2 pays : en Grande-Bretagne, où elle possède 2 usines à Luton et à Dunstable, en Espagne avec un complexe industriel de 2 millions de mètres carrés situé dans la banlieue de Madrid à Villaverde.

Talbot commercialise ses poids lourds dans l'Europe entière, en France c'est sa filiale CAMDIC qui en assure la distribution.

En 1979, Talbot a produit 24.100 camions dont les tonnages vont de 2,23 t à 38 t et pour les tracteurs de 18 à 38 t.



L'HORIZON SPÉCIAL COMPLÈTE LA GAMME TALBOT

Malgré ses 83 ch DIN qui arrachent les 400 m départ arrêté en 18,8 s, la Talbot Horizon Spécial ne consomme que 8,5 l à 120 km/h en vitesse stabilisée. Son aspect est résolument sportif comme en témoignent ses jantes en alliage léger, ses encadrements de portes, et de pare-brise noir mat. Promesse tenue par les 164 km/h de vitesse de pointe si c'était autorisé...

Cette nouvelle venue, l'Horizon Spécial, vient désormais s'ajouter à la famille Talbot. De 930 cm³ à 2200 cm³ et de 5 CV à 11 CV, Talbot présente une gamme complète de 7 modèles de base, Sunbeam, 1100, Horizon, 1510, 1610/2 litres, Matra Rancho et Bagheera, ainsi qu'une gamme d'utilitaires 1100.



RMATIONS INFORMATIONS INFORM

REPORTAGE

DANS LES CHAMBRES DE TORTURE MILLE DÉTAILS AMÉLIORENT CHAQUE JOUR LES PRODUITS.

L'ANTICORROSION, SYMBOLE DE LA QUALITÉ.

Un bain de résines dans lequel plongent les carrosseries en tôle d'acier avant de ressortir ruisselantes d'un liquide grisâtre. Rien de bien étonnant à première vue dans cette étape de la chaîne de production des automobiles Talbot à Poissy. Tout juste un peu de curiosité de la part d'un profane.

Pourtant Talbot en tire quelque fierté, et pour cause. Il est le premier constructeur en Europe à utiliser pour l'ensemble de sa gamme, un nouveau procédé de protection des carrosseries : la cataphorèse. C'est tout le secret de ce bain de résines. Le procédé est à ce point fiable que Talbot a décidé de garantir contre la corrosion pour une durée de 6 ans et sans limitation de kilométrage, tous ses modèles vendus depuis le 1er janvier 1980. Une garantie qui est à la hauteur de la performance technique.

Derrière ce terme barbare de "cataphorèse" se cache un procédé technique qui permet à la carrosserie d'être trois fois plus résistante à la corrosion par rapport au procédé de l'anaphorèse encore utilisé sur bon nombre de véhicules sortis des chaînes d'autres constructeurs français et étrangers.

Pour comprendre ce principe de la cataphorèse, il suffit de suivre une de ces carrosseries suspendues à la chaîne de l'immense atelier de l'usine de Poissy.

La carrosserie parfaitement nue et débarrassée de toutes les huiles servant à l'emboutissage, est plongée dans un bain après avoir été reliée au pôle négatif, la cathode. La protection des caisses est obtenue par l'électrocoagulation de résines en solution aqueuse possédant des qualités particulières, et charge positivement. Des orifices pratiqués dans la tôle permettent au bain de pénétrer dans les endroits les plus inaccessibles.

La caisse émerge ensuite recouverte d'une fine pellicule et passe dans une étuve d'où elle ressort sèche avec une couleur étonnamment satinée. Puis viennent s'ajouter différentes couches protectrices dont un apprêt souple antigravillonnage, et enfin la couleur définitive avec pour les laques métallisées un vernis supplémentaire.

Il a fallu trois longues années de recherches et d'essais aux techniciens de l'entreprise pour mettre au point cette technique. "Nous avons dû trouver une résine adéquate, précise l'adjoint au Directeur de la qualité. Ce bain est particulièrement complexe à filtrer et à traiter, c'est un procédé beaucoup plus cher que les techniques traditionnelles. Le montage de deux chaînes de ce type nous a coûté soixante millions de francs. Le progrès et la qualité sont à ce prix".

Il est vrai que la cataphorèse nécessite l'utilisation de lubrifiants spéciaux pour l'emboutissage des tôles, l'obligation de présenter au bain des caisses très propres, le brossage de la calamine provenant des soudures et mille autres précautions encore.

Pour tester la qualité des carrosseries ainsi protégées contre la corrosion, Talbot ne lésine pas. Régulièrement, une caisse est retirée de la chaîne et séjourne pendant un mois dans un caisson de brouillard salin. Durant tout ce temps plus de huit mille litres d'eau salée sont pulvérisés sur la carrosserie. Presqu'une immersion dans l'Océan. Ce test correspond pour la voiture à une durée de vie d'environ six ans dans des conditions normales.

Quand on sait qu'un million de tonnes de sel ont été déversées sur les routes françaises l'an dernier pour prévenir des intempéries de l'hiver, contre 36.000 tonnes en 1964, on comprend l'effort de Talbot afin que ses véhicules résistent à la corrosion. Un effort appréciable également si l'on prend en considération le rôle que joue l'aspect extérieur d'une voiture au moment de la revente par son propriétaire. Le détail n'est pas négligeable. C'est finalement grâce à une maîtrise technique parfaite que Talbot a pu garantir l'ensemble de ses modèles pour six ans contre la corrosion.

Si, en matière de lutte contre la corrosion la firme de Poissy "fait la différence", pour reprendre une expression consacrée, il n'en reste pas moins que les connaissances et les travaux des chercheurs et des techniciens de l'industrie automobile atteignent un tel degré que la concurrence entre les différentes marques devient de plus en plus âpre. Talbot a fait de la notion de "qualité" un cheval de bataille (1800 personnes collaborent chez Talbot à la qualité des produits). Ceci a nécessité la mise en œuvre d'investissements très importants dans ce domaine, aussi bien dans l'univers majeur de la sécurité que sur des points de détail comme l'usure d'un allume-cigare.

TALBOT, PREMIER CONSTRUCTEUR FRANÇAIS A OFFRIR 6 ANS DE GARANTIE ANTICORROSION

Talbot est le premier constructeur français à offrir une garantie anticorrosion de six ans qui s'applique à tous les véhicules vendus depuis le 1er janvier 1980, sans limitation de kilométrage. Cette garantie a été rendue possible grâce à d'importantes recherches industrielles, notamment dans le domaine de la cataphorèse et à la mise au point de techniques avancées – utilisation de revêtements plastiques, de cire, de pré-traitement de tôles pour la protection anticorrosion.

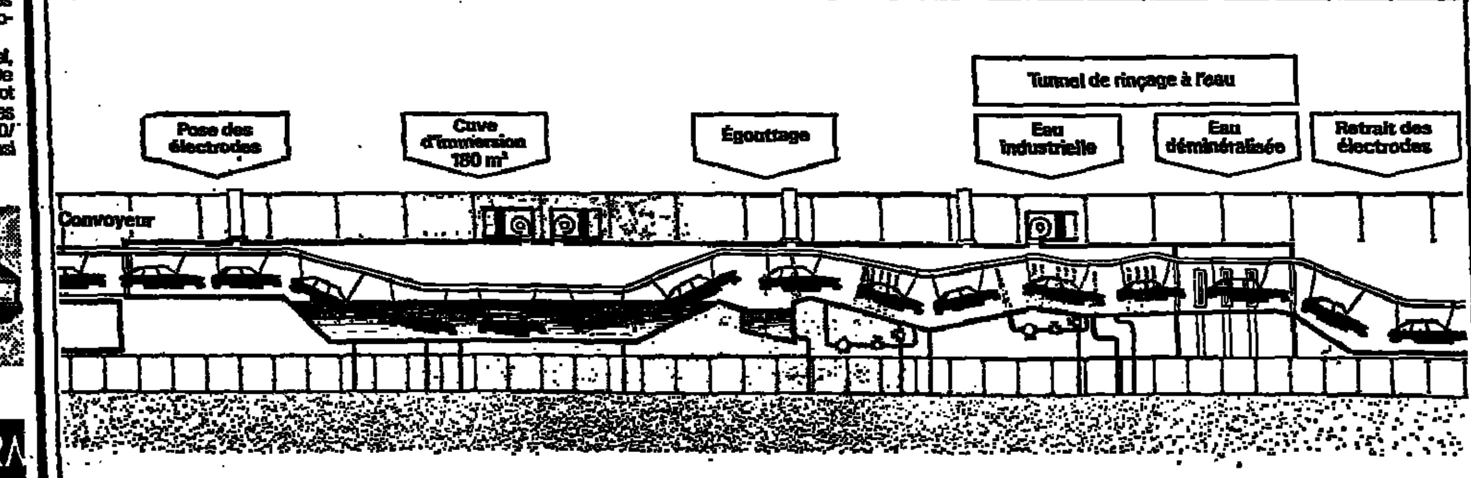
La garantie 6 ans anticorrosion prévoit le traitement ou le remplacement de tous les éléments de la carrosserie éventuellement atteints de corrosion venant de la tôle.

Le bénéfice de la garantie implique simplement pour le client un contrôle annuel de sa voiture – une heure environ – dans un des points service du Réseau Talbot en France.

"Vingt fois sur le métier remettez votre ouvrage". La citation est connue au centre technique de Talbot à Carrière juste en face de l'usine de Poissy, au bord de la Seine. Etonnant cet allume-cigare retiré puis remis en place 24 heures sur 24 par le bras d'un robot ; cette masse en forme de "postérieur" qui tressaute sur un siège, cette porte qui s'ouvre et qui claque sans interruption, et encore cette caisse de voiture soumise à d'incroyables vibrations.

Sans doute cette chambre de torture n'est-elle pas suffisante puisqu'au centre d'essai de Mortefontaine, à 50 kilomètres au nord de Paris, les techniciens de Talbot, non seulement mettent au point, dans le plus grand secret, les modèles futurs, mais s'ingénient également à améliorer les véhicules en cours de production. Cette fois la voiture est testée dans des conditions réelles. Un anneau de vitesse de 3 kilomètres, un ensemble de circuits routiers allant de la Nationale au chemin creux, un mur de crash, des installations antipollution, tout y est. On ne peut que souhaiter que la voiture de Monsieur "Tout le Monde" n'ait pas à subir de telles épreuves.

A en juger par le soin, pour ne pas dire l'entêtement que mettent les 3000 personnes des bureaux d'étude à tester la sécurité, la résistance des moteurs, des carrosseries, de l'ensemble des équipements, et le confort de ses modèles, il faut croire que Talbot est sensible à cette revendication de notre époque : la qualité de la vie.



Le Monde

politique

POINT DE VUE

Le dialogue nécessaire

par JEAN CHARBONNEL (*)

LE dialogue entre gaullistes et socialistes, que nous souhaitions *dans ces colonnes* il y a six mois, serait-il mal parti ? Brusquement apparu au premier plan de l'actualité pendant plusieurs semaines, il semble s'être estompé depuis lors ou, quand il reparaît par intermittence, être plus proche d'un dialogue de sourds que de la franche et sérieuse confrontation que nous espérions. Pourquoi ? Est-il aujourd'hui possible d'en dresser un premier bilan ?

Les rapports entre socialistes et gaullistes peuvent être appréciés sur trois plans : celui de la vie politique quotidienne ; celui de la réflexion doctrinale ; celui de la stratégie de fond.

Sur le premier plan, il est incontestable que certains résultats ont été obtenus. Après les déclarations de MM. Debré, Hernu, Poncelet, pendant l'été et l'automne 1979, la rencontre, aussi brève et protocolaire qu'elle ait pu être, entre MM. Chirac et Mitterrand, a *contribué à briser une glace* qu'avaient progressivement épaissie des années de querelles et de malentendus. Il est vrai que ces initiatives ont surpris et parfois choqué des militants mal préparés à une telle accélération de l'histoire et que, localement, des oppositions résiduelles se sont parfois, çà et là, durcies. Mais des exemples beaucoup plus nombreux pourraient être donnés de contacts qui *se sont* spontanément noués entre élus, dans les communes, les entreprises, les associations. Ces rencontres ont été d'autant plus significatives qu'elles n'ont pas seulement concerné tel ou tel courant du parti socialiste ou les seuls gaullistes d'opposition : elles ont été fort diverses et souvent très inattendues. Qui ne s'en réjouirait ? N'y a-t-il pas là un signe de cette décrispation de la vie publique que le chef de l'Etat appelle, fort justement, de ses vœux ?

« Convergences »

Au niveau de la réflexion doctrinale, il est également aisé d'apercevoir de nombreuses convergences entre gaullistes et socialistes. Que de parentés, en particulier, entre les analyses faites depuis plusieurs mois par les dirigeants du R.P.R. et les interventions, orales ou écrites, de nombreux socialistes, et, en premier lieu, le programme de ce parti ! Quand ce document proclame qu'*« un grand peuple ne supporte pas longtemps d'être privé d'un grand destin »*, qu'il faut redonner un sens à l'histoire de France et que l'Etat national demeure le cadre privilégié de l'action politique, les gaullistes peuvent à la fois se féliciter d'une telle similitude de préoccupations et de style et considérer, avec J.-P. Chevènement, que le nouveau parti socialiste est décidément un enfant de la Ve République. Il y a quelques années, *des socialistes avaient de même* noté une ressemblance troublante entre les thèses gaullistes sur la détente et la coopération et les vieilles revendications présentées depuis des lustres, dans toutes les enceintes nationales et internationles, par leurs chefs. A vrai dire, ces emprunts réciproques, ou, si l'on préfère, ces influences des uns sur les autres, ne doivent pas étonner : ils sont seulement le signe d'une certaine communauté d'inspiration, enracinée dans plusieurs *courants* de *pensée* du dix-neuvième siècle français, et le fruit de réactions de même nature à l'événement, qui peuvent, en effet, conduire à des conclusions parfois très proches.

Il n'est évidemment pas question de dresser ici un tableau exhaustif de ces convergences, dont on pourrait retrouver la trace dans plusieurs domaines : diplomatique, militaire, mais aussi économique et social. Mais ce qu'il importe de marquer avec une grande netteté, c'est que des divergences également nombreuses peuvent être décelées entre les deux formations, à la fois dans le détail du projet socialiste et dans la phraséologie « archéo-marxiste » qui l'exprime. Sans doute pourrait-il y avoir là l'objet de colloques fructueux entre clubs des deux obédiences... Encore faudrait-il que les socialistes cessent de caricaturer le gaullisme en le présentant comme *« une parenthèse historique destinée à permettre, à travers une relève de générations et de valeurs, la mutation et le retour aux affaires de la vieille bourgeoisie française »*. Encore faudrait-il que les socialistes cessent de mutiler le gaullisme en privilégiant *« les valeurs productivistes, nationales ou d'autorité »* qu'il porterait et en oubliant systématiquement qu'il est à la fois recherche de l'indépendance et du progrès, combat permanent pour la grandeur de la France et pour la solidarité internationale, effort pour développer la puissance économique de la nation et pour faire participer les Français à leur destin.

Mais c'est évidemment sur le plan de la stratégie politique que la situation apparaît le plus bloquée. Les *raisons en sont évidentes* : l'appartenance, fût-elle de plus en plus critique, du R.P.R. à la majorité, l'attachement, fût-il de plus en plus désabusé, du P.S. à une certaine *mythologie* de l'union de la gauche, la pesanteur du passé, les divisions internes du parti socialiste, même si les gaullistes, à la différence de l'U.D.F., se sont toujours interdits d'en jouer. Mais le plus grave a sans doute été la tentation électoraliste qui s'est emparée de certains états-*majors trop pressés d'organiser* la *« pêche aux voix »* pour le deuxième tour de la futures élection présidentielle. Le président et le secrétaire général du R.P.R. ont clairement indiqué qu'il ne faudrait pas compter sur le mouvement gaulliste pour participer à des opérations de cette *sorte*, qui seraient à la fois contraires à sa dignité et à son intérêt.

Faut-il alors désespérer de tout rapprochement ou se résigner au sombre courage de Guillaume le Taciturne, pour qui il n'était pas *nécessaire « de réussir pour persévérer »* ? Nous ne le pensons pas, à la fois parce que l'évolution nationale et internationale nous paraît imposer, plus encore qu'il y a six mois, un rassemblement de salut public qui soit une authentique alternative à la politique actuellement suivie, et parce que, au-delà des calculs d'états-majors, le dernier mot reste finalement à la décision des citoyens. C'est *précisément* pour éclairer leur jugement, avant qu'il ne soit trop tard pour le pays, que nous souhaitons que ce nécessaire dialogue soit aujourd'hui repris au niveau doctrinal, celui-là même où il aurait dû dès l'abord se situer.

(*) Ancien ministre, nommé délégué général du R.P.R. en janvier 1980.

● *M. Raymond Barre* a donné, vendredi soir 14 mars, à l'hôtel Matignon, une réception en l'honneur des quatre-vingt-un représentants de la France à l'Assemblée européenne. La plupart des élus de la liste conduite par Mme Simone Veil avaient répondu à l'invitation du premier ministre, ainsi que quelques membres de la liste de M. Jacques Chirac — qui s'était fait excuser, — mais les élus de gauche étaient absents, à l'exception de trois membres du groupe socialiste, MM. Jacques Delors, Jacques Moreau, Roger-Gérard Schwartzenberg, *secrétaire général* de l'Union progressiste.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. Fabius (P.S.) souhaite que la commission des finances soit associée à l'élaboration du budget pour 1981

A la suite de la demande faite par M. Barre aux différents ministres d'étudier une diminution de 20 % des crédits d'investissements pour le projet de loi de finances pour 1981 (*le Monde* du 11 mars), M. Laurent Fabius, porte-parole du parti socialiste, député de Seine-Maritime, a adressé, vendredi 14 mars, une lettre à M. Robert-André Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances de l'Assemblée nationale. M. Fabius écrit : *« La presse de ces jours derniers a donné un très large écho aux instructions qui viennent d'être adressées aux membres du gouvernement par le premier ministre et le ministre du budget, au sujet de la préparation du projet de loi de finances pour 1981.*

» Les informations ainsi diffusées ont soulevé une grande émotion dans l'opinion publique et parmi les membres du Parlement, légitimement inquiets de la forte réduction annoncée en ce qui concerne les investissements publics, la quasi-suppression de nouvelles créations d'emplois et la réduction globale du nombre des emplois civils actuellement rémunérés par le budget de l'Etat, tout particulièrement dans le secteur de l'éducation.

» Aussi, les commissaires du groupe socialiste et apparentés m'ont chargé de vous demander de bien vouloir solliciter M. le premier ministre, ou, à défaut, M. le ministre du budget, afin qu'ils acceptent d'être auditionnés par notre commission des finances, avant la prochaine rentrée parlementaire.

» Il nous paraît indispensable, en effet, que la commission des finances puisse d'ores et déjà faire part au gouvernement de son sentiment sur les premières orientations de la politique budgétaire de 1981 dès lors que ces orientations risquent d'avoir des conséquences très graves sur le niveau global de l'investissement et de l'emploi en 1981 et dans les années suivantes.

» Il ne vous échappera pas que notre souhait rejoint celui formulé à maintes reprises par la commission des finances d'être plus systématiquement associée aux diverses phases d'élaboration du budget de l'Etat. »

A MARSEILLE

Nouvelle passe d'armes entre M. Defferre et le P.C. sur la notion « d'anticommunisme »

De notre correspondant régional

Marseille. — Une nouvelle passe d'armes a opposé, le vendredi 14 mars, à l'occasion de la séance budgétaire du conseil municipal, le maire de Marseille, M. Gaston Defferre, aux élus du groupe communiste.

« *Dans les faits, avec votre majorité*, a notamment affirmé le porte-parole du P.C., M. Pascal Posado, *vous choisissez d'appliquer à Marseille les orientations gouvernementales. Par la décision d'augmenter lourdement les impôts locaux (1), vous allez accroître les difficultés de la population la plus modeste. Pour masquer votre politique et celle de votre parti*, a ajouté M. Posado, *vous avez recours à un anti-communisme virulent dans le but de creuser la division, de freiner les luttes, de justifier la répression.* »

En réponse à cette intervention — qu'il avait prévue —, M. Defferre a cité de nombreux chiffres puisés dans les budgets de municipalités à direction communiste et tendant à démontrer que celles-ci ont souvent dû recourir, en 1979, à une augmentation de la pression fiscale supérieure à celle enregistrée à Marseille. Il a ajouté : *« Est-ce que contester la stratégie que vous avez choisie et qui ne peut avoir pour résultat que de faire réélire M. Giscard d'Estaing à la présidence de la République, c'est faire de l'anti-communisme ? »*

Le groupe des six élus communistes a naturellement voté contre le budget, qu'ont approuvé, en revanche, les trente-huit socialistes et apparentés, les cinq radicaux de gauche et les treize membres du groupe d'action municipale économique et sociale (GAMES).

GUY PORTE.

(1) Le budget primitif de la ville de Marseille pour 1980 s'élève à la somme de 3 milliards 184 millions 966 000 francs. Il se traduit par une augmentation de la pression fiscale de 19,90 % (au lieu de 15 % en 1979).

LA SITUATION DANS LES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

M. Dijoud propose une rencontre aux dirigeants syndicaux martiniquais

De notre correspondant

Fort-de-France. — Quelques centaines de personnes ont participé, jeudi soir 13 mars, à la Maison des syndicats, à un meeting organisé par le comité de coordination des organisations syndicales, avec l'appui des formations de l'opposition, pour protester contre la politique du gouvernement et le « plan d'intervention » annoncé aux élus de la majorité par M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, lors de son passage à Fort-de-France, le 3 mars. Ni le parti indépendantiste La Parole au peuple, dirigé par M. Alfred Marie-Jeanne, conseiller général, maire de Rivière-Pilote, ni le leader de la Centrale syndicale des travailleurs martiniquais (C.S.T.M.), M. Frantz Agasta, proche des indépandantistes, ne s'étaient, toutefois, associés à cette initiative.

Les différents orateurs ont accusé le gouvernement de *« renforcer aux Antilles le système répressif sous le fallacieux prétexte d'une infiltration castriste »*. Au nom des organisateurs, M. Serge Mesnil a revendiqué, *« au nom des Martiniquais, le droit à l'autodétermination inscrit dans la philosophie politique de la France »*.

M. Dijoud avait adressé le jour même au comité de coordination des centrales syndicales une lettre précisant les positions du gouvernement sur plusieurs points : l'application du régime d'indemnisation du chômage, le fonctionnement de l'usine sucrière du Lareinty, sise au Lamentin, l'aide aux ouvriers agricoles menacés de chômage, les rémunérations des fonctionnaires. *« Je suis prêt, pour ma part, à rencontrer le comité de coordination des syndicats de la Martinique, soit à Paris, soit à Fort-de-France, pour m'entretenir avec lui de toutes les questions qui le préoccupent*, écrit notamment le secrétaire d'Etat. *Le dialogue sera le plus large possible et portera sur l'ensemble du dossier économique et social de la Martinique. »* Afin de préparer les entretiens, M. Dijoud indique qu'il demandera à deux de ses collaborateurs, MM. Pierre Aymard et Jean Montpezat, de se rendre prochainement à Fort-de-France pour *« faire progresser l'ensemble de ces questions »*.

Le comité syndical doit se réunir, le mardi soir 18 mars, pour préparer sa réponse au secrétaire d'Etat, mais il maintient, jusqu'à présent, son intention d'appeler à la grève générale à la mi-avril.

M. Dijoud a reçu l'appui politique des élus locaux gaullistes. M. Michel Renard, conseiller général, maire du Marigot, secrétaire départemental du R.P.R., qui avait vivement critiqué le secrétaire d'Etat au cours de ces derniers mois, a approuvé, en effet, dans une interview publiée le 12 mars par le quotidien *France-Antilles*, le « plan d'intervention » du gouvernement dans la mesure où celui-ci va *« dans le sens de ce que le R.P.R. souhaitait »* (*le Monde* daté 9-10 mars). A propos des renforts de gendarmes mobiles arrivés en Martinique, M. Renard a notamment indiqué : *« Il existe en Martinique des gens qui tentent de déstabiliser, de bloquer la vie économique et sociale du département. (...) Je parle de ces agitateurs politiques plus ou moins à la solde de l'étranger. Il existe en Martinique des élus et des groupuscules politiques qui ont décidé de déclarer la guerre à la France (...) et des professionnels du racisme et de la xénophobie (...). Ce n'est plus acceptable. »* — F. R.

UNE DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT

M. Chirac peut cumuler ses mandats de conseiller de Paris et de conseiller général de la Corrèze

Elu conseiller de Paris en mars 1977, M. Chirac cumule ce mandat, depuis cette date, avec celui de conseiller général de la Corrèze. Estimant que ce cumul tombait sous le coup des incompatibilités édictées par le code électoral, plusieurs membres du conseil *général de la Corrèze et trois membres* du Conseil de Paris demandèrent à la juridiction administrative d'annuler les refus de ces deux assemblées et du préfet de Paris de mettre en demeure M. Chirac de choisir entre ses deux mandats. Le tribunal administratif de Paris rejeta cette requête le 13 juillet 1978.

Par une décision rendue le *14 mars 1980 (nos dernières éditions)*, sur le rapport de Bernard Ducamin et les conclusions de M. Michel Morisot, après observations de Me Lemanissier et de la S.C.P. Lyon-Caen, Fabiani et Liard, le Conseil d'Etat a confirmé ce jugement.

L'article L. 208 du code électoral prévoit que *« nul ne peut être membre de plusieurs conseils généraux »*. Le litige portait sur la question de savoir si un membre du Conseil de Paris a la qualité de membre d'un conseil général, et se trouve donc soumis à l'incompatibilité édictée par cet article.

Depuis la loi du 31 décembre 1975 qui a modifié le statut de la Ville de Paris, le territoire de cette ville recouvre deux collectivités territoriales distinctes : la commune de Paris et le département de Paris. La loi prévoit que les affaires de ces deux collectivités sont réglées par les *délibérations d'une même assemblée*, dénommée Conseil de Paris. Il ressort en outre des dispositions du titre IV du livre Ier du code électoral, intitulé « Dispositions spéciales à l'élection des conseillers municipaux et des membres du Conseil de Paris », comme l'a relevé le Conseil d'Etat dans sa décision, que ces derniers snot désignés au cours d'une *unique* consultation électorale, dans *une même circonscription*, en vue d'appartenir à une seule et même *assemblée et que le législateur* a entendu ainsi créer une assemblée délibérante d'une nature particulière.

Les requérants invoquaient notamment, à l'appui de leur thèse, deux dispositions de la loi du 31 décembre 1975 qui, d'une part, rendent applicables à la dissolution du Conseil de Paris certains textes régissant les conseils généraux et, d'autre part, confèrent au Conseil de Paris, pour le département de Paris, les attributions dévolues aux conseils généraux. Le Conseil d'Etat a écarté ces arguments, en jugeant que *« les précisions ainsi apportées par le législateur à l'organisation, au fonctionnement et aux attributions du Conseil de Paris n'ont eu ni pour objet ni pour effet d'investir les membres de cette assemblée d'une double qualité, celle de conseiller municipal et celle de conseiller général »*. Les membres du Conseil de Paris ne sont donc pas frappés par l'interdiction de cumul posée par l'article L 208 du code électoral, et peuvent, en l'absence de texte le leur interdisant expressément, détenir un mandat de conseiller général dans un autre département.

société

« LONGO MAI » COMMUNAUTÉ CONTESTÉE

En juin 1973, un groupe de jeunes Suisses, Autrichiens, Allemands et Français crée une communauté coopérative de production, sur un domaine agricole en friche situé à Limans, près de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence). Longo Maï est née et entend proposer une alternative au problème de l'économie de montagne en Europe.

Projet ambitieux, projet suffisamment élaboré pour être pris au sérieux par différentes grandes organisations internationales. Sept ans après, Long Maï vit toujours, ce qui représente une manière d'exploit dans le monde tellement précaire des communautés rurales. Mieux : l'entreprise, appuyée par des dizaines de milliers de sympathisants, en majorité suisses, a connu au cours des années un développement accéléré. Développement un peu anarchique et mal contrôlé. Et, en tout cas, très contesté.

La communauté se trouve aujourd'hui au centre d'une polémique virulente. Des anciens de Longo Maï dénoncent « le mécanisme d'exploitation subi (...) et le but quasi unique de Longo Maï [qui] est de rendre réel le délire d'un seul, Roland Perrot », animateur de la communauté. Et, surtout, la gestion de Longo Maï a été mise en cause dans une série d'articles violents de la presse socialiste suisse, qui s'interroge sur l'utilisation des fonds importants collectés depuis maintenant sept ans.

Devant ces attaques, les dirigeants de Longo Maï parlent d'une « action concertée visant à détruire une organisation qui dérange les habitudes et les bonnes consciences ».

I. — Témoins contre témoins

De notre envoyé spécial
PIERRE GEORGES

Forcalquier. — Tant de griefs pour si peu de gens. Etonnante, éternelle affaire de la communauté Longo Maï. Laissons Forcalquier, pastis et lavande, à ses images d'Epinal, ses cieux si purs, son soleil si fréquent, les références inévitables à Giono, son si charmant petit marché de Provence et ses « braves gens ». Laissons ce gros bourg, trois mille cinq cents habitants l'hiver, à sa vie d'hiver, ni plus ni moins drôle, ni plus ni moins rude que celle de tant d'autres petites villes de moyenne montagne. Renonçons à la couleur locale.

« Nous, anciens de Longo Maï, y ayant vécu de nombreux mois ou plusieurs années, dénonçons le mécanisme d'exploitation que nous avons subi, afin que d'autres ne tombent pas dans le même piège. »

C'est donc par ces mots que commence l'appel lancé récemment par une vingtaine d'anciens de Longo Maï, « *liste déposée chez huissier* ». Et par ceux-ci qu'il continue : « *La plupart d'entre nous, écœurés par la société dans laquelle nous vivons, avons opté un jour pour l'alternative Longo Maï. Nous en avons eu connaissance par des articles de presse allant du* Monde *à la* Gueule ouverte, *en passant par* le Nouvel Observateur *et* Libération. *Sans cette habileté à utiliser les mass-media pour berner journalistes et lecteurs, sans cette publicité gratuite, Longo Maï n'aurait jamais* pris sa dimension actuelle. Ceci, *journalistes, pour vous mettre en garde contre le mécanisme dont nous-mêmes avons mis plusieurs mois, voire plusieurs années à reconnaître l'évidence et qui vous utilise pour en berner d'autres après nous.* »

Est-elle si évidente que cela, l'histoire de cette communauté Longo Maï ? On l'accuse aujourd'hui de tous les maux, tous les vices, tous les dérapages : base terroriste, communauté fascisante, escroquerie à la charité suisse, arnaque gigantesque, temple de la phallocratie appliquée, centre de lavage des cerveaux et des consciences, haut lieu de la dépersonnalisation, de l'aliénation, de la terreur psychologique, voire physique, et du phantasme galopant, secte intolérante, etc.

Ni blanc, ni noir

Trop. C'est évidemment trop. Et si la presse fut « *bernée* » pour avoir accordé trop d'intérêt à cette communauté parfois cahotante, il n'est peut-être pas nécessaire qu'elle le soit encore à lui refuser aujourd'hui tout crédit. Rien dans ce domaine n'est tout blanc, ni tout noir.

L'histoire publique, « journalistique » en somme, de Longo Maï commence au mois de septembre 1973. Un arrêté d'expulsion pris par M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, fort attentif au grand complot gauchiste, alerte la presse. On apprend à l'époque (*le Monde* du 6 octobre 1973) que huit jeunes promoteurs du « *premier village européen de pionniers* » ont huit jours pour quitter le territoire français. Le préfet des Alpes-de-Haute-Provence vient de rejeter une demande de carte de séjour formulée par huit pionniers (trois Suisses, trois Autrichiens, un Allemand et un Anglais). L'ordre, dira-t-on à l'époque, « *est venu d'en haut* ». On murmurera même que la véritable cause de ce refus est motivée par la présence à proximité du village de pionniers, de la base des missiles du plateau d'Albion.

En tout cas, les huit jeunes gens se plient à la décision préfectorale. Mais les autres pionniers restent, et le village européen demeure. De quoi s'agit-il ? A l'origine, on trouve deux groupuscules étrangers. En 1970 naît en Suisse le mouvement « Hydra », composé pour large partie d'enfants de la « *bonne* » bourgeoisie bâloise. A la même époque, en Autriche, se constitue le mouvement « Spartacus », constitué, lui, de militants et d'apprentis issus de milieux plus modestes. Très vite ces deux groupuscules vont se rencontrer, sur le thème d'un militantisme de l'action. Ce sont d'une certaine manière des activistes au temps du « power-flower », de la décomposition des idées, du souvent mythologique « retour à la terre ». Et peut-être faut-il déjà chercher là l'origine d'un malentendu fondamental entre gens d'une extrême gauche décidée à l'action et d'une autre extrême gauche plus verbaliste qu'agissante.

En décembre 1972, quelques dizaines de militants d'Hydra, de Spartacus et de jeunes Français et Allemands notamment tiennent congrès à Bâle. A ce « congrès », plusieurs thèmes sont débattus. Ils seront à la fois le moteur et la trame de l'action de Longo Maï. Mais, très brièvement résumé, face à la crise économique inévitable, au chômage des jeunes, à la pauvreté et à la désertification de plus en plus prononcés des zones d'agriculture de basse ou moyenne montagne, le groupe entend proposer une alternative, un écosystème basé sur la création de coopératives de production et de communautés de travail.

Dix mille jeunes en sept ans

Du projet à la réalisation, six mois passeront, temps nécessaire pour réunir les fonds, souvent d'origine familiale, et recueillir les dons, essentiellement suisses. En juin 1973, vingt-cinq pionniers s'installent sur un domaine d'environ 300 hectares, situé à Limans, près de Forcalquier. Ce domaine, bâtiments et terres pratiquement à l'abandon, juste utilisé comme pâturage à moutons, a été acheté 450 000 F. Immatriculée au registre du commerce sous forme de société coopérative ouvrière de production (SCOP), la société *Le village européen de pionniers* a donc un début de réalité. Et un nom provençal : Longo Maï, qui, traduit en français, signifie approximativement « *que cela dure longtemps* ».

En tout cas cela commence durement. Les pionniers, qui, comme tels, ont la foi et peut-être aussi l'absolue certitude d'avoir toujours raison, vont se trouver confrontés à de dures réalités. Celle de n'être pas nés paysans et d'avoir tant à apprendre. Celle ensuite d'avoir tout à entreprendre, simultanément, restauration des terres et des maisons, sans expérience ni grands moyens financiers. Et celle, surtout, de ne pas se laisser emporter en tant que communauté d'esprit et d'idéaux par la vague sans cesse grossie des candidats pionniers, des touristes militants, des « paumés » qui vont, comme en pèlerinage gauchiste à Limans. L'expulsion des huit pionniers, les articles de presse qui ont suivi, ont attiré la curiosité sur Longo Maï. Une curiosité trop grande, trop générale, trop agitée.

Et nous voici tout naturellement au premier problème grave de cette communauté, ouverte à tous par principe, fermée à presque tous par nécessité. Plus de dix mille jeunes ou moins jeunes vont passer par Longo Maï en sept ans. Un jour, un mois, un an. Le noyau de base, lui, reste toujours à cent, cent cinquante personnes. Politique délibérée de limitation, *numerus clausus* de la marginalité collective ? Sans doute. Longo Maï est d'évidence une communauté dure, exigeante, à la limite « terrorisante » pour l'individu, jeune homme ou jeune fille, qui entend être coopté. De là probablement l'image aujourd'hui largement répandue d'une secte. Bien des accusations formulées par des anciens de Longo Maï sur les fameuses séances initiatiques, « *impitoyable strip-tease mental* » imposé au candidat, sur la destruction des personnalités, sur la primauté de la communauté, sur l'individu et le couple, vont dans ce sens.

Les témoignages totalement divergents recueillis auprès d'anciens de Longo Maï et d'actuels membres de la communauté prouvent, à tout le moins, que les appréciations sur certains points — refus de la survie du couple, existence d'un groupe privilégié, rôle subalterne de la femme, communauté sexuelle — sont radicalement opposées. Qui croire alors ? Ceux, celles qui sont partis de Longo Maï « *Comme l'on s'enfuit* » et disent qu'on en sort « *brisé, anéanti, quand ce n'est menacé* » ? Ou ceux et celles qui y sont restés et s'affirment heureux de ce libre choix de vie, de cette communauté « *tellement sûre d'elle-même qu'elle s'est, en quelque sorte « prouvée », enracinée par la naissance de vingt-huit enfants* » ?

Les témoignages existent. Les contre-témoignages aussi, signes de deux perceptions totalement différentes. En toute hypothèse, et selon la vision négative ou positive du groupe, la secte Longo Maï ou la communauté Longo Maï, auront l'une son gourou, l'autre son maître à penser. C'est-à-dire le même homme. Roland Perrot. Etonnant personnage, que ce « Rémy », cinquante ans, provençal par sa mère, tzigane, dit-on, par son père. Un bagout formidable, une intelligence supérieure, une étonnante capacité à adapter le juste langage à l'interlocuteur du moment, très capable de se mettre en retrait quand la tactique l'impose.

De ce quinquagénaire arrivé à Longo Maï après bien des détours et des années, contestées, de militantisme, ses ennemis nombreux, ses adversaires multiples, affirment que c'est « *un mythomane dangereux, redoutable manipulateur de gens ou d'idées, un maniaque du pouvoir s'ingéniant à démolir tout embryon de contre-pouvoir* ». Ses amis nombreux, ses partisans multiples, rient d'une telle description, parlent « *d'un ami, d'un type suffisamment intelligent pour avoir perçu avant bien d'autres la réalité de la crise économique et proposé une alternative prise au sérieux par des personnalités ou des organisations au-dessus de tout soupçon, notamment le Bureau international du travail, la F.A.O., l'Institut national de la recherche agronomique, le département environnement de l'université de Paris-VII* ». Encore une fois, c'est tout noir. Une « ancienne », Dominique, trois ans de Longo Maï, affirme : « *Rémy s'ingénue à briser les volontés individuelles. Il s'est entouré très vite de ce que l'on appelle à Longo Maï le groupe des jeunes, ceux qu'il avait initiés, son harem homosexuel. Et à partir de là, la communauté a éclaté.* »

« J'y suis heureuse »

Ou tout blanc. Comme le dit, par dérision, Anastasia, actuellement à Longo Maï : « *Un jour, dans un bistrot, je vis entrer un homme, la quarantaine, alerte, l'œil vif et le cheveu en bataille. Tellement séduisant dans son gros pull en laine vierge et ses bottes en caoutchouc pleines de boue. Mon sang ne fit qu'un tour, mon cœur se mit à battre. Je me renseignai. « Qui est-ce ? » C'était le gourou. Ce jour-là je sus que ma vie n'était qu'un gouffre plein de vide et que seul cet homme pourrait combler l'oisiveté de mon existence. Depuis je suis à Longo Maï et j'y suis heureuse.* » Autant d'arguments qui n'emportent évidemment pas la conviction et n'autorisent pas les jugements tranchés, encore moins les accusations sans preuves.

Longo Maï existe depuis sept ans. Une centaine de jeunes femmes et de jeunes gens, certains depuis le début, vivent ensemble l'expérience et l'aventure communautaires. Sept ans, c'est peu et c'est tellement pour un groupe qui par une fabuleuse accélération des mentalités ou un extraordinaire sens des relations publiques s'est retrouvé à la tête d'une fortune difficile à gérer, en quête d'objectifs délicats à cerner.

Prochain article :

LES MILLIONS
ET LES CAILLOUX

Le CNES détiendra le tiers du capital de la société Arianespace prochainement créée

Les représentants des actionnaires de la société Arianespace, qui doit faire construire, commercialiser et lancer une fusée européenne Ariane, se réuniront à Paris le mercredi 26 mars pour signer les actes créant juridiquement la société. C'est alors que sera fixée de manière définitive la répartition du capital d'Arianespace, mais celle-ci restera très proche de ce qui était prévu.

Le Central national d'études spatiales (C.N.E.S.) sera l'actionnaire principal avec 34 ou 34,5 % des actions ; les autres sociétés françaises auront à peu près 25 % du total, les firmes de la République fédérale d'Allemagne contribueront pour environ 20 % ; le reste sera réparti entre des sociétés de neuf pays d'Europe, suivant la contribution de ces pays au développement d'Ariane. Le capital de la société est de 120 millions de francs, auxquels il faut ajouter 30 millions d'avances des actionnaires.

La maîtrise d'œuvre

Le conseil d'administration d'Arianespace aura sa première réunion le même jour. Les douze administrateurs (1) éliront le président-directeur général et le directeur général adjoint. Le premier sera M. Frédéric d'Allest, directeur de la division des lanceurs du C.N.E.S. Le second pourrait être de nationalité allemande. M. d'Allest restera directeur des lanceurs, ce qui facilitera l'articulation entre Arianespace, responsable de la fabrication des lanceurs commerciaux, et la division des lanceurs, qui gardera la maîtrise d'œuvre des améliorations projetées d'Ariane. Le siège social d'Arianespace sera à Evry (Essonne), dans un bâtiment voisin de la division des lanceurs. Une bonne part de son personnel viendra de cette dernière.

Il y a eu, à ce sujet, des négociations entre la direction du C.N.E.S. et les représentants des personnels : il en est résulté un protocole, qui sera signé dans les prochains jours, qui prévoit une phase transitoire de quatre ans, pendant laquelle les personnels transférés à Arianespace auront un statut proche de leur statut actuel, et la possibilité de revenir au C.N.E.S.

A la fin de juin 1980 devrait être prête la convention par laquelle l'Agence spatiale européenne (ESA) transfèrera à Arianespace certaines de ses responsabilités dans le programme Ariane, la production d'Ariane devenant une « activité opérationnelle » de l'ESA. Les dispositions de cette convention suivront les principes définis dans la « déclaration » que la France a soumise en janvier à la signature de ses partenaires au sein de l'Agence (*le Monde* du 22 janvier). La déclaration fixe les obligations des Etats, de l'Agence, et d'Arianespace, et elle définit la politique de prix de la société. Les Etats ont jusqu'au 14 avril pour signer la « déclaration ». Il est maintenant acquis que la R.F.A., qui avait fait quelques réserves, apposera sa signature, quitte à préciser quelle est son interprétation du texte. L'accord obtenu sur ce point n'est pas indépendant de celui qui porte sur le financement du Spacelab (*le Monde* du 15 mars). — M. A.

(1) Quatre administrateurs seront désignés par le C.N.E.S. ; un par la SNIAS ; un par la SEP ; un par Matra ; deux par les actionnaires allemands ; un par les actionnaires belges, danois et italiens ; un par les actionnaires espagnols, néerlandais et suisses ; un par les actionnaires britanniques, irlandais et suédois.

SCIENCES

M. DENIELOU EST ÉLU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DE LA RECHERCHE TECHNIQUE

M. Guy Denielou, président de l'université technologique de Compiègne, a été élu président de l'Association nationale de la recherche technique (A.N.R.T.). Il succède à M. Bernard Delapalme, directeur scientifique du groupe Elf-Aquitaine et président de la mission à l'innovation.

L'A.N.R.T., qui regroupe quelque cinq cents organismes de recherche publics et privés, en particulier les centres techniques professionnels, est un organisme de liaison et de diffusion de l'information, notamment par le canal de sa revue *le Progrès technique*.

[Né le 14 juin 1923 à Toulon (Var), M. Guy Denielou est ancien élève de l'Ecole navale. Officier sous-marinier de 1941 à 1959, il est ensuite chargé du laboratoire d'étude des piles au centre d'études nucléaires de Grenoble, puis chef du département des réacteurs à neutrons rapides à Cadarache, avant d'être chargé de préparer la création de l'université technologique de Compiègne, qu'il préside depuis 1974.]

ÉDUCATION

Quatre mille manifestants ont défilé à Paris en faveur des étudiants étrangers

Plusieurs manifestations ont eu lieu le vendredi 14 mars en faveur des étudiants étrangers. Leur nombre risque en effet d'être restreint par l'application d'un décret paru le 31 décembre dernier et d'une circulaire du ministère de l'intérieur. Déjà des procédures d'expulsion ont été engagées dans diverses villes, Angers et Marseille notamment.

A Lyon et Grenoble, plusieurs centaines détudiants ont manifesté dans le calme, soutenus par des organisations d'étudiants et des syndicats d'enseignants. A Poitiers, M. Jacques Fort, président de l'université, qui était retenu depuis deux jours par quelque deux cents occupants, a été libéré le vendredi 14 dans la soirée. Notre correspondant nous signale, d'autre part, qu'une manifestation avait eu lieu auparavant dans la ville, marquée *par de longs arrêts devant la préfecture de région et le rectorat*. Les manifestants ont ensuite rejoint le groupe qui occupait l'université pour demander l'inscription de deux étudiants étrangers, un Tunisien et un Voltaïque. Ils se sont séparés en fin de journée sans avoir obtenu satisfaction.

C'est à Paris qu'a eu lieu la plus grande manifestation à l'appel d'associations d'étudiants français et étrangers.

« Tous unis contre Bonnet »

Derrière une haute banderole proclamant *« Abrogation de la circulaire Bonnet »*, près de quatre mille étudiants ont défilé vendredi 14 mars, à Paris, de la gare de l'Est aux abords du ministère de l'intérieur pour protester contre les menaces de refus de séjour en France de certains étudiants étrangers. Ils étaient venus de nombreuses universités parisiennes, mais aussi, comme l'indiquaient leurs calicots, de Grenoble, Angers, Brest, Amiens et Rouen. Fraternellement mêlés, étudiants français et étrangers — en majorité africains — ont manifesté aux cris de : *« Non, non, non aux expulsions ! »* et *« Français, immigrés, solidarité ! »*

« Le gouvernement français veut instaurer par la circulaire Bonnet un contingentement raciste », explique un jeune Malien en accusant le gouvernement de souhaiter restreindre l'inscription des étudiants étrangers par le biais de nouveaux décrets (*le Monde* daté 16-17 décembre 1979).

« Etudiants français et étrangers tous unis contre Bonnet », lançaient les deux cents jeunes *« montés d'Angers »*, en car et en voiture. *Un des animateurs du* mouvement contre les mesures d'expulsion de deux Marocains de cette ville — *où dix-sept étudiants* font une grève de la faim (*le Monde* du 15 mars) — se déclarait toutefois déçu de cette « manif ». Il pensait que les deux syndicats, l'UNEF-Unité syndicale (proche de l'Organisation communiste internationaliste) et le Mouvement d'action syndicale (MAS) — proche de la Ligue communiste révolutionnaire) avaient trop tendance *« à prendre en charge tout le mouvement »*.

Le retour de la délégation, composée des représentants d'une quinzaine d'associations d'étudiants français et étrangers, devait donner le signal de la dispersion, qui a eu lieu dans le calme en fin d'après-midi. — S.B.

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'UNIVERSITÉ DE VINCENNES DÉMISSIONNE

Après le président et une partie du conseil de l'université de Vincennes, son secrétaire général, M. Guy Roux, a, à *son tour*, démissionné de ses fonctions le 14 mars.

Le même jour, huit élus — démissionnaires — du conseil de la liste « Gardarem Vincennes » (composée de membres du Syndicat général de l'éducation nationale — C.F.D.T., du syndicat national de l'enseignement supérieur — FEN et de non-syndiqués) ont écrit à M. Robert Mallet, recteur de l'académie de Paris. *« Restant les seuls membres — avec les élus étudiants —* expliquent-ils, *actuellement en fonction, de l'instance suprême de l'université, nous demandons à être reçus par l'autorité de tutelle pour étudier la mise en place d'une procédure institutionnelle visant à assurer dans les délais les plus brefs des élections permettant la réunion du conseil d'université. »*

M. Pierre Merlin, président démissionnaire, a aussitôt rappelé qu'il assurait les affaires courantes jusqu'à l'organisation des élections.

De son côté, la FEN *« souhaite que les événements intervenus à Vincennes et la campagne développée à cette occasion ne compromettent pas la poursuite de l'expérience positive de formation menée à Paris-VIII et, en particulier, la voie qu'elle a ouverte à l'accès des salariés non bacheliers à l'enseignement supérieur. »* En revanche, les Cercles universitaires (proches de la majorité) *« constatent que, depuis plusieurs semaines, les établissements d'enseignement supérieur sont le théâtre de mouvements divers et que leur fonctionnement est paralysé, comme à l'université de Vincennes, par des minorités qui, d'une manière perverse, utilisent les structures privilégiées mises en place par la loi d'orientation de 1968 »* dont ils demandent la modification.

Les protestations contre les fermetures de classes

M. BEULLAC ACCUSE LES SYNDICATS DE DÉFENDRE DES « INTÉRÊTS CORPORATIFS »

Tandis que des grèves et des occupations d'établissements scolaires continuent pour protester contre les fermetures de classes à la rentrée prochaine, M. Christian Beullac, ministre de d'éducation, a défendu sa politique de redéploiement, le vendredi 14 mars, au cours d'un débat organisé par le journal *les Echos* et Europe 1. *« Il y a*, a affirmé le ministre, *des fermetures de classes qui s'expliquent non par des mesures budgétaires mais par des transferts de postes d'un endroit à l'autre. » « Il faut*, a-t-il ajouté, *que les maîtres aillent où sont les élèves. »*

Reconnaissant que la politique de réduction des disparités doit continuer, M. Beullac a déclaré : *« C'est là que je me heurte aux syndicats. Si je les écoutais, on ne toucherait à rien et on maintiendrait des injustices scandaleuses pour la satisfaction d'intérêts corporatifs. »*

M. Chirac est « très réservé sur l'ampleur » du projet

De son côté, M. Jacques Chirac, maire de Paris, a publié un communiqué relatif au projet de carte scolaire pour les écoles maternelles et primaires de la capitale. *« Tout en comprenant la nécessité d'ajuster la carte scolaire à la variation des effectifs*, le maire de Paris se déclare *cependant très réservé sur l'ampleur exceptionnelle du projet pour cette année, qui aboutirait à supprimer plusieurs dizaines de classes dans la capitale. »*

DÉFENSE

L'arsenal nucléaire français

(Suite de la première page.)

En réalité, la logique incite plutôt à observer que, devant cette menace potentielle, l'Union soviétique décidera d'améliorer en priorité ses moyens de détection et d'interception adaptés à la lutte contre un « vecteur » retenu par l'OTAN. Il faut donc s'attendre à des progrès qui rendront encore plus incertaines, à l'avenir, la *fiabilité du missile de croisière* et sa capacité à déjouer une défense adverse ; du même coup, la vulnérabilité de ce système d'armes subsonique à très basse altitude devient plus prabable.

Solution onéreuse

A cette première analyse, il faut ajouter plusieurs autres considérations, d'ordre financier, militaire ou technique.

D'abord, comme l'admettent les Américains, le missile de croisière devra être tiré en grand nombre pour mieux saturer un adversaire — les Etats-Unis prévoient d'en construire 4 000 à 5 000 exemplaires dans un premier temps — et le budget militaire de la France ne tolérerait vraisemblablement pas une telle ponction. Ensuite, les techniciens devront s'attacher à concevoir un engin très miniaturisé et compact pour être le plus discret possible face à la détection radar ce qui exigerait de la France d'importantes dépenses d'études et de recherches. De même, le missile de croisière requiert un « environnement » technologique indispensable, mais dispendieux, et fondé sur l'utilisation combinée de satellites d'observation très discriminants, pour la connaissance cartographique du terrain survolé, et de satellites de guidage, pour le recalage du « vecteur » sur sa trajectoire programmée avant l'objectif.

Sans compter que, pour larguer un tel missile, seul un avion d'arme (et non un appareil de transport, trop lent), suffisamment équipé de contre-mesures électroniques, conserverait un intérêt et que, dans cette hypothèse, le Mirage 4000 représenterait une solution sans doute adaptée, mais certainement onéreuse. Enfin, en raison de sa vitesse subsonique, la durée de navigation d'un missile de croisière — de l'ordre de trois heures et demie entre la France et l'Union soviétique pour ne prendre que cet exemple — n'est pas compatible avec la doctrine française de représailles nucléaires qui se veulent massives et instantanées. Elle pose même un problème de coordination dans l'emploi, avec le tir des autres moyens de dissuasion qui sont hypersoniques, comme les missiles de Provence et ceux des sous-marins.

Le « projet Danone »

Ce sont tous ces handicaps ou ces inconvénients, accumulés, qui militent, pour les états-majors français, en faveur du missile balistique sol-sol mobile ou, plus exactement, semi-mobile.

Les industriels concernés, lorsqu'ils évoquent le choix des militaires, parlent avec humour, entre eux, du « projet Danone », du nom de cette marque qui livre ses yogourts avec des semi-remorques. Le missile mobile, dénommé SX, sera monté sur un poids lourd assez comparable. Ce qui ne veut pas dire qu'il sera, en permanence, isolé, en déplacement sur les routes de France. Le SS-20 soviétique, plus lourd et plus encombrant, ne l'est pas davantage. On peut donc imaginer une solution mixte : stocké sur des bases où il sera surveillé, contrôlé et maintenu en état pré-opérationnel dans des conditions satisfaisantes de logistique, le SX s'ébranlera en période de tension accrue et gagnera — comme c'est déjà le cas avec les sous-marins qui se rapprochent de leur zone de lancement au dernier moment — des emplacements de tir déterminés et dispersés en temps de crise.

Tête tournoyante

A partir de leur expérience déjà acquise lors de la mise au point du missile M-4 à six têtes nucléaires destiné au sixième sous-marin l'*Inflexible* en 1985, les techniciens se disent actuellement en mesure de proposer un SX de même portée (environ 4 000 kilomètres) et conçu, en poids et en volume, pour être le plus léger possible.

Précisément, *pour mieux* respecter encore ces contraintes d'encombrement imposées par le transport à roues, les états-majors suggèrent que le SX soit doté d'une seule tête nucléaire dite *« tournoyante », c'est-à-dire* susceptible de manœuvrer, en fin de parcours, de façon autonome et d'échapper ainsi à une défense sol-air qui l'attaquerait sur la dernière partie de sa trajectoire. *Les ingénieurs du Commissariat* à l'énergie atomique viennent cependant de faire *savoir* que, compte tenu de leurs récentes expérimentations en Polynésie sur la miniaturisation des charges nucléaires, ils s'estimaient capables de proposer un SX à trois têtes « manœuvrantes » en fin de trajet.

Cette technique de la tête « tournoyante » aura, du reste, son application dans un nouveau modèle de missile, le M-5, destiné aux sous-marins qui demeurent la base de la dissuasion française.

Le SX devrait, ainsi, compléter une force océanique stratégique composée, avant la fin du siècle, de sous-marins d'une nouvelle classe, plus silencieux et plongeant plus profondément. La portée du missile M.5 sera accrue pour permettre au bâtiment de patrouiller dans des espaces maritimes plus proches de la France et, donc, protégés.

Après Pluton, Hadès

Officiellement, le nombre de ces nouveaux sous-marins n'a pas encore été arrêté avec précision. Mais il existe dans toutes les grandes marines, entre la composition de la force océanique stratégique et le reste de la flotte, une corrélation assez étroite et constante qui est fondée sur le tonnage des forces classiques d'accompagnement, les effectifs de sous-mariniers qui ne peuvent être inconsidérément augmentés sans déséquilibrer le corps d'une marine, l'infrastructure nécessaire (bases, chantiers navals, transmissions et centres d'entraînement), les capacités industrielles de production nucléaire et sur l'état des finances du pays concerné.

Il paraît difficile, dans ces circonstances, que la France puisse multiplier, au-delà de la demi-douzaine, le parc de ses sous-marins de l'an 2000, surtout si chacun — comme ce sera le cas dès 1985 avec *l'Inflexible* — est en mesure de lancer au total jusqu'à quatre-vingt-seize têtes nucléaires différentes sur un adversaire éventuel.

A côté de cet effort de remise à niveau de ses forces stratégiques, la France devra entreprendre la modernisation de son arsenal nucléaire tactique.

D'ores et déjà, on sait que le *missile Pluton de l'armée de terre* aura un successeur. Baptisé Hadès pour respecter la tradition française qui confie le feu nucléaire tactique à *un dieu des enfers*, le nouveau missile devrait avoir une portée accrue — environ 200 à 250 kilomètres — par rapport au Pluton (120 kilomètres au maximum, comme le missile Lance américain). Ainsi, l'armée de terre disposera d'un missile sol-sol monté sur roues (et non plus sur chenilles), dont la protection ou la dispersion à l'arrière *seront* mieux garanties, et qui pourra tirer dans toute la largeur et la profondeur du théâtre d'opérations, y compris sur ce que les militaires appellent le « deuxième échelon » d'un adversaire, ses divisions de renfort et de soutien ainsi que ses P.C. d'armée.

Comme le SX, ce super-Pluton sera installé sur un véhicule à roues « banalisé » et tous chemins, sur le modèle des camions tactiques.

Des effets ponctuels

Mais l'attention des états-majors se porte en priorité, dans l'arsenal nucléaire tactique, sur la bombe neutronique, connue depuis une quinzaine d'années dans le monde pour ses effets de rayonnements renforcés par rapport à une arme à fission pure, qui dégage davantage de chaleur et de souffle. Des essais aux Etats-Unis ont eu lieu dès 1963, et, de son côté, le Commissariat à l'énergie atomique se déclare en état de concevoir la configuration « militarisée » d'une telle charge avant 1985 si la directive lui en est donnée cette année.

Les techniciens *font valoir* qu'ils sauraient construire des armes neutroniques qui, sur la base d'une puissance de 1 kilotonne (1), auraient les mêmes effets militaires qu'une bombe de 10 kilotonnes à *fission* pure, celle-là-même — à quelques détails près — que peuvent emporter l'une des versions du missile Pluton ou les avions Mirage et Jaguar en service actuellement dans les armées françaises.

Pour leur part, les états-majors avancent la thèse que l'arme tactique de 1980, par ses effets collatéraux importants de chaleur et de souffle, produit sur le terrain des destructions telles que ses possibilités d'emploi sont limitées dans une Europe de plus en plus urbanisée et probablement nulles au contact de ses propres troupes ou de ses alliés. L'idée qui prévaut est donc de disposer d'une arme qui garantisse l'effet militaire le plus ponctuellement important selon le contexte stratégico-politique du moment.

Risque de déviation

Si l'on en croit ses adeptes dans les états-majors français, la *bombe à neutrons serait* utilisable à proximité de ses propres troupes ou au voisinage des agglomérations amies, là où l'adversaire est le plus dense parce qu'il concentre ses forces pour agir et, donc, dans une zone des combats sur laquelle le commandement peut recueillir le plus de renseignements militaires intéressants. Désorganisant l'adversaire, qui ne peut s'en protéger en s'enterrant dans le sol parce que — censé avoir déclenché les hostilités — il est contraint de manœuvrer en surface, la bombe à neutrons n'interdit pas ensuite d'exploiter cet avantage en menant la contre-offensive sur un terrain qui n'a pas été profondément chamboulé pendant la bataille.

C'est maintenant aux instances politiques et, en dernière analyse, *au chef de l'Etat de trancher* à propos d'une arme neutronique qui ne se substituera pas totalement à l'arsenal nucléaire tactique *actuel*. Le souhait des états-majors n'est pas, en effet, de n'avoir plus qu'une panoplie neutronique à leur disposition, mais d'inclure dans les stocks destinés aux missiles et aux avions tactiques quelques charges de *cette configuration* pour des besoins spécifiques.

En particulier, il est exclu pour des raisons qui tiennent au contrôle politique de l'emploi *éventuel — que soient* concevables en France des armes neutroniques si miniaturisées qu'elles puissent servir de grenades, par exemple, comme certains pays l'ont envisagé.

Le débat est essentiellement de nature politique. Le risque existe d'une lente et imperceptible déviation de la doctrine française de dissuasion, dès lors que la bombe à neutrons peut accoutumer les esprits à la perspective d'une bataille d'échanges tactiques, un concept qui n'aurait plus rien à voir avec la théorie actuelle des représailles nucléaires, massives et instantanées.

JACQUES ISNARD.

(1) Voir note page 1.

L'URUGUAY A COMMANDÉ TROIS CANONNIÈRES A LA FRANCE

L'Uruguay a commandé trois canonnières aux Constructions mécaniques de Normandie, dont la première a été baptisée « Vigilante », selon des informations publiées par « la Nouvelle Revue maritime » de mars.

Il s'agit de bâtiments de 190 tonnes à pleine charge dérivés de vedettes rapides lance-missiles type *Combattante-II* que conçoit le chantier de Cherbourg à des fins d'exportation. Pro*pulsés par des diesels ouest*-allemands, ces bateaux, armés par un équipage d'une trentaine d'hommes, sont équipés d'un canon de 40 millimètres à l'avant et d'un canon de 20 millimètres *à l'arrière.*

Le même numéro de *la Nouvelle Revue maritime* indique, d'autre part, que l'Etat de Bahrein, dans le golfe Persique, visité les 3 et 4 mars dernier par M. Valéry Giscard d'Estaing, a décidé d'installer quatre missiles surface-surface Exocet sur chacune des deux vedettes que ce pays a commandées à des chantiers ouest-allemands. Les missiles Exocet sont conçus par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Ces vedettes seront dotées d'un lance-chaffs (il s'agit de leurres destinés à dérouter la défense adverse) du type Dagaie, que la marine nationale utilise de son côté.

★ *La Nouvelle Revue maritime*, mars 1980, Institut de la mer, Palais de Chaillot, 75116 Paris. Prix : 20 F.

● *L'armée américaine* a été autorisée à commander cette année 352 chars XM-1, le nouveau blindé lourd américain, soit trois fois plus que prévu, a annoncé vendredi 14 mars le Pentagone. Le secrétaire américain à la défense, qui avait d'abord limité la *production du XM-1 à 110 exemplaires*, a pris cette décision après avoir eu connaissance des résultats satisfaisants des essais. L'armée américaine a l'intention d'acquérir, durant les dix années à *venir 7 000 XM-1 appelé à* remplacer le M-60, devenu trop vulnérable. — *(A.F.P.)*

FAITS DIVERS

PLUSIEURS ASSOCIATIONS DE BESANÇON S'INQUIÈTENT DE LA SÉCURITÉ DES EXERCICES MILITAIRES

De notre correspondant

Besançon. — Après le décès d'un soldat du 5e régiment de dragons, Bernard Cattet, originaire de Sancey-le-Grand (Doubs), et celui d'un maréchal des logis-chef du 602e régiment de circulation routière, Jean-Paul Rengnez, originaire de la région de Saint-Malo, survenus le 25 février et le 10 mars au camp du Valdahon (Doubs), la C.F.D.T., le PSU, le Mouvement pour une alternative non violente (MAN) et la Ligue des droits de l'homme ont diffusé un tract, le vendredi 14 mars, devant la gare de Besançon, à l'heure où les permissionnaires affluent.

Dans cet appel, il est demandé aux appelés et aux engagés de *« faire savoir ce qu'ils connaissent »*. La gendarmerie a contrôlé l'identité des distributeurs, mais ne s'est pas opposée à leur action. Les signataires du tract, qui n'avaient pas encore connaissance de l'accident survenu quelques heures plus tôt à Givet (Ardennes), où un camion transportant des militaires du régiment stationné au Valdahon, en stage au centre d'entraînement commando, s'est écrasé contre un mur (un maréchal des logis tué et plusieurs blessés), se déclarent *« inquiets et indignés au sujet de la sécurité des entraînements au camp du Valdahon et des conditions dans lesquelles sont menées les enquêtes sur de tels accidents »*.

Les auteurs du tract estiment que les explications fournies par l'autorité militaire, à la suite du premier décès survenu à la piscine, au cours d'un entraînement à la submersion (le second serait dû à l'explosion d'un pain de T.N.T. lors d'un exercice de lancement de grenades), *« sont insuffisants et laissent bien des points dans l'ombre »*.

Le général Bernard Lemattre, commandant le 1er corps d'armée et la VIe région militaire à Metz, a délivré un ordre de poursuite contre X... pour homicide involontaire après la mort du maréchal des logis-chef Rengnez. Un juge d'instruction civil, détaché auprès du tribunal militaire de Metz, a été désigné. — C. F.

A Varsovie

L'ACCIDENT DE L'ILYOUCHINE-62 A FAIT QUATRE-VINGT-SEPT MORTS

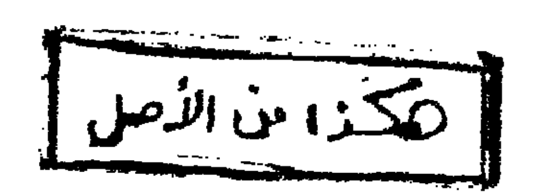
Varsovie *(A.F.P.)*. — Quatre-vingt-sept personnes ont trouvé la mort, vendredi 14 mars, à Varsovie, dans la catastrophe aérienne la plus meurtrière de l'histoire de l'aviation civile en Pologne. Un Ilyouchine-62 de la compagnie polonaise Lot est tombé d'une centaine de mètres sur un fortin militaire à quelque 300 mètres de la piste d'atterrissage. Selon certains témoins, l'impact a été précédé d'une explosion, et l'appareil s'est désintégré en touchant le sol. Il n'y a aucun survivant parmi les soixante-dix-sept passagers et les dix membres de l'équipage, mais cette catastrophe n'a fait aucune victime à terre.

L'Ilyouchine avait quitté New-York jeudi soir et devait arriver à Varsovie à 11 heures 5, sans avoir fait escale à Montréal comme il avait été un moment annoncé par erreur.

En plus des vingt-deux sportifs américains, il y avait aussi à bord neuf passagers américains, quatre Soviétiques, trois Allemands de l'Est, et quarante-neuf Polonais. Une commission d'enquête a été immédiatement constituée, sous la conduite de M. Tadeusz Wrzaszczyk, président de la commission du plan, l'hypothèse d'un sabotage n'étant pas exclue.

[Des catastrophes aériennes ont souvent endeuillé le sport. La liste des victimes est longue. Citons notamment : en 1949, à Superga (Italie), la presque totalité de l'équipe de football italienne ; la même année, Marcel Cerdan aux Açores ; en 1958, l'équipe de football de Manchester United, à Munich ; en 1961, à Bruxelles, dix-huit patineurs de l'équipe américaine ; en 1972, l'accident d'un Fokker à bord duquel avait pris place l'équipe de rugby de Montevideo donne lieu, pour les survivants et pendant deux mois, à des pratiques d'antropophagie ; en 1966, à Brême, l'équipe italienne de natation ; l'année dernière, l'équipe de *football soviétique de Tachkent.*]

● *Un remorqueur du Havre coule.* — Un remorqueur du Havre, l'Abeille 14, a coulé, après un abordage avec un car ferry, le 14 mars au soir, dans l'avant port. Selon la capitainerie, il n'y a pas eu de victimes. Le car ferry est le *Viking-IV*, de la compagnie Townsend-Thoresend, qui assure la liaison entre le Havre et Southampton.



JUSTICE

Émotion dans les milieux judiciaires de Reims après une visite du garde des sceaux

M. Peyrefitte et le journaliste

De notre correspondant

Reims. — La visite, le 15 février, au siège de la cour d'appel de Reims, par M. Alain Peyrefitte, ministre de la justice, garde des sceaux (*le Monde* daté 17-18 février) suscite des remous dans les milieux judiciaires rémois. Les circonstances dans lesquelles M. Jean Cau, chroniqueur à *Paris-Match*, put se faire l'écho de cette manifestation sont à l'origine de vives protestations. Dans une lettre adressée à M. Alain Peyrefitte, le conseil de l'ordre des avocats à la cours d'appel de Reims « *trouve regrettable le procédé consistant à inclure un journaliste dans une suite ministérielle sans en avoir avisé auparavant les principaux intéressés, c'est-à-dire ceux qui devaient parler librement au garde des sceaux des problèmes de la justice dans la région champenoise...* » Pour les avocats, le fait d'avoir attribué lors de la cérémonie officielle un des fauteuils réservés aux membres du cabinet du ministre « *à un fonctionnaire à la mine triste et plus vrai que nature* » est de la tromperie. « *Il aurait fallu leur annoncer que ce garde du corps occasionnel, qui prenait assidûment des notes, n'était autre qu'un journaliste spécialisé dans l'ironie démagogique* ». Quinze des vingt magistrats du tribunal de Reims ont adressé au garde des sceaux, par la voie hiérarchique, une lettre dans laquelle ils expriment leur émotion devant « *la présence secrète à une réunion de travail privée d'un journaliste venu incognito et qui a donné un caractère polémique à une séance de travail* ». La section du Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée a également protesté. — H. P.

UNE CONDAMNATION POUR ATTEINTE AU MONOPOLE POSTAL

Relaxé le 14 novembre 1979 par le tribunal de police, M. Jean-Claude Thialon, gérant de la société G.M.T.-Courses, a été condamné en appel à deux amendes de 1 000 F, le vendredi 14 mars, par la 11e chambre de la cour de Paris, pour infraction au monopole des P.T.T. Ses employés avaient été trouvés porteurs, le 16 septembre 1977, d'un pli clos de 85 g et, le 8 novembre suivant, d'un pli clos de 80 g dont ils effectuaient le transport à travers Paris.

Ces plis, déclare l'arrêt, « ... *constituent bien des lettres ou paquets au sens de l'article L.E. du code des Postes et Télécommunications qui réserve, d'une manière exclusive, à l'administration des P.T.T. le transport des lettres, ainsi que des paquets et papiers n'excédant pas le poids d'un kilo* ». Le code « *interdit à tout autre entrepreneur de transport, ainsi qu'à toute personne étrangère à cette administration de s'immiscer dans ce transport* ».

La cour ajoute : « *S'il est admis qu'un particulier puisse faire porter une lettre à un correspondant et recueillir éventuellement sa réponse sans porter atteinte au monopole postal, encore faut-il que ce transport soit effectué par une personne se trouvant à son service et agissant dans son intérêt exclusif* ».

Faits et jugements

L'affaire des pots-de-vin dans la Meuse : quatre personnes restent écrouées.

Bar-le-Duc. — Un mois après avoir prononcé les premières inculpations dans l'affaire des pots-de-vin des établissements Rouméas, à Ligny-en-Barrois (Meuse) (*le Monde* daté 10-11 février), Mme Martine Bouillon, juge d'instruction, a ordonné, le 14 mars, la mise en liberté sous caution de MM. Lizier Masson, quarante-deux ans, et Maurice Bouillier, cinquante-huit ans, les deux ingénieurs du service des travaux de la R.A.T.P. qu'elle a inculpés de corruption le 15 février (*nos dernières éditions*).

D'autre part, MM. Robert Regard, adjoint au directeur de la division « infrastructures » de l'armée de l'air, qui a été écroué le 6 février, et Désiré Altabert, soixante-sept ans, ingénieur de l'équipement au service des bases aériennes, laissé en liberté, ont été confrontés à M. Roland Rouméas, l'ancien directeur des établissements Rouméas, actuellement écroué à Nancy.

A ce jour, quatre personnes sont toujours écrouées : les frères Claude et Roland Rouméas, M. Robert Regard et Mme Colette Despoix ; trois autres ont été inculpées puis libérées, MM. Bouillier, Masson et Bernasconi, et huit autres inculpées et laissées en liberté : MM. Jacques Duchein, quarante-six ans, directeur commercial de la Compagnie d'étude et de réalisation d'éléments en plastique; Jean Cumenat, soixante ans, retraité, ancien chef des achats de la société S.P.I.E.-Batignolles ; Georges Nomine, administrateur des établissements Rouméas ; Daniel Reitz, trente et un ans, ingénieur de l'équipement et adjoint de M. Regard ; Musart, conducteur de travaux à la R.A.T.P. ; Gasté, directeur commercial adjoint au bureau parisien des établissements Rouméas, et Camille Rouméas, P.-D.G. des établissements Rouméas. — (*Correspondance.*)

Un conseiller général du Lot est condamné à une peine de prison.

Le tribunal de grande instance de Cahors (Lot) a condamné, vendredi 14 mars, à dix-huit mois de prison, dont onze avec sursis, M. Bernard Martignac, conseiller général (P.S.) du canton de Saint-Céré. M. Martignac était poursuivi pour complicité de délit assimilé aux banqueroutes simples et frauduleuses, et complicité de faux en écritures de commerce et usage. Il avait été incarcéré à la maison d'arrêt de Cahors le 23 août 1979, et remis en liberté le 27 août (*le Monde* du 31 août 1979).

Expert-comptable d'une société de commerce de bestiaux à Saint-Céré, M. Martignac, qui est âgé de trente-neuf ans, avait été mis en cause après la liquidation judiciaire de cette entreprise, par le P.-D. G. de celle-ci, M. Jean-Paul Lasserre, trente-trois ans, lui-même accusé de s'être approprié l'actif de la société en cessation de paiement. Le passif de la société a été évalué à environ 2 millions de francs. M. Lasserre a été condamné pour sa part, au cours de la même audience, à trois ans de prison, dont deux mois ferme.

[M. Martignac avait été élu, au second tour, le 14 mars 1976, par 2 100 voix contre 2 044 à M. Ginette, conseiller sortant (C.D.P.). Il n'avait pas démissionné de son mandat avant son procès.]

Un attentat à l'Hôtel de Ville de Paris est revendiqué par le F.L.N.C.

L'hôtel de ville de Paris a été l'objet, dans la nuit du vendredi 14 au samedi 15 mars, d'un attentat qui a détruit la cabine de l'ascenseur desservant l'aile nord du bâtiment. Un correspondant anonyme, se réclamant du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), a revendiqué l'attentat par un coup de téléphone à l'A.F.P. Les bureaux des conseillers de Paris n'ont pas souffert de cette déflagration, qui a causé des dégâts à la cage d'ascenseur, mais qui n'a été suivie d'aucun incendie.

Le préfet de police, M. Pierre Somveille, s'est rendu dans la nuit sur les lieux.

Hachette pouvait refuser de diffuser le livre « le Scandale Hachette ».

La 4e chambre civile du tribunal de Paris a débouté, le vendredi 14 mars, M. Gabriel Enkiri, syndicaliste C.F.D.T., de son action contre les Messageries Hachette, auxquelles il reprochait de n'avoir pas diffusé dans les bibliothèques de gare, d'aéroport et de métro son livre *le Scandale Hachette* (*le Monde* daté 17-18 février).

« *Si Hachette*, lit-on dans les attendus du jugement, *détient une concession exclusive de vente dans les gares et les stations de métro, et quasi exclusive dans les aéroports, il n'en demeure pas moins que son réseau de vente n'a qu'une relative importance eu égard au nombre des librairies existant en France où il est possible de se procurer le livre de M. Enkiri...* » Il n'y a pas plus, d'après le tribunal, usage abusif du droit de diffusion, puisque le refus d'Hachette de participer à la diffusion du livre de M. Enkiri « *n'a qu'une faible incidence sur la propagation de ses idées et des informations dont celui-ci est porteur* »...

Les agressions à Strasbourg.

Attaqué, blessé et dévalisé, dans la nuit du 1er au 2 février 1979, alors qu'il se promenait près du canal des Faux-Remparts, à Strasbourg (*le Monde* du 3 février 1979), M. Willibald Pahr, ministre autrichien des affaires étrangères, a été confronté, nous indique notre correspondant, dans le bureau de Mlle Roehring, juge d'instruction, aux deux jeunes gens de dix-sept et dix-huit ans qu'il accuse de l'avoir attaqué. Défendus par Me Joseph Rennemann, de Strasbourg, ces derniers prétendent n'avoir fait que se défendre contre les avances pressantes de M. Pahr. La confrontation a duré cinq heures.

● *M. Jean-Charles Costa de Beauregard est mis en liberté.* — Ecroué à Fresnes le 29 janvier, sous l'inculpation de tentative d'homicide volontaire (*le Monde* des 30 et 31 janvier), M. Jean-Charles Costa de Beauregard, trente-six ans, gérant de la société l'« Aérostatique française », a été mis en liberté, vendredi 14 mars, sur ordonnance de Mlle Françoise Beuzit, juge d'instruction à Paris, qui l'a placé sous contrôle judiciaire.

M. Costa de Beauregard avait été arrêté le 27 janvier, peu après qu'une dispute l'eut opposé à sa femme, de nationalité américaine, qu'il craignait de voir retourner aux Etats-Unis avec leur fille, Elisabeth-Vanessa, cinq ans. Au cours de l'altercation, Mme Costa de Beauregard avait frappé son mari à coups de crosse, et c'est en s'emparant du pistolet que celui-ci l'avait légèrement blessée.

Vues nouvelles sur l'affaire Petiot

(Suite de la page 1.)

Les victimes, ici, ne furent pas des « fiancées », mais des hommes et des femmes qui pensaient trouver en Marcel Petiot celui qui leur permettrait de quitter la France et d'échapper à des risques redoutés par chacun mais pour des raisons diverses et tout à fait contraires. Si, parmi elles, ont figuré des juifs menacés par les lois raciales de Vichy, par la déportation et l'extermination, on y trouvait aussi des trafiquants, des proxénètes, des hommes de main, membres ou proches des organismes de la plus extrême collaboration et de ses profiteurs, familiers, notamment, de ce groupe qu'on appela « la Gestapo française de la rue Lauriston ».

En les faisant disparaître non loin de là, en son hôtel particulier de la rue Le Sueur, dans le onzième arrondissement de Paris, Marcel Petiot servait-il la Résistance, comme il allait le soutenir sans convaincre après son arrestation, ou se comportait-il en auxiliaire d'Henri Lafont, patron de cette « rue Lauriston » et désireux de se débarrasser d'éléments lui portant ombrage ?

C'est dans cette voie que Jean-François Dominique a orienté toute sa recherche pour conclure, au terme de son livre, « l'Affaire Petiot », à sa certitude d'un Petiot « médecin marron, notable et gestapiste » et pour montrer que le procès de 1946, fondé sur le seul droit commun, ne pouvait être un procès complet.

Un personnage célinien

A l'appui de sa thèse les éléments ne manquent pas. Il nous livre d'abord une constatation de taille : le dossier Petiot des archives judiciaires auquel il a pu accéder n'est plus le dossier intégral. Des pièces en ont été retirées, des pages manquent à certains rapports d'enquête. Voilà déjà de quoi intriguer un chercheur et tenir en haleine un lecteur. Cela pourtant ne saurait suffire.

Complexe, compliquée, ardue, l'affaire Petiot l'est d'abord par la complexité même de Marcel Petiot. Son approche commence par là. Jean-François Dominique comme Marcel Jullian s'en sont bien aperçus. L'un et l'autre s'emploient à reconstituer le personnage, le premier allant même jusqu'à l'enfance et aux origines familiales et trouvant pour le définir, ce mot qui va loin et éclaire beaucoup : un personnage célinien.

Dès l'avant-guerre, il inquiétait. A Villeneuve-sur-Yonne, dont il fut maire puis conseiller général du département, il fascine et trouble à la fois la population qui ne sait à quoi s'en tenir avec ce « médecin des pauvres » réel et dévoué, mais aussi avec ce notable singulier, un peu escroc, un peu kleptomane, et dont les comportements déconcertent...

Devant ces faits, Marcel Jullian se montre plus nuancé que Jean-François Dominique. Ce personnage, contradictoire dans son goût de surprendre, dans sa façon naturelle d'« envoûter » clients et concitoyens, lui fait déceler un « joueur », un « prince du secret » affichant déjà son mépris des hommes et de leurs institutions, fasciné par les marginaux, ce qui expliquerait ses complaisances pour des toxicomanes, sa pratique de l'avortement à une époque qui n'était pas celle d'aujourd'hui.

Y eut-il seulement de menus délits ? Entre 1922 et 1933 il se passe, à Villeneuve-sur-Yonne, des choses singulières : une disparition, deux assassinats. Jean-François Dominique, lui, prend cela bien plus au sérieux que l'on semble l'avoir fait avant lui. Il constate que les présomptions contre Marcel Petiot ne manquaient pas, que les gendarmes les mirent chaque fois en évidence, mais que, chaque fois, la police judiciaire de Dijon s'en désintéressa.

Le médecin bénéficiait-il de protections ? Pour notre auteur, il ne peut y avoir de doute. Le protecteur était Pierre Bonny, ce policier mis en vedette dans les années 30 par l'affaire Stavisky, mais « barbouze » avant la lettre et qu'on retrouvera, l'occupation venue, au côté de Lafont, rue Lauriston. L'affaire de la rue Lauriston, c'est un autre dossier judiciaire. Or on y trouve une pièce indiquant que Pierre Bonny, avant la guerre, avait implanté en Franche-Comté et en Bourgogne ses équipes personnelles d'informateurs « appuyées par des éléments non policiers, et parmi eux deux ou trois médecins ».

Ce n'est pas tout. Parmi les amis de Petiot, on trouve un Paul Clavié, neveu de Lafont, par lequel le premier fut présenté plus tard au dernier. Et voilà encore, pour ajouter, la déclaration faite par Henri Lafont au sujet d'une femme, Rudolphina Kahan, qui servit de rabatteur à Petiot : elle travaillait bien pour la rue Lauriston. Elle n'en fut pas inquiétée pour autant. Lors du procès Petiot, où elle était simple témoin, elle parut même très protégée par l'accusation. Pour quelles raisons ? Agent double, triple, déjà réemployée par d'autres ?

Voilà des éléments aussi simples que troublants. Suffisent-ils à convaincre ? Si des liens paraissent bien avoir existé entre Petiot et Lafont, s'il est vrai aussi que l'affaire fut découverte dès le 11 mars 1944, trois mois avant le débarquement allié, et qu'alors les autorités nazies donnèrent l'ordre — Petiot étant en fuite — de l'étouffer « pour la police française », il reste que certains services allemands, en 1943, avaient bel et bien cru que le médecin de la rue Le Sueur était un véritable « passeur », membre d'une filière d'évasion de juifs et de résistants. Elles le firent même alors arrêter, torturer pour, il est vrai, le libérer sous caution au bout de huit mois. Délai bien long pour un homme lié à ses plus zélés et plus cruels auxiliaires.

La peur de savoir

Marcel Jullian, tenant compte de tout cela et d'abord du personnage Petiot, n'aboutit pas à la même conclusion que Jean-François Dominique. Pour lui, le mystère demeure dans la mesure où, lorsqu'on éclaircit un point obscur de cette affaire, c'est pour en faire apparaître un autre. Du moins avance-t-il quand même en proposant l'idée d'un Petiot qui aurait eu deux fers au feu, si l'on ose l'expression. Il aurait aidé vraiment des juifs et des résistants en même temps que forcé de composer avec la Gestapo ; il aurait aussi été l'exterminateur d'autres. Et de la sorte le « joueur » qu'il fut toujours pouvait, à la fin, « choisir » pour sa défense la « vérité » la plus favorable dans la conjoncture où il avait à se défendre.

Reste la question que peut se poser un lecteur de 1980. Si l'affaire Petiot pouvait être tenue pour une affaire de collaboration, d'intelligences avec l'ennemi, quel intérêt y avait-il, en 1945-1946, à ne pas la traiter comme telle ? N'était-ce pas encore le temps de l'épuration ? La réponse de Jean-François Dominique est catégorique : à partir de novembre 1945, on ne tenait plus à savoir par peur de trop découvrir. Ce n'est pas une affirmation gratuite. Ancien chef de la section chargée de rechercher alors les auxiliaires français des nazis, le commissaire Clot devait confier bien plus tard, comme le rappelle l'auteur : « Nous pensions n'avoir affaire qu'à des truands ou à des droit commun. Nous avons vite dû déchanter. Tous les milieux, toutes les classes étaient éclaboussés, compromis. La Gestapo française fut, à cette triste époque, un dangereux poison qui a atteint tous les organes du corps français. » Et encore ceci : « Nous avons travaillé jusqu'en novembre 1945. Et, brusquement, au moment où nous avions encore un nombre considérable d'affaires à traiter à éclaircir, à dévoiler, on nous a prié d'aller exercer nos talents ailleurs, sur la voie publique, par exemple... ».

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

★ *L'Affaire Petiot*, de Jean-François Dominique, préface de Gilles Perrault, Ramsay, 255 pages. Environ 44 F.

★ *Le Mystère Petiot*, de Marcel Jullian. Edition n° 1, 210 pages. Environ 45 F.

POLICE

DE « RADIO-RIPOSTE » AUX EXPULSIONS

Les policiers s'inquiètent de la multiplication des poursuites judiciaires engagées contre leurs collègues

L'affaire de « Radio-Riposte », les expulsions à Paris, des contrôles d'identité à Dole (Jura) : les syndicats de policiers s'inquiètent de la multiplication des inculpations visant, sur plaintes de leurs « victimes », des fonctionnaires de police dans l'exercice de leurs fonctions.

Les propriétaires parisiens en querelle avec leurs locataires peuvent respirer. Ils voyaient avec inquiétude approcher la date du 1er avril, celle où, après la pause de l'hiver, la reprise des expulsions est autorisée à Paris. Car, après une plainte de deux vieillards contre un commissaire divisionnaire, M. Joseph Simon, qui, en exécution d'une ordonnance prononcée par la cour d'appel de Paris, avait procédé à leur expulsion, et voyait peser sur eux des risques d'inculpation, le préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille, avait ordonné de surseoir à toutes les expulsions en cours dans la capitale.

Les propriétaires n'ont plus à s'inquiéter : le 11 mars, le commissaire Simon a bénéficié d'un non-lieu. Rien n'empêche désormais la reprise des expulsions, et la préfecture de police vient de l'annoncer.

L'émotion qui a saisi le corps des commissaires à l'annonce d'une possible inculpation d'un des leurs retombera-t-elle pour autant ? La veille du jour où était connue l'ordonnance de non-lieu en faveur du commissaire Simon, un autre fonctionnaire de police, M. Claude Boillot, commissaire principal en poste à Dole (Jura), était inculpé de complicité de détention illégale, crime passible de la cours d'assises, par Mme Odile Boulangé, premier juge d'instruction au tribunal de Nancy.

Une affaire, au départ, banale, mais qui a pris des proportions inattendues (*le Monde* du 15 mars). Quatre des occupants d'une voiture circulant dans les rues de Dole, le 3 mars 1978, avaient refusé de présenter leurs papiers à deux gardiens de la paix effectuant un contrôle. « *C'était une opération menée dans le cadre d'une recherche judiciaire, après qu'on nous eut signalé plusieurs vols de voitures* », dit-on au commissariat de Dole. Emmenés au poste sur ordre du commissaire Boillot, ces personnes consentaient finalement à décliner leur identité et étaient relâchées après un quart d'heure. Deux mois plus tard, l'un d'eux portait plainte. Les deux gardiens étaient inculpés en juillet 1978, mais le commissaire Boillot, revendiquant sa responsabilité, demandait aussitôt son inculpation. Comme c'est la règle lorsqu'un officier de police judiciaire est susceptible d'être mis en cause, la Cour de cassation était saisie et désignait, en juillet 1979, la cour d'appel de Nancy pour s'occuper du dossier.

« *On est dans le même cas que dans l'affaire de « Radio-Riposte »*, fait-on remarquer, non sans perfidie, au Syndicat des commissaires, *mais, cette fois, la Cour de cassation a pris une décision diamétralement opposée.* » Une inculpation pour violation de domicile et bris de clôture menace, en effet, M. Jacques Fouché, le commissaire divisionnaire qui, à la tête des forces de l'ordre, a investi, le 28 juin 1978, les locaux du parti socialiste où l'on croyait trouver le matériel servant aux émissions de « Radio-Riposte ». M. Christian Le Gunehec, procureur de la République à Paris, avait reconnu avoir dirigé les opérations, mais la Cour de cassation n'en avait pas moins estimé qu'il ne pouvait être poursuivi. Décision qui a laissé un goût d'amertume chez les commissaires et qu'on commente à l'envi en la mettant en parallèle avec la décision de Nancy.

De même que l'on suppute les raisons de ces poursuites contre des fonctionnaires jusque-là plus épargnés. Des lettres ont été envoyées à MM. Barre, Peyrefitte et Bonnet, d'autres au premier président de la Cour de cassation et à son procureur général. Des entrevues ont eu lieu avec le directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice, ainsi qu'avec le procureur général de la cour d'appel de Paris.

Car le paradoxe est là : l'inculpation, garantie qui donne à l'inculpé accès à son dossier sans, théoriquement, préjuger de la suite, est, aujourd'hui, chargée d'une telle connotation qu'elle équivaut — à tort — pour l'opinion à une déclaration de culpabilité. On ne s'en soucie guère, habituellement. Mais dès lors que les personnes en cause ont la qualité d'officier de police judiciaire...

GEORGES MARION.

SPORTS

BOXE

Mohamed Ali est de retour

Revenu d'une tournée en Afrique entreprise en qualité de représentant personnel du président des Etats-Unis pour y prêcher le boycottage des Jeux olympiques de Moscou, Mohamed Ali a pris, à trente-huit ans, la décision de tout tenter pour redevenir champion du monde des poids lourds. Ali, de toute évidence, entend rester fidèle à son personnage fait de contradictions, de volte-face et surtout d'un aplomb superbe. N'avait-il pas déclaré, un mois avant de prendre ces deux initiatives que la boxe, c'était bien fini, et que le boycottage des Jeux constituerait, pour les Etats-Unis, une très grave erreur politique ?

Girouette ou pas, Mohamed Ali a sérieusement effectué sa croisade pour le boycottage. Son ambassade a d'ailleurs remporté un certain succès sur un terrain, il est vrai, où le message qu'il portait avait les meilleures chances d'être bien reçu. La plupart des pays visités, de confession musulmane, étaient plus sensibilisés que d'autres à l'agression soviétique en Afghanistan.

Le diplomate de circonstance, dès son retour à New-York, a retrouvé toute sa gouaille pour défier le tenant du titre des poids lourds. On connaît l'habileté de Mohamed Ali pour conditionner l'opinion publique, son sens de la provocation, ses prétentions et son goût pour un certain délire verbal, dont chaque mot est en réalité pesé et choisi en fonction de son efficacité. La dernière cible en date, son compatriote John Tate, champion du monde version World Boxing Association (W.B.A.), a fort bien pris la chose : « *A trente-huit ans, on hurle plus facilement qu'on ne frappe.* »

C'était assurément bien vu et même prémonitoire. Le 10 mars, à Miami-Beach, en Floride, Ali a reçu, à l'entraînement, un sérieux avertissement. Sans protège-dents, il a été expédié dans les cordes par son sparring-partner, Jeff Sims, avec une telle force qu'il en est resté à moitié K.O. Lèvre ouverte, pose de dix agrafes, œil au beurre noir, Ali était bon, avant que d'avoir commencé son entraînement, pour un mois de repos forcé...

Si cet accident n'est qu'une péripétie sans importance pour Ali, la méfiance que porte la W.B.A. a décidé qu'Ali devrait quérir le titre mondial des poids lourds l'inquiète beaucoup plus. Pour éviter que la boxe au plus haut niveau ne donne lieu, une nouvelle fois, à un combat trop curieux ou trop suspect, la W.B.A. a décidé que Ali devrait refaire ses preuves et démontrer au vu de tous qu'il comptait toujours parmi les meilleurs poids lourds du monde. D'accord, en somme, pour qu'Ali ait une nouvelle chance, mais à condition d'être vraiment un challenger plausible pour John Tate. Ce combat probatoire devra être organisé au printemps.

Depuis, Ali et ses hommes d'affaires cherchent le client qui voudra bien apporter sa contribution pour qun « nouveau combat du siècle » puisse être disputé. Il y a trop de millions de dollars en perspective pour que cette quête d'adversaire reste longtemps sans écho. Sera-ce un Américain, un Sud-Américain ou un Sud-Africain, que Mohamed Ali, il y a peu encore, ne voulait pas rencontrer, « *même pour tout l'or du monde* » ? A moins qu'Ali, énervé — c'est bien dans son caractère — par les exigences de la W.B.A. ne se tourne vers l'autre organisation mondiale de la boxe, la World Boxing Council (W.B.C.), peut-être plus conciliante.

FRANÇOIS JANIN.

INFORMATIONS «SERVICES»

VIVRE A PARIS

Les urgences du dimanche

SANTE

● UN SECOURS D'URGENCE. — Appeler le SAMU en téléphonant, pour Paris, au 567-50-50 ; pour l'Essonne, au 088-33-33 ; pour les Hauts-de-Seine, au 741-79-11 ; pour la Seine-Saint-Denis, au 830-32-50 ; pour le Val-de-Marne, au 207-51-41 ; pour le Val-d'Oise, au 032-22-33 ; pour les Yvelines, au 953-83-33 ; pour la Seine-et-Marne, au 437-10-11, ou, à défaut, le 17 (police) ou le 18 (pompiers), qui transmettent l'appel au SAMU.

● UN MEDECIN. — A défaut du médecin traitant, appeler la *permanence des soins de Paris* (542-37-00), ou la garde syndicale des médecins de Paris (533-99-11), ou l'Association pour les urgences médicales de Paris (A.U.M.P.) (828-40-04) ou S.O.S.-Médecins (707-77-77).

● UNE INFORMATION SUR LES INTOXICATIONS : 205-63-29 *(hôpital Fernand-Widal)*.

TRANSPORTS

● AEROPORTS. — Renseignements sur les arrivées et départs à Orly (687-12-34 ou 853-12-34) : à Roissy - Charles - de - Gaulle (862-12-12 ou 862-22-80).

● COMPAGNIES AERIENNES. — Arrivées ou départs des avions : Air France (320-12-55 ou 320-13-55) ; U.T.A. (775-75-75) ; Air Inter (687-12-12). Renseignements, réservations : Air France (535-61-61) ; U.T.A. (776-41-52) ; Air Inter (539-25-25).

● S.N.C.F. — Renseignements : 261-50-50.

ETAT DES ROUTES

● INTER SERVICE ROUTES donne des renseignements généraux au 858-33-33.

Pour des renseignements plus précis, on peut s'adresser aux centres régionaux d'information routière. Bordeaux (56) 96-33-33 ; Lille (20) 91-92-33 ; Lyon (78) 54-33-33 ; Marseille (91) 78-78-78 ; Metz (87) 62-11-22 ; Rennes (99) 50-73-83.

P.T.T.

Sont ouverts le dimanche les bureaux de :

— Paris recette principale (52, rue du Louvre, 1er), ouvert 24 heures sur 24 ;

— Paris 08, annexe 1 (71, avenue des Champs-Elysées), ouvert de 10 heures à 11 heures et de 14 heures à 20 heures ;

— Orly, aérogare Sud, annexe 1, ouvert en permanence ;

— Orly, aérogare Ouest, annexe 2, ouvert de 6 heures à 23 heures ;

— Roissy principal, annexes 1 et 2 (aéroport Charles-de-Gaulle), ouvert de 8 h. 30 à 18 h. 30.

La Recette principale de Paris assure aussi le paiement des mandats-lettres, des bons et des chèques de dépannage, des lettres-chèques ainsi que les remboursements sans préavis sur livret C.N.E.

ANIMAUX

● *UN VETERINAIRE* au 871-20-61 (de 8 heures à 20 heures).

LOISIRS

● L'OFFICE DE TOURISME DE PARIS diffuse une sélection enregistrée des loisirs à Paris : en français au 720-94-94 ; en anglais au 720-88-98.

S.O.S. - AMITIES

Vingt-quatre heures sur vingt-quatre à l'écoute au 621-31-31 pour Boulogne-Billancourt ; 364-31-31 pour Bagnolet et 078-16-16 pour Evry (de 14 h. à 6 h. du matin) et au 296-26-26 pour Paris (de 14 h. à 4 h. du matin). Il existe, en outre, un poste en anglais : S.O.S.-Help, au 723-80-80 (de 19 h. à 23 h.).

S.O.S. - 3e AGE

De 9 heures à 19 heures au 340-44-11.

PARIS EN VISITE

DIMANCHE 16 MARS

« Ministère de la marine », 10 h. 30, 2, rue Royale, Mme Garnier-Ahlberg.
« Comédie-Française », 10 h. 30, place Colette, Mme Oswald.
« Bibliothèque nationale », 14 h., 58, rue de Richelieu, Mme Oswald.
« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz.
« Le village de Charonne », 15 h., place Saint-Blaise, Mme Pennec.
« Hôtel de Lamoignon », 15 h., 24, rue Pavée, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).
« Exposition Monet », 10 h. 30, Grand Palais (Approche de l'art).
« Le Sénat », 15 h., 20, rue de Tournon (Mme Barbier).
« Saint - Germain - des - Prés », 15 h. 30, 145, boulevard Saint-Germain (Mme Camus).
« Exposition Viollet-le-Duc », 10 h. 30, Grand Palais (Connaissance d'ici et d'ailleurs).
« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Haulier).
« *Le Val-de-Grâce* », *15 h.*, 277 bis, rue Saint-Jacques (Histoire et archéologie).
« Le château de Vincennes », 14 h. 45, entrée, avenue de Paris (M. de La Roche), entrées limitées.
« *Le* faubourg Saint-Victor et les arènes de Lutèce », 15 h., métro Monge (Paris inconnu).
« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).
« Les synagogues de la rue des Rosiers. Le couvent des Blancs-Manteaux », 16 h., 3, rue Malher (Le Vieux-Paris).
« Hôtel de Camondo », 15 h., 63, rue de Monceau (Visages de Paris).
« L'Angleterre d'Henri VIII à Elizabeth Ire », 15 h. et 17 h., 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut (Caisse nationale des monuments historiques).
« Mucha », 15 h., Grand - Palais (Mme Angot).
« Hommage à Monet », 14 h. 45, Grand-Palais (Arcus).
« Chez un doreur-argenteur », 15 h., Métro Arts-et-Métiers (*Connaissance* d'ici et d'ailleurs).
« L'Hôtel de Brinvilliers et son curieux quartier », 15 h., 12, rue Charles V (Histoire et Archéologie).
« Hôtel Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou *(Tourisme culturel)*.
« Les hôtels de l'Ile Saint-Louis », 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile (le Vieux-Paris).

LUNDI 17 MARS

« Exposition Viollet - le - Duc », 10 h. 30, Grand-Palais, Mme Vermeersch.
« Le Marais », 15 h., portail de Saint-Gervais, Mme Legrégeois.
« Exposition Monet », 15 h., Grand-Palais, Mme Oswald (entrées limitées).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 16 MARS

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. R. *Orange* : « *Chine 78* » ; *17 h.* : « Kashmir-Ladakh et Rajasthan » (projections).
17 h. 15, salle du Musée des monuments français, Palais de Chaillot, Mme Saint-Girons : « Poussin ».
17 h. 30, 42, rue *des* Saules, M. Joël Treiber : « Israël » (Le Merka de Montmartre).

LUNDI 17 MARS

10 heures : UNESCO, 1, rue Miollis : « La conférence européenne et l'Amérique du Nord ».
14 h. 45 : 23, quai Conti, grand rabbin Jacob Kaplan : « Où va le judaïsme ? » (Académie des sciences *morales et politiques*).
15 heures : salle Albert-le-Grand, 228, faubourg Saint-Honoré, Mme C. Kessler : « La joie de l'observance » (Amitié judéo-chrétienne de France).
15 heures : 107, rue de Rivoli, Mme P. Baron : « La sculpture du XIVe siècle ».
17 h. 30 : 6, rue Ferrus, M. Léopold Unger : « La Yougoslavie ? » (Institut français des relations internationales).

CIRCULATION

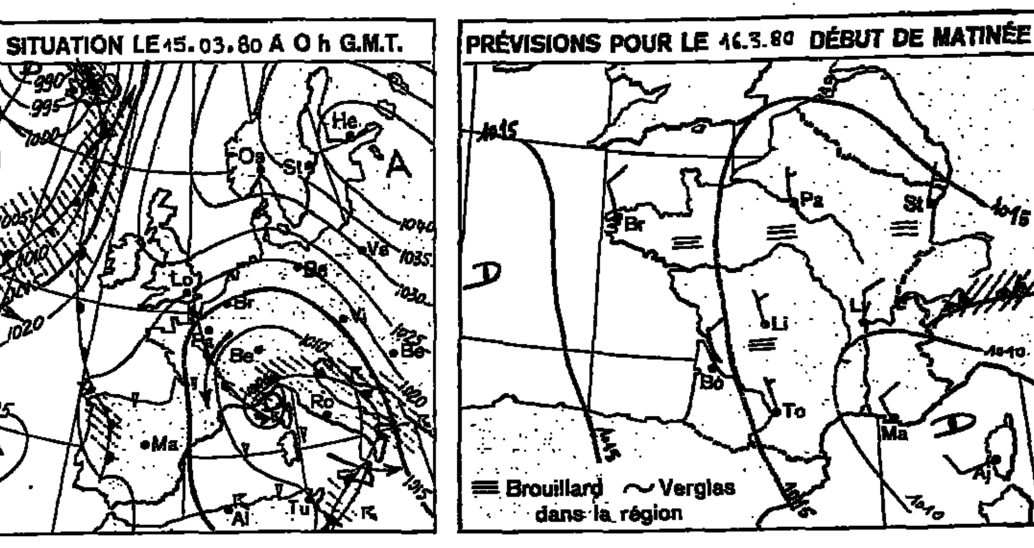
Les nouveaux permis motos

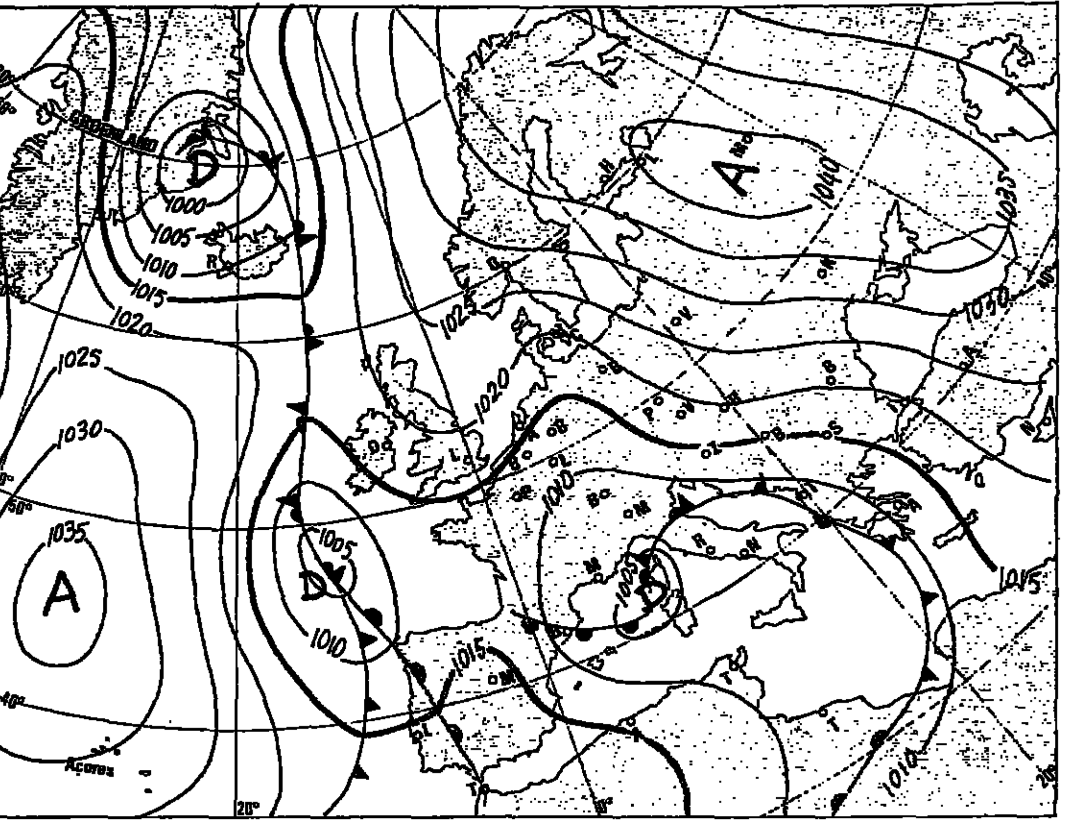
Le dernier bulletin d'information du ministère des transports publie le tableau suivant qui résume les nouvelles conditions d'obtention des nouveaux permis motos en vigueur depuis le 1er mars.

CATEGORIES de véhicules	CYLINDREE	VITESSES	BOITE de vitesses	TYPE de permis	CONDITIONS d'obtention
Cyclomoteurs	— 50 cm3	— 45 km/h	sans	sans	14 ans minimum
Motos de 1re catég...	— 80 cm3	— 75 km/h	oui	A1	16 ans + épreuves *théorique* et pratique
Motos de 2e catég...	— 400 cm3	+ 75 km/h	oui	A2	18 ans + épreuves théorique et pratique
Motos de 3e catég...	+ 400 cm3	—	oui	A3	18 ans + épreuves théorique et pratique
Tricycles et quadricycles à moteur (PV-400 kg)	— 125 cm3	—	—	A4	16 ans + épreuve théorique seulement

MÉTÉOROLOGIE

PRÉVISIONS POUR LE 16 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)





Evolution probable du temps en France entre le samedi 15 mars à 0 heure et le dimanche 16 mars à 24 heures :

Des masses d'air frais continueront à évoluer lentement en France dans une zone de basses pressions en voie de comblement.

Dimanche, les nuages seront encore abondants sur *les* Alpes, *mais* les précipitations, pluie ou neige, deviendront de plus en plus rares. Dans les régions méditerranéennes, il fera beau, mais il y aura quelques averses en Corse et en mer. *Les* vents, de *nord-ouest*, *seront* assez forts, surtout au large.

Sur le reste de la France, la matinée sera nuageuse et très brumeuse. Les nuages persisteront localement, mais, le plus souvent, ils se désagrégeront l'après-midi pour faire place à de larges éclaircies permettant une hausse des températures maximales. Les vents seront modérés, de secteur est en Lorraine et en Champagne ; de secteur nord, ailleurs.

Le samedi 15 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 014,7 millibars, soit 761,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 14 mars ; le second, le minimum de la nuit du 14 au 15) : Ajaccio, 11 et 3 degrés ; Biarritz, 6 et 1 ; Bordeaux, 9 et 1 ; Bourges, 4 et 3 ; Brest, 8 et 4 ; Caen, 6 et 5 ; Cherbourg, 6 et 4 ; Clermont-Ferrand, 4 et 2 ; Dijon, 5 et 4 ; Grenoble, 7 et 3 ; Lille, 9 et 3 ; Lyon, 4 et 3 ; Marseille, 7 et 1 ; Nancy, 8 et 2 ; Nantes, 9 et 4 ; Nice, 11 et 5 ; Paris - Le Bourget, 6 et 3 ; Pau, 6 et 1 ; Perpignan, 11 et 5 ; Rennes, 8 et 5 ; Strasbourg, 10 et 2 ; Tours, 7 et 4 ; Toulouse, 7 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 13 et 4 degrés ; Amsterdam, 6 et 1 ; Athènes, 14 et 7 ; Berlin, 7 et —1 ; Bonn, 12 et 1 ; Bruxelles, 8 et 2 ; Le Caire, 21 et 10 ; Iles Canaries, 22 et 19 ; Copenhague, 1 et —1 ; Genève, 4 et 2 ; Lisbonne, 15 et 10 ; Londres, 7 et 3 ; Madrid, 10 et 2 ; Moscou, 3 et —10 ; Nairobi, 30 et 10 ; New-York, 4 et 1 ; Palma-de-Majorque, 12 et 0 ; Rome, 11 et 7 ; Stockholm, 1 et —6 ; Téhéran, 18 et 7.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 629

HORIZONTALEMENT

I. Caractère qu'on peut attribuer à ceux qui sont très chatouilleux. — *II. Le loup pour Renart ; Fait comme un rat. — III. Article* : Saint évêque de Lyon ; Sorte de fleur quand il est beau. — IV. Nom de foire ; A besoin de toutes ses dents ; Possessif. — V. Nourriture pour le rongeur ; Il en faut quatre pour faire un cent ; Préparer des fibres textiles. — VI. Trop sucrées ; Déchiffré. — VII. Nom de prince ; Ordre de départ ; Un solide bagage. — VIII. Pronom ; Fit circuler ; Pourri quand il y a trop d'eau ; Adverbe. — IX. Parfois due au froid ; Reçoit de droite et de gauche ; Bruit. — X. Mèche rebelle ; Préposition ; Petit profit. — XI. Vêtement de sportif ; Piquant. — XII. Pour poser la tête. — XIII. Risquent d'être malades pendant les traversées ; Atome. — XIV. Pas à l'aise ; N'a pas un grand lit ; Pas fine. — XV. *Après la licence* ; *Romancier*; Pas chancelantes.

VERTICALEMENT

1. On y fait entrer des mineures ; Au *troisième*, *on* est déjà bien fatigué. — 2. Qui devraient être remplacées; Ceux que la terre nourrit. — 3. Pronom ; Ville de Norvège ; Coule à l'étranger ; Pronom. — 4. Les coraux, par exemple ; Difficiles à arrêter quand ils sont fous. — 5. Pour tailler les pierres ; N'a pas la parole. — 6. Indemnité pour un homme ; Peuvent être classés avec les bêtes de somme ; Qui peut donc facilement cuire. — 7. Peut soutenir la pièce ; S'écoute ou se rompt ; Participe qui peut se rapporter à un terme. — 8. Moitié d'infant ; Préposition ; Préfixe. — 9. Sert pour les réceptions ; Fait généralement son trou. — 10. Pronom ; Quand elle est tirée, il faut la payer. — 11. Sans appuyer ; Où l'on peut voir des carpes de grande taille. — 12. Baie ; Ne se *dégonfla pas* ; *Apporte* un soutien ; Matière pour un livre. — 13. Etoffe ; Princesse grecque (épelé) ; Qui ne risque donc pas de s'envoler. — 14. Faire l'ouverture ; Se lance dans les retranchements. — 15. Point répété ; A deux côtés ; Sur l'Helpe.

Solution du problème n° 2 628

Horizontalement

I. Franchise. — II. Lu ; Adam. — III. Molesté. — IV. Mue ; Al. — V. Esclandre. — VI. Théâtre. — VII. Ost. — VIII. Caneton. — IX. Introït. — X. Esérine. — XI. Re ; Tseu.

Verticalement

1. Femme ; Acier *(voir ce mot)*. — 2. Oust ; Anse. — 3. Alléchante. — 4. Nue ; Le ; Erre. — 5. An ; Toi. — 6. Hâtent ; Oint. — 7. Ide ; Drontes. — 8. SA ; Ares. — 9. Emule ; Tatou.

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

BREF

DOCUMENTATION

TOUT SUR L'IMMOBILIER. — L'*annuaire* général immobilier 1979-1980 vient de paraître. Quatre cents pages, deux parties : une documentation précise sur l'exercice de la profession ; la liste des professionnels (de tous les professionnels) de l'immobilier classé par départements et localités.

★ Régie nouvelle de propagande et *d'organisation*, 3, rue des Pyramides, 75001 Paris. Tél. : 296-15-08; 165 F pris sur place.

EXPOSITION

CARNAVALET CENTENAIRE. — C'est en 1880 qu'a été ouvert au public le musée historique de la Ville de Paris, dont la création avait été décidée *sous le Second Empire*, à l'instigation du baron Haussmann. A l'occasion de cet anniversaire, une exposition évoquera, du 26 mars au 26 octobre, l'histoire de l'hôtel Carnavalet, la fondation et l'histoire du musée.

★ 23, rue de Sévigné - 75003 Paris. Tél. : 272.21.13 - 278.60.39. Tous les jours, de 10 h à 17 h. 40, sauf les lundis.

FÊTE

RECTIFICATIF : CARNAVAL ECOLOGISTE. — Le samedi 22 mars, le défilé organisé par les écologistes ne partira pas de Notre-Dame, comme nous l'avons indiqué par *erreur* dans « le Monde » du 15 mars, page 40, mais de la place Saint-Michel, à 15 heures. Le défilé se rendra jusqu'à Notre-Dame, se dirigera vers l'esplanade du Centre *Beaubourg*, *retour* sur le parvis de Notre-Dame.

FISCALITÉ

REPORT DE LA DATE DE PAIEMENT DE CERTAINS IMPOTS

L'échéance du 15 mars 1980 pour le paiement des impôts directs (impôt sur le revenu, impôt sur les *sociétés*, impôts locaux, taxe sur les salaires) tombant, cette année, un samedi, M. Maurice Papon, ministre du budget, fait connaître que la *date limite de paiement* est reportée au mardi suivant, c'est-à-dire le 18 mars.

JEUNESSE

LUDOTHEQUE A LA DEFENSE. — L'association Ludo-Seine ouvre, le 19 mars prochain, une ludothèque (organisation de prêts de jeux et de jouets) à la Défense, le quatrier des affaires à l'ouest de Paris.

★ 53, galerie des Damiers, 92400 Courbevoie - la Défense, 1, tél. 773-64-11, Mme Porta.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 15 mars 1980 :

DES DECRETS

● Modifiant certaines dispositions du code des tribunaux administratifs ;

● Portant suppression de la redevance pour droit d'usage des appareils récepteurs de radiodiffusion ;

● Portant création du conseil pour la diffusion des langues étrangères.

UN ARRETE

● Relatif au contrôle des produits sanguins.

UN AVIS

● Aux importateurs de viande chevaline.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	174 F	298 F	422 F	545
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	300 F	550 F	800 F	1 050 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	203 F	355 F	508 F	66[illegible] F
II. — SUISSE - TUNISIE	258 F	450 F	650 F	8[illegible] F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

Alexis Korner à la Chapelle des Lombards.

Il est heureux d'être là, de jouer sur scène et son bonheur est communicatif. Alexis Korner chante le blues, avec passion ; il fait vivre la musique qu'il interprète, des classiques du blues et du rythhm'n blues, pas seulement avec quelques accords de guitare, non, il la fait vivre par un sourire, parce qu'il la porte en lui et, lorsqu'il chante de sa voix rauque et « noire », chacune des phrases est profondément sentie, chacun des mots trahit ses sentiments, son amour. Alexis Korner est né en 1928 et il a su garder toute sa fraîcheur, son enthousiasme. Celui que l'on a surnommé le « père du rock anglais », celui qui le premier a joué le blues et le rhythm'n blues dans les clubs de jazz en Angleterre à la fin des années 50, celui qui a influencé les Rolling Stones et d'autres. Celui-là se produit pendant six jours à la Chapelle des Lombards et c'est un peu l'histoire du rock qui se joue entre ses doigts. — A.W.

★ Du 12 au 18 mars, à 20 h. 30. Diffusion à « Chorus » le samedi 22 mars, à 18 h. 10 sur A 2.

Eddy Louiss au Dreher.

On l'a dit et répété durant des années, Eddy Louiss est un des meilleurs organistes de jazz au monde. Il s'est retiré du devant de la scène pour un long séminaire en Afrique. Depuis six mois, il réapparaît et ses qualités d'improvisateur sont restées intactes. Mais l'agressivité mélodique n'y est plus. Louiss s'est dirigé vers une musique qui intègre autant la biguine que la salsa ou le funk. Un jazz doux et dansant qui ne manquera pas d'ennuyer ses vieux fans, mais qui fera danser les autres, moins exigeants quant à la nouveauté. Eddy Louiss joue en quartette avec Paco Sery, Lionel Dudognon, Cheik Cherif Mohammed, jusqu'au 23 mars, à 22 heures, au Dreher (233-48-44). — P.-E. B.

Calendrier.

Europe Rock 80 au pavillon Baltard à Nogent-sur-Marne avec, ce samedi 15 mars, à partir de 15 h. : Dogs, Bashung, Trust, Little Bob Story ; dimanche 16 mars, à partir de 15 h. : Odeurs, Taxi-Girl, Valérie Lagrange, Squeeze, Jacques Higelin ; samedi 29 mars, à partir de 15 h. : Lee Lewis, Wreckless Eric, Madness ; dimanche 30 mars, à partir de 15 h. : Jacno, Strychnine, Jo Lemaire, The Beat, Dolce Vita ; Gary Numan au Palace, le 15 mars, à 17 h. ; Flying Saucers au Palace, le 23 mars, à 17 h. ; Dexter Gordon à Lyon (salle Maurice Ravel), le 24 mars ; The Cramps, les 25 et 26 mars, aux Bains-Douches, le 27, à Bordeaux, le 28, à Toulouse ; Malicorne, le 25 mars, à Montpellier, les 26 et 27, à Marseille, le 28, à Toulon, le 30, à Castres ; Jean-Pierre Alarcen, le 24 mars, à la Gaîté-Montparnasse, le 26 à Nancy ; Charlélie Couture, le 21 mars, à Canteleu, le 28 à Bourges ; Barclay James Harvest, le 18 mars, à Lyon (Bourse du Travail), le 19, à Clermont-Ferrand (Palais des Congrès), le 21, à Dijon (Palais des Sports), le 22, à Strasbourg (Parc des Expositions), le 24, à Lille (Palais des Sports), le 25, à Reims (Maison des Sports) ; Premier festival de country music à l'hippodrome de Paris, le 31 mars et 1er avril, avec Charley Pride, Charlie Rich, Bobby Bare, Commander Cody, Emmylon Harris, Charlie McCoy, Carl Perkins, Eddy Mitchell.

■ « Le printemps de l'orgue » s'ouvre ce samedi 15 mars, avec un concert donné par José Gendille à l'église Saint-Georges, dans le dix-neuvième arrondissement de Paris. Ce festival, organisé par l'Association internationale des amis de l'orgue, le Centre national d'action culturelle et l'Union des artistes et écrivains, durera jusqu'au 31 mars. Chaque soir un récital est proposé dans une église différente. Renseignements : 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

■ Les concerts que devaient donner London Wainwright III au Petit Forum des Halles, le lundi 17 mars, et Ian Mathews au Bataclan, le mardi 18 mars, sont reportés à des dates ultérieures non précisées.

CINÉMA

« Violences sur la ville » de Jonathan Kaplan

L'Amérique nixonienne

Derrière ce titre français racoleur et approximatif — on aurait plus exactement traduit *Over the Edge* par *Au bord du gouffre* — se cache un produit hollywoodien plus original qu'il n'y paraît. Derrière la convention respectée, derrière les éternels kids (sales mômes en révolte contre la famille, l'Amérique profonde, l'Amérique petite bourgeoise, nixonienne. Une peinture décapante de l'univers américain et de ses valeurs.

Des *kids*, garçons et filles, entre treize et quinze ans, traînent à l'abandon, à la dérive, dans une ville nouvelle : une petite agglomération informe, dominée par l'école block-haus. Toute une bande en quête de sensations fortes, de provocations, mais pas diabolique pour deux sous, livrée à une forme d'instinct sauvage. Autour d'eux, de braves parents, jeunes, laborieux, parvenus au faîte d'une prospérité durement acquise.

La violence éclate, progressivement, par petites touches, à travers trois personnages qui reproduisent avec une égale inconscience, davantage excusable chez les jeunes, le même attachement fondamental, viscéral, aux règles du clan : le père, vendeur dans une agence de la ville, son fils Carl, et le flic du coin. Les gosses se jettent des défis perpétuels. Carl est passé à tabac par les siens, un peu plus tard son père lui flanque une rouste, il s'évade du cauchemar avec un copain. La fuite à deux tourne au tragique.

Un soir, les gosses se révoltent, organisent un gigantesque autodafé de voitures après avoir enfermé leurs parents à double tour dans l'école. Le caractère un peu sensationnel de ce morceau de bravoure ne réussit pourtant pas à gommer tout à fait les vertus d'une mise en scène jusque-là très *cool*, distanciée, qui sait nous rendre sensible l'échec d'un certain modèle américain, avec sa morale cow-boy, son agressivité naturelle si aisément fourvoyée.

Over the Edge marquait, il y a deux ans, les débuts dans la production indépendante des anciens responsables de United Artists, refusant le contrôle du conglomérat Transamerica et créant leur propre compagnie, Orion. Il confirme le professionnalisme d'un cinéma qui sait, derrière la nonchalance, le négligé apparent du style, solidement charpenter un récit. Ni simple mélodrame ni pamphlet finalement rassurant, le film propose, dans des limites bien précises, un constat qui devrait particulièrement nous intéresser en France. Du bon cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

THÉATRE

« LES ENFANTS DE ZOMBI » au Théâtre Noir

Scènes martiniquaises

Benjamin-Jules Rosette, qui anime avec ses camarades antillais le Théâtre Noir, a établi, rue des Cendriers, tout près du métro Ménilmontant, un petit complexe culturel où Guadeloupéens et Martiniquais peuvent se retrouver, peindre, développer des photos et suivre des cours de danse et de musique antillaises. Il y a aussi des livres de poésie, des ouvrages documentaires. Les quelques locaux se situent autour d'une cour intérieure pas grande mais où l'on pourra faire un peu de musique ou de théâtre quand il fera beau.

Cette entreprise était nécessaire, elle s'emploie à pallier, dans la mesure de ses moyens, la perte de l'identité culturelle dont sont victimes les Guadeloupéens et Martiniquais jeunes ou moins jeunes transplantés en métropole.

Au 23, rue des Cendriers est présenté jusqu'au 8 avril un spectacle que Benjamin-Jules Rosette a adapté d'un livre de Georges Demestre, *les Enfants de Zombi*. C'est un montage de tableaux de caractère varié : coutumes martiniquaises, scènes traitant certains aspects du carnaval et des « quimboiseurs » (magiciens), mise en scène, sur un ton comique-poétique, de problèmes sociaux, de situations matérielles, danses et chants.

Sans avoir du tout la dimension de textes de Césaire, de Gratiant ou de Jacques Roumain (*les Gouverneurs de la rosée*, que le Théâtre Noir a joué naguère), ce petit spectacle rappelle avec justesse et (bonne) humeur plusieurs données actuelles de la crise martiniquaise, telles qu'elles ont été tout récemment décrites et analysées ici-même (cf. l'enquête « Martinique, île écorchée », *le Monde* du 6 au 10 mars).

Benjamin-Jules Rosette ne peut évidemment songer à faire de sa maison de Ménilmontant une poudrière de réfractaires, mais on verra là comment présence d'esprit, poésie, intelligence créatrice, responsabilité, ironie et dignité s'allient pour témoigner calmement des désarrois d'un pays.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre Noir, 20 h. 30.

VARIÉTÉS

Enrico Macias et Adamo

Le cœur sur la main, Enrico Macias et Adamo sont apparus sur la scène à peu près à la même époque, au début des années 60. L'un chantait des chansons marquées d'abord par l'exode des pieds-noirs, l'autre — en réaction au rock français d'alors — des refrains au romantisme vieillot donnant à la famille un peu de rêve. Les voici tous les deux aujourd'hui encore à l'affiche ; l'un de l'Olympia, l'autre du Théâtre des Champs-Elysées.

En dix-huit ans de chansons, et avec le même cœur, la même sincérité confondante, la même musique entraînante et un peu langoureuse, Macias a chanté l'exil, l'assimilation métropolitaine, le Français moyen, la réconciliation israélo-égyptienne. Imperméable à toutes les modes, immuable et méditerranéen dans l'âme, Macias n'a pas fondamentalement changé et n'a aucune raison de le faire.

Adamo, pour sa part, a dû subir les fluctuations de la mode, le retour notamment de chanteurs de rengaines et de romances, et depuis quelques années déjà il cherche à renouveler son personnage, à jeter un regard sur le monde. C'est une tentative qu'on ne peut accueillir qu'avec sympathie. — C. F.

★ Olympia, 20 h. 45.
★ Théâtre des Champs-Elysées, 21 heures.

EXPOSITION

La collection Masurel au musée du Luxembourg

De cette collection de peinture d'avant-garde des premières années du siècle, on regarde d'abord le meilleur : huit tableaux de Picasso, presque tous cubistes, cinq de Braque, sept de Léger, autant de Modigliani, trois de Miro. En plus quelques gouaches et dessins de Klee, de Laurens, de Kandinsky, Masson, La Fresnaye.

Mais les collections ne sont pas faites que de chefs-d'œuvre et ne comptent pas que des maîtres, surtout lorsque le collectionneur a pris le parti de ne s'intéresser qu'aux artistes vivants et qu'à la peinture qui s'invente. Roger Dutilleul, dont le musée du Luxembourg, l'ancienne orangerie du Sénat réaménagée pour l'occasion en galerie d'exposition, montre la collection donnée par Geneviève et Jean Masurel à la ville nouvelle de Lille, était apparu sur la scène de l'art moderne pendant la première décennie de ce siècle. Homme cultivé, il vit de ses rentes, en célibataire dans son appartement de la rue Monceau. Il a consacré sa vie à sa collection. Ses tableaux étaient, disait-il, ses enfants.

Dans sa famille, il était de bon ton de collectionner des tableaux de Fragonard, de Boucher, d'Ingres. Une de ses parentes, la comtesse de Mollien, fut élève d'Ingres et dessinait joliment. Mais Roger Dutilleul n'avait d'yeux que pour l'art moderne. En quelque sorte, l'art marginal. Il aimait la peinture de Cézanne, mais ne pouvait se l'offrir. Il a dépassé la trentaine, lorsqu'un jeune homme de Mannheim, à vingt ans, ouvre une galerie de tableaux rue Vignon. C'est Daniel Henry Kahnweiler.

Kahnweiler s'intéresse aux peintres fauves, à Derain, à Van Dongen, à Vlaminck... Dutilleul en achète. Puis aux cubistes, et Dutilleul en achète aussi. Une amitié durable les lie. Ils parlent peinture dans la petite échoppe où les artistes viennent tous les jours vers 5 heures du soir. Parmi eux, un Andalou aux yeux de feu nommé Picasso et un Français très doux, Braque.

Leur situation en 1907, année de l'ouverture de la galerie, illustre bien celle de l'avant-garde à Paris. Picasso, qui vient de mettre un terme à ses périodes bleue et rose, a sur le chevalet de son atelier du Bateau-Lavoir un tableau à la peinture encore fraîche intitulé les Demoiselles d'Avignon, *œuvre fondatrice du cubisme d'une sauvagerie à faire hurler. Et d'ailleurs les amis du peintre ne cachent pas leur réaction, et Vollard, son marchand, qui ne veut que du « bleu » et du « rose », vient de le laisser choir. L'année suivante, le Salon des Indépendants refuse les paysages de Braque qui préparaient le cubisme. Kahnweiler expose ces tableaux à propos desquels sera prononcé le mot de cube. Le cubisme qui s'invente est à prendre. Daniel Henry Kahnweiler en devint le marchand et Roger Dutilleul le premier collectionneur français.*

Peut-être au départ eut-il une fausse motivation en achetant ces Picasso et ces Braque qui peignaient la nature en carré, en cercle et en cône, selon la vision picturale cézanienne. Ces Maisons et Arbres, *de 1908 (œuvre refusée de Braque, acquise par Dutilleul), ce* Paysage de La Roche-Guyon, *de 1909, sont en quelque sorte des Braque à la manière de Cézanne. Ne pouvant acheter le maître, le collectionneur achète sa descendance. Mais, bientôt, celle-ci va prendre ses distances et donner naissance au cubisme qui met l'image en morceaux dans un espace désarticulé. Dutilleul achète dès les premières expositions. A preuve, ces factures qu'on peut voir ici : le tableau de Braque* Maisons et Arbres, *vendu par Kahnweiler, en 1908, 100 F. Et en 1912, une délicieuse* Nature morte espagnole, *de Picasso, 850 F.*

En Braque et Picasso, il aime la force d'expression de la qualité picturale. Il entretient avec la peinture des rapports quasi physiques. Nullement intellectuels. Il aime ou il n'aime pas. C'est son principe directeur. Et c'est aussi celui de Kahnweiler. Mais à chacun ses passions. Exemple : le marchand s'enflammait pour Juan Gris. Dutilleul restait indifférent. Sa collection ne compte pas une seule. Pour Roger Dutilleul l'art n'est pas une question d'argent. C'est une passion personnelle.

Richesses et lacunes

C'est ainsi qu'on ne trouve pas un seul Matisse. Il est trop froid, sacrifiant au décoratif et manquant de réalisme sensuel. Hélas ! Dutilleul n'est pas le seul. Toutes les collections bourgeoises, comme les musées français en ces années, boudent le peintre des odalisques sans poids. Alors que les collectionneurs étrangers avaient fait « le plein » de l'œuvre de ce peintre.

On ne saurait dire que Dutilleul ait partout montré un œil sans faille. Il a vu naître le surréalisme de Dali et l'abstraction géométrique de Mondrian, et c'est comme s'ils n'avaient pas existé. Dans ses richesses comme dans ses lacunes, cette collection reflète l'éclectisme de ce qui se produisait à Paris. Né en 1873 (mort en 1956), Roger Dutilleul a réalisé le plus clair de sa collection vers le milieu des années 20. Ayant commencé par s'intéresser à l'avant-garde en 1907, il a cessé d'acheter Derain en 1912, Vlaminck en 1919, Van Dongen en 1909, Picasso en 1914, Braque en 1921. Il est resté fidèle à Modigliani jusqu'à la mort du peintre, et à Léger, pour lequel il avait une tendresse particulière jusqu'en 1927. Par la suite sa collection baisse en qualité si l'on tient compte de ce que l'histoire a retenu. Dans les années 30, il a soutenu Lanskoy, dès ses débuts figuratifs, puis les naïfs, comme Bauchant, et même après la guerre, le Buffet de 1949, et un peintre de l'écurie Kahnweiler, Kermadec.

La collection Dutilleul fut poursuivie par son neveu Jean Masurel, venu à Paris de la région du Nord poursuivre ses études. L'appartement de Roger Dutilleul, encombré de tableaux généralement de petit format, fut son école d'amateur. Le moment était propice aux acquisitions. De 1929 à 1945, le prix des œuvres d'art ne s'était pas relevé de son effondrement. Des tableaux majeurs traînaient chez les marchands sans trouver preneur. Ainsi cet Homme nu assis, *Picasso (1908), qui en 1939-1940 était chez le marchand André Level, laissé pour compte par des collectionneurs qui ne pouvaient supporter la présence dans leur salon de cet homo sapiens dévêtu qui annonçait le cubisme. Jean Masurel ne le paya pas plus* « que le prix d'un week-end ». *Et il se souvient d'avoir chez le même marchand acheté quelques* « papiers collés » *de Picasso (1912-1914), qui étaient exposés sans trouver un seul amateur. Les gouaches de Klee et de Kandinsky se choisissaient dans les cartons comme aujourd'hui des lithographies,* « lorsqu'on avait un cadeau à faire ».

En ces années où Peggy Guggenheim achetait, comme elle le racontait tous les jours pour quelques milliers de francs les tableaux qui feront plus tard la collection de son musée, les amateurs étaient rares, le marché étroit et les artistes trop heureux de vendre à petit prix. Aujourd'hui, la situation de l'avant-garde qui, autrefois, fonctionnait contre les institutions, à l'intérieur d'un cercle confidentiel de poètes et d'amateurs en marge, a changé. Elle entre très vite, grâce aux musées, dans un circuit de consommation de masse. La demande s'étant élargie, le prix des œuvres d'art a grimpé et a, comme on dit, dépassé la solvabilité des amateurs sans grande fortune. Une ère est finie. On ne peut plus vivre une « passion » selon Roger Dutilleul. Et il est dans l'ordre des choses qu'elle aussi aille au musée.

JACQUES MICHEL.

★ La donation faite par Geneviève et Jean Masurel pour le musée de la ville nouvelle de Lille-Est, à Villeneuve-d'Ascq, sera installée dans un nouveau musée dont l'architecte est Roland Simounet.

FORMES

BRÈVES RENCONTRES

Trop d'expositions méritent une visite pour qu'il soit possible de consacrer, à quelques-unes au moins, des réflexions plus nourries — en particulier aux gravures de Vilato (1). Il excelle, Vilato, dans toutes les techniques : pointe sèche, eau-forte, aquatinte, et même manière noire, dont il tire des effets saisissants, en faisant surgir par exemple de la nuit trois personnages en quête de lumière. Il glorifie la femme, donne une âme de plus aux violoncelles, découpe cruellement les formes et fait flèches (c'est le mot) de tout acier, non seulement au service de Guillaume Tell, mais comme signes indicateurs... d'une autre réalité.

S'il faut déjà aller voir les belles et sensibles toiles de Maggiani (2), sur lesquelles je reviendrai, il est urgent de se précipiter vers les dessins de Kei Mitsuuchi (3), petits par la taille, immenses par le talent. De facture impeccable, les nus, portraits, écorchés, études de mains ou d'animaux, qui suggèrent autant qu'ils expriment, laissent transparaître une sourde angoisse, quelque relent de barbarie.

Traditionnelle aussi semble la manière de Gilles Sacksick (4), qui suit sa route en ligne droite (nous l'escortons dès ses débuts) sans se laisser éblouir par les formules et les jargons à la mode. Dire que ses merveilleux dessins sont en avance d'une longueur sur sa peinture n'est pas sous-estimer cette dernière, parfaitement au point. Objets et figures ont l'air immobilisés par le silence. Attention ! Ils sont entraînés par un mouvement invisible. Les cafetières se poursuivent. Tout vit, parce que tout est revécu, repensé, dans cet univers quotidien soudain transcendé.

Cet art est incompatible avec la violence à l'état pur de Labégorre (5), qui *voit rouge*. Le sexe et le sang fournissent la même riche matière, furieusement malaxée. Corps disloqués, visages remodelés : cette frénésie gestuelle, qui n'est pas gratuite, se déchaîne-t-elle ainsi pour « *arriver à un ordre supérieur* » ? On nous l'assure.

Revenons au calme avec les formes pures de Pazzi (6). Toujours taillées dans la masse, en granit, en lave de Volvic, en travertin surtout, elles continuent à nous ravir par une simplicité qui vire à l'absolu.

Les œuvres sur papier de Fagniez (7), ses dessins qui tetissent les réseaux entrecroisés d'une nature à la fois exubérante et épurée, ses aquarelles et ses gouaches ensoleillées, ramenées de Toscane, de Corse, de Sardaigne ou d'ailleurs, complètent en quelque sorte l'exposition des huiles, de mai-juin dernier, avec une subtilité de tons accrue. Voyez ce même paysage siennois, peint à l'aube, le matin, au couchant, comme il change ! L'émerveillement du peintre ne s'est pas émoussé avec la fuite des heures.

Est-ce tout ? Pas encore. A quelques minutes de là, Bernard Mandeville (8) a rassemblé les derniers-nés de ses sites et de ses villes imaginaires, vigoureux collages, sombres et rudes, chaotiques, qui transportent le visiteur sur une planète inconnue — ou la nôtre, à une ère immémoriale. « Un monde gangrené et aseptique, né du silence et du temps », écrivait Roger Caillois.

C'est de l'autre côté de l'eau (9) que palpite *le Cœur au repos*, de Jacques Soisson. C'est aussi le titre des poèmes de Jacques Berne qu'il a illustrés et présente en même temps. Ses énormes gouaches, ses dessins, ses gravures ont apprivoisé l'art brut familier à l'ami et naguère complice de Jean Dubuffet. Ils font chanter les accords des couleurs les plus intenses... Mais, s'écrie Soisson, « *pas de discours, des images !* », après avoir décrété : « *Nous vaincrons, parce que nous sommes les plus faibles.* »

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Sagot-Le Garrec, 24, rue du Four, Paris (6e).
(2) Jean Leroy, 37, rue Quincampoix, Paris (14e).
(3) Galerie Jacob, 28, rue Jacob, Paris (6e).
(4) Art Yomiuri, 5, quai de Conti, Paris (6e).
(5) Galerie Suillerot, 8, rue d'Argenson, Paris (8e).
(6) Nane Stern, 25, avenue de Tourville, Paris (7e).
(7) Bellint, 28 bis, boulevard de Sébastopol, Paris (4e).
(8) Galerie Jaquester, 85, rue Rambuteau, Paris (1er).
(9) Galerie Saphir, 84, boulevard Saint-Germain, Paris (5e).

LIÈGE A PARIS

Le millénaire de Liège donnera lieu, à Paris, au Centre culturel de la communauté française de Belgique (angle rues de Venise et Saint-Martin, face au Centre Georges-Pompidou), à une série de manifestations en avril.

Peinture : exposition Georges Collignon (tout le mois). Quatorze œuvres majeures, dont la magnifique *Guerre des muses* et *l'Hommage à Henri Rousseau*. Rappelons, jusqu'au 30 mars, l'exposition Félicien Rops, au même lieu.

Musique : l'Orchestre de Liège, direction P. Bartholomée, le 1er (Constant, Boesmans, Stravinski) et le 29 avril (Lekeu, Haydn, R. Strauss) ; le Centre lyrique de Wallonie (*l'Opéra de poussière*, de M. Landowski), les 9 et 10 avril ; l'Ensemble Musique nouvelle, direction G. Octors, le 24 (Messiaen, Boesmans, Pousseur, Robert).

Théâtre : à la Maison de la culture de Créteil, les 2, 3, 4 et 5 avril, *Marat-Sade*, de Peter Weiss avec le Nouveau Gymnase de Liège, dir. Yves Larec ; au Centre de Belgique, le 12 avril : le théâtre dialectal de Joseph Duysenx, textes et chansons wallonnes. A ne pas manquer, comme le Théâtre de marionnettes de Liège, qui donnera, le 22 avril, *l'Opéra des gueux*.

Jazz : le 25 avril, hommage à Bobby Jaspar et René Thomas, par le groupe Saxo 1000.

Variétés : le 17, récital Jean Vallée.

L'entrée à toutes ces manifestations est gratuite, à l'exception du *Marat-Sade*, à Créteil.

Centre culturel de la communauté française de Belgique, 127, rue Saint-Martin (entrée spectacle : 46, rue Quincampoix) ; tél. : 271-26-16.

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Lucernaire (544-57-34) : Archéologie (sam., 22 h.).
Marie-Stuart (508-17-80) : Pourquoi m'avez-vous appelé ? (sam., 20 h. 30).
Forum des Halles (297-53-47) : Negroropean Express (sam., 20 h. 30).
Studio d'Ivry (672-37-43) : Un palmier sur la banquise (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Fer-Play (707-96-99) : le Songe d'un homme ridicule (sam. et dim., 20 h. 30).
Tristan-Bernard (522-08-40) : Une chambre pour enfants sages (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Espace Carole, Créteil (207-69-03) : les Visages de Lilith de Belen (sam. et dim., 21 h.).
Odéon (325-70-32) : la Folle de Chaillot (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Gémier (505-14-50) : la Passion de Pasolini (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance (320-00-06) : Rose (sam., 22 h. 30).

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50) : le Fantôme de l'Opéra (sam., 19 h. 30).
Salle Favart (296-12-20) : le Porteur d'eau (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française (296-10-20) : le Tartuffe (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30 et 20 h. 30).
Petit Odéon (325-70-32) : A cinquante ans elle découvrait la mer (sam. et dim., 18 h. 30).
T.E.P. (797-96-06) : le Camp du Drap d'or (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Petit T.E.P. : Dialogue d'une prostituée avec son client (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Centre Pompidou (277-11-12) : les Travaux et les Jours (sam., 18 h. 30) ; Cartaya (sam., 21 h.) ; Débats : Yoknapatawpha (sam., 19 h.).
Carré Silvia Monfort (531-28-34) : Cirque Grüss à l'ancienne (sam. et dim., 14 h. et 16 h. 30) ; Moïse (sam., 20 h. ; dim., 14 h. 30 et 18 h.).
Théâtre de la Ville (724-11-24) : Dennis Wayne and Dancers (sam., 18 h. 30) ; le Légataire universel (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78) : Do ré mi pas folle (sam., 18 h. 30) ; Amélia (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h. et 20 h. 30).
American Center (354-99-92) : Tongues (sam., 21 h., dernière).
Antoine (208-77-71) : Une drôle de vie (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Artistic-Athévains (272-36-77) : Quatuor à cordes (dim., 17 h., dernière) ; Un silence à soi (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot (387-23-23) : l'Ours ; Ardèle ou la marguerite (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Atelier (606-49-24) : Audience ; Vernissage (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Bouffes-Parisiens (296-60-24) : Silence, on aime (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h. et 18 h.).
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) : Flaubert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.). — Théâtre du Soleil (374-24-08) : Méphisto (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30, dernière). — Atelier du Chaudron (328-97-04) : le Prince heureux (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Centre d'art celtique (254-97-62) : Barzaz Breiz (sam., 20 h. 30).
Centre culturel de Belgique (271-26-16) : Une soirée comme une autre (sam., 20 h. 45).
Chapelle Saint-Roch (296-46-55) : Douceur (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Cité internationale (589-67-57), Galerie : le Songe d'une nuit d'été (sam., 20 h. 30). — Resserre : Pinok et Matho (sam., 20 h. 30, dernière).
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21) : J'suis bien (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).
Daunou (261-69-14) : l'Homme, la Bête et la Vertu (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Dunois (584-72-00) : Cendres (sam., 20 h. 30, dernière).
Edouard-VII (742-57-49) : le Piège (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Forum des Halles (297-53-47), Chapiteau bleu : la Vie privée de Wolfgang Borchert (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Gaîté-Montparnasse (322-16-18) : Le Père Noël est une ordure (sam., 22 h. ; dim., 20 h. 30).
Galerie 55 (326-63-51) : Grimaces et petits sanglots (sam., 20 h. 30, dernière).
Gymnase (246-79-79) : l'Atelier (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Huchette (326-38-99) : la Leçon ; la Cantatrice chauve (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino (322-28-92) : l'Epouse prudente (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
La Bruyère (874-76-99) : Un roi qu'a des malheurs (sam., 21h. ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge : les Visages de Lilith (sam., 18 h. 30) ; Mort d'un oiseau de proie (sam., 20 h. 30) ; En compagnie de Ritsos (sam., 22 h.). — Théâtre noir : En compagnie d'A. Chedid (sam., 19 h.) ; Albert (sam., 20 h. 15).
Madeleine (265-07-09) : Tovaritch (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Maison de l'Allemagne (569-53-93) : Hypérion (sam., 20 h. 30).
Marigny, salle Gabriel (256-04-41) : l'Azalée (sam., 21 h. ; dim., 15 h. et 21 h.).
Mathurins (265-35-02) : les Frères ennemis (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Michodière (742-95-22) : Coup de chapeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Montparnasse (320-89-90), I : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Nouveautés (770-52-76) : Un clochard dans mon jardin (sam., 21 h. ; dim., 16 h. et 19 h.).
Œuvre (874-52-52) : Un habit pour l'hiver (sam., 18 h. et 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Orsay (548-38-53) : Elle est là (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30). — II : le Soulier de satin (sam. et dim., 16 h. et 20 h.).
Palais des congrès (758-27-78) : Danton et Robespierre (sam., 20 h. 45 ; dim., 14 h. 30 et 18 h. 30, dernières).
Palais des glaces (607-49-93) : la Méthode (sam., 20 h. 30, dernière).
Palais-Royal (297-59-81) : Joyeuses Pâques (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).
Plaine (842-32-25) : le Cavalier seul (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Plaisance (320-00-06) : le Bleu du ciel (sam., 20 h. 30, dernière).
Poche-Montparnasse (548-92-97) : Une place au soleil (sam., 20 h. et 22 h.).
Potinière (261-44-16) : Contes et exercices (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Présent (203-02-55) : l'Asile (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Amphi : le Motif (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Salle Maine-Montparnasse (626-08-07) : le Feu sur le sable (sam. et dim., 15 h. et 20 h. 30).
Salle Valhubert (584-30-60) : Carmosine (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Studio des Champs-Elysées (723-35-10) : Les orties, ça s'arrache mieux quand c'est mouillé (sam., 20 h. 45 ; dim., 17 h.).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 15 - Dimanche 16 mars

Studio-Théâtre 14 (527-13-88) : le Grand Ecart (sam., 21 h.).
T.A.I.-Théâtre d'Essai (274-11-51) : le Journal d'un fou (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h.).
Théâtre des Deux-Portes (361-24-51) : Catherine, un soir de novembre (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30).
Théâtre 18 (229-09-27) : la Senorita (en espagnol) (sam., 19 h.) ; Peina Villaminte (sam., 21 h. ; dim., 18 h.).
Théâtre d'Edgar (322-11-02) : L'arche du pont n'est plus solitaire (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond (387-75-38) : Sacrée famille (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h. et 20 h. 30).
Théâtre de Ménilmontant (366-60-60) : la Passion à Ménilmontant (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais (278-03-53) : les Amours de Don Perlinplim (sam., 20 h. 30) ; Dracula-Waltz (sam., 22 h. 15).
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80) : Tricoter à Pontoise (sam., 20 h. 30) ; le Bébé de M. Laurent (sam., 23 h. 15).
Théâtre Noir (797-85-14) : les Enfants de Zombi (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Théâtre Saint-Médard (331-44-84) : Amour pour amour (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Théâtre 347 (526-29-08) : la Poube (sam., 21h. ; dim., 15 h.).
Théâtre de la Villa (542-72-56) : la Cagnotte (sam., 20 h. 45, dernière).
Variétés (233-09-92) : Je veux voir Mioussov (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. et 18 h. 30).

La danse

Cité internationale (589-38-69) : Ballets contemporains Karin Waehner (sam., 20 h. 30).
Théâtre Oblique (355-02-94) : J.-C. Ramseyer, S. Alvarez de Toledo, M. Dagois (Impertidance) (sam. et dim., 18 h. 30) ; Compagnie Tamar (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
La Forge (371-71-89) : International Danse Connection (sam. et dim., 20 h.).
Plaisance (320-00-06) : S. Fléchet, J. Siriez, M. Vossen, S. Kassap (sam., 18 h. 30).

Les concerts

Lucernaire : C. Lupovici (Mozart, Schumann, Beethoven) (sam., 19 h. 30) ; M. Lobko, piano-synthétiseur (dim., 18 h. 30) ; Hommage à Villa-Lobos (dim., 18 h.).
Ranelagh : Marionnettes de Salzbourg (Mozart) (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Salle Gaveau : Orchestre national irlandais de Dublin, dir. A. Rosen (Chabrier, Espana, Barber, Potter, de Falla) ; Premier Festival de guitare de Paris (dim., 20 h. 30).
Radio-France, studio 106 : Orchestre de chambre tchécoslovaque (Haendel, Domazlicky, Dvorak) (sam., 18 h. 30). — Grand auditorium : Orchestre national de France, dir. J. Mercier (Murail, Grisey) (sam., 18 h.).
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre : Ensemble 12, sol. P. Bride, M. Caravassilis (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Merri : Ensemble vocal de Vincennes Cum Jubilo (Schubert, Pergolèse) (sam., 21 h.).
Notre-Dame : W. Tortolano (Langlais, Kodaly) (dim., 17 h. 30).
Théâtre d'Orsay : T. Vasary (Schumann, Chopin) (dim., 10 h. 55).
Conciergerie : B. Haudebourg, M. Nordmann (sonates insolites du dix-huitième siècle) (dim., 17 h. 30).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : M. Hurholz (Bach) (dim., 17 h. 45).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. Y. Boukoff, M. Marchesini (Prokofiev, Borodine, Tchaïkovski) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Ensemble 12, sol. G. Touvron (Vivaldi, Torelli, Telemann...) (dim., 17 h.).
Eglise Saint-Louis des Invalides : Orchestre H. Brunn (Lancen, Boccherini, Prokofiev...) (dim., 17 h.).
Théâtre-en-Rond : Quintette de cuivres Ars Nova (dim., 18 h.).
Hôtel Hérouet : Ricardo Correa Trio (Milano, Vallet, Adriensen, Dowland).
Eglise Saint-Etienne-du-Mont : Chapelle royale de Paris, Musica Antiqua de Cologne, Collegium Vocale de Gand, Petits Chanteurs de Hanovre, dir. P. Herreweghe (Bach : la Passion selon saint Matthieu) (sam., 20 h. 30).
Salle Cortot : Hugo Finaly, piano-écritures (sam., 21 h.).
Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois : Quatuor Ciolkovitch (chants liturgiques russes) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Pierre : Ensemble instrumental P. Pareille (Vivaldi, Haydn, Bach) (dim., 16 h. 30).

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05) : Dany Doriz Sextet (sam. et dim., 21 h. 30).
Caveau de la Montagne (354-82-39) : Duo Boell-Roubach (sam. et dim., 21 h. 30).
Chapelle des Lombards (326-65-11) : Alexis Korner, Colin Hodgekinso (sam., 20 h. 30) ; Azuquita y su Melao (sam., 22 h. 30).
Dreher (233-48-44) : Eddie Louiss Quartet (sam. et dim., 21 h. 30).
Gibus (700-78-88) : Little Buddy and the Kids Punkabilly (sam., 22 h.).
Golf Drouot (770-47-25) : Oberkampf (sam., 21 h. 30).
Olympia (742-25-49) : The Knack (sam., 17 h.).
Petit-Opportun (236-01-36) : R. Fays, L. Fays, R. Thiebaut (sam. et dim., 23 h.).
Riverbop (325-93-71) : Aldo Romano Quintet (sam., 22 h.).
Slow-Club (488-84-30) : Jacky Millet (sam., 21 h. 30).

Dans la région parisienne

Antony, Théâtre Firmin-Gémier (666-02-74) : la Grande Ecurie et la Chambre du roy (sam., 20 h. 30).
Asnières, M.J.C. : E. Clermontet, J.-P. David, J. Parras (sam., 20 h. 15).
Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16) : Opéra parlé (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Aulnay-sous-Bois, Espace Prévert : L. Konitz, M. Solal (sam., 20 h. 30). — Centre F.-Scoky : S. Grapelli, Trio Hemmeler, Neo Jazz Quartet (dim., 15 h.).
Bezons, Théâtre (982-20-88) : Isabel et Angel Parra (sam., 21 h.).
Boulogne-Billancourt T.B.B. (603-60-44) : les Hauts de Hurlevent (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Châtenay-Malabry, C.A.C.M. (631-47-07) : J. Afonso (sam., 21 h.).
Châtillon, Salle des fêtes : Hugo-Hugo (sam., 20 h. 30).
Cergy-Pontoise, C.C. André-Malraux : Théâtre de chambre (sam., 21 h.).
Choisy-le-Roi, Théâtre Paul-Eluard (890-89-79) : Charlélie Couture (sam., 21 h.).
Clamart, C.C. J.-Arp (645-11-87) : S. Grapelli et Trio (sam., 20 h. 30).
Clichy, Théâtre Rutebeuf : les Fusils de la Mère Carrar (sam., 20 h. 45). — ARC (270-03-18) : D. McNeil, A. Souchon (dim., 15 h.).
Colombes, M.J.C.-Théâtre : Michel Buhler (sam., 20 h. 30).
Corbeil-Essonnes, CAC (089-00-72) : G. Premy, G. Muller, S. Seban, F. de Froment, T. Doublet (Beethoven) (sam., 20 h. 30).
Courbevoie, Maison pour tous (333-63-52) : Mistral, rock (sam., 20 h. 30).
Creil, C.C. (425-44-36) : Virginia Vee, J.-C. Capon, C. Escoude... (sam., 20 h. 30).
Créteil, C.C. A.-Malraux (899-94-50) : la Maison d'Ana (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30).
Elancourt, APASC (062-82-81) : En r'venant d' l'expo (sam., 20 h. 30).
Ermont, Théâtre Pierre-Fresnay (959-09-48) : Merci Prévert (sam., 21 h.).
Evry, Agora (077-93-50) : Ballet de l'Opéra de Lyon (dim., 16 h.).
L'Isle-Adam, MIA (469-21-38) : Los Calchakis (sam., 21 h.).
Ivry, Théâtre des Quartiers (672-37-43) : le Revizor (sam., 20 h. 30 ; dim., 16 h.).
Malakoff, Théâtre 71 (655-53-45) : L'échelle des valeurs a perdu ses barreaux (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Marly-le-Roi, M.J.C. (958-74-87) : Compagnie D. Bagouet (sam., 21 h.).
Meudon, C.C. : les Femmes savantes (sam., 21 h.).
Montreuil, Conservatoire : S. Iris (Bach, Schubert, Debussy, Barber) (dim., 16 h. 30).
Nogent, Pavillon Baltard : Shokin Street, Only Ones, Trust, Little Bob Story (sam., 19 h.) ; Odeurs, Lili Drop, Taxi Girl (dim., 15 h.) ; V. Lagrange, The Sinceros, Squeeze, J. Higelin (dim., 19 h.).
Ris-Orangis, Salle Robert-Desnos (906-76-90) : Pauline Julien (sam., 20 h. 30).
Saint-Denis, Théâtre G.-Philipe, petite salle : Expédition Pôle Est (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Grande salle : Attention au travail (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.) ; Megumi Satsu (sam., 23 h.).
Saint-Gratien, O.C. (989-24-42) : la Bamboche (sam., 21 h.).
Saint-Maur, Maison pour tous (883-41-00) : 12 • 5, rock (sam., 20 h. 30).
Sceaux, les Gémeaux (660-05-64) : M. Nordmann et R. Fontanarosa (Bach, Mendelssohn, Ravel) (sam., 17 h. 30 et 20 h. 45).
Senlis, Fondation Cziffra : J.-R. Bavouzet (Beethoven, Schumann, Chopin, Ravel) (dim., 16 h. 30).
Suresnes, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80) : Lili Drop, Marquis de Sade (sam., 21 h.).
Versailles, Théâtre Montansier (950-71-18) : les Frères Jacques (sam., 21 h.) ; Arlequin serviteur de deux maîtres (dim., 15 h.).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally : les Justes (sam., 21 h. ; dim., 17 h.).
Villejuif, Théâtre Romain-Rolland : Jacques Villeret (sam., 21 h.).
Vitry, Théâtre J.-Vilar (680-85-20) : Visage de sable (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

cinémas

La Cinémathèque

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans

Chaillot (704-24-24), sam., 16 h., Théâtre d'ombre et cinéma : Courts métrages de L. Reiniger ; 18 h., Hommage à Ozu : Fin d'automne ; 20 h., Hommage à A. Lamothe : On disait que c'était notre terre ; 22 h., Cinéma italien : le Moulin du Pô, d'A. Lattuada. — Dim., 15 h., Théâtre d'ombre et cinéma : Karaghiosis, de L. Voudouri ; 18 h., Hommage à Ozu : le Goût du saké ; 20 h., Hommage à A. Lamothe : Le mépris n'aura qu'un temps ; 22 h., Hommage à D. Zanuck : Quatre hommes et une prière, de J. Ford.
Beaubourg (278-35-57), sam., 15 h. et 21 h., L'œuvre de Jancso (15 h. : Mon chemin ; 21 h. : les Sans-Espoir) ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : Au-delà des murs ; l'Autre Monde ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : le Quartier de Wyborg, de G. Konzintzev et L. Z. Trauberg. — Dim., 15 h., L'œuvre de Jancso : Rouges et Blancs ; 17 h., Hommage à A. Lamothe : la Moisson ; les Gars de Lapalme ; C'est dangereux... ici ; 19 h., Cinéma russe et soviétique : Vingt jours sans guerre, d'A. Guerman ; 21 h., Hommage à Ozu : Herbes flottantes.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egyp., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ALIEN (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
AMITYVILLE, LA MAISON DU DIABLE (A., v.o.) (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44), Rex, 2e (236-83-93), Helder, 9e (770-11-24), Miramar, 14e (320-89-52), Mistral, 14e (539-52-43), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25), Secrétan, 19e (206-71-33).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60) ; (v.f.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
L'AVARE (Fr.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Richelieu, 2e (233-56-70), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan, 8e (359-92-82), Paramount-City, 8e (562-45-76), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Français, 9e (770-33-88), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Nation, 12e (343-04-67), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Parnassiens, 14e (329-83-11), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Cambronne, 15e (734-42-96), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
BLACK JACK (Angl., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Madeleine, 8e (742-03-13), Parnassiens, 14e (329-83-11), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BONS BAISERS D'ATHENES (A., v.f.) : Cin'Ac-Italiens, 2e (296-80-27).
LES BORSALINI (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Secrétan, 19e (206-71-33).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Publicis Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
C'EST PAS MOI, C'EST LUI (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23).
C'ETAIT DEMAIN (Ang., v.o.) : Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70), Colisée, 8e (359-29-46), St-Germain Studio, 5e (354-42-72). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
CLAIR DE FEMME (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
COCKTAIL MOLOTOV (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), V.It : Vendôme, 2e (742-97-52), Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36), France-Elysées, 8e (723-71-11).
ELLE (A., v.o.) (*) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Publicis St-Germain, 6e (222-72-80), Paris, 8e (359-53-99), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Passy, 16e (288-62-34), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
L'EMPREINTE DES GEANTS (Fr.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00), Murat, 16e (651-99-75), Rex, 9e (742-56-31), Paramount-Galaxie, 2e (236-83-93), Paramount-Opéra, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA FEMME FLIC (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Colisée, 8e (359-29-46).
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Action République, 11e (805-51-33).
FOU (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LA GUERRE DES POLICES (Fr) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
I COMME ICARE (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paramount-City, 8e (562-45-76).
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

هكذا من الأصل

SPECTACLES

KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) — V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LA LEGION SAUTE SUR KOLWEZI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
MA CHERIE (Fr.), Quintette, 5e (354-35-40) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 15e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

Les films nouveaux

LA MALADIE DE HAMBOURG, film allemand de Peter Fleischmann. V.O. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.F. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
THE PATRIOT GAME, film américain de Arthur Mc Caig. V.O. : Action Christine, 6e (325-85-78).
RHAPSODIE HONGROISE, film hongrois de Miklos Jancso. V.O. : Forum des Halles, 1er (297-53-74) ; Racine, 6e (633-43-71).
JOSEPH ET MARIE, film français de José Maria Berzosa. Saint-André des Arts, 6e (326-48-18). H. sp.
JUBILEE, film anglais de Derek Jarman. V.O. : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LES EUROPEENS, film américain de James Ivory. V.O. : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29). V.F. : Impérial, 2e (742-72-52) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LES SEIGNEURS, film américain de Philip Kaufman. V.O. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Mercury, 8e (562-75-90). V.F. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
VIOLENCES SUR LA VILLE, film américain de Jonathan Kaplan (**). V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Normandie, 8e (359-41-18). V.F. : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
1941, film américain de Steven Spielberg. V.O. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Wepler, 18e (387-50-70).

MAMITO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mer., V., D., Mar., Moulin-Rouge, 18e (606-63-26).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (Allem., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).
MON ILE FARO (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LA MORT EN DIRECT (Fr., version angl.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; v.o. : Colisée, 8e (359-29-46) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50).
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Styx, 5e (633-08-40) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
L'OMBRE ET LA NUIT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PAYSANNES (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

LES PETITES FUGUES (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Olympic, 14e (542-67-42).
LE POINT ZERO (All., v.o.) : Marais 4e (278-47-86).
LA PRISE DU POUVOIR PAR PHILIPPE PETAIN (Fr.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
LE PULL-OVER ROUGE (Fr.) : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
LE QUINTET DE SVEN LANG (Suéd., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang. v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47), en soirée.
RETOUR EN FORCE (Fr.) : Lumière, 9e (770-84-64) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
RIEN NE VA PLUS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
SALOPERIE DE ROCK'N ROLL (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (354-47-62). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).
LE SERPENT DANS L'OMBRE DU SINGE (Ch., v.o.) : La Seine-Ciné, 5e (325-95-99).
SIBERIADE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
SIMONE BARBES (Fr.) : Forum-Cinéma, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
SIMONE DE BEAUVOIR (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). H. sp.
LE TAMBOUR (All., v. o.) : Boul'Mich, 5e (354-48-29).
TESS (Fr.-Brit., version anglaise : Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).
TRES INSUFFISANT (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES TURLUPINS (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE VOYAGE EN DOUCE (Fr.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Français, 9e (770-33-88) ; Quintette, 5e (354-35-40).
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).



RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.

20 h 35 Numéro un.
Eddy Mitchell.
21 h 35 Série : « Anna Karénine » (n° 7).
Réalisation B. Coleman.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Dramatique : « Mont-Oriol » (2e partie).

De Guy de Maupassant ; réal. S. Moati.
Deuxième partie du roman : un « négatif » des premiers épisodes. Tandis que sa femme attend un enfant d'un amant qui la délaisse, Andermatt poursuit ses affaires. Catherine Arditi joue remarquablement.

22 h 15 Sports : patinage artistique.
Championnat du monde.
23 h 10 Document : Les carnets de l'aventure.
Glace extrême.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Il était une fois l'homme : la Belle Epoque ; les Africains : le partage de l'Afrique.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Grâce à la musique : Maurice Ravel.
Une biographie. Des images. Des témoignages. Une évocation signée François Reichenbach.
22 h 30 Journal.
22 h 45 Ciné-regards.
Le cinéma anglais existe-t-il ?

FRANCE-CULTURE

18 h 30, Entretiens de carême, par les pasteurs P. de Robert et D. Atger.
19 h. 30, Entretien avec... A. Tansman (troisième partie).
20 h., « l'Echappée par le ciel » ou « le Radeau de la Méduse », de M. Sorescu, adapté par A. Bentoiu, avec P. Constant, J. Degor, etc.
21 h. 34, Musique enregistrée.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

17 h. 15, Ouverture : Présentation de la Semaine du matin des musiciens par O. Bernager : G. Mahler ; Le concert du matin des musiciens J.-S. Bach.
20 h. 5, Soirée lyrique : la Passion selon saint Matthieu (Bach), en direct de l'église Saint-Etienne-du-Mont. Avec l'Ensemble Musica Antiqua de Cologne, dir. P. Herreweghe. Etienne-du-Mont. Avec l'Ensemble Musica
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Beethoven, par Eric Rohmer, cinéaste (quatuors, sonates et bagatelles) ; 1 h., Le dernier concert : œuvres de Vandenbogaerde, E. Brown et E. Varèse.

Dimanche 16 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 La source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe en l'église à Pradines (Loire) chez les Bénédictines.
Prédicateur : Père Jean de la Croix.
12 h TF 1 - TF 1.
12 h 25 Grand concours de la chanson française.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Les rendez-vous du dimanche.
De Michel Drucker.
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : « le Signe de justice » (n° 4).
Trois de pique contre le gémeau.
16 h 30 Sports première.
Patinage artistique ; Cyclisme ; Jeu à XIII : France-Angleterre (en direct de Narbonne).
17 h 50 Série : « Commissaire Moulin ».
Le diable aussi a des ailes.
18 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Boulevard du rhum ».
Film français de R. Enrico (1971), avec B. Bardot, L. Ventura, B. Travers, C. Revill, H. Powers, G. Marchand, J. Hahn. (Rediffusion.)
Hommage à un certain cinéma américain. Gros budget, morceaux de bravoure, mais un manque de rythme. Brigitte Bardot et Lino Ventura forment un couple insolite.
22 h 30 Concert.
Prélude et Mort d'Isolde, de Wagner, par l'Orchestre national de France, direction E. Jochum.
22 h 50 Sports : boxe.
Championnat du monde des poids moyens.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h Emissions pédagogiques.
11 h On we go.
12 h Concert (en liaison avec France-Musique).
12 h 45 Journal.
13 h 20 Série : « Colorado ».
14 h 30 Jeu : Des chiffres et des lettres pour les jeunes.
15 h Des animaux et des hommes.
16 h 10 Disney dimanche.
17 h 10 Série : « un Juge, un Flic ».
17 h 45 Les Muppets.
18 h 15 Dessine-moi un mouton.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton
Réal. H. Averback et A. Singer, avec D. Weaver, A. Dickinson, R. Wagner (dernier épisode).
22 h. 10 Document : « Par elles-mêmes ».
Dominique Baudinos, criminologue, chargée des problèmes de l'enfance en difficulté.
22 h. 40 Petit théâtre d'Antenne 2.
Le Bon Exemple, de J. Worms, avec J.-M. Thibault, Rosy Varte et Frédéric Witta.
23 h. 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.
10 h 30 Mosaïque.
Emission préparée par T. Pares et J.-L. Orabona. Reportage : « Portrait d'une mère de famille » ; Variétés : Zilonca (Espagne), Messa (Algérie), Milena (Yougoslavie), M. Dos Santos et J. Gonsalves (Portugal).
16 h Jeu : Tous contre trois.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Petrouchka » (trois mouvements) ; « Tango », de Stravinski ; au piano : M. Beroff.
17 h 25 Théâtre de toujours : Horace.
De Corneille, par la Société des comédiens-français. (Rediffusion.)
19 h 45 Spécial DOM-TOM.
20 h Rire et sourire au Comic' Palace.
20 h 30 Les grandes villes du monde : San-Francisco.
Réalisation : Daniel Costelle.
Une promenade dans le décor grandiose de San-Francisco, avec, pour guide, un jeune professeur d'urbanisme, Stephen Cohen. Beaucoup de rencontres et d'histoires.
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3 : Peter Ustinov.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « l'Ile mystérieuse ».
Film américain de L. Hubbard, M. Tourneur et B. Christensen (1929), avec L. Barrymore, J. Daly, L. Hughes, M. Love, H. Gribbon. (Muet, N.)
En 1850, un homme vivant sur une île secrète met au point un sous-marin pour aller vérifier sa théorie que des créatures semblables aux hommes vivent au fond des mers. Sans rapport avec le roman de Jules Verne, bien qu'il ait servi de référence. Un film d'aventure de la fin du muet. La deuxième partie (le monde sous-marin) touche au fantastique.

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : La Grande Loge de France.
10 h., Messe à Grosbliederstroff (Moselle).
11 h., Regards sur la musique : « Samson », oratorio de Haendel), deuxième partie.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Echanges musicaux franco-suisses (et à 16 h. 5).
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « Dom Juan », de Molière.
16 h. 45, Conférences de carême, par le R.P. Sintas, à Notre-Dame de Paris :
17 h. 30, Rencontre avec... J. Ferré, J. Desplerres, Pr. P. Debray-Ritzen, et F. Tristan.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (troisième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : La philosophie.
23 h., Musique de chambre : « Concerto pour violon en la mineur », de J.-S. Bach ; « Gymnastique pour groupe », de D. Detoni ; « Visage I », de R. Depraz.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « les Mousquetaires au couvent », actes I et II (Varney), avec G. Bacquier, C. Riedinger, dir. R. Benedetti.
9 h. 2, Les chants de l'âme.
9 h. 30, Cantate de Bach, BWV n° 83 pour le dimanche Laetare.
10 h. 30, Les petites oreilles : disques présentés par les enfants.
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) : « Suite de Don Quichotte » (Telemann), « la Musica notturna della Strade di Madrid » et « Quintette pour deux violons, un alto et deux violoncelles n° 6 », opus 30 (Boccherini), « Concerto pour clavecin et cors en fa mineur » (J.-S. Bach), avec R. Puyana, clavecin, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Estournet.
13 h. 5, Tous en scène : Fred Astaire.
13 h. 30, Jeunes solistes : J.-L. Gaillard, piano (Beethoven, Bartok, Brahms).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : histoire de la direction d'orchestre, de Berlioz à Boulez.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « Te Deum » (M.-A. Charpentier).
19 h., Jazz vivant : Le Grand Orchestre de Count Basie à Juan-les-Pins, le Big Band de Woody Herman à Nice.
20 h. 5, Le concert du dimanche (présentation).
20 h. 30, Concert (Semaines musicales de Berlin 1979) : « De Natura Sonoris n° 2 pour orchestre » (Penderecki), « Lied des Mephistopheles », « Lied des Unmuts », « Schlechter Trost », « Zigeunerlied » (Busoni-Goethe), « Symphonie n° 5 en ut dièse mineur » (Mahler), par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Zubin Mehta, avec D. Fischer-Dieskau, baryton.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences (émission ouverte aux interprètes aveugles) : « Préludes pour piano, premier livre » (Debussy), avec G. Robert ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : œuvres de Milhaud, Schumann, Villa-Lobos et Debussy.

VU

Maupassant relu par Moatti

Il se lance, Moati, il s'affirme. Elle est bonne, son interprétation de Mont-Oriol, *très bonne, ferme, vigoureuse, charnelle, et parfaitement fidèle au roman. Là, pas de problème. Geneviève Dormann — elle a cosigné le scénario — a eu tort de s'inquiéter. On s'est beaucoup interrogé ces jours-ci dans la presse sur l'antisémitisme de Maupassant. Il est évident. Il s'exprime de la façon la plus nonchalante, la plus tranquille, comme allant de soi. Un bon petit antisémitisme tout-terrain. A gauche, on confondait volontiers à l'époque juiverie et ploutocratie, la haute banque, la bourgeoisie enrichie, la filouterie, les Rothschild. A droite, on affichait presque dans les mêmes termes son mépris pour ces parvenus, ces nouveaux riches, ces barons de la finance.*

Ce sont d'ailleurs moins les propos tenus par Gontran de Ravenel que ses allusions continuelles à la tare originelle de sa vache à lait de beau-frère qui blessent ce pauvre Andermatt. Blessé, le mot est trop fort. Irrité, agacé, inquiet, serait plus juste. Là et là seulement, Serge Moati a un peu décollé du texte. Il en a rajouté et il a eu raison à mon avis. Non content de se défendre d'être avare et malhonnête — c'est la scène-clé de la seconde partie du film, très supérieure à la première, — il condamne le racisme, cette haine aveugle, dangereuse et pousse-au-crime, avec des mots prémonitoires qui feraient honneur à Maupassant s'il les avait trouvés. Moati les lui a soufflés. C'est plutôt gentil.

Il est remarquable dans ce rôle de gros garçon surdoué, obsédé par le goût, le génie des affaires. Amusant avec ça, tendre, vif et très moderne dans sa façon de s'exprimer. C'est ce qui distingue ce Mont-Oriol *du* Pain noir. *Vous ne trouverez plus ici cette lenteur apprêtée, cet esthétisme prétentieux, ces plans fixes, complaisants. Ça avance, au contraire, ça progresse avec un dynamisme, un élan, une force qui se traduisent à coups de poing, de parapluie, de gifles, hésitant entre la blague et l'insulte.*

Tous ces jeunes gens pètent de vie. Et leurs amours pleines de sève et de sensualité, bien accordées à la beauté d'une Auvergne de carte postale, participent en quelque sorte à l'essor de cette ville d'eau, autour d'une source miraculeuse où barbotent les espoirs stupides, les appétits dérisoires de malades et de médecins décrits avec beaucoup de méchanceté et de drôlerie par l'auteur de Bel Ami. *Et transcrits à l'écran en langue cinématographique avec un grand bonheur d'expression.*

CLAUDE SARRAUTE.

★ Deuxième partie, ce samedi 15 mars, A2, 20 h. 35.

CARNET

Décès

— Mme Esther Bikson,
M. Michel Bikson,
Sa famille, ses nombreux amis et ses employés,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Max BIKSON,
(maroquinerie S. B. & Grimaud),
survenu à l'âge de soixante-dix ans, le 13 mars 1980.
Les obsèques auront lieu le 17 mars.
On se réunira à la porte principale du cimetière de Bagneux-Parisien, à 8 h. 45.
Ni fleurs ni couronnes.
19, rue Michel-Lecomte,
75003 Paris.

— Mme Léon de Mourgues,
Le docteur et Mme Jacques Lavernhe et leurs enfants,
M. et Mme Pierre de Mourgues et leurs enfants,
M. et Mme Michel de Mourgues et leurs enfants,
M. et Mme Henri de Mourgues et leurs enfants,
M. et Mme Yvon Girard et leurs enfants,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Léon de MOURGUES,
leur époux, père, grand-père, parent et ami, survenu le 14 mars 1980, dans sa soixante-dix-huitième année, muni des sacrements de l'Eglise.
Les obsèques auront lieu le lundi 17 mars, à 14 h. 15, en l'église Saint-Pierre-des-Carmes, 43000 Le Puy.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Alfred WORMSER,
ingénieur,
ancien combattant
des guerre 1914-1918 et 1939-1945,
président ancien combattant
du 185e R.A.P.
De la part de son fils Henri, sa belle-fille Monique, son petit-fils Bruno, de ses frères Doumel, Roger, des familles Wormser, Gérard Blondeau.
Les obsèques ont eu lieu dans la stricte intimité, selon les désirs du défunt.

Anniversaires

— 16 mars 1972.
Pour le huitième anniversaire de la mort du
professeur
Georges DUBARBIER,
une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.
De la part de Mme G. Dubarbier et de son fils René.

Communications diverses

— Le samedi 15 mars 1980, conférences de J.-T. Decaris, les 16 mars et 23 mars (suite), à 16 h. : « Les bases et les lois d'une société sans luttes de classes, révélées il y a des millénaires », 20, passage du Mont-Cenis, métro Porte-de-Clignancourt.

ENVIRONNEMENT

LES PROTESTATIONS CONTRE LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE NUCLÉAIRE A PLOGOFF

Scènes de violence dans les rues de Pont-Croix

De notre envoyé spécial

Plogoff. — Le cap Sizun était en deuil, le vendredi 14 mars, pour la dernière journée d'enquête d'utilité publique concernant le projet de construction d'une centrale nucléaire à Plogoff. Toutes les boutiques étaient fermées, y compris à Audierne. Les « capistes » voulaient, après six semaines mouvementées, montrer, s'il en était besoin, qu'ils ne voulaient vraiment pas de l'atome à la pointe du Raz. Un autre défi avant la marche antinucléaire du dimanche 16 mars.

La dernière journée de l' « *enquête bidon* », comme l'ont baptisée les antinucléaires, s'est cependant déroulée comme toutes les autres. Les bureaux annexes de la mairie étaient à leur place habituelle. Il était simplement un peu plus difficile d'y accéder. En début d'après-midi, les quatre communes concernées par l'enquête d'utilité publique prirent un aspect de camp retranché. Les forces de l'ordre avaient barré les rues des villages de Cléden-Cap-Sizun, Primelin et Goulien. La nationale 784 avait été coupée. Seul Plogoff ne semblait pas isolé, et encore...

D'importantes forces de l'ordre montaient la garde au calvaire du Trogor, où sont installés les bureaux annexes de la mairie. Un peu plus de quatre mille manifestants s'y sont rendus. *« Au mazout ! Au mazout ! », « A Kaboul ! A Kaboul ! »*, lançaient-ils aux gendarmes mobiles. Un mannequin de gendarme pendu à un gibet fut brûlé. Un autre, également empaillé, fut enflammé dans son cercueil en bois. Des femmes en noir portant des croix. Une cérémonie haute en couleurs avec des personnages grimés, des militants antinucléaires habillés en blanc et, bien sûr, des drapeaux bretons.

La fête s'est terminée par des jets de pierres et de cocktails Molotov. Les forces de l'ordre ont répliqué avec des grenades lacrymogènes. Après un long échange, les véhicules militaires se sont évanouis dans un nuage de fumée lacrymogène. Ils étaient enfin partis, et pour longtemps, espérait-on. Mais si la « messe » — ainsi les manifestants ont-ils *baptisé leur cortège quotidien* — était finie, les vêpres allaient commencer une heure plus tard, à Pont-Croix, à proximité du séminaire ou sont logés une partie des gendarmes mobiles. Près de trois cents manifestants étaient venus dire un dernier adieu à ceux qu'ils avaient baptisés leurs « anges gardiens ». Le scénario recommençait et devait durer pendant plus d'une heure. Les gendarmes parachutistes de l'escadron de Mont-de-Marsan avançaient ou reculaient, en criant et martelant leurs boucliers avec leurs matraques. Les manifestants suivaient chaque fois à bonne distance. De temps à autre, lors d'une charge plus rapide, les traînards étaient rattrapés et copieusement rossés, sous les regards ulcérés des habitants. Des grenades explosaient dans les jardins, et la chasse aux antinucléaires se prolongeait jusque dans les cours des immeubles.

La tension montait lentement quand un photographe du *Télégramme*, M. Eugène Le Droff, reçut deux coups de matraque sur l'avant-bras alors qu'il s'apprêtait à prendre un cliché. Quelques instants plus tard, les gendarmes de la brigade locale tentaient d'empêcher d'autres photographes de faire leur métier, alors qu'un manifestant inanimé était traîné sur le sol par les forces de l'ordre. Un journaliste, M. Hervé Debois, du bureau de Nantes de France-Inter, fut pris à partie par les gendarmes parachutistes, alors qu'il interrogeait de jeunes témoins sur ce qui se passait. Il fut molesté, son micro fut arraché, son magnétophone lancé à terre à une dizaine de mètres. Le journaliste fut ensuite emmené sans ménagement dans les locaux de la brigade par les gendarmes de Pont-Croix. Là, affirme-t-il, *« on lui tira les cheveux, on lui arracha ses lunettes et on le bouscula »*. Finalement, il fut relâché quelques instants plus tard, après intervention de ses confrères.

Pendant ce temps, les gendarmes mobiles avaient décidé de mettre fin à la petite guérilla qui sévissait dans les rues de Pont-Croix. Ils montèrent dans leurs véhicules et sillonnèrent ce bourg de deux mille habitants, distribuant, çà et là, coups de matraque et grenades lacrymogènes. Deux blessés furent évacués sur l'hôpital de Douarnenez, mais aucun manifestant ne fut interpellé. Le calme est revenu peu après vingt heures.

La scène de chasse à Pont-Croix était terminée, et l'enquête d'utilité publique définitivement close. Elle s'achevait comme elle avait débuté : dans la violence.

MICHEL BOLE-RICHARD.

A Evry (Essonne)

LA RÉACTION DES AVOCATS

Pour manifester leur solidarité avec Mᵉ Yann Choucq, leur confrère nantais suspendu pour dix jours après le procès des manifestants de Plogoff, les avocats d'Evry (Essonne) ont procédé, vendredi 14 mars, à un « après-midi de protestation ». Quatre-vingt-trois des cent un avocats inscrits à ce barreau avaient approuvé un texte réclamant l' « abrogation » de l'article de loi qui institue le « délit d'audience ». Pour sa part, le bâtonnier, M. Pares, ne s'y est pas associé.

L'intention des signataires était de réclamer ensuite le renvoi de toutes leurs affaires à l'exception de celles mettant en cause des détenus, et de s'expliquer à l'audience. Or, au tribunal correctionnel, on a assisté pendant plusieurs heures à une sorte de partie de cache-cache.

Officieusement informé des intentions des défenseurs, le président, M. Poignard, avait indiqué qu'il admettrait des renvois, mais qu'il fallait « trouver d'autres excuses ». Ses interlocuteurs s'obstinant, il s'est employé, avec le renfort tacite du substitut du procureur de la République, à les empêcher d'évoquer le sujet du jour. Et pendant plus de deux heures et demie, on a vu le tribunal détailler comme jamais l'examen des affaires les plus ordinaires, dès lors qu'elles étaient confiées à des avocats venus de l'extérieur, procéder de son propre chef à des renvois pour des raisons les plus diverses, s'apesantir sur le moindre incident d'audience, tout cela ayant pour effet d'allonger les débats. — S. B.

A la suite d'un incident

ARRÊT D'UN RÉACTEUR NUCLÉAIRE DE LA CENTRALE DE SAINT-LAURENT-DES-EAUX

***Le fonctionnement du réacteur* n° 2 de la centrale nucléaire de Saint-Laurent-des-Eaux (Loir-et-Cher) — il s'agit d'un réacteur de 500 mégawatts de puissance électrique, de la filière « graphite-gaz » — a été affecté jeudi 13 mars, vers 18 heures, par un « incident sérieux », indique E.D.F. Durant une manœuvre préparatoire au renouvellement d'un élément combustible (sur ce type de réacteur, le chargement et le déchargement du combustible peuvent se faire en fonctionnement), une élévation importante de la radio-activité a été mesurée dans le circuit primaire de refroidissement, dans lequel circule du gaz carbonique. Cette augmentation de la radio-activité, qui reste normalement confinée, a provoqué l'arrêt automatique du réacteur. Des investigations précises n'avaient pas encore commencé samedi matin 15 mars. Mais, selon la direction de la centrale, c'est très vraisemblablement la rupture de la gaine métallique qui entoure l'un des éléments combustibles qui est à l'origine de l'incident. La direction de la centrale *se refuse, pour l'instant, à tout pronostic* sur la durée de l'arrêt du réacteur, qui sera au moins de plusieurs jours.**

Enquête publique, enquête inique

Deux cent dix Bretons ont écrit aux commissaires enquêteurs ou ont inscrit leurs observations sur les registres d'enquête ouverts à la préfecture de Quimper et dans les camionnettes dite « mairies-annexes » qui, du 4 février au 14 mars, ont stationné dans quatre communes du cap Sizun.

Deux cent dix seulement sur les soixante mille personnes qui résident dans cette pointe de l'Hexagone : les consignes de boycottage de la procédure engagée par le préfet ont été suivies par la population. En revanche, des milliers de personnes ont manifesté hors des voies légales leur hostilité. Jamais le divorce entre un mécanisme institutionnel de consultation et la volonté d'expression des citoyens n'a été aussi flagrant.

La grève de l'enquête publique avait commencé sur le site de Braud-et-Saint-Louis (Gironde), elle a pris de l'ampleur au Pellerin (Loire-Atlantique), s'est « perfectionnée » à Golfech (Tarn-et-Garonne), pour atteindre son paroxysme en Bretagne. Désormais toutes les consultations concernant les centrales nucléaires subiront-elles le même sort ? Le gouvernement pourra-t-il s'accrocher longtemps encore à une procédure dont la paralysie traduit l'inadéquation ?

L'enquête publique est un mécanisme déjà ancien, qui a pour but de porter à la connaissance de la population les grandes lignes d'un projet d'intérêt général nécessitant l'expropriation de terrains ou d'immeubles. Les citoyens concernés sont invités à formuler leurs objections éventuelles puis, après rapport des commissaires enquêteurs et avis du Conseil d'Etat, le gouvernement prend, par un texte publié au *Journal officiel*, une déclaration d'utilité publique. Persuadée que ses projets servent la collectivité, l'administration a tenu longtemps la procédure pour une simple formalité. Les enquêtes n'avaient de public que le nom. Elles se déroulaient à la sauvette pour ne pas dire dans la clandestinité, en tout cas à des heures et à des saisons ne permettant pas aux intéressés de se rendre dans les mairies.

Pas de référendum

Ces défauts devinrent si flagrants et soulevèrent de telles protestations qu'en 1976 M. Jacques Chirac, alors premier ministre, signa un décret réformant l'enquête publique. Epoque, durée et lieu de l'enquête, constitution du dossier, désignation des commissaires, publicité donnée à la consultation et aux conclusions des commissaires, furent notablement améliorés. *« Ces mesures*, commenta M. Chirac, *témoignent de la volonté des pouvoirs publics d'améliorer la participation des habitants à l'aménagement de leur cadre de vie. »*

Le mot « participation » éveilla bien des espoirs. Ils ont été déçus et tout particulièrement *dans le domaine du nucléaire*, car, s'il est arrivé que des plans d'urbanisme aient été modifiés à la suite d'enquêtes publiques, jamais un projet important (autoroute, voie ferrée, installation portuaire, centrale nucléaire) n'a été infléchi d'un iota.

Les citoyens ont imaginé qu'on les consultait sur l'utilité publique d'une opération d'aménagement et que, par conséquent, s'ils s'y opposaient, les autorités devraient y renoncer. Pour le commun des mortels, participer, c'est cela. En somme, certains ont assimilé l'enquête publique à une sorte de référendum, ce qu'elle n'a jamais été.

Pour l'administration, au contraire, lancer une enquête publique, c'est informer la population et recueillir éventuellement quelques observations de détail. En réalité, la décision est déjà prise ; c'est si vrai que les réserves des commissaires enquêteurs et même les avis négatifs — pourtant rarissimes — du Conseil d'Etat n'ont jamais arrêté le gouvernement. On l'a constaté dans l'affaire de l'autoroute de Sologne, qui a été déclarée d'utilité publique en dépit de l'avis contraire des conseillers d'Etat.

L'équivoque a pourtant été entretenue par le pouvoir, qui, en cas de contestation, déclare que les intéressés ont été démocratiquement consultés puisqu'il y a eu enquête publique. Le malentendu devait éclater tôt ou tard, et c'est le cas bien entendu sur le sujet le plus controversé et le plus passionnel : le dossier nucléaire. Il est vrai que les nasardes assenées à la démocratie ont été si nombreuses dans ce domaine que l'exaspération des citoyens est à son comble.

Les Français concernés ne se contentent plus de dire « non » aux centrales, ils refusent de se prêter à un simulacre de consultation, ils ne veulent pas de ce qu'ils appellent la participation-bidon, ils défendent au fond leur conception de la démocratie face à un pouvoir qui en a une idée sensiblement différente.

Les affrontements de Plogoff ne peuvent être tenus pour du folklore. Ils illustrent un conflit qui dépasse largement celui toujours mis en avant des intérêts privés et de l'intérêt collectif. Il s'agit ici de populations affirmant leur droit de décider elles-mêmes de leur avenir face à un pouvoir central qui, s'appuyant sur des habitudes technocratiques, veut l'orienter autrement.

MARC AMBROISE-RENDU.

LE GOUVERNEMENT OUVRE UN CRÉDIT DE 1 MILLION DE FRANCS POUR LUTTER CONTRE LA MARÉE NOIRE

Un nouveau contingent de cent vingt militaires est venu renforcer, le 14 mars, la troupe de huit cents hommes qui nettoient, avec pelles et seaux, les plages et les rochers pollués par le pétrole du *Tanio*, dans la région de Trégastel (Côtes-du-Nord). Les autorités tentent d'accélérer les opérations avant la marée d'équinoxe *du 18 mars prochain*.

Un crédit de 1 million de francs, prélevés sur le fonds d'intervention contre les pollutions marines accidentelles (dont l'enveloppe totale est de 10 millions), a été débloqué pour tenter d'effacer les conséquences de la marée noire, indique le ministère de l'environnement et du cadre de vie dans un communiqué.

Plus de deux cents oiseaux (pingouins et guillemots) sont soignés à Trébeurden, dans le centre dont le ministère s'engage à couvrir les frais en totalité. Selon le communiqué, seules l'Ile plate et l'Ile-aux-Moines ont été touchées dans la réserve ornithologique des Sept-Iles au large de Perros-Guirec.

● *Perros-Guirec : centre de sauvetage des oiseaux mazoutés.* — Un chèque de 40 000 F destiné à la construction d'un centre d'étude et de sauvetage des oiseaux mazoutés à Perros-Guirec (Côtes-du-Nord) a été remis par M. Pierre Pfeffer, président du Fonds mondial pour la vie sauvage, à la Ligue pour la protection des oiseaux.

Les trois enseignements de l'« Amoco-Cadiz »

*A travers l'enquête de Renaud Delourme présentée vendredi 14 mars sur FR 3, les Français ont découvert l'incroyable imbroglio juridique déclenché par le naufrage, il y a deux ans jour pour jour, de l'*Amoco-Cadiz*. Après la marée noire sur les plages, voici la marée blanche, celle des factures et des témoignages qui gonflent le dossier du procès en cours. Trois milliards de francs sont en jeu, et l'on comprend qu'une centaine d'avocats soient mobilisés des deux côtés de l'Atlantique.*

Mais l'émission du « Nouveau vendredi » n'est pas seulement intéressante parce qu'elle a démonté les mécanismes juridiques qui vont tourner, nous dit-on, pendant trois ans. Elle a surtout mis en lumière trois conséquences capitales du procès Amoco-Cadiz.

La première, c'est que les compagnies pétrolières, même les plus « multinationales », devront désormais répondre des dommages qu'elles provoquent, où que ce soit. Certes, même si Amoco (ou la Standard Oil of Indiana) devait payer trois milliards de francs d'indemnités, cela ne représenterait que 5 % de son chiffre d'affaire annuel. Mais toute la publicité faite autour du procès doit être, pour les dirigeants de cette compagnie, bien plus désagréable que la facture qu'ils recevront.

*Le second enseignement de l'émission, c'est que le procès n'épargnera personne. Ni le capitaine du tanker, ni ses patrons bien sûr, ni les entreprises de remorquage, mais pas davantage le gouvernement français et même les communes bretonnes, qui ont montré leur incapacité à prévoir une catastrophe, puis à lutter contre ses conséquences. Car enfin, les Américains n'ont pas tort de dire que toutes les mesures prises après le naufrage de l'*Amoco-Cadiz *auraient pu l'être avant. Gouverner, n'est-ce pas prévoir ?*

Enfin, le procès ne sera pas perdu pour tout le monde, s'il est l'occasion de prendre la mesure, une bonne fois, des dommages causés par une marée noire. On le voit encore aujourd'hui avec l'affaire du Tanio. Les économistes ne croient pas à l'écologie, parce que, jusqu'ici, celle-ci ne se chiffrait pas. Maintenant, après une minutieuse enquête des scientifiques, tout sera traduit en dollars. — M. A.-R.

● *Pollution dans la baie de Pylos.* — La côte au sud de la baie de Pylos est polluée sur une longueur de 25 kilomètres environ après le naufrage, le 23 février dernier, du pétrolier grec *Irene-Serenatas*, a déclaré le maire du port, M. Dimitri Kanellopoulos. Il a reproché aux autorités compétentes de n'avoir pas fait tout le nécessaire pour remédier à la situation.

Des équipes de spécialistes grecs, anglais et néerlandais, assistés de trois cents sauveteurs, continuent de tenter d'éponger à l'aide de grands sacs en plastique les nappes à l'intérieur de la baie. — *(A.F.P.)*

TRANSPORTS

Hambourg-Boom

De notre envoyé spécial

Hambourg. — Ils ont mangé du lion, ces ports allemands de la hanse, dont Hambourg — Rouen multiplié par dix — constitue le plus superbe fleuron ! La crise a-t-elle encore un sens sur les berges de l'Elbe, en plein cœur de l'Europe négociante, commerciale, industrielle et maritime, qui vend, achète, stocke, transforme, expédie sans relâche des tonnes de cargaisons destinées aux quatre coins du monde, et où les courtiers et les armateurs vous confient avec fierté : *« Savez-vous que Hambourg a le revenu par habitant le plus élevé d'Europe et que vous n'y trouverez pas de pauvres ? »*

Ce n'est en tout cas pas le long des quais et des docks, aux abords des silos et des hangars, qui ont gardé leurs façades de briques et les poulies accrochées au faîte des frontons échancrés — décor pourtant propice, la brume aidant, aux descriptions populistes, — qu'on trouvera un pauvre hère, baluchon à l'épaule, à la recherche d'une *hypothétique embauche* pour débarquer le coton, le sucre ou la farine. Hambourg, qui compte 12 800 ouvriers portuaires, s'enorgueillit d'avoir une école de dockers réputée où les élèves, après un an de cours théoriques, suivent pendant une autre année des stages pratiques. La capacité du centre de formation va être *doublée*.

Finies depuis longtemps, ici, les images d'Epinal du docker ouvrier manuel sans qualification mais avec beaucoup de muscles. Il travaille sur les consoles informatiques et conduit des engins automatisés qui peuvent coûter des millions de marks (1). Chômage, connais pas. *« Nous avons d'ailleurs besoin en ce moment de trois cents ouvriers supplémentaires spécialisés dans le traitement des conteneurs*, dit le directeur du port, M. Karl Ludwig Mönkemeier. *Quand on gagne en huit heures (mais ils peuvent travailler plus s'ils veulent) 80 DM, voire 110 DM si l'on est un spécialiste, on veut rentrer chez soi avec davantage qu'un professeur d'université ! »* Dans ces conditions, il n'est pas très difficile de comprendre pourquoi, depuis cinquante ans, on n'a enregistré que... quatre jours et demi de grève.

Le havre des Chinois

Par réalisme prudent plus que par modestie les Allemands n'aiment guère le mot « record » et préfèrent la litote : *« le chiffre n'avait jamais été atteint... »*. Et pourtant la performance de Hambourg, en 1979, mérite une pierre blanche. Le *Hamburger Abendblatt* a titré : « Hafen-Boom ». Avec 63,2 *millions* de tonnes, le trafic a augmenté l'an dernier de 15,3 % et celui des marchandises en conteneurs (c'est-à-dire les cargaisons acheminées par le moyen le plus sophistiqué et le plus générateur de valeur ajoutée) de 10,6 %. Trois cents lignes régulières touchent Hambourg, où chaque année quelque dix-sept mille cargos de tout genre, de toute nationalité, de tous les gabarits (jusqu'à 110 000 tonne), viennent jeter les amarres. Les escales sont si nombreuses qu'il n'est pas rare de voir des cargos à couple attendant la libération d'un vingt-quatre. C'est une noria ancrés au beau milieu de la rivière. Chacun son tour, car les grues ne peuvent pas fonctionner plus de vingt-quatre heures sur que relaie dans un enchevêtrement sans cesse recommencée les allées et venues de vingt et une mille péniches par an, chargées à ras bord, qui font du slalom entre les pontons, les grues, les palans et les docks flottants, les vedettes, les ferries, les pilotines et les remorqueurs mugissants.

Le trafic des fruits, par exemple, notamment des bananes, connaît depuis longtemps une progression spectaculaire, et la société Hamburger Hafen und Lagerhaus AG, forte de ses sept entrepôts, expédie ces produits frais vers dix-huit pays européens. Hambourg se targue aussi de constituer le plus grand centre mondial d'importation de tapis persans, pakistanais ou turcs de qualité.

Autres atouts ? Le 6 mars, nous n'avons pas recensé moins de huit navires chinois, arrivés avec des caisses de perruques, de cacahuètes, de graines de soja ou de pétards de feux d'artifice. Ils restent ici deux ou trois semaines, profitant de l'escale après un long voyage, pour effectuer les réparations, les opérations de radoub nécessaires, dans un port qui a sous la main tous les spécialistes... et très vite. *« Un port, c'est une grosse horloge*, commente M. Mönkemeier. *Il y a des grosses roues, des moyennes et des petites ; chacune a son utilité. »* La prochaine ouverture du consulat de la République de Chine est d'ailleurs ici un événement très attendu.

Dans le peloton des « Grands », en Europe, Hambourg n'est pas *seulement un havre* pour les navires au long cours, où les caboteurs innombrables y entretiennent une frénésie perpétuelle. C'est un immense marché, grâce à son privilège de port franc, partagé par Brême (un privilège que, dans les bureaux de la C.E.E. à Bruxelles, on trouve quelque peu anormal d'ailleurs). Combien de firmes multinationales entreposent les produits de leurs usines européennes à Hambourg pour les embarquer par la suite, selon les besoins ou les opportunités, à destination de l'outre-mer, de l'Asie, du continent américain, voire du Comecon !

Et comme l'économie ignore les frontières de la politique, comme Hambourg n'est qu'à 40 kilomètres du rideau de fer, le trafic de transit du grand port allemand prend une place chaque jour plus considérable. L'an dernier, près de 23 % du trafic total (avec un bond de 32 % par rapport à 1978) ont *été* destinés à d'autres Etats que la R.F.A. L'Allemagne de l'Est a fait transiter 2,25 millions de tonnes de marchandises (+ 50 %).

Et pour couronner le tout, il faut que les responsables d'Anvers et de Rotterdam, pourtant mieux armés que leurs concurrents français sachent que la plus grande gare de triage d'Europe, capable de traiter onze mille wagons par jour, est en cours d'aménagement au sud de Hambourg. Ces dernières années, 5 à 6 millions de deutschemarks ont été investis chaque semaine pour renforcer la compétitivité, le tiers par le Land, le reste par les entreprises privées.

International — extra-territorial serait plus juste — voilà le mot clé, le « Sésame » de Hambourg. C'est vrai le long des bras ramifiés de l'Elbe et de l'Alster qui font de Hambourg, avant Amsterdam, Berlin et Venise, la ville d'Europe où les ponts sont plus nombreux ; comme c'est vrai à l'Opéra, où Mme Montserrat Caballé chante une œuvre de Donizetti, soutenue par les chœurs de Jürgen Luhn. Internationale aussi est la philosophie des grands armateurs et des constructeurs de navires.

Chez Hapag Lloyd, la devise inscrite au fronton proclame : *« Mein Feld ist die Welt »* (2). Le président Hans Jakob Kruse, après avoir noté le danger que fait planer le dumping des flottes soviétiques et dénoncé la « mollesse » des gouvernements européens et de la C.E.E. à cet égard, déclare : *« Parler d'un marché français, allemand ou européen, c'est avoir une vue « provinciale » des choses. Si les Allemands transfèrent massivement leurs navires sous pavillon de complaisance, c'est pour rétablir une égalité des conditions de concurrence. »*

« Concurrence »

Internationale enfin est l'activité des chantiers navals, affectés par la plus grande crise mondiale jamais survenue, qui s'ingénient pourtant à diversifier au maximum leurs productions. Blohm und Voss (six mille huit cents salariés), du groupe Thyssen, traverse avec sang-froid la tourmente et, sur les 2,8 milliards de DM de commandes engrangées, 86 % concernent l'exportation.

Le maître mot, le nerf de l'économie, tient en une formule : stimuler la concurrence pour améliorer la compétitivité. En voisine, Brême en sait quelque chose — la rivale cadette mais aux dents longues, — surtout si l'on prend en compte son avant-port, Bremerhaven, étalé sur l'estuaire de la Weser, où s'édifie le plus grand et le plus moderne terminal container d'Europe. *« Ces investissements-là sont plus judicieux que les subventions versées par les gouvernements français, anglais ou allemand aux chantiers navals, par exemple. D'ailleurs qui, dans chaque ville, concurrence, ce n'est pas Brême qui fait concurrence à Hambourg, ou Hambourg à Kiel, ce sont les entreprises privées et les armateurs qui, dans chanque ville, sont en situation de compétition »*, souligne le sénateur de Brême pour les ports et les affaires maritimes, M. Oswald Brinkmann.

« Weltbewerb » : « Concurrence ». Voilà un mot prononcé dix fois, vingt fois dans chaque conversation. Un mot qui, aussi, alimente toutes les anecdotes, telle celle-ci qu'on raconte à Brême : *« Hambourg a un port, mais Brême est un port »*, ou cette autre qui court à Hambourg : *« Ce qu'ils ont de mieux, les Brêmois, c'est l'autoroute qui vient jusqu'à Hambourg ! »*

Ce sur quoi en revanche les deux villes libres de la Hanse sont bien d'accord pour taire des querelles de clocher, c'est que cette autoroute n'est ni régionale, ni même nationale, mais qu'elle conduit tout naturellement vers des horizons plus lointains bien conformes à la vocation de l'Allemagne : sur les rivages de l'Elbe et de la Weser, il s'agit, cela va de soi, de l'autoroute Stockholm-Lisbonne...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) 1 deutschemark (DM) = 2,34 F.
(2) On peut comprendre : « Mon horizon, c'est le monde ».

Le Monde

économie

SOCIAL

Malgré le troisième pacte pour l'emploi

Le chômage a continué de s'aggraver au cours des quatre derniers mois

Le chômage continue de s'aggraver en France : en données corrigées des variations saisonnières, on comptait 1 390 700 demandes d'emploi non satisfaites fin février, contre 1 377 800 fin janvier, soit une hausse de 0,9 %. Depuis octobre 1979, cet accroissement est de 3,3 % (quarante-deux mille chômeurs supplémentaires) et de 8 % en un an (cent trois mille).

En données observées, on enregistre, en revanche, une baisse de 2,5 % : 1 447 600 demandes non satisfaites fin février contre 1 485 400 fin janvier. Cette diminution, note le ministère du travail et de la participation, *« est légèrement inférieure à celle que laisserait attendre l'évolution saisonnière »*. Par rapport à février 1979, on note, en données brutes, une augmentation de 7,9 % (cent six mille chômeurs supplémentaires).

La situation du marché du travail s'est donc encore détériorée d'une année à l'autre, bien que les résultats du troisième pacte pour l'emploi soient, selon l'avis du ministère du travail et du C.N.P.F., beaucoup plus satisfaisants que ceux du deuxième. Deux autres statistiques confirment cette dégradation : de février 1979 à février 1980, l'ancienneté moyenne des demandes en fin de mois est passée de 235 à 253 jours et la durée moyenne d'attente des demandes placées ou annulées de 143 à 162 jours.

Pour ce qui concerne les offres d'emploi non satisfaites, on constate un redressement qui est dû, assure-t-on officiellement, *« aux premiers effets de la réforme de l'Agence nationale pour l'emploi mise en place par le gouvernement »*. En données corrigées, le nombre des offres passe, de janvier à février, de 99 600 à 103 100 (+ 3,5 %) et, en données observées, de 86 200 à 91 300 (+ 5,9 %). En un an, l'augmentation est respectivement de 28,3 % et 26,5 %.

LA C.G.C. S'ÉLÈVE CONTRE LA LIMITATION D'ATTRIBUTION DU PRÊT DE 1 % AU LOGEMENT

La C.G.C. envisage de déposer un recours en Conseil d'État *« pour abus de pouvoir »* après la publication d'un décret et de deux arrêtés qui fixent un plafond de ressources pour l'attribution des prêts au logement au titre du 1 % sur les salaires versé par les entreprises. La confédération *« exprime son indignation devant cette scandaleuse décision gouvernementale excluant dorénavant les cadres du 1 % »*, car, déclare-t-elle, *« l'État intervient dans un domaine où il ne doit pas le faire, car c'est une contribution patronale pour tous les salariés de l'entreprise. Le 1 % est prélevé sur la totalité des salaires de l'entreprise sans plafonnement. Par conséquent, aucune raison ne peut justifier que les bénéficiaires soient soumis à des plafonds de ressources. Cette décision est un manquement supplémentaire aux engagements gouvernementaux de ne plus procéder à l'instauration de nouveaux plafonds dans les conditions d'attribution de transferts sociaux. »*

Les négociations salariales dans la fonction publique

M. Dominati propose un nouveau mécanisme pour maintenir le pouvoir d'achat

Réactions favorables des syndicats, à l'exception de la C.G.T.

Après deux réunions infructueuses, les 22 janvier et 21 février, la situation s'est éclaircie, vendredi 14 mars (nos dernières éditions datées 15 mars), dans le ciel salarial de la fonction publique, même si la C.G.T. a estimé, au sortir de la troisième séance de négociations entre M. Dominati et les sept fédérations de fonctionnaires, qu'il n'y avait *« rien de nouveau sous le soleil »*.

Le secrétaire d'État auprès du premier ministre chargé de la fonction publique, a présenté des propositions qui ont été enregistrées avec un certain intérêt non seulement par les organisations syndicales signataires de l'accord salarial 1979 (FEN, F.O., C.F.T.C. et autonomes), mais aussi par la C.F.D.T. et la C.G.C.

Certes, une relative « sinistrose » marque ces discussions, puisqu'il est exclu d'envisager une progression du pouvoir d'achat, sauf peut-être pour les plus basses catégories de fonctionnaires et pour les retraités (avec l'intégration d'un nouveau point d'indemnité d erésidence). Le gouvernement ne s'est en effet engagé qu'à assurer le maintien du pouvoir d'achat. Encore faut-il que ce maintien soit réel : malgré l'accord intervenu, les fonctionnaires ont subi, l'an dernier, une perte de leur pouvoir d'achat.

Aussi M. Dominati a-t-il proposé, vendredi, un nouveau mécanisme :

● *Réajustement des salaires au 1er juin* : total des hausses des prix de janvier à avril inclus, duquel on retranche l'augmentation des traitements intervenus au 1er mars (+ 2,5 %) et auquel on ajoute un « coefficient correcteur » fixé à 1 %. Ce 1 % constitue une évaluation forfaitaire de la hausse des prix du mois de mai, qui ne sera pas encore connue au 1er juin.

● *Réajustements au 1er septembre et au 1er décembre* : la même méthode est appliquée ; total de l'inflation enregistrée depuis janvier, moins les hausses des salaires décidées dans l'intervalle et plus le « coefficient correcteur » de 1 %. Au 1er janvier 1981 est prise une mesure automatique de réajustement final.

« Il ne s'agit que d'une redistribution de l'enveloppe », a dit la C.G.T., qui, malgré la faible portée de sa grève du 7 mars, a lancé deux nouvelles consignes d'arrêts de travail : le 20 mars pour les administrations de Paris et le 25 mars — jour de la quatrième séance des négociations, initialement prévue le 18 mars — pour l'ensemble des 2 millions 600 000 agents de l'État. *« N'importe comment,* dit en substance M. Dominati, *la C.G.T. est décidée à ne pas signer d'accord, quelles que soient les propositions faites. »* L'Union générale des fédérations des fonctionnaires C.G.T. réclame notamment une rémunération minimale mensuelle nette de 3 200 F (le plus bas salaire mensuel net est actuellement d'environ 2 700 F) et un acompte pour tous de 400 F.

Trois améliorations

Les six autres syndicats ont, en revanche, accepté d'étudier les propositions gouvernementales. Selon eux, trois améliorations au moins doivent être apportées : 1) le premier réajustement de salaire doit avoir lieu le 1er avril et non le 1er juin, faute de quoi le relèvement des traitements de la fonction publique prendra encore du retard. M. Dominati n'a pas dit non ; 2) le « coefficient correcteur » doit être supérieur à 1 %. Mais le gouvernement refuse toute mesure d'anticipation, synonyme, selon lui, d'inflation ; 3) l'acord 1980 — s'il est signé — doit continuer de prévaloir jusqu'à l'approbation — ou non — de l'acord 1981 afin de combler le « vide » entre la mesure de réajustement en fin d'année et la conclusion des négociations.

Pour tenter de faire adopter ces « amendements », les syndicats doivent se concerter la semaine prochaine. Les fonctionnaires C.F.D.T., qui se sont aussi rarement démarqués de leurs collègues de la C.G.T., ont proposé à l'ensemble de leurs partenaires le principe d'une grève de vingt-quatre heures le 27 mars, au cas où les négociations du 25 mars échoueraient. — M. C.

● *Grève dans les mines de fer de Lorraine.* — Le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures, lancé dans les mines de fer de Lorraine par les organisations syndicales C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.D.T., a été largement suivi, vendredi 14 mars. Une manifestation qui rassemblait de deux mille à trois mille mineurs a eu lieu à même jour à Metz. Les grévistes protestent contre la diminution constante des effectifs (22 327 en 1963, 4 886 aujourd'hui) et la menace de fermeture des mines.

La C.F.D.T. dénonce une nouvelle fois l'attitude du P.C. et de la C.G.T.

Les attaques et contre-attaques se poursuivent entre la C.F.D.T. d'une part et, d'autre part, le P.C.F. et la C.G.T.

Au lendemain de la réunion du bureau national cédétiste, les 12 et 13 mars, M. Maire a, devant la presse, annoncé qu'il rendrait publique, le 17 mars, une importante déclaration sur le comportement des communistes à l'égard de sa centrale. La C.F.D.T. s'indigne de *« la campagne conjointe P.C.-C.G.T. »* contre M. Cherèque, secrétaire général adjoint de la confédération, *« qui vise à diviser et à affaiblir la C.F.D.T. »*.

« Les travailleurs et la C.F.D.T. sont victimes de la volonté de la C.G.T. de mener seule l'action. Notre calme et notre mesure doivent permettre peu à peu de surmonter les virages et les vertiges de la C.G.T. dans sa pratique du cavalier seul. Il ne s'agit pas de dire que chaque organisation C.F.D.T. répond toujours oui et qu'il n'y a aucun cas d'action unitaire. Mais dans ces rapports, il faut toujours une certains dose de volonté de part et d'autre. Elle a disparu à la C.G.T. », affirme la C.F.D.T., qui n'en continue pas moins à faire des propositions d'actions communes. Elles vont porter sur la mise en place des conseils de prud'hommes qui rencontrent actuellement de grandes difficultés, l'organisation d'un 1er Mai unitaire, qui mettra en bonne place la défense des libertés, et enfin, une *« journée nationale »* en avril pour obtenir la suppression du ticket modérateur d'ordre public que le gouvernement veut imposer aux mutuelles (bien que la C.G.T. ait déjà repoussé une telle offre).

A la mi-avril, la C.F.D.T. lancera une campagne d'explications.

Le bureau national cédétiste a souligné l'aggravation du chômage et jugé *« comme une véritable provocation »* les propos de M. Barre invitant les chômeurs à créer eux-mêmes leur entreprise.

Enfin, la C.F.D.T. confirme sa volonté de poursuivre l'action en faveur des immigrés. Seule représentative — dit-elle, — des travailleurs turcs, elle participe à un groupe de travail qui recherche les modalités de régularisation de la situation des travailleurs clandestins. Ce groupe est composé de représentants du ministère de l'intérieur, du secrétariat d'État compétent, de l'organisation patronale de l'habillement, de l'ambassade de Turquie et de la C.F.D.T.

RECOURS EN CONSEIL D'ÉTAT CONTRE LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC

La Fédération nationale de la mutualité française (23 millions d'adhérents) a déposé, le 14 mars, un recours en Conseil d'État pour obtenir l'annulation du décret du 15 janvier 1980 instaurant un ticket modérateur d'ordre public, comme déjà elle en avait manifesté l'intention (*le Monde* du 7 mars 1980).

Pour la F.N.M.F., il y a un *« abus de pouvoir »* qui *« contrevient à des dispositions de traités internationaux tels que la Charte sociale européenne et la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme »*.

Ce décret, qui laisse à la charge des assurés sociaux, à compter du 1er mai, une partie de leurs dépenses d'assurance-maladie — 5 % du tarif de sécurité sociale — avait dès sa parution suscité de nombreuses protestations des mutualistes et des syndicats, qui annoncent des manifestations en avril.

Déjà, la Société mutualiste nationale médicodentaire des combattants, prisonniers et victimes de guerre s'est pourvue devant le Conseil d'État.

● *M. Bergeron : pas de « diktat » des médecins.* — A Mâcon, le 14 mars, M. Bergeron a déclaré que sa centrale *« n'acceptera pas que les assurés sociaux subissent les conséquences du diktat de la Confédération syndicale des médecins de France »*. Il estime que leur décision a *« une tonalité poujadiste »*. Afin que les assurés n'en fassent pas les frais, F.O. va demander au gouvernement des mesures sur le plan technique et réglementaire.

● *Plusieurs organisations de médecins se déclarent hostiles au relèvement des honoraires* décidé par la Confédération des syndicats médicaux français. Il s'agit notamment de la chambre syndicale des médecins de Paris et du syndicat de Marseille et des domaines portuaires. Tout en défendant leur pouvoir d'achat, ils estiment qu'il ne faut pas compromettre les négociations en cours.

CONJONCTURE

Société « tertiaire » et inflation

(Suite de la première page.)

Les raisons, [illegible], évoquées, sont à la fois techniques, économiques et socio-politiques. Les liens qui se nouent entre les prestataires de service et leurs clients sont personnalisés et la fixation des prix s'effectue souvent de gré à gré, en fonction du rapport de force et de séduction qui s'établit entre fournisseur et clients. Le coût de la production n'est souvent qu'accessoire et la demande des activités tertiaires est assez peu influencée par les prix. Pour organiser un voyage, faire faire des réparations de toute nature, des nettoyages, choisir ses cafés-restaurants, etc., le client s'intéresse au contact direct avec le fournisseur, *« dans une société où production et consommation sont de plus en plus disjointes et où le désir de différence, la recherche d'identité ne peuvent s'exprimer que partiellement dans la consommation de marchandises, toutes identiques ou faussement différenciées au stade de la consommation de masse »*.

Enfin, les professions concernées sont en général fortement organisées : professions libérales (architectes, services juridiques de notaires, d'avocats, de comptables, médecins, etc.) et entrepreneurs se rassemblent en corporations syndicales pour négocier des hausses de prix avec les pouvoirs publics. Là aussi le facteur inflationniste est très visible.

Autre phénomène, mieux connu, celui de la montée des dépenses publiques. Nos auteurs l'ont analysé dans le détail en comparant cinq pays : les États-Unis et la Suède, où le tertiaire est particulièrement développé, la Suisse et l'Allemagne fédérale, deux pays encore fortement industrialisés, enfin la France, qui se situe entre ces deux groupes.

On constate dans tous ces pays, même ceux où l'idéologie libérale est dominante, que les emplois publics occupent une part croissante dans la population active. En Suède, ils passent entre 1960 et 1975 de 12 % à 25 % de la population active ; aux États-Unis, entre 1965 et 1974 de 14 % à 17 % en France de 1962 à 1975 de 9 % à 13 %. Les dépenses publiques croissent partout plus vite que le P.N.B. Les secteurs où l'extension de l'intervention dans l'État est la plus marquée ces dernières années sont la santé (4,5 % du P.N.B. en moyenne dans la zone de l'O.C.D.E.) et l'éducation.

Un consensus suffisant

Signalons toutefois que (selon les dernières statistiques comparables du début des années 70) les taux de scolarisation dans la population de 15 à 18 ans à temps complet sont très variables selon les pays : R.F.A., 31 % ; France, 54 % ; Suisse, 61 % ; Suède, 68 % ; États-Unis, 83 %.

Comment lutter contre les germes puissants d'inflation contenus dans les activités tertiaires ? Selon F. de Lavergne et J. Chastellet, deux solutions sont possibles. On peut, comme aux États-Unis favoriser l'extension des activités tertiaires, mais en les rationalisant au maximum et en les intégrant le plus possible et progressivement dans la sphère marchande. Sait-on que le tertiaire américain contribue moins à l'inflation que le secteur agricole ou celui de la construction ?

L'autre formule, comme en R.F.A. ou en Suisse, est de n'accepter qu'un accroissement minimal du tertiaire et de le financer par un dévéoppement à forte dominante industrielle. Les gains de productivité dans l'industrie permettent, par le jeu des prix relatifs, de compenser la faible efficacité des services et de leur assurer ainsi une rentablité suffisante.

Mais l'une et l'autre de ces évolutions supposent qu'existent un consensus social suffisant sur le type de développement à mettre en œuvre et une action de longue durée, en profondeur, des pouvoirs publics pour l'imposer. Ce qui ne semble guère le cas en France, pays aux fortes inégalités. *« Dès lors,* écrivent nos économistes, *pourquoi s'étonner que les refus de disparaître de certaines catégories sociales n'ayant pas intérêt au développement industriel et les revendications des groupes défavorisés aient été particulièrement générateurs de tensions en France, puisque le développement ne s'est accompagné, ni d'une équitable redistribution des revenus (comme en Suède) ni de l'adhésion globale à un modèle de développement (comme aux États-Unis ou en Suède), ni d'une redistribution des pouvoirs dans l'entreprise (comme en Suède et en R.F.A.). »*

Les fortes disparités sociales compliquent en France, on le sait depuis longtemps, la gestion économique du pays. Qu'il soit plus ou moins générateur d'inflation, le tertiaire continuera de se développer dans notre pays, non seulement en suivant une sorte de pente naturelle, mais parce que le système productif, très peu épanouissant pour l'individu le pousse à chercher dans les « services » les plus divers de quoi répondre à ses désirs d'évasion ou au contraire à son besoin d'appartenance à un groupe.

PIERRE DROUIN.

● *Les réserves de change de la France* atteignaient à la fin du mois de février 219,8 milliards de francs, soit une augmentation de 2,27 milliards de francs par rapport au mois précédent.

PRESSE

M. LECAT RENONCE A OUVRIR LE DÉBAT SUR « LA TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE PRESSE »

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, vient d'informer deux sénateurs « centristes » — MM. Rudloff (Bas-Rhin) et Vallon (Rhône) — qu'il n'avait l'intention d'inscrire dans l'ordre du jour de la session de printemps, qui s'ouvre le 2 avril, *« ni de projets, ni de résolutions »* relatifs à la transparence des opérations de presse.

Ces deux sénateurs sont les rapporteurs de la proposition de loi Goetschy — autre parlementaire « centriste » du Haut-Rhin — *« tendant à compléter l'ordonnance du 26 août 1944 afin de garantir le pluralisme d'expression des opinions »*, proposition née des travaux menés par une commission sénatoriale sur la presse (*le Monde* du 7 juillet 1979).

A l'automne dernier, lors du débat sur le budget, M. Jean-Philippe Lecat — interpellé au sujet de la « liquidation » de *l'Aurore* — s'était publiquement engagé à inscrire ce sujet à l'ordre du jour de la session de printemps 1980. *« Le pluralisme de la presse serait mieux assuré si chacun connaissait ce qui se passe,* déclarait M. Lecat, le 26 novembre 1979. *Il convient d'aborder franchement cette question de la transparence des opérations de presse. (...) Le gouvernement est prêt à déposer un projet de loi... »*

COMMERCE EXTÉRIEUR

M. JÉROME MONOD SUCCÈDE A M. PIERRE LOYGUE A LA TÊTE DU C.F.C.E.

M. Jérôme Monod a été nommé président du Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.), en remplacement de M. Pierre Loygue, atteint par la limite d'âge, par arrêté publié au *Journal officiel* du 14 mars.

Le C.F.C.E. est un établissement public national à caractère industriel et commercial depuis le décret du 4 mai 1960. Il a pour mission, dans le cadre de la politique gouvernementale et des directives des ministres de l'économie, du budget et du commerce extérieur, de favoriser les échanges extérieurs et l'expansion économique sur les marchés étrangers.

[Né le 7 septembre 1930 à Paris, ancien élève de l'École nationale d'administration, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Monod a été délégué à l'aménagement du territoire, de 1968 à 1975. Directeur du cabinet (1975-1976) de M. Chirac, lorsque ce dernier était premier ministre, il devient secrétaire général du R.P.R. en 1976, poste qu'il quitte en 1978, après les élections législatives, tout en restant membre du conseil politique de ce parti.

En janvier 1979, M. Monod est nommé président du secrétariat des Missions d'urbanisme et d'habitat, association créée à l'initiative du ministère de la coopération. Le même mois, M. Monod entrait au groupe de la Lyonnaise des eaux comme chargé de mission auprès du président, M. Pierre Chaussade. Et, en juin de la même année, il a été nommé administrateur et vice-président du conseil d'administration de la Lyonnaise des eaux.]

AUTOMOBILE

ALFA-ROMEO REJETTE L'OFFRE DE COOPÉRATION PRÉSENTÉE PAR FIAT

La coopération Fiat-Alfa-Roméo ne verra pas le jour. Présentées il y a un mois comme une contre-offensive visant à empêcher la signature de l'accord entre Alfa-Roméo et le groupe japonais Nissan (*le Monde* du 20 février), les propositions de Fiat ont été officiellement rejetées jeudi 13 mars. Fiat proposait notamment que les deux firmes construisent en commun un modèle de haut de gamme.

Alfa-Roméo, dont le capital est contrôlé par l'État, semble donc décidé à signer l'accord avec Nissan. Cet accord prévoit, rappelons-le, la production en Italie de soixante mille automobiles par an. Le modèle sera équipé d'un moteur Alfa et habillé d'une carrosserie Nissan. Une nouvelle société Alfa-Nissan sera constituée et une nouvelle usine verra le jour à Pimigliano d'Arco. La moitié de la production sera commercialisée pour moitié en Italie et pour l'autre moitié en Europe, à travers le réseau Alfa.

Ce refus opposé à Fiat relance la polémique en Italie à propos de l'implantation des firmes japonaises. Dès vendredi, M. Umberto Agnelli, administrateur de Fiat, déclarait que l'accord Alfa-Roméo-Nissan *« est un désastre, un acte de masochisme, non seulement au niveau national, mais surtout européen »*.

ÉTRANGER

LES MESURES AMÉRICAINES DE LUTTE CONTRE L'INFLATION

• *Retour à l'équilibre budgétaire*
• *Augmentation du prix de l'essence*
• *Restrictions limitées du crédit à la consommation*

De notre correspondante

Washington. — Le président Carter a exposé, vendredi après-midi 14 mars, devant un parterre d'hommes d'affaires et les membres de son cabinet, le plan de lutte contre l'inflation que la Maison Blanche annonçait depuis plus d'une semaine. Soulignant que depuis deux mois la hausse des prix et les taux d'intérêt des banques ont atteint des proportions inacceptables, le chef de l'Etat américain a tenu à rappeler que le phénomène n'épargne pas l'Europe occidentale. Toutefois, aux Etats-Unis, selon lui, les causes sont triples, *« la hausse en flèche du coût de l'énergie, la chute de la productivité et l'incapacité des Américains à vivre selon leurs moyens »*.

« Les citoyens et le pays doivent, a-t-il dit, *cesser de vivre d'emprunts... Il n'y a pas de remède miracle ni de cure sans douleur pour cette maladie dont la guérison nécessitera de longs efforts et une coopération sans faille entre toutes les couches de la population. »* Le président a préconisé un grand effort de discipline nationale et annoncé cinq séries de mesures :

• *Un budget en equilibre* (1) : pour la première fois depuis douze ans, comportant une réduction des dépenses de l'ordre de 14 milliards de dollars ; le président a seulement indiqué que ces réductions concernaient surtout les programmes les plus récents et comportaient la suppression de vingt mille emplois fédéraux d'ici au mois d'octobre. Il a annoncé qu'il n'y aurait aucune réduction du budget de la défense, avant d'insister longuement sur le fait qu'il interviendrait personnellement pour empêcher le Congrès de voter des dépassements budgétaires.

• *La restriction du crédit* : après avoir évoqué le faible taux d'épargne des Américains (moins de 3 %), le président a annoncé que la Banque fédérale serait désormais habilitée à prendre les mesures qu'elle jugerait nécessaires, aux termes de la loi de 1969. Il a souhaité notamment qu'un contrôle soit institué sur l'usage des cartes de crédit et que les crédits accordés par les banques, qui n'appartiennent pas au système de réserve fédéral, soient limités. L'attribution des prêts sera sévèrement contrôlée, mais des facilités resteront accordées aux petites entreprises, aux agriculteurs et aux particuliers qui veulent acheter leur logement ou une nouvelle voiture. Les fraudeurs de l'impôt sur les plus-values seront poursuivis plus énergiquement. Enfin 4 milliards de dollars de prêts fédéraux seront annulés.

Le président s'est déclaré favorable à un contrôle volontaire des salaires et des prix, mais non à des mesures coercitives *« qui n'ont jamais eu de résultats tangibles en temps de paix »*. A cet effet, l'Office de contrôle des salaires, qui comptait quatre-vingt personnes, verra ses effectifs tripler. M. Carter souhaite que les augmentations annuelles de salaires n'excèdent pas les 8,5 % envisagés par l'Office pour cette année. Dans la même perspective, les grosses entreprises pourraient être tenues de prévenir le gouvernement quand elles envisageront des hausses importantes de rémunération.

• *Augmentation du prix de l'essence* : le président américain est revenu, une fois de plus, à ses projets de politique énergétique. Après avoir rappelé que les Etats-Unis avaient importé en 1979 pour 90 milliards de dollars de pétrole, soit le double de l'année précédente, il a déclaré que ces importations devaient être réduites de moitié d'ici à 1990 grâce au développement d'une politique de conservation de l'énergie et à l'accélération de l'exploitation des ressources nationales (pétrole, gaz naturel, charbon et aussi énergies nouvelles). M. Carter a également annoncé la conversion progressive des centrales électriques du pétrole en charbon.

Pour réduire la consommation d'essence, qui représente 40 % du total du pétrole utilisé dans le pays, le chef de l'Etat a annoncé l'institution d'une taxe de 4,62 dollars par baril de pétrole importé, qui sera répercutée uniquement sur le prix de l'essence au taux de 10 cents par gallon (environ 10 centimes par litre). Cette taxe rapporterait 10 milliards de dollars.

• *Changements structurels* : M. Carter a annoncé — sans donner de détails — que de profonds changements étaient nécessaires dans les structures de l'économie américaine, de façon à relancer la productivité, qui diminue depuis 1979, et l'épargne. Il a fait allusion à divers allégements fiscaux qui pourraient étayer cette politique.

Dans l'ensemble, le président américain a donné beaucoup moins de précisions qu'il n'était attendu sur son programme économique. La balle est maintenant dans le camp de la Banque fédérale, dont le président, M. Paul Volcker, devait donner une conférence de presse samedi 15 mars.

Mais M. Carter est aussi prudent : il a annoncé son plan de lutte contre l'inflation quatre jours avant les primaires de l'Illinois. Il ne pouvait guère attendre davantage, alors que ses concurrents dans la course à la Maison Blanche le ménagent de moins en moins et que l'inquiétante situation économique tend à remplacer l'affaire des otages de Téhéran au premier plan des débats électoraux.

L'équilibre du budget et la réduction des dépenses fédérales sont les enfants chéris des candidats républicains, le contrôle des prix et des salaires celui du sénateur Kennedy. L'augmentation du prix de l'essence est l'une des armes de choc de M. John Anderson, le nouvel outsider. Une fois de plus, M. Carter fait un peu plaisir à tout le monde sans vraiment découvrir son jeu.

Les milieux d'affaires ne s'y sont d'ailleurs pas trompés : ils considèrent ces mesures comme tout à fait insuffisantes pour stopper l'inflation et parlent d'une *« opération de chirurgie esthétique »* pour l'administration Carter.

NICOLE BERNHEIM.

(1) Le budget pour l'année 1980-1981 présenté en janvier — soit 616 milliards de dollars de dépenses — prévoyait un déficit de 16 milliards de dollars. Ce déficit est estimé actuellement à 20 milliards de dollars.

• *La production industrielle américaine* a augmenté de 0,2 % en février, après avoir progressé de 0,3 % en janvier et de 0,1 % en décembre. Cette augmentation reflète essentiellement une amélioration de la production automobile, en reprise de 19 % sur le mois précédent, restant, toutefois, inférieure de 19 % à celle de février 1979. Dans les autres secteurs, le niveau est demeuré inchangé ou a légèrement fléchi. L'indice de la production industrielle s'est établi, pour février, à 153 (base 100 en 1967), contre 152,7 en janvier. — *(A.F.P.)*

En Union soviétique

Un important contrat est conclu avec des sociétés françaises pour l'exploration pétrolière en mer

De notre correspondant

Moscou. — La centrale d'achats soviétique Soudoimport et les sociétés françaises E.T.P.M. (Entrepose pour les pétroliers maritimes) et U.I.E. (Union industrielle et d'entreprise) ont conclu, le vendredi 14 mars, un important contrat portant sur la livraison par les sociétés françaises de deux usines de plates-formes pour l'exploitation de gisements pétroliers sous-marins. La signature a eu lieu en présence de M. Patolitchev, ministre soviétique du commerce extérieur, et co-président de la *« Grande commission »* de coopération économique, et de M. Froment-Meurice, ambassadeur de France à Moscou.

Deux contrats, d'une valeur globale de 500 millions de francs, ont été signés. L'un porte sur la livraison d'équipements destinés à la fabrication des éléments immergés de plates-formes pour les chantiers d'Astrakhan, ville située sur la mer Caspienne dans le delta de la Volga ; le second concerne les équipements destinés aux infrastructures de ces plates-formes qui seront construites près de Bakou. De plus, trois autres contrats devraient être signés incessamment entre les mêmes sociétés : ils concernent le *« savoir faire »* pour la conception des plates-formes de forage et pour leur installation en mer, ainsi que la livraison d'une barge permettant le transport de ces plates-formes et leur installation.

L'ensemble de ces cinq contrats représente une valeur de 700 à 800 millions de francs. Les premières plates-formes devraient sortir des chantiers de Bakou et d'Astrakhan en 1983.

Il s'agit d'un premier contrat passé par les Soviétiques dans le domaine de l'exploration et de l'exploitation pétrolières en mer. Jusqu'à présent, l'U.R.S.S. n'avait acheté qu'une plate-forme d'essais à une société finlandaise. Outre l'exploitation du pétrole de la mer Caspienne, qui représente un faible pourcentage des ressources soviétiques, l'U.R.S.S. se servira de la technologie acquise en France pour entreprendre des recherches en mer Baltique, au large de Sakhaline, et plus tard dans la mer de Barents.

Il s'agit aussi du premier gros contrat industriel signé par une société occidentale et une centrale d'achats soviétique depuis l'intervention de l'armée rouge en Afghanistan.

DANIEL VERNET.

En Grande-Bretagne

LE TAUX ANNUEL D'INFLATION ATTEINT 19,1 %

Londres *(A.F.P.)*. — En février, les prix de détail ont augmenté de 1,4 % en Grande-Bretagne (2,5 % en janvier), ce qui représente un taux annuel d'inflation de 19,1 % contre 18,4 % en janvier. Il s'agit du taux le plus élevé qui ait été enregistré depuis presque quatre ans, correspondant pratiquement au double de celui observé en février 1979 (9,61 %).

De surcroît, les services de prévision tant officiel que privés s'attendent à une dégradation pour les prochains mois, la hausse des prix pouvant atteindre au moins 21 % sur douze mois. Les pressions inflationnistes vont être renforcées par la dépréciation de la livre par rapport au dollar (plus de 4 % depuis un mois), alors que le budget annuel, qui doit être publié le 26 mars, comportera une nouvelle majoration de certains impôts indirects (essence, cigarettes, vins et spiritueux, vignettes automobiles, etc.), ce qui, avec le relèvement de 25 % en moyenne de la taxe perçue par les collectivités locales, aggravera la situation.

En outre, la production industrielle a diminué de 0,3 % en janvier (— 0,9 % pour le seul secteur manufacturier). En un an, cette production a enregistré une hausse de 8 % (+ 9,8 % pour le secteur manufacturier).

LES GRÉVISTES DE LA SIDÉRURGIE VEULENT ÉTEINDRE LES HAUTS FOURNEAUX

Londres *(A.F.P.)*. — Les représentants syndicaux des cent quarante mille grévistes de la British Steel Corporation (B.S.C.), réunis à Manchester, ont adopté vendredi 14 mars à l'unanimité une motion demandant aux équipes de sécurité qui maintiennent les aciéries et les hauts fourneaux en état de marche de cesser le travail.

Une telle décision, qui pourrait être appliquée dès le début de la semaine, aurait des conséquences financières considérables pour B.S.C. En effet, la remise en marche d'un haut fourneau après un arrêt total entraîne des frais énormes, notamment la réfection complète du revêtement intérieur en matériaux réfractaires qu'un refroidissement total dégrade irrémédiablement. Actuellement, les hauts fourneaux marchent en « veilleuse », avec une charge réduite de coke.

De son côté, sir Charles Villiers, président de B.S.C., a affirmé que l'avenir de l'entreprise nationalisée serait en jeu si la grève, qui dure déjà depuis onze semaines, se poursuivait.

Les négociations, suspendues mercredi dernier, reprendront mercredi prochain. En attendant, distributeurs et utilisateurs d'acier ont trouvé d'autres sources de ravitaillement, tandis que la B.S.C. perdait des parts de marché. L'arrêt de travail a encouragé la tendance à s'approvisionner à l'étranger, et British Steel, déjà en proie à une vigoureuse compétition internationale, devra lutter pour regagner sa position sur le marché britannique.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

LE MARCHÉ DE L'ARGENT

Nouvelle hausse aux États-Unis

Jusqu'où les taux d'intérêt monteront-ils aux Etats-Unis, entraînant avec eux les taux mondiaux et poussant le dollar à la hausse ? On peut se le demander à l'issue d'une nouvelle semaine de tension, pendant laquelle les milieux économiques et financiers ont attendu anxieusement l'annonce du plan de lutte contre l'inflation, tandis que les autorités monétaires continuaient à renchérir le loyer de l'argent entre banques (Federal Funds), qui a dépassé 17 %. Conséquence logique, les banques, qui voient augmenter le coût de leurs ressources (car la rémunération de leurs dépôts suit la tendance), ont relevé par deux fois en deux jours leur taux de base (prime rate), le portant d'abord de 17,75 % à 18,25 %, puis de 18,25 % à 18,50 %, nouveau record historique. Apparemment, cette ascension ne décourage pas les emprunteurs, notamment les entreprises, qui ont « tiré » sur toutes leurs « lignes » bancaires depuis une quinzaine de jours dans la crainte d'un encadrement quantitatif du crédit.

Que va-t-il se passer dans les semaines qui viennent ? M. Paul Volcker, président du conseil d'administration de la Réserve Fédérale (le FED) devait tenir une conférence samedi 15 mars. Peut-être annoncera-t-il un nouveau relèvement du taux d'escompte fédéral, porté de 12 % à 13 % le 15 février dernier. Beaucoup, à New-York, s'y attendent. Par ailleurs, M. Volcker pourrait donner des précisions sur la limitation des crédits accordés par les banques qui ne sont pas affiliées au FED, et sur l'encadrement du crédit obtenu au moyen des cartes, instrument favori des Américains pour obtenir des facilités à 6, 12 ou même 30 mois. Dans ces conditions il n'est pas exclu de voir le taux de base des banques s'élever à 19 % au même 20 %, à moins que la demande de crédit « de précaution » ne faiblisse.

En France, l'attentisme a régné sur le marché des taux à court ou à long terme, où on a tenté de discerner dans quelle direction allait s'orienter le marché américain. Sur le marché monétaire, peu de changements ont été notés : les taux se cantonnant entre 13 1/2 et 14 % pour les échéances de un mois à un an.

Apparemment, les emprunteurs se sont «couverts»; certains d'entre eux commencent même à reprêter, plus cher, ce qu'ils avaient emprunté précédemment, notamment à la Banque de France. A *cette occasion, une petite révolution* s'est produite sur le marché monétaire : la Banque de France, précisément, n'accorde plus de pension à 1 mois contre bons du Trésor, maintenant seulement des pensions à sept jours au taux (actuel) de 12 3/4 %, et, novation significative, des pensions à 3 et 6 mois, au taux du *marché. Certes, dans l'immédiat*, les autorités monétaires cherchent à la fois à calmer ledit marché, et à limiter les anticipations fructueuses effectuées à ses dépens, en supprimant une source de refinancement bon marché, et en laissant les opérateurs prendre leur risque. Mais, à plus long terme, elles voudraient créer un véritable marché secondaire des bons du Trésor, mais « dans la banque », comme cela se passe ailleurs.

Sur le front des obligations, enfin, c'est la pause après l'ascension : selon les indices moyens Paribas, les rendements actuariels bruts sont, pour les emprunts d'Etat, de 13,42 %, contre 13,40 % (après 13,52 %, le lundi 10 mars), pour les emprunts de première catégorie, de 14,25 % (inchangés), après 14,28 %, le lundi, et 14,17 %, jeudi ; pour les emprunts du secteur privé, de 14,90 % contre 14,87 % (après 15,04) en cours de semaine. Cette quasi-stabilité, peut-être provisoire, n'empêche pas les emprunteurs publics d'émettre sensiblement plus cher : c'est le cas de la B.F.C.E. (300 millions de francs à 14,80 % nominal et 14,94 % actuariel) et, surtout, du Crédit national, qui lancerait, le 24 mars, un emprunt supérieur à 1 milliard de francs au taux nominal de 14,60 (14,66 % actuariel) sur douze ans, soit 0,40 % de plus que le marché. Peut-être le Trésor a-t-il peur que le taux ne continue à monter... En ce cas, il faudra également relever les taux des prêts du Crédit national.

Indiquons, enfin, que les banques ont relevé leur taux de base pour la troisième fois en trois semaines, le portant de 12,50 % à 13,25 %, nouveau record historique. C'est le vent d'Amérique...

FRANÇOIS RENARD.

Les « cours des principaux marchés » de matières premières seront publiés dans *le Monde* du 18 mars.

SUR LES MARCHÉS DES CHANGES

L'ascension du dollar se poursuit

Chute de l'or

Chevauchant à nouveau la *vague des taux d'intérêt, le DOL*LAR a poursuivi son ascension sur les marchés des changes, retrouvant peu à peu ses niveaux de l'automne 1979, et se rapprochant de ceux du début de l'été dernier. Il a monté vis-à-vis de toutes les monnaies, y compris à l'égard de la LIVRE STERLING, qui n'a pu le suivre com*plètement dans son envolée*. En Europe, le FRANC BELGE est tombé en dessous de son niveau d'intervention, et il a dû être soutenu par la banque centrale du S.M.E. Quant au FRANC FRANÇAIS, il a manifesté une grande fermeté au sein de ce même S.M.E. Enfin, le cours de l'once d'or de 31,1 grammes a violem*ment chuté*, en liaison avec la hausse du dollar et du taux d'intérêt.

Décidément, la monnaie américaine a le vent en poupe. En hausse au début de la semaine, elle ralentissait son avance un jour ou deux sur des prises de bénéfice, puis bondissait à nouveau et très fortement à la veille du week-end sur l'annonce de nouveaux relèvements du taux de base des banques aux Etats-Unis. Le DOLLAR, après avoir, lundi, dépassé 1,80 DM à Francfort pour la première fois depuis octobre dernier, touchait 1,84 DM vendredi pour revenir un peu en dessous. A Zurich, il dépassait 1,76 FS, et, à Paris, il frôlait 4,30 F pour revenir à 4,2875 F. Partout on a noté des achats commerciaux, couplés avec des achats spéculatifs. Selons certains observateurs la hausse pourrait se poursuivre dans l'attente de nouveaux relèvements de taux d'intérêt aux Etats-Unis ; selon d'autres, ces relèvement auraient déjà été anticipés, et le DOLLAR pourrait plafonner, ou même baisser. C'est ce qui s'est passé vendredi après-midi.

Le DEUTSCHEMARK continue à s'affaiblir lentement, et la Bundesbank a vendu depuis quinze jours plusieurs milliards de dollars pour soutenir sa monnaie. Inversant sa position, elle a libéralisé les importations de capitaux, à la fois pour compenser *les sorties de dollars et limiter* les effets du déficit de la balance des paiements. Le FRANC SUISSE s'affaiblit également, malgré de nouvelles mesures d'assouplissement prises pour faciliter l'entrée des capitaux étrangers en Suisse : quel changement en un an ! Dans le système monétaire européen, le FRANC BELGE a dû être soutenu activement, au point que les opérateurs jugent inévitable un « ajustement » dans quelques mois, tandis que le Danemark cherche désespérément à emprunter 10 milliards de couronnes (7 milliards de francs) à l'étranger. Enfin, le FRANC FRANÇAIS, plus ferme que jamais, est à nouveau en tête du S.M.E. Comme on le prévoyait *(le Monde* daté 9-10 mars 1980), le cours du DM est descendu en dessous de 2,34 F à Paris.

Sur le marché de l'or, l'événement de la semaine a été la chute brutale du cours de l'once de 31,1 grammes. Revenu auparavant de 630 dollars à 600 dollars, il a commencé à *fléchir régulièrement* jusqu'à 550 dollars, puis, vendredi, il est tombé brutalement à *500* dollars environ, pour remonter en soirée à 526-530 dollars, sur une déclaration de M. Horwood, ministre des finances d'Afrique du Sud, qui a agité la menace d'un arrêt complet des livraisons d'or en provenance de son pays. Les pétroliers de l'OPEP font école ! Cette menace mise à part, ce sont la montée du dollar et sur*tout la folle ascension* des taux d'intérêt qui ont provoqué ce recul brutal. Il devient de plus en plus coûteux de financer des achats spéculatifs d'or, et, si les cours ne montent plus, ils doivent baisser... Jusqu'où ? A Londres, certains estiment que la plus grande part des engagements spéculatifs ont été liquidés, et qu'après une remontée à 550 dollars les cours pourront redescendre à 450 dollars l'once, niveau auquel de solides achats pourraient être effectués. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres..	—	2,2070	9,4614	3,8843	4,0498	66,0113	4,4504	1886,43
	—	2,2215	9,3480	3,8265	3,9942	64,8455	4,3774	1855,50
New-York.	2,2070	—	23,3263	56,8181	54,4959	3,3433	49,5908	0,1169
	2,2215	—	23,7642	58,0551	55,6173	3,4278	50,7485	0,1197
Paris.....	9,4614	4,2870	—	243,57	233,62	14,3329	212,59	5,0155
	9,3480	4,2030	—	244,29	234,03	14,4158	213,54	5,0380
Zurich....	3,8843	176,00	41,0543	—	95,9128	5,8843	87,2799	2,0590
	3,8265	172,25	40,9339	—	95,8008	5,9009	87,4143	2,0622
Francfort.	4,0498	183,50	42,8038	104,2613	—	6,1350	90,9992	2,1468
	3,9942	179,80	42,7281	104,3831	—	6,1596	91,2458	2,1526
Bruxelles.	66,0113	29,9100	6,9769	16,9943	16,2997	—	14,8326	3,4992
	64,8455	29,1900	6,9367	16,9462	16,2347	—	14,8134	3,4947
Amsterdam	4,4504	201,65	47,0375	114,5738	109,8910	6,7418	—	2,3591
	4,3774	197,05	46,8374	114,3976	109,5939	6,7505	—	2,3591
Milan....	1886,43	854,75	199,3818	485,6534	465,8638	28,5773	423,87	—
	1855,50	835,25	198,4909	484,9056	464,5439	28,6142	423,87	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MATIÈRES PREMIÈRES

SENSIBLE BAISSE DES MÉTAUX ET DU SUCRE

Le renchérissement persistant du loyer de l'argent commence à faire des « ravages » sur les places commerciales. Le stockage de précaution devient de plus en plus onéreux. Résultat : une sensible décrue s'amorce sur les prix des matières premières utilisées à des fins industrielles. La famille des métaux précieux n'est pas épargnée, loin de là, elle serait même la plus affectée. C'est d'ailleurs dans ce secteur que des folies avaient été commises... Tout se paye !

METAUX. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui reviennent à leurs niveaux de décembre 1979. Par rapport aux cours records touchés récemment, le repli est de 30 %. Les producteurs américains viennent de procéder à diverses réductions de prix. Le prix du métal raffiné est ramené à 1,05 dollar la livre contre 1,42 dollar à son maximum. La production minière s'est accrue de 5 % en 1979, atteignant 1 441 295 tonnes.*

Les cours de l'argent sont en chute libre dans le sillage de l'or. Ils ont perdu le tiers de leur valeur.

Sur le marché libre de Londres, les prix du platine enregistrent une baisse de 30 %. Ils sont revenus à 310 livres l'once troy contre 433 livres.

L'étain a été affecté et s'est replié sur les différents marchés. Le relèvement des prix planchers et plafonds déclenchant les interventions du directeur du stock régulateur ont été relevés. L'augmentation est toutefois moins importante que prévu. Ils sont désormais fixés à 1 650 dollars par picul contre 1 500 dollars et à 2 145 dollars contre 1 950 dollars au lieu de 1 950 et 2 400 dollars.

Les cours du plomb sont tombés à leur plus bas niveau depuis deux mois. La baisse atteint 10 %.

CEREALES. — *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. Pourtant la récolte mondiale sera moins abondante. Elle est évaluée par le Conseil international du blé à 421,2 millions de tonnes contre 423,5 millions de tonnes. En 1978, elle s'est élevée au niveau record de 449,1 millions de tonnes. C'est dans les pays d'Europe orientale où la diminution est la plus importante : 23,9 millions de tonnes contre 30,3 millions de tonnes.*

DENREES. — *La baisse s'amplifie sur les cours du sucre avec la mise à la disposition du marché par le Conseil international du sucre de 2 millions de tonnes.*

Variations peu importantes sur les cours du cacao. La récolte temporao brésilienne sera inférieure de 35 % à celle de la saison précédente. Elle est évaluée à 2,5 millions de sacs contre 3,13 millions de sacs.

LA REVUE DES VALEURS

BOURSE DE PARIS

SEMAINE DU 10 AU 14 MARS

LA CHUTE S'ACCELERE

LES boursiers perdent leur sang-froid. Le malaise perceptible la semaine dernière s'est sérieusement aggravé au fil de ces cinq séances et les différents indices ont cédé plus de 3 %. Pour sa part, l'indicateur instantané des actions françaises est tombé autour du niveau 100, base retenue au début de l'année. La hausse engrangée depuis a donc été complètement reperdue. Tous les secteurs économiques représentés à la cote officielle ont payé un lourd tribut à un mouvement de baisse lié à l'escalade internationale des taux d'intérêt.

La première séance de cette sombre semaine augurait pourtant un peu mieux des suivantes. L'indicateur des actions françaises avait certes perdu autour de 0,5 %, mais ce repli apparut d'autant plus modéré qu'il faisait suite à une chute de 2 % enregistrée le vendredi précédent. Au surplus, le volume des transactions fut si maigre que le danger de liquidations massives semblait écarté. Mardi, cependant, une légère augmentation fut enregistrée tandis que la baisse des cours se poursuivait (— 0,5 % à nouveau).

Le lendemain, grâce notamment aux valeurs pétrolières et aux magasins, mieux disposés, les différents indices parvinrent à reproduire leur précédent niveau. Puis, les choses se dégradèrent à nouveau : le marché américain s'étant replié profondément mercredi soir, la Bourse de Paris enregistra jeudi une chute de 1,3 %. Les replis les plus sévères furent très logiquement subis par les titres les plus favorisés la veille. Et un scénario en tous points identiques se déroula lors de la dernière séance de la semaine. L'indicateur instantaté, qui perdit un moment 1,4 %, termina néanmoins en baisse de 1 % « seulement » grâce aux interventions des investisseurs institutionnels (SICAV et Caisse des dépôts).

« Cette baisse nous est totalement exportée par les Etats-Unis », affirmait un professionnel de la corbeille. Pour lui, et pour beaucoup d'autres, c'est évidemment le renchérissement constant des taux d'intérêt, initié à Washington, qui est à l'origine de la « déprime » du palais Brongniart. Devant ce phénomène, des opérateurs, chaque jour plus nombreux, s'affolent et contribuent, par leurs ventes, à accélérer le mouvement. La baisse finit par se nourrir d'elle-même. Mais, dira-t-on, il n'y a pas si longtemps les actions étaient encore présentées comme un excellent refuge contre l'inflation. Qu'y a-t-il de changé ? Rien, sinon que la progression des coûts du crédit s'accélérant, les risques de récession économique s'accroissent et, avec eux, les perspectives d'une baisse des profits des entreprises. Or, il semble que certains l'avaient oublié, mais l'action, considérée comme refuge contre la hausse des prix, ne vaut que par les profits et les dividendes qu'elle génère. Quand une entreprise ne fait plus de bénéfices, ses actions s'écroulent, même si ses équipements, ses usines et ses biens immobiliers gardent une certaine valeur. Telle est la logique du système boursier.

Est-ce donc à dire que les cours sont voués à la baisse ? Le pire n'est jamais certain. Et puis, peut-être le nouveau plan de lutte contre l'inflation, présenté à la veille du week-end par Jimmy Carter, obtiendra-t-il le minimum de crédibilité nécessaire à une stabilisation des taux d'intérêt..

PATRICE CLAUDE.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

A part un recul modéré des emprunts 4,5 % 1973 et 7 % 1973, en liaison avec le repli de l'or, on a noté, dans le compartiment, un

	14 févr.	Diff.
4 1/2 1973	1 848	— 64
7 % 1973	5 815	— 268
10,30 % 1975	85,85	+ 0,15
10 % 1976	87,30	+ 0,55
P.M.E. 10,6 % 1976	86,65	+ 0,10
P.M.E. 11 % 1977	87,60	—
8,80 % 1977	95,85	— 0,94
10 % 1978	84,25	—
9,80 % 1978	82,85	+ 0,85
9,45 % 1978	80,85	+ 0,05
8,80 % 1978	80,20	+ 0,20
9 % 1979	78,70	+ 0,20
10 % 1979	82,90	+ 0,05
10,80 % 1979	86,20	— 1,10
12 % 1980	95	— 0,30
C.N.E. 3 %	3 730	— 9

très léger raffermissement des cours, ou, à défaut, une certaine stabilité (voir en rubrique marché de l'argent, page précédente).

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Le Crédit industriel et commercial annonce un bénéfice de 59,2 millions de francs contre 42,5 millions de francs en 1978. Le dividende net est porté de 7,50 F à 8,30 F (+ 10,6 %).

Pour la *Banque Hervet*, le béné-

	14 févr.	Diff.
Bail Equipement	287,30	— 4,70
B.C.T.	94,50	— 9,50
Banq. Rothschild	157,10	— 13,90
Cetelem	178	— 7,10
Chargeurs Réunis	235	+ 8
Cie Bancaire	290,50	— 6,50
C.C.F.	180	—
C.F.F.	430	— 18
C.F.I.	232,30	—
Crédit du Nord	60	— 1,20
Eurafrance	331,50	— 10,50
Financ. Paris	218,50	— 5,50
La Hénin	374	— 12
Locafrance	281	— 5
Locindus	365	— 4
Midi	880	— 40
Prétabail	405	— 15
Pricel	232	+ 5
Schneider	156	— 1
Suez	264	— 3,50
U.C.B.	175,20	— 3,80

fice net, après impôts et provisions, et déduction faite des plus-values nettes à long terme, s'élève à 29,8 millions de francs (+ 27 %). Les résultats nets consolidés peuvent être évalués à 32,66 millions de francs (+ 22 %). Le dividende net est fixé à 8,70 F (+ 20 %).

Alimentation

Piper-Heidsieck a réalisé, en 1979, un chiffre d'affaires de 146 millions de francs, contre 111 millions de francs. Le bénéfice d'exploitation est passé de 8,5 millions de francs à 22,8 millions de francs, et le bénéfice net ajusté

	14 févr.	Diff.
Beghin-Say	158,10	— 12,40
B.S.N.-G.-Danone	895	— 50
Carrefour	1 600	— 80
Casino	1 250	— 48
Gén. Occidentale	275	— 21
Guyenne et Gasc.	344	— 2
Martell	475	— 17
Moët-Hennessy	488	— 28
Mumm	430	— 41
Olida-Caby	197,20	— 3
Pernod-Ricard	261,80	— 15
Perrier	263	— 19
Radar	491	+ 12
St-Louis-Bouchon	144	— 14,50
Saupiquet	241	— 11
Veuve Cliquot	838	— 4
Viniprix	516	— 8
Nestlé	7 610	— 650

à 11,1 millions de francs, contre 1,7 million de francs, et à 12 millions de francs consolidé, soit 42 F par action. Le dividende net est porté de 3 F à 11 F. Une nouvelle amélioration des résultats est prévue pour 1980.

Filatures, textiles, magasins

La société « Le Printemps » a acquis ces dernières semaines 8 % du capital de « Viniprix ». Cette opération, réalisée avec l'accord des principaux actionnaires de Viniprix (Banque Lazard et famille Berthauld) devrait mettre fin aux rumeurs d'O.P.A. dont Viniprix était périodiquement l'objet depuis plusieurs mois, les trois actionnaires détenant désor-

	14 févr.	Diff.
Agache-Willot	513	— 8
B.H.V.	100,50	— 5,10
C.F.A.O.	362	— 10
Darty	457	— 18
Dollfus-Mieg	65	— 1,05
Gal. Lafayette	169	+ 2
La Redoute	447	— 13
Lainière Roubaix	45	— 17,90
Prénatal	31,50	— 0,50
Printemps	110,60	— 3,90
Roudière	250	—
Saint Frères	55	— 3
S.C.O.A.	42,05	+ 0,55

mais, assurent-ils, la majorité du capital. Pour « Le Printemps », il s'agissait surtout de mettre à l'abri des convoitises la très profitable société « Euromarché », dont elle détient 25 % du capital, une autre part importante (53 %) étant la propriété de « Viniprix ».

La *Société du Louvre* a réalisé en 1979 un bénéfice net de 7,53 millions de francs contre 6 millions de francs en 1978. Le dividende global a été fixé à 12,30 F contre 11,25 F. L'émission d'une action nouvelle à 170 F pour deux anciennes a été décidée.

Matériel électrique, services publics

Le chiffre d'affaires d'International Telephone and Telegraph (I.T.T.) en 1979 a dépassé pour la première fois 20 milliards de dollars, en 1979 (22 milliards contre 19,4 milliards). Le bénéfice net de la firme en revanche a fléchi revenant de 662 millions de dollars en 1978 (4,66 dollars par action) à 381 millions de dollars en 1979 (2,65 dollars par action). Le résultat de 1979 prend en

	14 févr.	Diff.
Alsthom-Atlant.	62,10	— 1
C.E.M.	47,30	— 3,20
CIT-Alcatel	1 029	— 2
C.G.E.	337	— 5
Crouzet	310	— 14
C.S.F.	473	— 26
Gén. des Eaux	407	— 6
Legrand	1 435	— 45
Lyonn. des Eaux	427	+ 2
Machines Bull	61,10	— 4,80
Matra	8 730	— 340
Mot. Leroy-Somer	693	— 18
Moulinex	75,50	— 2,70
P.M. Labinal	235,50	— 12,50
Radiotechnique	295,50	— 6,50
S.E.B.	205	— 7
Signaux	622	— 13
Télémée. Electr.	768	— 11
Thomson-Brandt	177	— 11,50
I.B.M.	735	— 4,50
I.T.T.	146,50	+ 0,50
Schlumberger	145	— 16
Siemens	610	+ 4

compte une perte exceptionnelle de 320 millions de dollars du fait de la fermeture de la papeterie de la société dans la province du Québec. Pour 1980 le président du groupe, M. Araskog, prévoit un bénéfice sans précédent.

Bâtiment et travaux publics

Le bénéfice consolidé du groupe « Lafarge » en 1979 sera compris entre 280 et 290 millions de francs (contre 220 millions de francs en 1978). Le dividende global sera de 22,50 F (contre 20,10 F).

D'autre part, le groupe va proposer aux actionnaires minoritaires de ses filiales françaises cotées

	14 févr.	Diff.
Auxil. d'Entrep.	430	— 17,50
Bouygues	599	— 93
Chim. et Routière	135	— 5,10
Ciments Français	148	— 3,20
Dumez	824	— 27
Ent. J. Lefebvre	253	— 21,80
Gén. d'Entrep.	192,50	— 4,30
Gds Trvx Marseille	418	— 24
Lafarge	237,50	— 2,40
Maisons Phénix	586	— 26
Pollet et Chausson	222	— 12

d'échanger leurs actions contre des actions *Lafarge*. Outre ceux de *Carbonisation Entreprise et Céramique* (CEC), cette proposition concerne les actionnaires de la *Compagnie des Sablières de la Seine* et la *Société des Plâtreries de France*. La cotation des actions de ces sociétés a été suspendue. Les parités de change seront fixées avant la fin du mois.

Métallurgie, constructions mécaniques

« Nord-Est » annonce un bénéfice net de 28,7 millions de francs en 1979 contre une perte de 656,4 millions de francs en 1978 (après dépréciation d'actifs), après

	14 févr.	Diff.
Alspi	91,50	— 6,50
Av. Dassault-Breg.	773	— 7
Babcock-Fives	134	— 2,10
Chiers-Châtillon	16	— 0,80
Creusot-Loire	67,50	— 2,40
De Dietrich	710	— 29
FACOM	440	—
Ferodo	331,20	— 8,30
Gén. de Fonderie	203	— 9
Marine-Wendel	40,20	— 1
Métal.-Normandie	52,50	+ 1,50
Penhoët	269	— 2
Peugeot-Citroën	243	— 5,20
Poclain	220	— 24
Pompey	89,30	— 5,70
Sacilor	26,10	— 1,40
Sagem	770	— 18
Saulnes	57	— 1,50
Saunier-Duval	175	— 5
Usinor	13,20	— 0,60
Vallourec	70	— 7,50

dotation de 4 millions de francs pour amortissement et une provision de 100 millions de francs pour dépréciation éventuelle.

Pour la première fois depuis 1976, un dividende sera distribué, à hauteur de 3,15 F global, contre 9,45 F il y a trois ans.

Mines d'or, diamants

Le bénéfice net du groupe *De Beers* a légèrement baissé en 1979, passant de 1,16 milliards de rands à 1,11 milliards de rands. Le bénéfice attribuable, en revanche, ressort à 751,1 millions de rands, contre 750,5 millions de rands. Les revenus du compte « diamants » sont tombés à 831,3 millions de rands, contre 956,4 millions de rands. Le dividende total de l'exercice a atteint 72,50 cents, contre 85 cents pour 1978.

La *Société des mines et produits chimiques de Salsigne*, seule mine d'or de France, jusqu'ici contrôlée indirectement, à hauteur de

	14 févr.	Diff.
Amgold	338	— 17
Anglo-American	47,90	— 7,30
Buffelsfontein	127,70	— 28,30
De Beers	38,50	— 7
Free State	289	— 38,10
Goldfields	44,90	— 2,60
Harmony	79,90	— 10,20
President Brand	135,50	— 42,50
Randfontein	288	— 44
Saint-Helena	138,50	— 16
Union Corporation	54	— 11
West Driefontein	269,50	— 48,50
Western Deep	146	— 31
Western Holding	244	— 25,10

48,3 % du capital, par un groupe canadien, *Silver Eureka*, revient dans le giron français. La *Coframines*, filiale du *B.R.G.M.*, a en effet racheté cette participation, en prenant le contrôle total de la société *Cheni S.A.*, pour un prix global de 16 millions de francs.

Pétroles

Comme l'avaient prévu certains analystes financiers de la City, le groupe *British Petroleum* a quadruplé ses bénéfices en 1979. L'exercice s'est en effet soldé par un profit net de 1,62 milliard de livres contre 444,4 millions de li-

	14 févr.	Diff.
Elf-Aquitaine	1 297	— 43
Esso	324	— 41
Franç. des Pétroles	254	— 14
Pétroles BP	96	— 9,60
Primagaz	254	— 12
Raffinage	185	— 6
Sogerap	180	— 9,80
Exxon	256	— 14,50
Petrofina	732	— 38
Royal Dutch	334	— 14,50

vres en 1978. Le dividende final a été fixé à 12 pence par action, soit un total annuel de 17,5 pence contre 6,359 pence pour 1978.

Valeurs diverses

Le chiffre d'affaires consolidé du *Groupe Rossignol* pour l'exercice 1979/1980, qui sera clos le 31 mars prochain, sera en progression de 20 %, structure identique à celle de 1978/1979. En re-

	14 févr.	Diff.
A.D.G.	192	+ 3
L'Air Liquide	486	+ 0,80
Arjomari	158,80	— 3,80
Bic	481	+ 10
Club Méditerranée	325	— 11
Essilor	780	— 13
Europe 1	947	— 35
Gle Ind. Part.	150	— 3,10
Hachette	247	— 2
J. Borel Int.	130	— 1,50
L'Oréal	630	— 45
Navigation Mixte	188	— 19
Nord-Est	38	+ 0,80
Presses de la Cité	275,20	— 3,80
P.U.K.	97,60	— 5,90
St-Gob. Pt-à-M.	123,10	— 2,10
Skis Rossignol	780	— 105
U.T.A.	145	—

vanche le résultat consolidé devrait être en recul, du fait, en particulier, d'une très mauvaise saison de ski aux Etats-Unis, où la neige a manqué dans l'Est.

Le capital de la compagnie Française des Ferrailles va être augmenté par distribution d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour sept anciennes.

Dans une lettre adressée aux actionnaires, le président d'*Arjomari* marque que le chiffre d'affaires de la société a progressé de 19,4 % à 141,2 millions de francs. La progression du bénéfice devrait cependant être inférieure à celle du chiffre d'affaires.

Mines, caoutchouc, outre-mer

La *Zambia Copper Investments LTD (Z.C.I.)* fait état d'un bénéfice net de 1,5 millions de dollars

	14 févr.	Diff.
Imetal	118	— 7
Kléber	56	— 3,50
Michelin	751	— 21
Penarroya	100,80	— 13,20
Charter	14,10	— 0,60
INCO	107,50	— 17,50
R.T.Z.	32,35	— 5,10
Union Minière	110	— 5,50
Z.C.I.	2,83	— 1,02

pour le deuxième semestre 1979, contre 338 000 dollars précédemment.

Produits chimiques

La société ouest-allemande *Hoechst* a lancé son augmentation de capital, à raison de une action nouvelle pour douze anciennes, émise à 90 DM (210 F environ).

	14 févr.	Diff.
C.M.-Industries	335	— 5
Institut Mérieux	678	— 51
Laboratoire Bellon	372	— 12
Nobel-Bozel	47,40	— 2,90
Pierrefitte-Auby	137	— 3,20
Rhône-Poulenc	125	— 3,60
Roussel-Uclaf	245,50	— 15,50
B.A.S.F.	335	+ 6
Bayer	278,80	+ 5,80
Hoechst	266,80	— 0,20
I.C.I.	35,05	— 0,45
Norsk-Hydro	450	— 34

Elle a réalisé, en 1979, un bénéfice non consolidé, avant impôts, de 907 millions de DM contre 711 millions de DM en 1978. Le dividende est porté de 6 DM à 7 DM.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Terme	122 037 436	202 701 715	193 468 620	151 515 757	159 184 171
Compt.					
R. et obl.	133 687 928	138 040 499	144 289 947	120 442 718	120 442 715
Actions.	122 533 756	76 579 928	101 584 032	77 944 760	108 407 979
Total	378 259 120	417 322 142	439 342 599	349 903 235	388 034 865

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1979)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Franç.	105,6	104,5	104,8	103,1	101,9
Etrang.	103,4	101,6	102,8	101,9	100,2

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1979)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Tendance.	103,5	102,8	102,8	101,4	100,4

(base 100, 29 décembre 1961)

	10 mars	11 mars	12 mars	13 mars	14 mars
Ind. gén.	109,3	108,5	108,2	107	104,8

Bourses étrangères

NEW-YORK

Baisse moins rapide

L'atmosphère est restée très nerveuse cette semaine à Wall Street, mais, grâce à un redressement effectué à la veille du week-end, l'indice Dow Jones s'est établi, le 14 mars, à 811,68, en baisse de 8,88 points « seulement » sur le vendredi précédent.

L'inflation, les taux d'intérêt, la mauvaise conjoncture en général, demeurant au centre des préoccupations du Big Board. Un projet de taxation des « super-profits » a lourdement pesé sur les valeurs pétrolières, qui ont entraîné derrière elles toute une partie de la cote.

Des spéculateurs se sont portés sur les titres dont les cours sont au plus bas, dans l'espoir que le plan de lutte contre l'inflation, présenté à la veille du week-end par le président Jimmy Carter, soit crédible aux yeux du Big Board.

Le volume des transactions de la semaine a porté sur 191,60 millions d'actions contre 232,81 millions. Indices Dow Jones des transports : 261,78 contre 272,83 ; des services publics : 102,80 contre 103,41.

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Alcoa	66	60 3/4
A.T.T.	45 1/8	47 3/8
Boeing	57 1/2	58 3/8
Chase Man. Bank	34 3/4	36 7/8
Du Pont de Nem.	35 7/8	34 3/4
Eastman Kodak	43 3/8	44 7/8
Exxon	61	60 1/8
Ford	30 3/8	29 1/2
General Electric	48 5/8	47 7/8
General Foods	25 3/8	25 7/8
General Motors	48 1/2	47 7/8
Goodyear	11	11 1/8
I.B.M.	61 1/4	60
I.T.T.	24 7/8	25
Kennecott	33 1/4	30 7/8
Mobil Oil	77 1/8	74 7/8
Pfizer	34	34
Schlumberger	105 3/4	104 1/4
Texaco	36 7/8	35 7/8
U.A.L. Inc.	17 3/4	18 7/8
Union Carbide	40	38 3/8
U.S. Steel	18 1/4	18 1/8
Westinghouse	21 5/8	21 3/8
Xerox Corp.	57 1/8	55 5/8

FRANCFORT

Plus résistant

Encore très déprimé au début de la semaine, le marché ouest-allemand s'est peu à peu montré plus résistant, principalement, il est vrai, pour des raisons techniques.

L'indice de la Commerzbank du 14 mars s'est établi à 704,6 contre 706,6 une semaine plus tôt.

Sur le marché des obligations, les rendements les plus attrayants atteignent désormais 9,6 %. Les décisions prises jeudi par la Bundesbank (voir p. 18) devraient permettre un redressement des cours.

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
A.E.G.	36,50	36
B.A.S.F.	142	143
Bayer	118,10	121
Commerzbank	173	170
Hoechst	116,30	116,10
Mannesman	121,50	125,80
Siemens	263,20	264
Volkswagen	180,50	182

LONDRES

Le repli s'accentue

Le mouvement de repli s'est accéléré cette semaine au Stock Exchange et l'indice Financial Times est tombé, le 14 mars, à son plus bas niveau depuis deux mois : 439,9 contre 455,7 le 7 mars.

Les motivations générales de cette chute n'ont pas changé (hausse des taux, inflation, conflits sociaux, etc.). Les pétroles ont été durement touchés, les opérateurs craignant une taxation des « super-bénéfices » qui serait annoncée lors du budget présenté le 26 mars prochain.

Par solidarité avec le prix du métal, les mines d'or se sont littéralement effondrées (Randfontein, President Brand, Blyvoor, Goldfields, etc.), et leur indice est revenu de 352,3 à 286,5 le 14 mars.

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Bowater	170	171
Brit. Petroleum	384	350
Charter	163	154
Courtaulds	70	69
De Beers (*)	10 5/8	9,20
Free State Geduld	59 1/2	50 1/2
Gt Univ. Stores	358	390
Imp. Chemical	388	364
Shell	390	368
Vickers	129	119
War Loan	29 1/2	29 3/8

(*) En dollars.

TOKYO

La baisse s'est ralentie

Pour des motifs essentiellement techniques, la baisse hebdomadaire s'est un peu ralentie au Kabuto-cho.

Le marché a d'abord subi un profond repli lundi (— 126 au Nikkei Dow Jones et — 6,70 à l'indice général), puis s'est sensiblement redressé mercredi, avant de rechuter à la veille du week-end.

La hausse internationale des taux d'intérêt demeure la préoccupation essentielle des opérateurs nippons.

Le volume des transactions a porté sur 1 513 millions d'actions, et l'indice Nickkei Dow Jones a terminé la semaine à 6 593,40 (contre 6 625,18). Indice général du 14 mars : 453,23 contre 457,06.

	Cours 7 mars	Cours 14 mars
Canon	610	585
Fuji Bank	415	414
Honda Motors	545	551
Matsushita Electric	675	662
Mitsubishi Heavy	179	173
Sony Corp.	1 550	1 600
Toyota Motors	884	780

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 7 3	Cours 14 3
Or fin (kilo en barre)	83000	71000
— (kilo en lingot)	82850	72590
Pièce française (20 fr.)	694 50	650 10
Pièce française (10 fr.)	391	381
Pièce suisse (20 fr.)	569	538
Union latine (20 fr.)	562	535
● Pièce tunis. (20 fr.)	510	510
Souverain	719	666
● Souverain Elizabeth II	783 50	735
● Demi-souverain	662	641
Pièce de 20 dollars	[illegible]	2800
— 10 dollars	15 5	1418
— 5 dollars	1 300	510
— 50 pesos	3521	3225
● — 20 marks	659	660
— 10 florins	586	540 10
● — 5 roubles	379	368

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en capit. (F)
Empr. 4 1/2 % 1973	69 200	127 749 000
ELF-Aquitaine	39 280	52 970 800
Pricel *	214 640	50 292 875
Matra	3 000	26 566 450
C.F.P.	88 100	21 723 360

(*) Dont une application de 202 500 titres, le 12 mars, pour 47,56 millions de francs.

Quand la Radiologie s'efface

Une des — anciennes — vedettes de la Bourse (marché au comptant) va disparaître de la cote. La Compagnie générale de radiologie (2,6 milliards de francs de chiffre d'affaires), filiale à 65 % du groupe Thomson (49,9 % directement par Thomson et 15,7 % par d'autres sociétés du groupe) va être absorbée par Thomson-C.S.F. Cette opération sera soumise aux assemblées générales des actionnaires prévues pour le second trimestre. Les parités d'échanges ne sont pas encore arrêtées. On hésite entre trois actions Thomson-C.S.F. pour dix C.G.R. ou trois C.S.F. pour douze C.G.R. On justifie cette opération, chez Thomson, par « la synergie croissante entre le matériel médical et l'électronique ». Ce n'est pas la seule raison à cette absorption.

La C.G.R. était présentée, au début de la décennie, comme l'un des meilleurs exemples de réussite industrielle. En peu de temps, grâce notamment à divers rachats, elle était passée du dixième au troisième rang mondial dans sa spécialité (la radiologie), derrière Siemens et Philips. Grâce au rachat en 1971 du département spécialisé de Westinghouse, la société était à l'époque une des rares entreprises françaises fortement implantées sur le marché américain. Bref, avec une croissance moyenne de 30 % de ses ventes et de ses profits, la Radiologie était considérée comme un des plus beaux fleurons du groupe Thomson.

La mariée était trop belle. La C.G.R. et ses dirigeants s'étaient quelque peu endormis sur leurs lauriers. Ils se sont fait prendre de vitesse par la société anglaise E.M.I. pour la mise au point du « scanner », cet appareil qui a révolutionné la radiographie. Pour ne pas avoir cru en cette innovation, la C.G.R. a vu son marché traditionnel s'effondrer et a été dans l'obligation de dépenser des sommes considérables pour rattraper son retard technologique. Avec l'aide — déjà — du laboratoire de recherche de Thomson-C.S.F., et celle des pouvoirs publics qui ont mis quelques entraves à l'achat par les hôpitaux français de scanners étrangers.

Les profits ont, en tout cas, fondu comme neige au soleil. D'autant que l'erreur stratégique sur les « scanners » est survenue au moment où les dépenses d'équipement hospitalier dans le monde, notamment en France, enregistraient une sérieuse contraction. En 1977, la C.G.R. annonçait donc une baisse de ses bénéfices (13,2 millions de francs contre 17,6 millions) mais, affirmait-on alors, ... « les perspectives pour 1978 paraissent plus favorables ». Un an plus tard, les comptes 1978 faisaient ressortir une perte de 43,5 millions de francs et le dividende était supprimé, et, en 1979, la C.G.R. a fermé quatre usines, dont deux en France. La réorganisation bat alors son plein avec une cohérence qui n'apparaît pas toujours et suscite les vives critiques du personnel.

Même si on affirme chez Thomson que 1979 a marqué « une large étape dans la voie du redressement », les résultats n'ont pas dû être jugés suffisamment probants puisque les dirigeants du groupe ont estimé nécessaire de faire disparaître la C.G.R. en tant qu'entité. Solution qui permettra, entre autres, de diluer les pertes dans un plus grand ensemble, la société la plus bénéficiaire du groupe, à savoir C.S.F., étant appelée à se sacrifier. Une fois cette opération réalisée, Thomson-C.S.F. pourrait dans un avenir plus ou moins lointain refilialiser ces activités médicales. — J.-M. Q.

UN JOUR DANS LE MONDE

Les « soins intensifs » appliqués au président Tito restent sans effet

Le quotidien soviétique les Izvestia *a vivement critiqué, le 13 mars, la politique de la Yougoslavie à propos de l'Afghanistan et du Cambodge. Le journal reproche notamment à « certains dirigeants » de Belgrade d'être à l'origine du projet de réunion des ministres des affaires étrangères des pays non alignés consacrée à l'Afghanistan et de faire le jeu de la Chine et des Etats-Unis. L'ambassade de Yougoslavie à Moscou estime que* « ces grossières attaques ne correspondent pas à la réalité ». *A Washington, on a accueilli les accusations avec calme. On rappelle toutefois qu'il y a un mois le président Carter s'est déclaré résolu à prendre les mesures nécessaires pour garantir en cas de besoin l'indépendance de la Yougoslavie.*

A Lubljana, les médecins du président Tito sont de plus en plus pessimistes. Ils signalent que les « soins intensifs » qu'il appliquent sont sans effet.

De notre correspondant

Belgrade. — *Les bulletins* du conseil de médecins qui, au centre clinique de Ljubljana, soignent le président n'ont cessé de répéter ces derniers jours que l'état de santé du patient était *« très grave »*. Le contenu du bulletin du vendredi 14 mars est encore plus inquiétant que les précédents. En effet, tout en reprenant la formule sur le *« très grave »* état du malade, il insiste sur les dangers de la pneumonie dont le président est atteint depuis deux semaines et le *« maintien persistant d'une température élevée »*. Selon les milieux informés, cette température aurait oscillé vendredi dans la matinée entre 38,6 et 38,8 degrés. Selon les mêmes milieux, le président serait dans un coma quasi permanent et ce n'est que par certains de ses gestes que les médecins croient pouvoir constater de temps à autre qu'il reprend conscience pendant de brefs moments.

Depuis quelques jours, les médecins s'attachent surtout à combattre la pneumonie, l'hémorragie interne et les insuffisances rénales et cardiaques. Les résultats obtenus sont dans l'ensemble jugés comme non satisfaisants.

En ce qui concerne la plaie découlant de l'amputation de la jambe gauche effectuée le 20 janvier, elle ne présenterait plus de problèmes. Avant les complications intervenues entre le 8 et le 11 février, elle aurait été presque entièrement cicatrisée, et les médecins envisageaient même la *mise en place d'une prothèse* construite dans un établissement spécialisé yougoslave. Or ils se sont trouvés contraints de renoncer à leur projet, lorsqu'ils ont constaté le mauvais fonctionnement des reins, puis celui du cœur et des poumons interdisant au patient de quitter so nlit.

Un système ultra-rapide d'information des dirigeants sur la santé du président Tito a été mis en place dès le début de sa maladie. Il fonctionne en permanence entre Ljubljana et Belgrade, d'une part, et Belgrade et les autres centres des Républiques fédérées et régions autonomes, d'autre part. Deux dirigeants, l'un membre de la direction collégiale de l'Etat et l'autre de la direction collégiale du parti, qui se relaient en principe tous les trois ou quatre jours, veillent sans discontinuer sur le président dans un appartement de l'hôpital proche de sa chambre. Pendant les week-ends, d'autres dirigeants encore font leur apparition à Ljubljana. Ils ne peuvent cependant voir le président qu'à travers une sorte de hublot, toute entrée dans sa chambre étant interdite pour parer au danger d'infection. Comme le président est soumis à un régime médical sévère et que nul ne peut plus l'approcher, ses fils Zarko et Micha, qui, au début de la maladie, s'étaient établis à Ljubljana, ont, semble-t-il, quitté la ville. Le premier est rentré à Belgrade et le second à Zagreb. Mais eux aussi reviennent au cours de la semaine et régulièrement pendant le week-end pour passer quelques heures au chevet de leur père.

PAUL YANKOVITCH.

Le refus de délivrance des cartes de travail

« LA DÉCISION DU CONSEIL D'ÉTAT NE MODIFIE PAS LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT », affirme M. Stoléru.

La décision du Conseil d'Etat d'annuler partiellement une circulaire de M. Lionel Stoléru relative à l'immigration (notre première édition datée 15 mars) sera *« immédiatement appliquée »*, a assuré, dans un communiqué publié vendredi, le secrétaire d'Etat chargé de la condition des travailleurs manuels et immigrés. Le Conseil d'Etat a déclaré nulles les dispositions de cette circulaire qui interdisaient, d'une façon générale, de délivrer des cartes de travail à des étrangers qui, entrés en France avec un visa de tourisme, demandaient ensuite la régularisation de leur situation professionnelle.

Dans ses attendus, le Conseil d'Etat note que le code du travail *« ne fait pas obstacle à ce que les étrangers qui se trouvent en situation régulière* (c'est-à-dire avec un visa de tourisme) *puissent présenter une demande d'autorisation de travail aux services compétents ni à ce que ceux-ci accordent l'autorisation* (...). *Le secrétaire d'Etat a pris une mesure entraînant une interdiction générale, alors que les dispositions en vigueur l'autorisaient seulement à apprécier, dans chaque cas, s'il y a lieu ou non d'accorder la carte de travail »*.

M. Stoléru a indiqué que les dispositions juridiques du Conseil d'Etat *« ne modifient pas la politique générale de refus de délivrance de nouvelles cartes de travail, sauf pour des cas sociaux individuels, en raison de la situation de l'emploi »*.

Déjà, le Conseil d'Etat s'était opposé, en octobre 1977, à un projet de décret suspendant pour trois ans l'immigration familiale. Puis, en novembre 1978, il avait annulé, notamment, une circulaire instituant une « aide au retour » des travailleurs immigrés, considérant que la condition attachée à cette disposition — ne plus jamais travailler sur le territoire français — était illégale. Cette « aide au retour », qui s'élève à 10 000 F continue d'être distribuée.

LA POLÉMIQUE AUTOUR DU PASSÉ DE M. MARCHAIS

M. Fiterman : nous confondrons les conjurés de l'anticommunisme

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., écrit dans *l'Humanité* du samedi 15 mars, au sujet de la polémique sur le passé de M. Georges Marchais : *« Les « commentateurs » inspirés — contraints à un repli précipité par notre riposte — remettent en avant ces jours-ci la thèse d'une « classe politique faisant corps » pour imposer la loi du silence ». A les en croire, la « bande des quatre » exercerait à nouveau ses ravages.*

» Non ! Il n'y a pas de classe politique, que la défense de ses intérêts menacés rendrait solidaire. Il y a une classe ouvrière, des travailleurs dont le parti communiste est le défenseur intransigeant, le porte-drapeau politique, et il y a une classe capitaliste qui mène contre eux et contre lui une lutte impitoyable.

» Non ! Il n'y a pas de « bande des quatre ». Il y a une bande des trois qui se montre au grand jour dans l'Express. *Elle a un but : assurer dans la crise la mise en œuvre permanente de la politique du capital par des équipes se relayant ou se retrouvant ensemble au pouvoir. Elle a un adversaire : le parti communiste, qu'il faut affaiblir parce qu'il s'oppose à cette entreprise néfaste. »*

Dénonçant les *« conjurés de l'anticommunisme »*, M. Fiterman affirme : *« Documents et témoignages à l'appui, avec l'aide de tous les honnêtes gens, de tous ceux qui ont assuré de leur solidarité Georges Marchais, nous les confondons et les confondrons définitivement et totalement. Nous exigeons la vérité, la clarté, la propreté, partout. Nous exigerons la justice. Leur crime ne paiera pas. C'est eux qui paieront. Il le faut. »*

L'Humanité indique d'autre part que, *« tous les jours, par centaines, les lettres de sympathie et les témoignages parviennent à Georges Marchais »*. Le quotidien du *P.C.F.* publie une nouvelle liste de personnalités communistes qui ont assuré le secrétaire général de leur soutien.

● *Le bureau de l'union des syndicats C.G.T. de Paris* a exprimé vendredi 14 mars sa *« profonde indignation devant le déchaînement de la campagne anticommuniste »* et *« les attaques calomnieuses et haineuses contre Georges Marchais, en tant que secrétaire général du parti communiste »*.

● *M. Charles Tillon*, ancien dirigeant du parti communiste et commandant en chef des francs-tireurs et partisans pendant la guerre, a répliqué aux propos que tient, à son sujet, M. Georges Marchais dans une interview à l'hebdomadaire communiste *Révolution (le Monde* du 15 mars). M. Tillon affirme qu'il a été exclu du P.C.F. en 1970 (M. Marchais indiquait que l'ancien dirigeant avait *« quitté volontairement »* ce parti), et il ajoute : *« Je signale qu'il existe sans aucun doute des témoins qui ont vu* [M. Marchais] *sur les barricades de Paris, en août 1944, en compagnie de Maurice Tohrez. Il lui suffira de lancer un appel à la télévision... »*

● *M. Michel Pinton*, délégué général de l'U.D.F., a déclaré vendredi 14 mars à Nantes : *« Si M. Marchais est candidat à la présidence de la République en 1981, il ne peut pas y avoir d'équivoque. Il faudra qu'il n'y ait pas la moindre obscurité sur son passé. »*

L'ATTITUDE DU MAIRE DE BOURGES

Une lettre du bureau de presse du P.C.F.

Mme Amélie Dreyfus, du bureau de presse du parti communiste français nous a adressé la lettre suivante :

Le Monde du 12 mars a publié un article de James Sarrazin dans lequel il est écrit : *« Le maire communiste de Bourges, M. Jacques Rimbault, a fait savoir au bourgmestre d'Augsbourg (les deux villes sont jumelées) qu'il souhaiterait voir l'affaire (concernant Georges Marchais) s'apaiser. »*

M. Rimbault vous a fait parvenir un démenti. C'est seulement après sa publication dans *l'Humanité* que des extraits en ont été publiés dans *le Monde* du 15 mars. Mais cela en l'assortissant de ce fielleux commentaire non signé : *« Le démenti du maire de Bourges contredit la déclaration que nous avons recueillie à ce sujet, le lundi 10 mars, auprès d'un fonctionnaire de la municipalité d'Augsbourg. »*

Nous sommes en mesure d'opposer le démenti le plus catégorique à cette insinuation. En effet, M. Rimbault a reçu, le vendredi 14 mars, un télégramme du bourgmestre d'Augsbourg, dont voici le texte intégral :

Mon cher collègue,

Le jeudi 13 mars 1980, j'ai reçu le *correspondant d'Antenne 2*, M. Michel Mayer, qui m'a communiqué l'article paru dans *le Monde*. J'ai déclaré avec insistance à M. Mayer que, dans l'affaire Marchais, je n'ai jamais reçu ni du maire de Bourges ni d'aucun habitant de cette ville, la moindre demande pour que je passe sous silence ou que j'apaise quelque chose.

Je lui ai expliqué que les derniers contacts personnels entre nous ont eu lieu à l'occasion des échanges de vœux pour le Nouvel An.

J'avais déjà déclaré, le 11 mars 1980, à tous les journalistes qu'aucun contact n'a été pris dans cette affaire entre nos deux villes.

Je regrette infiniment que votre personne et la mienne soient impliquées dans de telles rumeurs.

Cher collègue, M. Rimbault, je puis vous assurer que dans l'affaire Marchais, ni moi ni la ville d'Augsbourg n'ont été l'objet d'une quelconque intervention de votre part.

Avec mes sentiments amicaux.

Votre Hans Breuer, bourgmestre d'Augsbourg, vendredi 14 mars, à 12 h. 43.

Voilà une illustration de ce que d'aucuns ont appelé *« l'objectivité du Monde »*.

Courrier à deux vitesses

Sous le titre « Curieuse objectivité », *l'Humanité* du 15 mars a publié la lettre adressée au « *directeur du Monde* » par le bureau de presse du P.C.F. *Le Monde* a reçu cette lettre samedi matin, après sa publication dans le journal du P.C.F. L'auteur reproche au *Monde* de n'avoir publié la mise au point de M. Rimbault (nos éditions du *15 mars*) « *qu'après sa publication dans* l'Humanité ».

Nous prenons évidemment acte du démenti du bourgmestre d'Augsbourg, mais cette querelle appelle aussi une réflexion d'ordre postal. *Le Monde* n'a pas l'habitude de publier de lettres avant qu'elles ne lui soient parvenues. C'est pourquoi il a publié « seulement » vendredi, en début d'après-midi, la lettre du maire de Bourges reçue dans la matinée. Pour l'instant, *le Monde* ne bénéficie pas d'une distribution postale aussi rapide que *l'Humanité* et s'en excuse auprès de ses lecteurs. — Br. F.

Secrétaire général du P.C.I.

M. BERLINGUER SE RENDRA A PÉKIN EN AVRIL

Pékin, 15 mars (A.F.P.). — Le secrétaire général du parti communiste italien, M. Enrico Berlinguer, se rendra en Chine en avril à l'invitation du parti communiste chinois, annonce le 15 mars l'agence Chine nouvelle.

Le P.C.I. et le P.C.C. ont cessé d'avoir des relations formelles de parti à parti depuis le début des années 60. Chine nouvelle indique seulement que M. Enrico Berlinguer conduira une délégation du comité central de son parti.

Mort de Mohammed Hatta

Un des deux pères de l'indépendance indonésienne

M. *Mohammed* Hatta, ancien premier ministre et vice-président de la République indonésienne, est mort vendredi 14 mars, à Djakarta, à l'âge de soixante-dix-huit ans.

Si Sukarno demeure le plus connu des « pères de l'indépendance » *indonésienne, Mohammed Hatta a toujours été placé par les Indonésiens sur le même plan que l'ancien président dans le panthéon des dirigeants nationalistes. Son prestige était d'autant plus grand que, retiré de la vie politique active depuis 1956, il n'avait pas été mêlé à la période de collaboration avec les communistes qui s'était achevée dans le sang en octobre 1965 par la prise du pouvoir par les militaires et le général Suharto.*

Né en 1902 à Sumatra, Mohammed Hatta prend part à la lutte nationaliste contre la puissance coloniale néerlandaise dès les années 1920. Dirigeant de l'association des étudiants indonésiens aux Pays-Bas (Perhimpunan Indonesia) en 1923, il est emprisoné en 1927-1928. De retour aux Indes néerlandaises, il prend la tête du groupe indépendant (Golongan Merdeka), ce qui lui vaut de connaître de 1935 à 1942 le sinistre camp de concentration de Digul, en Nouvelle-Guinée. Les Japonais le sortent de prison en 1942 et le mettent, avec Sukarno, à la tête du mouvement nationaliste.

Le 17 août 1945, Sukarno et Hatta, toujours associés, proclament l'indépendance de l'archipel, alors que s'effondre l'empire nippon. Certaines sources affirment que les deux hommes, qui venaient de négocier avec les Japonais l'octroi de l'indépendance, auraient été enlevés par des résistants qui les auraient contraints sonné en 1927-1928. De retour aux nommé vice-président de la République quelques jours plus tard. Premier ministre et ministre de la défense du gouvernement de Djogjakarta en 1948, pendant la résistance contre les Hollandais, il est capturé par ceux-ci en décembre. A nouveau chef du gouvernement (1949-1950), puis vice-président (1950-1956), il tente de faire contrepoids à un Sukarno de plus en plus tenté par le radicalisme politique. Les déclarations de ce dernier contre la démocratie « à l'occidentale », *sur la nécessité d'* « enterrer les partis » *et d'instaurer une* « démocratie dirigée » *le poussent à donner sa démission.*

De sa semi-retraite — il enseigne dans plusieurs universités. — il continue d'influencer les esprits, sans se mêler à la vie politique active. Pourtant, lui qui avait tant critiqué l' « ordre ancien » *de Sukarno, il va se mettre à dénoncer les excès et la corruption de l'* « ordre nouveau » *instauré par le général Suharto. Ses paroles font le tour de la capitale et, en 1976, il appose sa signature, en compagnie des plus hauts dignitaires religieux du pays, au bas d'un texte écrit par un illuminé adepte du mysticisme javanais, un petit fonctionnaire du ministère de l'agriculture, M. Sawito Kartowibowo, qui demande tout simplement la démission du président Suharto. L'affaire fait grand bruit, M. Sawito est arrêté et condamné. Mais il était impossible de s'en prendre aux personnalités prestigieuses qui lui avaient apporté leur caution.*

Embarrassant pour les autorités pendant les dernières années de sa vie, cet humaniste, dernier grand témoin des années héroïques, sera sans doute « récupéré » *après sa mort. Tout comme Suharto, mort il y a dix ans, qui s'est vu construire un mausolée par ceux-là mêmes qui l'avaient renversé.*

PATRICE DE BEER.

NOUVELLES BRÈVES

● *M. Valéry Giscard d'Estaing* inaugurera, le dimanche 23 mars, la Foire internationale de Lyon. Le président de la République, qui sera accompagné, notamment, de M. Raymond Barre, visitera les stands et prononcera une allocution en fin de matinée.

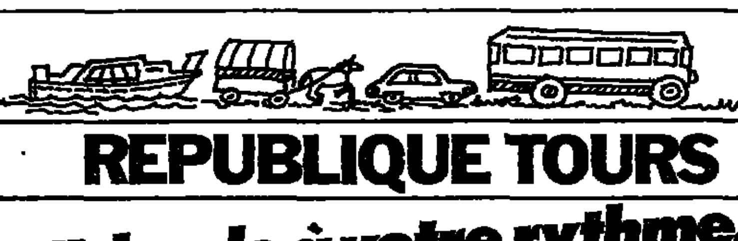
● *Entretiens franco-pakistanais* : le ministre français des affaires étrangères, M. François-Poncet, a eu, vendredi 14 mars, un entretien d'une heure avec son homologue pakistanais, M. Agha Shahi, qui a porté essentiellement sur la crise afghane et ses répercussions dans la région. Selon le ministre pakistanais, il s'est dégagé de cet échange une assez large coïncidence de vues sur les moyens possibles de désamorcer la crise afghane. Au Quai d'Orsay, on ajoute que la crise déclenchée par l'intervention soviétique a été évoquée, tant sous l'angle de l'Afghanistan que sous celui du développement des relations entre les pays du sous-continent indien. M. François-Poncet doit s'entretenir, dimanche 16 mars, avec le ministre indien des affaires étrangères, M. Rao, et lundi avec celui du Bangladesh, M. Sham Sul Huq.

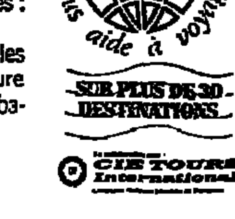
● *A la S.N.C.F.*, le trafic est redevenu normal, ce samedi 15 mars, à partir de 6 heures, sur l'ensemble du réseau de la banlieue parisienne, dont le service avait été perturbé, du 12 au 14 mars, par une grève des cheminots C.G.T.

● *Vol de drogues dans un hôpital.* — Des médicaments extrêmement toxiques ont été volés dans les locaux de l'hôpital de Perpignan (Pyrénées-Orientales) dans la nuit du dimanche 9 au lundi 10 mars, a-t-on appris samedi 15 mars. Il s'agirait de huit cents ampoules de médicaments classés au tableau B, notamment du palfium et de la *morphine*. Samedi en fin de matinée, les enquêteurs se refusaient à communiquer le bilan exact de ce vol.

Le numéro du « Monde » daté 15 mars 1980 a été tiré à 575 395 exemplaires.

A B C D E F G





Les ouvriers du nucléaire PAGE V

Pierre Roubertoux : l'hérédité de l'intelligence est improuvable PAGES XVI ET XVII

Histoire moderne de la ceinture de chasteté PAGE XIX

SUPPLEMENT AU NUMERO 10927, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 16 MARS 1980

Le Monde

DIMANCHE

L'écho des rêves

L'air est silencieux, l'eau ne mouille pas. Aucune gêne dans nos gestes. Tout se mélange. On glisse dans le rêve.

JEAN CAYROL

LE rêve est-il, peut-être, l'éveil de l'au-delà, la paupière fermée qui s'ouvre sur la première irisation, le rideau qui se lève sur un enchantement, l'indéfinissable épure d'une ville inconnue, naturelle mais irréelle, l'esquisse d'un environnement, d'un fleuve, d'un océan, d'une terre labourable, d'un éboulis de roches ? Mais les habitants sont déroutants, aimables, incapables de nous donner quelque indication sur la marche à suivre pour retourner d'où l'on était venu : pareils à des bornes dont l'inscription est effacée.

Lumière sans chaleur, mais égale, ininterrompue, soleil invisible dont le rayonnement ne fait pas d'ombre. On avance sans le souci de la nuit : c'est pareil, indifférent au passé, dominical, inaccessible à des habitudes, à une routine, à une tradition ; le paysage prend un caractère hiéroglyphique ; comme un grimoire coloré qui nous entoure, c'est illisible. Il y a de la gentillesse dans l'air et dans les propos. L'invention est telle qu'elle devient conventionnelle : accord tacite, sans aucun engagement de part et d'autre. On peut se saluer, traverser des clôtures, entrer dans les maisons, franchir des seuils, personne ne se dérange. Rien ne ressemble à tout ce qui fut notre mémoire. La passivité règne, une lenteur calculée. Bien sûr, on vous indique une route, les berges d'une rivière cernée par des arbres promis à une pesanteur éternelle. Nul ne s'intéresse à votre sort. Vous pouvez escalader des torrents, des eaux écumeuses, tomber d'un balcon, monter sur le haut d'une colline, aucun buisson ne vous griffe, le sang ne se répand plus, la chair est absente de cette errance. Nous sommes toujours intacts, sans âge, au cœur de cet été immuable où les vents ne passent plus.

L'humidité n'est pas fraîche, la chaleur est tempérée. Un détail ne devient précis que si l'on observe ce par quoi on est ceinturé, sans être suffoqué. Aucune raison pour recourir à la peur, s'enfuir, presser le pas, pleurer, hurler. Simplement, le retour n'est pas prévu, même si l'aller avait une signification : recherche d'une personne, d'une étoffe, d'une ressemblance.

L'air est silencieux, léger, il ne pèse pas sur la poitrine : c'est comme une reconstitution, dont on aurait oublié les ruines d'où elle provient.

Aucun essoufflement, les gestes sont naturels, nullement empruntés ; aucun déhanchement dans cette marche qu'à soi-même on impose.

Les éléments comme l'air, le feu, la terre et l'eau semblent avoir oublié notre présence. Tout avait commencé avant notre venue, se poursuivait dans une indifférence générale. Nous sommes *en plus ;* cependant, personne ne s'étonnera de notre passage et de nos questions dont les réponses restent évasives.

D'une voix blanche

Les couloirs sont clairs, l'eau ne mouille pas, l'azur est tout d'un bloc. Si nous avions un sentiment de cette pérennité, le moindre éclairage serait fabuleux, donc trompeur. On vit sans peser, sans porter le poids d'une lassitude : le voyage, doucement, se perd dans la brume, s'évapore.

Aucun détail ne manque, parfois, il est pittoresque, digne d'être admiré ou redouté. Les abrupts ne sont pas menaçants, les broussailles ont perdu leurs épines : on glisse, on pénètre adroitement, mais aucune raison ne s'impose. Personne ne refuse son aide ou son hospitalité ; même la pauvreté est généreuse. Rien n'est cérémonial, allégorique. On parcourt des prés, mais les bêtes ne nous remarquent pas. La sueur ne coule plus de notre front, la moiteur ne se forme pas en bracelet autour des poignets. Les inconvénients naturels ne nous obsèdent pas. Car notre épiderme est lisse, uni ; le rose ou le blafard ne l'atteignent pas. Notre solitude nous protège, ce manque de communication avec les êtres et les choses, et s'il y a similitude, elle n'est qu'apparente.

Le temps a disparu, la durée, la séparation du jour et de la nuit, les brusques réactions du chaud et du froid. Le rêve, au contraire, nous conserve en entier. Aucune émotion ne nous anime ; seule la crainte de ne pas être de retour à temps rôde, frémissante.

Aucun individu ne nous connaît, ne nous reconnaît, puisque nous n'attirons pas l'attention : l'impassibilité est de rigueur. Sites imperturbables, contrées impalpables qui refusent notre toucher, sans odeur (même le lilas n'a aucun parfum), lieux insensibles qui nous entourent comme s'ils désiraient mettre un terme à leur *naturel*, nous dérober leurs coulisses où l'érotisme peut se réveiller ; sont-ils factices et leur vraisemblance fugace ?

Aucune gêne, aucune maladresse dans nos propos, car, nous parlons d'une voix blanche, inaudible : nos désirs ne sont pas encore imaginés.

Je touche le tissu, je retrouve ma passion ou ma répulsion et, malgré la nouveauté du décor, il agit comme dans sa propre existence, précis, rigoureux, parfois excessif : de vieilles rancunes apparaissent. On s'en détourne, car il possède une pensée, quelques sentiments anachroniques, une tenue qui se remarque. Ce n'est plus une buée, un trompe-l'œil ; on s'explique, on discute, on réclame. Les traits de chacun retrouvent leur contour. C'est alors un vieux compte à régler, une situation ancienne à mettre au clair et dont on ignorait la suite, le prolongement. Tout se mélange, l'obscurité d'un caractère, quelque secret inavoué. On a des ailes, on s'approprie le temps à nouveau (il retombe en grumeaux). Cette mort absente ne nous terrasse pas, car il se fait un alliage, une alliance entre l'éveil et le rêve. Mais le chagrin a disparu comme notre sensibilité ou notre remords. Resurgissement du passé ? Peut-être sans surprise. Rien ne pourrait nous étonner que notre étonnement. Le rêve se tient à ses règles, à un ordonnancement dont nous ne devinons pas les inexactitudes.

Alors, notre attitude passive a disparu, cet *éloignement* toujours éclairé de la même manière. A cause de ce personnage venu du fond de notre mémoire, notre démarche, qui paraissait gratuite, sans fondement, prend une allure vivante : nos pas donnent leur trace. On rouspète, on voudrait être reconnu, estimé, *regardé*. La clarté intemporelle s'est estompée. La nuit pourrait venir, le *mensonge*, *l'étincelle*. Nous pouvons enfin nous plaindre ; notre apparence a changé ; *nous arrivons à raisonner*, à exiger notre dû. Notre errance lumineuse, ce vagabondage hors saison, peut avoir une cause, un motif. Nos défauts se dessinent à nouveau. La distance semble naturelle ; les espaces ne se confondent plus, ne forment plus un mélange subtil mais évanescent : l'assiette est pleine, mais les alignements n'ont pas encore de goût : je les *saisis* sans trop y croire : ils sont là pour la vue, non pour l'odorat. Je me nourris d'une cuisine idyllique.

Le langage, pourtant parfois véhément, ne fait aucun bruit. Nous sommes dans des bribes d'histoires, des bouts d'aventures qui veulent retrouver leur plénitude. La poussière revient ; des poulets picorent du grain, un chat reprend sa placidité. Tout est revenu, *les yeux clos*. Le dommage arrive.

Le rêve a ses amplitudes, son architecture, ses lointains. Qui a construit son délabrement ? Qui illumine ses caves, ses souterrains ? Qui règne sur ses panoramas ? L'illusion est si parfaite, on pourrait entendre un roitelet sur une branche. Le cauchemar traîne languissant, tardif : il pousse au réveil, aux battements du cœur plus précipités, il hâte l'aube, le bruit, les sifflements. Il peut amener le final, réduire notre marche à une course, nous précipiter dans l'avalanche, le tourment, nous pousser à nous débattre, trafiquer le tragique, nous trahir.

Quelquefois, c'est le rêve entier qui nous contemple, suit nos mouvements, épie notre effarement, tout en nous enivrant de touches délicates, de paysages équilibrés, d'habitants dont la curiosité n'est jamais malsaine ; la boue ne tache pas, la gadoue ne nous salit pas, on met son pied entre *deux flaques*. Il y a autour de nous comme une immense respiration régulière, un faux assoupissement. La terre et le ciel ont « la pupille dilatée », car aucun fait n'échappe à l'invisible : lignes sinueuses de *l'horizon*, replis de terrains qui se dérobent à notre vue, on avance sans croire à ce prodige d'être animés sans but.

Il peut arriver que le paysage tremble, mais c'est rare, ce frisson courant dans les feuilles, sur les troncs, autour des arches des demeures. Tout devient instable, remuant, comme si un léger tremblement de terre se communiquait à toute la vision, comme si chaque chose se dédoublait, se divisait, puis se glaçait.

Je sais que je peux être agressé, étant vu de toutes parts, et, sans trop le vouloir, je reste aux aguets. Peut-être, le cœur bat-il trop vite, mais comment résister alors que je suis en plein sommeil, abandonné à n'importe quel phantasme ? Le froid peut venir de dehors, l'eau de la pluie se retirer. Je me baisse : il reste dans les rainures du sable encore humide des débris de pierres lumineuses, des restes d'orfèvrerie, une sorte de minuscule trésor offert au premier venu. Je reviens dans ma petite enfance quand je récupérais, entre les fentes du plancher, sous la table devant laquelle mon père travaillait pour sa profession, une lime à la main ou une scie aux dents très fines afin d'arrondir les arêtes d'un métal précieux, le polir : l'or lui était indispensable pour achever ses prothèses dentaires. Je secouais le tablier de cuir qui le protégeait, brillant d'une très fine poussière d'or. Je ramassais ces miettes en mouillant le bout de mon index. Je me précipitais aussi sur la caisse de bois qui contenait notre provision de charbon et là, avec obstination, je prenais le morceau plus ou moins gros qui pouvait receler des traces de cuivre : j'en avais plein les poches. Aujourd'hui, mes rêves prennent en charge cette poursuite d'un magot étincelant à travers roches, dunes, liséré de plage. Je fouille jusqu'au réveil.

Le goût de l'aube

J'ai l'impression que je truque mon rêve, que je le fignole en lui donnant une aération qu'il ne devrait pas avoir. Je le désire anodin, pareil à un lieu de détente, un moment de repos. Bien sûr, ce sont les images anciennes mais renouvelées qui reviennent dans une extrême confusion : lycées, casinos, salles délabrées, personnages auxquels je restitue leur nom, mais qui ne ressemblent à aucun être que j'ai pu approcher. Je n'insiste pas. Tout se reconstitue quand tout commence à s'effacer. Je dois donner la sensation que j'existe dans mon rêve, sans collaborer au plus petit travail qui se déroule devant mon regard. Je fais une extrême attention pour rester ainsi en marge, ne pas me mêler à un groupe, à une foule dont les chuchotements ne parviennent jamais à mes oreilles : se mouvoir dans le vague, l'indécis, dans un grand espace vide, ne contenant aucun espace matériel. Le sommeil se transforme en une vue cavalière d'un monde auquel j'appartiens sans en sentir les liens.

Et puis, soudain, j'aperçois sur les vitres le scintillement des étoiles. Mon rêve se prolonge sans rien retenir ; il se dilue et c'est alors que débute cet insensé répertoire des choses à faire, des phrases à ne pas perdre : élancement du corps, perte d'un azur qu'on croyait immortel, poids des soucis, ricanement d'un ami d'enfance, etc.

Il faut allumer afin de dissiper les ténèbres qui ont pris la place de cette vision fugace dans laquelle j'accumulais les détails sans en comprendre l'ensemble. Le jour peut arriver.

Au loin, il subsiste encore la lueur diffuse d'une ville, tandis que le moindre des souvenirs devient obsessionnel, le plus petit rappel de faits minimes se répète indéfiniment en grossissant à vue d'œil. Le rêve est rentré dans une obscure similitude avec un présent tout proche, griffu, enraciné dans nos incohérences. Un verre d'eau et tout ira bien.

De ma fenêtre, je découvre le brutal éclairage des autos qui passent en trombe. Le premier chien aboie, d'autres chiens lui répondent, un chat dodu miaule pour rentrer dans sa maison. Il faut goûter à l'aube comme à un mets qui n'est pas encore tout à fait cuit. Il ne me restera plus entre les mains que la froide poussière d'un rêve inutilisable et pourtant affranchi d'une âme en mal d'illusion. ■

ALAIN LETORT

COURRIER

Un alibi ?

Membre d'Amnesty international, j'ai lu l'article de Richard Darmon avec intérêt (*le Monde Dimanche*, du 17 février). Je ne écris qu'à titre de militant obscur, et ne mettant nullement en cause l'association.

Ce que je trouve un peu inquiétant dans les propos de certaines personnes que vous avez rapportés, c'est le fait qu'Amnesty apparaisse comme un « refuge » pour des gens qui, soit ont renoncé à une action politique par le moyen des partis, soit n'ont jamais voulu s'y engager. Que ce soit vrai, du moins temporairement, pour certains, je le pense. Mais il ne faudrait pas que, par ce biais, Amnesty (et d'ailleurs les autres organisations qu'on a pris l'habitude d'appeler « humanitaires ») devienne un alibi à l'action politique. Que, par le moyen de ces organisations, et à cause d'une action que l'on présente comme « concrète », on revienne à la vieille et néfaste opposition entre « la politique » (sale, nauséabonde, suspecte, intéressée...) et les « bonnes œuvres » (pures, utiles, saintes, désintéressées).

En fait, qu'on le veuille ou non, lorsqu'on s'occupe des droits de l'homme, on est un jour ou l'autre amené à avoir une action qui se situe dans le domaine du politique. Comme les droits de l'homme ne peuvent être violés que par le pouvoir, il est clair qu'on se trouve presque toujours en train de s'opposer à ce pouvoir, quelle que soit la forme du gouvernement du pays en cause. Si je prends l'exemple de la section française, il est évident qu'un membre orthodoxe du P.C.F. ne se sent pas à l'aise pour s'occuper d'un prisonnier d'opinion russe, ni un membre de la nouvelle droite pour écrire à Videla. Là est le côté apolitique d'Amnesty, car il faut en effet être capable de faire les deux.

Mais je ne pense pas qu'on puisse, pour militer à Amnesty, laisser de côté les engagements syndicaux ou les engagements politiques dans son propre pays. Le fait même qu'Amnesty soit une école de responsabilité à la base rend ses membres, au contraire, particulièrement responsables de ce qui se passe dans leur propre pays.

ELISABETH BOURLIER.
(Montbéliard.)

Une « initiative »

J'ai lu avec un grand intérêt votre *article dans le Monde Dimanche* du 3 février 1980, intitulé « Des initiatives par milliers ».

J'ai été surpris de ne pas voir mentionnée parmi les thèmes de ces initiatves, la lutte contre la discrimination politique en matière professionnelle, essentiellement dans les services publics et plus particulièrement dans l'enseignement, les postes et les chemins de fer.

Ce mouvement, selon les moments, groupe entre deux cents et trois cents comités locaux avec une coordination au niveau de chaque Land et un animateur fédéral et il s'intitule « Halte aux interdictions professionnelles » *(Berufsverbote)*.

L'importance du mouvement est suffisante pour qu'à l'occasion de manifestations à l'échelon des Länder plusieurs dizaines de milliers de personnes soient réunies dans les différentes grandes villes d'Allemagne fédérale.

Il y a à peu près un an, à Bonn, selon la presse et la police vingt-huit mille personnes ont organisé un cortège en trois colonnes se rassemblant sur la principale esplanade de la ville.

Les organisateurs ont estimé le nombre des participants à trente-cinq mille.

D'importantes délégations des pays voisins de l'Allemagne fédérale à l'Ouest ont participé à cette manifestation, notamment des Français, parmi lesquels les Alsaciens étaient nombreux ; nos compatriotes étaient ainsi aux environs de deux cents ; les Hollandais environ cinquante ainsi que les Danois.

La composition politique de ces initiatives est intéressante, elle se situe certainement à gauche avec des *militants* ou sympathisants sociaux-démocrates, représentants des diverses confessions religieuses, des syndicalistes à titre la plupart du temps personnel, des communistes.

PIERRE KALDOR
(Asnières.)

La France... ton français f... le camp !

Non, ce n'est pas l'offensive étrangère qui entame la forteresse de notre langue. Une des causes de la dépréciation du français est l'abandon par nous-mêmes d'un parlé correct. La prononciation de notre langue se doit d'évoluer comme tout ce qui est vivant, mais nous n'assistons pas à une évolution mais à une déformation par laxisme. Ecoutons les orateurs de nos radios, de la télévision, dont l'influence est si importante, c'est le laisser-aller absolu. Pauvre en toniques, la langue française s'aplatit de plus en plus, s'amollit, se débraille. Ce sont les Français qui abandonnent leur expression naturelle de communication, ils en perdent le contrôle, n'y prêtent plus attention !

Il ne s'agit pas de discours de rhétorique ni de parler quotidiennement sur le ton soutenu, mais de préserver ce qu'il y a de sensible et d'harmonieux, comme de clarté, dans l'oralité. Paradoxalement, nos Français aiment à danser et à chantonner sur des rythmes étrangers, étrangers à leurs origines, mais négligent les cadences et le rythme de leur propre langue. Les sons se déglutissent et les mots s'agglomèrent dans une bouillie incohérente.

Une preuve de ce mal ? Le nombre croissant d'adultes qui, un jour, découvrent les difficultés de se faire entendre aisément lorsque des obligations professionnelles leur imposent un discours public ou une simple conférence.

Si, dans nos jeunes années, on avait accordé à l'entraînement oral une part du temps consacré à l'étude de l'écrit nous connaîtrions moins les ravages de cette décadence.

De nos jours, dans nos écoles formatives de jeunes comédiens, l'art de la diction est abandonné, comme condamné à l'inutilité *(sic)*. Refus de l'effort ? L'abandon, c'est la mort !

On éprouve les bienfaits du *jogging*, pourquoi ne pas s'entraîner à respirer et à articuler son langage ?

JEAN-PAUL MOULINOT.
(pensionnaire de la Comédie-Française.)

PARTI PRIS

Contestataire

ETRE contestataire est une position pleine de péril, et qui exige de ce fait un grand courage à Moscou ou à Prague. Non seulement le droit à l'expression, mais la liberté physique, l'intégrité spirituelle — dans le cas des internements psychiatriques — sont en jeu.

La position du contestataire en Occident est tout autre. Elle est plus excitante que dangereuse : elle peut même être quelquefois lucrative. Appartenir à un parti ou à une Eglise tout en proclamant son désaccord sur un point brûlant de la doctrine apporte un lustre incomparable. L'appareil en cause hésite à frapper les hérétiques en puissance, ou qu'il estime tels, de peur de renforcer l'hérésie, de couper une branche qui peut porter un jour des fruits et surtout de ternir son image de marque, quelle soit aux couleurs de la tolérance ou à celles de l'unanimité. De toute façon, il est perdant.

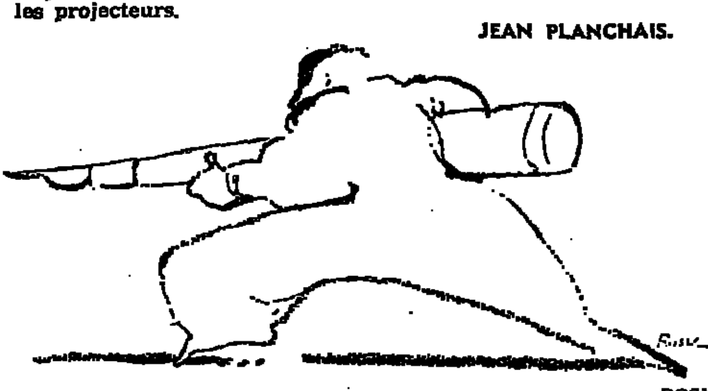
L'opposant interne fait, lui, de son déchirement permanent entre l'appartenance et l'opposition un ressort dramatique. Les spectateurs ne s'en lassent pas.

Le contestataire, c'est David face à Goliath, le Petit Poucet devant l'ogre, l'homme contre le groupe : « Et s'il n'en reste qu'un... » Comment ne pas marquer les points de son combat solitaire, le lire, l'écouter, le consulter ? N'est-il pas ce témoin idéal : un acteur qui depuis la scène où il joue peut décrire les coulisses.

Encore faut-il qu'il continue de jouer, qu'il reste dans l'arène, qu'il ne soit pas chassé du temple. Il devient alors au mieux un homme comme les autres, au pire un « ex », un défroqué. La connaissance qu'il a eue des rouages au milieu desquels il se faufilait est vite périmée. Dynamite à l'intérieur, il n'est plus, hors les murs, qu'un pétard. Tout le monde ne peut, *comme un Garaudy, offrir autre chose que des souvenirs* et des rancœurs.

Aussi faut-il souvent plus de vertu pour partir et s'enfoncer ou risquer de s'enfoncer dans les ténèbres que pour continuer à se promener, les bras en balancier, sur le faîte du mur. Et sous les projecteurs.

JEAN PLANCHAIS.



ROSY

LA PHILOSOPHIE DANS LE BROUILLARD

Nous publions quelques extraits des lettres reçues à la suite de la publication de « La philosophie dans le brouillard » (le Monde Dimanche *du 10 février)*.

Ghetto

Les articles parus montrent qu'enfin on commence à prendre conscience en France du marasme dans lequel se trouve, depuis des années, la philosophie française... Mais quelles en sont les causes ? Delacampagne en indique seulement quelques-unes. Mais elles me paraissent trop conjoncturelles pour aller vraiment au fond des choses : certes, la philosophie s'est laissé manger en France par les sciences humaines, mais pourquoi leur a-t-elle opposé une si faible résistance, et pourquoi justement en France, mais non en Allemagne ou dans les pays anglo-saxons ? Certes, la philosophie dans les années 60 ou 70 est descendue dans l'arène sociale et politique, mais pourquoi l'engagement a-t-il débouché dans une banalisation qu'on ne saurait reprocher à un Sartre ou un Merleau-Ponty, qui pourtant naguère ont fait le même pas ?

Il faut bien que les vraies raisons soient ailleurs. A mon sens, elles tiennent à une caractéristique profonde de toute la culture française : l'« hexagonalisme ». Appliqué à la philosophie, cela veut dire une quasi-absence d'ouverture sur l'étranger. La philosophie française végète dans une sorte de ghetto qui lui fait ignorer tout ce qui se passe au plan mondial. Et ce ne sont pas les rares traductions d'ouvrages étrangers (qui, de toute façon, ne peuvent donner qu'une idée fragmentaire de la scène philosophique internationale) qui pourront remédier à cet état de choses...

HUBERT HAUSEMER.
Bettembourg (Luxembourg).

L'horizon a bougé

(...) L'horizon philosophique a bougé. Durant une vingtaine d'années, l'espace d'expression des idées avait été presque complètement occupé par des systèmes de pensée tirant leur légitimité du statut des sciences humaines. Ce fut le grand moment structuraliste. Il y eut aussi le passage de la théorie psychanalytique au statut de référent hégémonique, avec des effets trop peu décrits de « dissuasion terroriste » à l'égard de la pensée philosophique... Enfin, après mai 68, la pensée marxiste devint la scolastique nouvelle... Or, en quelques années, sous l'effet de divers événements dont la dissidence de l'Est et peut-être la fatigue qui travaille à la longue tous les dogmatismes, cette configuration a changé. Le phénomène des nouveaux philosophes fut le signe de quelque chose de plus profond. On peut repérer des mouvements de reflux : recul et déception des espoirs suscités par les sciences humaines en général... Le même mouvement de reflux conduit aujourd'hui l'enseignement philosophique à réévaluer sa signification dans l'enseignement et la société. Peu de gens ont vu qu'en optant pour l'extension de la philosophie dès la classe de seconde, les états généraux assumaient, à long terme, un bouleversement complet de l'enseignement philosophique...

GUY COQ.
(Paris).

Rien

La philosophie française n'est en crise que dans la mesure où *il n'y a plus de philosophie française...* (Celle-ci) n'est pas dans le brouillard : elle est inexistante. Thomas Sheehan, professeur de philosophie à l'université de Chicago, écrivait récemment que la France est le seul pays où des intellectuels puissent se targuer d'être de « nouveaux philosophes » sans faire de philosophie. L'Education nationale a-t-elle tort de vouloir réduire ce qu'on appelle encore la philosophie, mais qui ne fait qu'entretenir une confusion trop répandue entre une philosophie (absente) et les sciences (qu'on dit « humaines »).

L.-R. KARHAUSEN,
(Paris).

Alain

Il me semble que vous exécutez bien rapidement Alain dans votre article : on ne peut être plus lapidaire. Du haut de quoi, au juste ? A moins que vous ne vous borniez à rapporter un faux sens que d'autres commettraient : Alain n'a jamais voulu être un « maître penseur » — il honorait trop ses propres maîtres pour cela...

ANDRE BOULAT,
(Paris).

Subreptice

A juste titre, Christian Delacampagne exprime la nécessité pour la philosophie (laquelle ?) de se détacher, plus exactement de s'arracher à l'idéologie ambiante. Or, justement, je me demande si ce sur quoi son discours s'agrippe ne fait pas partie, par quelque ruse subreptice, de ce qu'il dénonce : ce que j'appellerais, quant à moi, l'idéologie « catastrophiste », fort à la mode en ce moment dans certains cercles intellectuels que marque un goût prononcé pour l'apologie désolée de la crise, sur fond de jubilation accusatrice se donnant faussement pour de la lucidité critique.

MICHÈLE SECRET-SULTANA.
(Paris).

Actuel

Selon vous, le succès actuel de la philosophie dans les médias est un contrecoup tardif du succès des sciences humaines. Il semble bien plutôt que le surgissement de la philosophie signifie l'effacement des sciences humaines... Quant à l'actuel, tous les vertiges auxquels ont succombé les philosophes depuis une quinzaine d'années montrent bien que si un reproche devait nous être formulé, ce ne serait pas celui d'avoir manqué l'actualité, mais d'y avoir trop collé...

JEAN CHEVALIER,
(Paris).

∴

Retravailler

Mes enfants ayant grandi, ma décision de reprendre ma vie professionnelle m'a relancée sur le chemin des petites annonces, des chasseurs de têtes, etc. J'aimerai que toutes les femmes silencieuses, généreuses, discrètes, à qui l'on ne donne jamais la parole ou la possibilité de s'exprimer et qui se trouvent courage de refuser :

— De participer (dix femmes convoquées à la même heure) à des tests qui n'ont rien à voir avec le poste offert ;

— D'accepter de signer des contrats internes et occultes de six mois d'essai ;

— D'écouter sans réagir des propos indécents, tels que : *« Ah, vous avez des enfants ? Comment allez-vous faire pendant les coups de bourre ? ». « Notre directeur est jeune et dynamique ! », etc.*

Malgré les compétences reconnues, pas de propositions concrètes d'emploi, car les enfants gênent. On ne peut tout de même pas demander à des femmes qui désirent travailler et qui ont pris toutes les dispositions pour assumer leur nouvelle situation de se débarrasser de leurs enfants pour obtenir un emploi. Pour satisfaire un bon nombre d'employeurs, il faudrait avoir quinze ans d'expérience, être âgée de vingt-cinq ans, être stérile et avoir fait vœu de célibat.

... Je persiste et n'abandonne pas la partie. Je continuerai à chercher l'employeur qui réellement a besoin d'une secrétaire compétente et qui ne met pas lui-même les obstacles portant atteinte à la dignité de la femme qui a le courage de se réinsérer dans la vie professionnelle autant par nécessité économique que par désir de participer et d'être dans le coup.

S. L.
Paris

Soupe au « Canard »

A la suite des réactions à l'article de J.-P. Enard : « Eh bien ! mangeons... » (Le Monde Dimanche, *17 février) publiées dans notre courrier du 2 mars, nous avons reçu la lettre suivante de notre confrère* le Canard du treizième *(11, rue Barrault, 75013 Paris).*

Vos lecteurs ont la digestion difficile : quatre lettres fielleuses pour fustiger un article de J.-P. Enard dont vraiment, le talent et l'humour semblent avoir du mal à passer : la réaction de Sylvie Marion nous concerne particulièrement, et nous aimerions y apporter quelques précisions. Elle déclare sans sourciller :

« Quant à suggérer que tous les gauchistes sont devenus de « nouveaux gourmands » permettez-moi de vous conseiller d'aller faire un tour à l'Atelier populaire de mécanique, au collectif d'animation de la rue Dunois..., aux boutiques de droit..., du côté des journaux de quartier comme *le Canard du treizième*... Vous y rencontrerez d'anciens militants qui n'ont pas cessé de militer, qui ont mis leurs idées de jeunesse en pratique dix ans après et qui n'ont ni le temps ni les moyens ni l'envie de fréquenter les lieux de gourmandise que vous décrivez... »

1) Ce n'est pas un hasard si la moitié des exemples viennent du treizième arrondissement. C'est bien un quartier très actif, et pour ne citer qu'un cas, *le Canard du treizième* existe depuis 1972 et tire maintenant à trois mille exemplaires. Mais sa longévité est justement due au fait que ses membres n'ont jamais opposé militantisme et bonne chère, qu'ils ont toujours, au contraire, eu à cœur de résoudre la fausse contradiction entre les « dures réalités du sacrifice politique » et les « délices *perverses de la gastronomie bourgeoise* ». Vendre le *Canard* sur les marchés, c'est aussi l'occasion d'y choisir les légumes de la potée qui nourrira la rédaction. On peut parfaitement boucler un numéro à trois heures du matin en dégustant un sorbet...

2) Si Sylvie Marion lisait attentivement *le Canard du treizième*, au lieu de l'embrigader malgré lui dans sa croisade contre Enard, elle saurait que très régulièrement « le Canard se met à table » pour chroniquer les bistrots du quartier, et nous *ne sommes pas peu fiers d'avoir* découvert certaines adresses avant votre illustre confrère La Reynière (« Chez Grand-Mère », pour ne pas la nommer). Etre attentif à la nourriture, ce n'est pas « *cesser de militer* », c'est bien « *mettre ses idées de jeunesse en pratique* ». Rappelons, sans vouloir faire un cours d'histoire des mentalités, que les rites culinaires ont toujours eu une importance considérable dans les classes populaires.

3) Le fond de la question ne serait-il pas qu'on ne pardonne pas à Enard d'être un iconoclaste ? Il met les pieds dans le plat : non, il n'y a plus de sacrifice ; oui, on peut payer le plaisir de manger. Cela fait scandale. Quand un milliard d'hommes crèvent de faim, nous, Occidentaux gras et repus, devons avoir honte. Que J.-P. Enard crache le morceau dans *Photo de classe* et démythifie l'histoire des dix dernières années, on ne le lui pardonne pas.

Allons, de telles aigreurs révèlent sûrement une mauvaise alimentation.

ACTUELLES MILLÉSIMÉES

L'animalité générale

« Le monde va finir. La seule raison pour laquelle il pourrait durer, c'est qu'il existe. (...) Je ne dis pas que le monde sera réduit aux expédients et au désordre bouffon des républiques du Sud-Amérique, que peut-être même nous retournerons à l'état sauvage, et que nous irons, à travers les ruines herbues de notre civilisation, chercher notre pâture, un fusil à la main. Non ; car ces aventures supposeraient encore une certaine énergie vitale, écho des premiers âges. Nouvel exemple et nouvelles victimes des inexorables lois morales, nous périrons par où nous avons cru vivre. La mécanique nous aura tellement américanisés, le progrès aura si bien atrophié en nous toute la partie spirituelle, que rien, parmi les rêveries sanguinaires, sacrilèges ou anti-naturelles des utopistes, ne pourra être comparé à ses résultats positifs. (...)

» L'imagination humaine peut concevoir, sans trop de peine, des républiques ou autres Etats communautaires, dignes de quelque gloire, s'ils sont dirigés par des hommes sacrés, par de certains aristocrates. Mais ce n'est pas particulièrement par des institutions politiques que se manifestera la ruine universelle ou le progrès universel ; car peu m'importe le nom. Ce sera par l'avilissement des cœurs. Ai-je besoin de dire que le peu qui restera de politique se débattra péniblement dans les étreintes de l'animalité générale, et que les gouvernants seront forcés, pour se maintenir et pour créer un fantôme d'ordre, de recourir à des moyens qui feraient frissonner notre humanité actuelle, pourtant si endurcie ? Alors le fils fuira la famille, non pas à dix-huit ans, mais à douze. (...) »

∴

L'opprobre soit sur l'abréviateur ! C'est trois pages entières qu'il faudrait donner ici, des notes jetés par Baudelaire vers 1851 et recueillies dans *Fusées*...

JEAN GUICHARD-MEILI.

VOUS ET MOI

Chemins de crête

Chemins de crête... Qui se souvient qu'autrefois, dans ce pays de collines, le plus court chemin d'un lieu à un autre passait par les sommets ? Il m'aura fallu, quant à moi, la rencontre d'un vigneron du Puesch pour que je l'apprenne. Alors que, de Lavalette à Lodève, on doit compter en voiture, par une route tournicotante et escarpée, 12 bons kilomètres, il était ainsi possible, à l'ère du mulet, de faire l'économie d'une lieue en prenant par le chemin de crête.

Un après-midi particulièrement clair, ma femme et moi sommes allés voir ce qu'il en était. Je dois confesser que, de notre bergerie à l'amorce du sentier, nous avons lâchement utilisé notre voiture. Mais ensuite, le jarret est roi ! Ça grimpe d'un coup jusqu'à la première croupe, toute embaumée de sarriette et, de loin en loin, ponctuée d'un cyprès dont on se demande par quel miracle il est là, sur ce plateau perdu. La vue prend de l'ampleur si l'on pousse plus loin, du côté de Nize où se dresse un oratoire déserté des pèlerins du vingtième siècle...

Derrière nous, au nord, les rochers culminent à plus de 700 mètres, gris ou roses. Ceux qu'on voit dans la direction opposée sont rouge sombre, faits d'un schiste qu'on appelle ici la ruffe, et que l'érosion a sculptés comme des pyramides entre lesquelles une flaque bleue tire l'œil : le Salagou, ce lac artificiel qui s'étend d'Octon à Clermont-l'Hérault, et où les canadairs vont remplir leurs réservoirs quand la garrigue flambe et qu'il faut des tonnes d'eau pour sauver les chênes verts, les oliviers ou les mas isolés.

Tout envahi qu'il soit de ronces et de genêts, le chemin est fort praticable, tracé et raboté par les cantonniers d'autrefois, qui ne connaissaient ni bulldozers ni excavatrices. Nous nous élevons maintenant sans fatigue : ce n'est plus à l'effort que se mesure l'altitude, mais à l'élargissement progressif du panorama. Dans les creux ou sur les versants, les villages ont la taille de jouets. Lodève n'est plus qu'un paquet de maisons ocres autour de la cathédrale qui, vue d'ici, a des allures sarrazines.

Soudain, ma femme tend le bras : « *La mer !* » On nous l'avait dit, mais avec cet air mi-sérieux mi-blagueur que prennent, parfois, les paysans du coin. Fallait-il le croire ? Elle est vraiment là-bas, au sud-est, mince trait mauve à peine plus soutenu que le ciel à l'horizon. Un vent légèrement humide caresse nos visages, messager de la Méditerranée, enfantée peut-être sur les côtes algériennes. Car les vents n'ont pas de frontières : ils sont citoyens du monde. Et je m'avise que les mers non plus, ni les océans, n'ont de patrie, même si les hommes prétendent les rattacher à une prétentieuse territorialité...

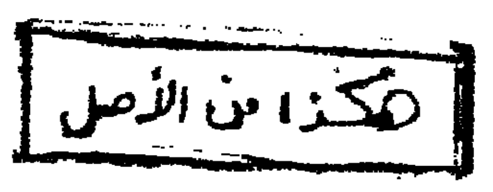
Ne bougeons plus ! Soyons, un long moment, statues de sel aux poumons près, que gonfle un souffle illimité. Est-il possible de s'éprouver à ce point délivré ? Ah ! vieux corsaires, conquistadores *je sais* désormais quelle folie vous possédait ! « *Homme libre, toujours tu chériras la mer...* » Baudelaire n'est peut-être jamais monté sur un bateau. Heredia n'a fait qu'une fois sans doute (ce qui n'est pas si mal), la traversée de Cuba au Havre... Qu'importe ! Ces cris ne sont pas de la littérature, à moins que nous ne fassions aussi de la littérature avec l'infini.

Le soir tombe. Une autre fois nous ferons en son entier, de Nize à Campestre, le chemin de crête. Il faut aujourd'hui redescendre. Avant de détacher nos yeux de la mer latine, chaque jour et de siècle en siècle recommencée, dédions, Languedociens, une pensée à la mer celtique, aux grèves bretonnes sur qui descend à cette heure un crépuscule mouillé et, peut-être, tempétueux.

« Occitania laurada de désirs de Bretanha... » *(Occitanie labourée de désirs de Bretagne)*, chante le poète méditerranéen Jean Larzac. A quoi l'écho breton, traduit par Youenn Gwernig, réplique : « Okitania devet gant he c'hoantou a Vreizh... »

MAURICE CHAVARDÈS.







PIERRE MICHAUD

VIES

Vétérinaire en altitude

Alain, à Briançon, fait partie d'une espèce en voie de disparition : le vétérinaire polyvalent. L'amour des vaches va de pair avec le combat écologique.

CLAUDE COURCHAY

ALAIN est vétérinaire à Briançon (1 360 mètres, la plus haute ville d'Europe) depuis 1967. Enfant, il passait toutes ses vacances dans une ferme, chez un grand-père agriculteur. Il ne se sentait pas, dit-il, l'intelligence pratique nécessaire pour être fermier : il faut être aussi, et à la fois, comptable, plombier, cantonnier. Alain s'est contenté de devenir vétérinaire.

Il a débarqué dans les Hautes-Alpes par hasard. La commune offrait un poste. Il avait vingt-neuf ans. A part lui, seuls les vieux postulaient. On l'a agréé.

Il lui a fallu deux années de contact avec ce pays, très dur, pour découvrir à la fois le travail et la haute montagne. C'était l'époque charnière, où il n'y avait que deux grandes stations : Vars et Serre-Chevalier. Depuis, des tas d'autres ont poussé. Leur impact sur son métier ? Au début, il pratiquait 80 % de médecine vétérinaire rurale, et 20 % de ville (chiens et chats). Douze ans plus tard, c'est le contraire. Comme il était le seul à exercer jusqu'à Grenoble, à 120 kilomètres, il s'est donc associé avec un ami. Ainsi, ils peuvent se relayer.

Ce soir, Alain est de tournée. 18 heures. Téléphone. C'est pour une vache malade, à 12 kilomètres. La bête fait de la température ; le fermier s'inquiète. Allons-y.

Louis nous attendait. Il possède quarante vaches. Dernier éleveur du village, le matin, debout à 4 heures, il s'occupe de ses bêtes : fourrage, traite. A 8 h. 30, il part en station servir un remonte-pente. Il rentre à 16 h. 30, troquer l'anorak de la firme contre son bleu de travail. Il vaque de nouveau à ses bêtes jusqu'à 10 heures du soir.

Venant après l'air glacé, la tiédeur épaisse de l'étable suffoque. Alain passe une blouse, des bottes. La malade, une montbéliarde, est immobile. Il lui prend sa température, avec un thermomètre ordinaire, 40°. Effectivement, elle fait de la fièvre. Il examine le lait. Il est très clair, et elle en a très peu. Il ausculte. Elle ne rumine pas. Début de congestion pulmonaire au poumon droit. La vache a une mammite, et le microbe commence à se répandre dans l'organisme. Il lui fait une piqûre d'antibiotiques, puis nettoie le trayon atteint. Le fermier continuera le traitement deux jours. Le lait ne doit pas être utilisé. Ça ira. Mais il fallait intervenir vite et frapper fort. Sinon, la glande peut devenir stérile et la bête se retrouver en boucherie.

Les « empiriques »

Un dernier regard à l'étable. Il y a là des tarines, la race locale, petites, brunes, à mufle marron, et des montbéliardes, plus grandes, à robe tachetée.

Louis, Alain le connaît depuis longtemps. Avant, il était livré à ses propres moyens. Il n'y a pas si longtemps, les gens restaient bloqués durant six mois, l'hiver. Il y avait alors beaucoup plus de vaches, et, dans chaque village, une ou deux personnes pratiquaient l'art de les faire vêler. Les familles se transmettaient tours de main et connaissance des plantes. Ces gens-là ont disparu. Leur autorité a commencé à être sapée par l'école. Les gamins qui en revenaient se moquaient du grand-père analphabète. L'instruction a entraîné le déclin des rebouteux et des guérisseurs. Mais les éleveurs, eux, ont toujours continué à fréquenter les « empiriques ». Ils disent qu'un type qui a eu ses diplômes dans une écurie vaut bien celui qui les a eus dans une école.

Nous rentrons.

Oui, le métier a changé parce que les gens ont changé. Avant, ils étaient beaucoup moins inquiets pour leurs animaux de compagnie, pour la bonne raison que c'étaient presque tous des fils de paysans, nés là. Ils avaient tous vu des veaux naître, des brebis agneler. Les gens de la ville qui sont venus s'installer ces derniers temps n'ont aucun contact avec le monde animal. Dès que leur chienne met bas, ils sont perdus.

C'est une belle chose qu'ils aient des animaux. C'est le seul lien qui les relie à la nature, et ça peut leur permettre de passer des caps difficiles. Mais l'adoration qu'ils en viennent à porter à leurs bêtes et leur panique devant la souffrance animale ne facilitent pas la vie des vétérinaires. Si un chien se coupe le coussinet, son propriétaire va s'affoler, se ruer à l'hôpital, et exiger que Mirza passe en priorité. Il faudrait que les gens apprennent à se prendre en charge. Par exemple, ils ont un chien de douze ans. On leur dit : *« A cet âge-là, ce n'est plus la peine d'enlever les dents... »* Ils insistent. Si on leur annonçait qu'on fait des miracles en Amérique, ils iraient.

Le problème devient très aigu, d'autant plus que le public est sensibilisé par les médias. Il suffit de parler d'une nouvelle maladie virale chez les chiens pour déclencher une panique. La plupart du temps, les gens dramatisent à tort. Dans une journée, Alain reçoit quarante appels. Il peut dépanner les trois quarts des gens par téléphone. Seuls dix cas seront traités en consultation. D'ailleurs, la médecine des petits animaux lui apporte beaucoup. Elle demande un savoir-faire médical et chirurgical plus grand qu'il y a dix ans. C'est avec eux qu'il a découvert les vertus de la thérapie homéopathique. Il a pu se permettre sur les toutous des expériences et des traitements qu'il ne pouvait entreprendre sur des vaches. Une montbéliarde vaut tout de même 5 000 francs.

Son travail lui plaît, mais il a conscience de faire partie d'une espèce en voie de disparition. Le vétérinaire polyvalent se fait rare. Et en montagne, c'est un métier difficile. Il lui arrive de faire des visites à 70 km, par des routes verglacées. Une fois sur place, les voisins profitent de votre visite. Un déplacement vous prend facilement tout un après-midi.

Quand Alain s'est installé, la désertification rurale allait bon train. Elle a continué jusqu'en 1972-1973. Les exploitations restantes fermaient. Par exemple, à Puy-Saint-André, à 6 kilomètres, en 1968, on trouvait cinquante laitières et trente génisses. A présent, on en compte trois. Il ne restait que des vieux, ou des jeunes à double activité, qui travaillaient aussi dans les stations.

A partir de 1974, Alain a vu arriver une nouvelle population, des jeunes, qui venaient d'un peu partout, du Jura, du Midi, de Paris... Ils avaient connu le pays soit par le 15/9, le régiment local, soit par les stations, qu'il s'agisse de la pratique du ski ou de celle de la plonge dans les hôtels.

Le fluor

Le pays est colonisé, c'est le Far-West. L'affluence est telle qu'on consomme 5 000 litres de lait par jour dans le Briançonnais, pour une production de 1 500 litres. Quelques jeunes ont compris que leur avenir était là, dans la commercialisation immédiate des produits, sans intermédiaire. C'est faisable, à cause de l'étalement des vacances. Le lait, vendu à la coopérative, vaut de 1,10 F à 1,20 F le litre. Vendu au consommateur, il vaut le double. Et une fois transformé en fromage ou en yaourt, il atteint 5 F. C'est la même chose pour d'autres produits : agneaux, myrtilles, lapins... La solution est dans leur vente directe.

Mais Alain a connu des problèmes plus graves. En 1973, des paysans d'un petit village, à côté de L'Argentière, rappellent. Leurs brebis crevaient de façon inexplicable. Elles mouraient de faim au milieu de l'herbe, les dents rongées. Les gens n'avaient jamais vu ça, et lui non plus. Alain prend une des brebis, et l'emmène à Lyon. Il en fait l'autopsie avec le professeur Lorgues, qui demande une analyse toxicologique de la mâchoire. A l'Institut Pasteur, on trouve dans la mâchoire et les dents de la brebis une teneur de fluor excessive. Il s'agit d'un fluorose aiguë d'origine industrielle.

Pechiney a une usine, à 5 kilomètres du village touché, qui produit de l'aluminium et rejette du fluor. Cette usine venait de doubler sa production, et donc sa pollution. Pour les brebis, le seuil critique venait d'être franchi.

Alain est donc allé trouver les gens :

« C'est inutile de m'appeler en tant que vétérinaire, vos brebis crèvent à cause de Pechiney. Je n'y peux plus rien. »

Pourtant si. En novembre 1974, il fait une réunion. Sont présents sept paysans. Il leur communique les résultats de l'analyse. Début 1975, une association regroupe la totalité des éleveurs menacés. Plus le temps passait, plus le bétail crevait de plus en plus loin, jusqu'à 30 kilomètres à vol d'oiseau de l'usine, ce qui représentait des milliers de moutons et des centaines de vaches en péril.

Dans l'association de défense, il n'y avait que des gens du coin. Ils sont allés trouver Pechiney, qui leur a dit : *« Oui, on pollue, on le sait. Pourquoi venez-vous si tard ? »*

Pechiney était d'autant plus au courant que, dans ses usines situées à l'étranger, il est tenu d'installer des dispositifs de captage de fluor à la sortie des cuves. Mais ce n'est pas obligatoire en France, il n'a donc rien fait.

L'association a réclamé un règlement global. Pechiney a bien tenté d'indemniser les gens individuellement. A chaque fois, ses émissaires sont tombés sur le bureau de l'association. L'usine a payé, vite et bien. Actuellement, elle est en train de s'équiper. La pollution diminue.

Quand cette lutte a commencé, des commerçants ont protesté. Ils ont dit : *« Vous allez mettre le pays à genoux. »* Il y a bien eu quelques annulations, dans les stations, parce que des malheureux avaient entendu parler de fluor. C'est resté très limité.

Alain a un nouveau cheval de bataille. Entre 1962 et 1965, un de ses amis s'est intéressé, en Ariège, aux chevaux de Merens, autre espèce en voie de disparition. Il en restait une cinquantaine. Alain a compris l'intérêt de cette race pour l'agriculture d'altitude, et il en a amené dans les Alpes.

La chance

Le lendemain, nous allons les voir, dans un village voisin. Il en élève trois. Petits, trapus, la tête ramassée, de longs poils au fanon leur donnent une allure préhistorique. On retrouve d'ailleurs leur image, peinte par nos lointains ancêtres, dans les grottes de Niaux. Ils restent au pré toute l'année, avec une étable ouverte à leur disposition.

Ici, ils correspondent à un besoin réel. Ils peuvent aller où les tracteurs ne vont pas. Et puis, comme un maçon l'a dit à Alain : *« Un tracteur, ça ne parle pas. Un cheval, ça rassure. »* En 1974, Alain a donc acheté un étalon et deux juments. Ils ont passé l'hiver dehors. Au pays, les gens ont dit : *« Ils sont foutus ! »* Au printemps, les chevaux étaient bien vivants. Alors, les gens ont pensé : *« C'est un coup de chance ! »* Mais après le deuxième hiver, ils ont convenu que c'était sérieux. Des amateurs en ont acheté à leur tour. A présent, on en compte deux cents dans les Alpes du Sud.

C'est vrai qu'ils sont beaux. Avec leur poil ras et fourni, on dirait des animaux en peluche. ■

ÉCOUTES

S.O.S. déprimes

S.O.S. Amitié a reçu, en 1979, 300 000 appels. D'autres lignes téléphoniques existent pour venir en aide à ceux que frappe la solitude.

YVES MAMOU

LONDRES, 1953. Nombreux sont ceux qui remarquent, dans la presse, un curieux petit encart publicitaire : « Avant de vous suicider, appelez Man 9 000 ». Au bout du fil, un pasteur, Chad Varah, inquiet des nombreux suicides qu'il constate autour de lui. Très vite, les appels affluent : le secours psychologique, par téléphone, est né.

La solitude, dans les grandes villes ? La déprime quotidienne ? L'angoisse ? L'incommunicabilité ? On a tout dit et le contraire de tout sur ces sujets. Dans les pays développés, des rapports humains désertiques, la réduction des relations sociales aux seules relations de travail, ont engendré repli sur soi, passivité, peur et indifférence envers autrui. Résultat : quinze mille suicides par an, en France, pour des dizaines de milliers de tentatives. Un fait de société contre lequel aucune prévention n'est possible. Par contre, un geste individuel de solidarité, une main tendue, peut suspendre l'intime décision de mourir. C'est du moins le pari qu'a tenté et tenu S.O.S. Amitié par téléphone, à la suite de l'expérience de Chad Varah. Aujourd'hui, trente-six postes d'appel existent en France. La région parisienne, avec ses quatre antennes, capte, à elle seule, presque un tiers de la totalité des appels (300 000 en 1979), qui augmentent régulièrement chaque année.

Qui appelle S.O.S. Amitié ? Toute le monde. Les chômeurs, les « paumés » du XXe siècle et les sans-logis (20 %), les naufragés du mariage et des relations sexuelles (23 %), les drogués et les alcooliques (3 %), les « suicidants » (5 %), etc. Un même appel recoupe souvent plusieurs de ces thèmes, mais, dans 80 % des cas, il s'agit de problèmes de relations humaines, ou dominent la solitude et la tentation du suicide. Le point commun à tous ces appels, une situation de crise.

Chaque sonnerie qui retentit dans le poste d'écoute est pour celui qui décroche une porte qui s'ouvre sur l'inconnu. Des sanglots convulsifs au silence absolu de l'« appelant », en passant par les chagrins d'amour, les jeunes (ou très jeunes) murés dans le silence familial, les femmes face à l'avortement ou même les plaisanteries de mauvais goût, les « écoutants » de S.O.S. Amitié ont appris à faire face à toutes les nuance d'un mal unique, celui de vivre. Aucun d'eux — et surtout aucune d'elles, car les « écoutantes » sont nettement majoritaires — n'aurait jamais imaginé une société à la détresse si murée, un tel blocage dans les relations individuelles.

Diversifiés

Face à ce mutisme généralisé, les S.O.S. par téléphone se sont multipliés et diversifiés, entamant petit à petit le monopole de S.O.S. Amitié. S.O.S. Help soulage la misère morale en anglais. Des protestants d'obédience évangélique pour qui *« notre civilisation ne serait pas en péril si les hommes se souvenaient plus souvent de leur créateur »* animent S.O.S. Espoir et envoient des équipes volantes vers les prisonniers et les hospitalisés en détresse spirituelles. S.O.S. Femmes battues (de son vrai nom S.O.S. Femmes alternatives) est né lui d'une initiative féministe. Outre une aide psychologique et morale, des permanentes et des bénévoles s'efforcent d'accueillir au centre Flora-Tristan de Clichy les femmes maltraitées par leur compagnon.

Les exclus de l'âge ne sont pas abandonnés non plus : S.O.S. Personnes âgées et S.O.S. Troisième Age surtout, grâce à ses cinq voitures radio reliées en permanence au standard, apportent une écoute attentive et une aide à domicile à des centaines de vieillards à Paris et travaillent ainsi à leur éviter la déportation en hospice.

En province, S.O.S. Jeunes de Nice dépanne quotidiennement chômeurs, sans-logis, etc. Les spécialistes du champ « psy » se sont également mis de la partie. S.O.S. Parents Enfants, né en 1979, est issu de L'Orangerie, un centre d'accueil de toxicomanes que dirige le docteur Orsel : blocages dans les relations familiales, enfants maltraités, désirs de fugue, drogue... sont les thèmes d'appel dominants. S.O.S. Couples, qui émane de l'Association française des centres de consultation conjugale (A.F.C.C.C.), répond aux problèmes sexuels et relationnels des ménages. Quant au CIRM (Centre d'information sur la régulation des naissances, la maternité et la vie sexuelle), fondé par Mme Veil en 1976 lorsqu'elle était ministre de la santé, son conseil d'administration vient de décider sa dissolution pour raisons financières, à la fin du mois d'avril. Seule, en principe, l'antenne créée à Lille continuera de fonctionner. Faute de crédits, S.O.S. Sexualité à Marseille et S.O.S. Chômage à Paris ont également cessé de fonctionner.

Face à face

Autre formule d'écoute, l'accueil en face à face. Comme le nom de cette association l'indique — La porte ouverte — il n'est guère besoin de frapper avant d'entrer. Là, une soixantaine d'« accueillants » reçoivent tous ceux que le téléphone rebute. De la vieille dame rendue paranoïaque par des héritiers avides, au chômeur de longue haleine terrifié par trois offres d'emploi simultanées, en passant par l'homme mûr assommé de s'être découvert une passion homosexuelle, les problèmes les plus divers défilent. *« Une écoute réussie*, dit une bénévole, *c'est lorsqu'une personne repart moins voûtée qu'elle n'était entrée. »*

Dans un genre plus convivial, le Phénix fut fondé par des écoutants en « dissidence » de S.O.S. Amitié. *« Alors que les samaritains de Chad Varah ont créé parallèlement à l'écoute téléphonique des lieux de rencontre et d'accueil mieux adaptés aux suicidants, S.O.S. Amitié a préféré ne pas quitter le domaine de l'écoute téléphonique, quitte à favoriser les initiatives qui allaient dans ce sens »*, explique Eric, haut fonctionnaire et membre fondateur de cette association, lui-même ancien « écoutant ». Pour tous ceux qui ont tenté de mettre fin à leur vie un jour, ce coquet pavillon, situé au fond d'une allée du treizième arrondissement, est un havre de solidarité et d'écoute collective. Ce qui n'empêche pas qu'on s'y empoigne sur la sexualité, l'amour, la politique ou la vie quotidienne.

Jamais, en tout cas, le sigle S.O.S. (*Save Our Soul*, en traduction littérale : Sauvez notre âme) n'aura été mieux employé. Si le téléphone n'est pas l'instrument le mieux adapté aux candidats au suicide, il reste le remède homéopathique par excellence aux crises d'angoisse et de solitude. Véritables bouées de sauvetage, les S.O.S par téléphone permettent à n'importe qui, sans craindre d'être jugé ni de déchoir (puisque l'anonymat y est la règle), de remonter à la surface.

Pour sauver ces noyés momentanés de la vie, une « ligne d'écoute », la même à peu près pour tous les postes, a été définie : la non-directivité. Par des stages de formation, l'« écoutant » apprend à *ne pas mélanger ses* propres valeurs ou ses problèmes personnels à ceux de l'« appelant », à *« être attentif à tout ce qu'il peut y avoir derrière les mots, à accueillir inconditionnellement l'autre et à faire preuve d'authenticité dans sa relation »* (1). Métier impossible, mais que des réunions régulières et obligatoires — où sont présents des psychanalystes et des psychiatres — aident à pratiquer. Là, en effet, chacun fait le point sur les appels qui l'ont gêné, ému ou révolté, afin de mieux se connaître et se maîtriser. Car quand un homme appelle pour dire qu'il vient de violer sa fille de douze ans ou qu'un autre réclame qu'on l'accompagne par la parole pendant son suicide, il faut avoir les nerfs solides. Certains maniaques sexuels qui utilisent le téléphone et la disponibilité des écoutantes pour se masturber mettent également le moral de ces dernières à rude épreuve. Néanmoins, et malgré la frustration d'ignorer ce qu'il adviendra une fois la communication achevée, les écoutants — bénévoles ou non — s'estiment largement « *payés* » par l'expérience humaine qu'ils en retirent.

Qui sont-ils ? Ils viennent de tous les horizons sociaux et de toutes les professions. S.O.S. Amitié recrute ainsi en permanence, car, à raison de quatre heures d'écoute par semaine, il faut plusieurs dizaines de personnes pour animer une seule antenne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. *« Il est bon, d'autre part, que le temps d'écoute ne se prolonge pas au-delà de trois ou quatre ans*, explique Mlle Thérèse Harent, *afin qu'aucune habitude, aucune « professionnalisation » ne s'installe. »* Il semble cependant que la détresse attire la détresse. Nombre d'écoutants compensent ainsi une impossibilité à communiquer avec leur propre environnement. *« Nous sommes conscients de ce problème*, déclare M. Benoît Masurel, fondateur de S.O.S. Troisième Age. *L'idéal serait que des expériences comme la nôtre ne se multiplient pas, mais que chacun se remette spontanément dans son immeuble, dans son milieu, à se soucier d'autrui, à donner un peu de temps, un peu d'amour. On crèverait alors moins. »*

La recrudescence des activités sociales bénévoles a néanmoins fini par attirer l'attention des pouvoirs publics. Conscients des économies que ces secours matériels et moraux permettaient de faire réaliser au budget de la Sécurité sociale notamment, la Direction à l'action sanitaire et sociale (DASS), les caisses de retraite complémentaire, le Conseil de Paris et plusieurs autres organismes subventionnent — encore chichement — ces initiatives. Le reste des dépenses est alors comblé par des dons privés. La publicité — toujours chère — est un facteur essentiel de l'efficacité de ces antennes et de ces centres. Un numéro, une adresse, s'oublient vite, s'ils ne sont pas rappelés constamment. Exposés en permanence, il est probable que le nombre des appels décuplerait.

« Eve Ruggieri parle aux femmes, raconte les femmes, écoute les femmes », clament silencieusement d'immenses placards publicitaires en faveur de l'émission de France-Inter. *« Et si on se téléphonait ? »*, demande Anne-Marie Peysson sur les affiches de R.T.L. Gonzague Saint-Bris, Macha Béranger, Ménie Grégoire ou Françoise Dolto, chacun et chacune à leur manière, n'ont pas laissé sans écho les souffrances individuelles. De véritables clameurs en ont jailli. La démarche est différente, qui consiste à s'adresser à l'autre par millions d'oreilles interposées ; il n'y a pas « crise » à proprement parler. Mais le processus de médiatisation de la communication est le même. Et cela ne fait que commencer. Bientôt, par décision gouvernementale, l'opération Delta Revie permettra de brancher directement huit cent mille personnes âgées sur des centres de secours rapide qui seront peut-être doublés de centres d'écoute. Autant d'initiatives contre la solitude, pour briser l'isolement. Pour Henry, un « écoutant », *« on se suicide par manque d'amour et un trop plein tde silence autour de soi. »* ■

(1) *Les Partages de minuit*. Histoire de S.O.S. Amitié. Laura Nosmas. Flammarion.



JEAN-PIERRE CAGNAT

— **S.O.S. Amitié** : 857-31-31 ; 621-31-31 ; 296-26-26 (Evry) 078-16-16. Pour la province consulter les pages vertes du téléphone.
— **S.O.S. Help** : 723-80-80.
— **S.O.S. Couples** : 539-37-37.
— **S.O.S. Espoir** : 370-69-26.
— **S.O.S. Femmes battues** : 731-51-69.
— **S.O.S. Jeunes (Nice)** : 88-53-58.
— **CIRM (Lille)** : 52-73-35.
— **S.O.S. Personnes âgées** : 587-06-17.
— **S.O.S. Troisième Age** : 340-44-11.
— **Le Phénix** : 65, rue Baudricourt, 75013 Paris (le mercredi de 18 h. à 22 h. et le samedi de 14 h. à 22 h.).
— **La Porte ouverte** : 21, rue Duperey, 75009 Paris, et 4, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris.

GRAFFITI

Les murs de Sarcelles

Comme bien d'autres, les murs de Sarcelles ont la parole. Avec constance, ils crient, insultent et même pleurent : « Maman, j'étouffe ! »

ALBERT BOCCARA

SANS atteindre au délire surréaliste du métro newyorkais dont les compartiments sont à ce point recouverts de graffiti que l'on ne perçoit plus leur couleur d'origine, les murs de Sarcelles se défendent honorablement.

Les slogans y fleurissent. Les appels, les messages, les mots d'ordre, les proclamations s'y inscrivent en gros caractères : noirs, bleus ou pourpres, c'est selon. Hâtivement tracés par une main malhabile et inquiète, ou soigneusement écrits, parfois même artistiquement élaborés : toute la différence, sans doute, entre le néophyte en proie à la panique et le militant chevronné indifférent au danger...

Ils s'interpellent, ces murs, interpellent !

Ils s'invectivent, se répondent, se menacent, servent même d'agendas fixant les rendez-vous aux « manifs ». Ils sont l'écho du tumulte agitant toute une jeunesse en proie aux doutes comme aux certitudes. Divisée, subdivisée en partis, particules, groupes, chapelles, courants. Communistes, socialistes, « PSUistes », gauchistes et autonomes de tous bords, « OCIstes », anarchistes, nationalistes, sionistes :

Ces derniers, dans une ville riche d'une importante et vibrante communauté juive, sont nombreux. Et le Bétar peut proclamer fièrement, non loin de la synagogue — sans que l'on sache si le chiffre appartient à la réalité ou à la Cabale — qu'il compte « 888 adhérents ». Tous prêts à répondre évidemment aux défits d' *« Arafat assassin »* et d *« O.L.P.-S.S. »* pour qu' *« Israël vive »*, parce qu' *« Israël vaincra ! »* Ce thème est partout répété, martelé comme l'expression d'une profonde et pathétique inquiétude.

« Antisemites, tremblez ! », proclame un autre mur, et il est vrai que l'on s'invite beaucoup à trembler entre Sarcellois bien nés. Un véritable séisme...

« Tremblez, gauchistes, anarchistes, fachistes ! » (sic). Car l'autre constante, ce sont les fautes d'orthographe, surtout dans les temps trop souvent imparfaits où règne la confusion entre les modes impératif et infinitif.

On « exige » également beaucoup : la libération de militants emprisonnés dans les geôles du monde entier, la république en Espagne et le « pouvoir populaire » partout, sans parler de l'autogestion, de la réintégration des locataires des foyers Sonacotra, etc.

Mais revenons aux « fachistes ». Ils ne varient guère, il faut le dire, dans leurs écrits. *« La France aux Français »* et *« L'Europe aux Européens »* sont des classiques assortis de croix celtiques aussitôt transformées en croix gammées. *« Les immigrés dehors »* va de soi, surtout si l'on ne veut pas que la France continue d'être *« la poubelle du monde »*. Enfin, cette revendication pleine de délicatesse : *« Les juifs au four »*. Et cet avertissement, hélas trop souvent vérifié : *« Après l'anarchie, l'ordre ! »*

Camarade P 38

A l'autre extrême, on comparera la Wermacht à l'armée israélienne qui *« assassine un peuple »* et les soldats de Tsahal aux *« hordes nazies »*. On affirmera que *« le foot est l'opium du peuple »*, que *« Baader, ta lutte continue »* ou *« Baader, tu seras vengé »*. La vedette étant *« le camarade P38 »* puisque aussi bien *« 2.000 P38 = la revolution »*.

Mais *« les cris les plus beaux »* parce que les plus spontanés, les plus inventifs, les plus drôles, sont ceux des « anars ». Pour tout dire, on a même le sentiment, tant ils ont d'unité dans la forme et le fond, qu'il s'agit d'un anar. Sans doute le préposé aux écritures...

Dès l'arrivée en gare de Garges-Sarcelles « Il » hurle en un presque alexandrin de caractères majuscules : *« Tu dors et moi je crie dans le silence de la nuit. »* « Il » invective : *« Vous vivez votre mort »* et sur ce thème inépuisable : *« Vous êtes tous morts et vous ne le savez pas »* ; *« Vous êtes des morts-vivants, vous êtes morts »*. Tout cela pour notre bien, remarquez : puisque *« Les anarchistes vous aiment ! »*

Ailleurs, « il » explicite le ras l'bol un peu trop lapidaire de certains moins inspirés par un *« ma liberté saigne »* très réaliste avec ses gouttelettes de peinture rouge...

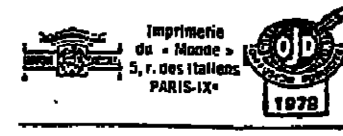
De véritables cris aussi qui ne laissent pas indifférent : *« Papa, maman, je veux vivre selon mes désirs »*, *« Maman, j'étouffe ! »*, *« Vos enfants se droguent ? Demandez-vous pourquoi ! »*

Cette confondante trouvaille enfin étalée devant un arrêt de bus : *« Et si j'allais pas au travail ? »*

Ainsi parlent les murs de Sarcelles, encore injustement marquée du péché originel d'avoir été le premier grand ensemble, alors même qu'à bien des égards elle peut afficher de nombreuses réussites. Et qu'en tout cas elle est vivante de sa diversité, de sa jeunesse !

Partout, diligents, les employés municipaux s'attachent à repeindre ses murs. Mais les slogans y refleurissent aussitôt. Il en est un, visiblement apolitique et qui fait penser au personnage de Sempé promenant dans une manifestation son calicot : *« deux-pièces cuisine »*. Un slogan que son auteur solitaire et rancunier veille à rafraîchir après chaque coup de pinceau : *« Boycottons la crêperie... »* ■

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

MENTALITÉS

Les ouvriers du nucléaire

Que pensent de leur travail les ouvriers du nucléaire ? S'accoutument-ils à vivre avec le monstre enchaîné ? A la centrale de Bugey, à l'usine de La Hague, les mentalités sont différentes.

CLAIRE BRIÈRE

LORSQU'ON prend la route qui s'en va vers les rives agrestes du Rhône, aussi loin que portent les yeux, on ne voit qu'elle. Et surtout ses quatre immenses réfrigérants qui empanachent l'atmosphère de vapeur. Puis on distingue ses clôtures, les bâtiments administratifs et enfin les dômes immaculés de ses réacteurs : Bugey, la plus grosse centrale nucléaire de France. Cinq réacteurs : un graphite gaz et quatre P.W.R. de 900 mégawatts. Ils produisent 10 % de l'électricité française. Rien de moins.

Pas très esthétique, l'ensemble ; vue de l'extérieur, une installation nucléaire n'est qu'un mastodonte ventru qui gâche le paysage. Il faut y pénétrer pour voir et sentir la vie qui y palpite. Quelle vie ! La salle de commande de Bugey IV, qui jouxte le bâtiment réacteur confiné sous son dôme de béton, ordonne, enregistre et corrige tous les mouvements de la centrale. On l'ausculte à partir de deux pupitres, sur lesquels travaillent, dans un silence feutré, treize agents de l'E.D.F. revêtus de blouses blanches.

Cadrans, compteurs, touches lumineuses, manettes, le cerveau du réacteur s'active en un ballet de clignotants, de graphiques automatisés. On peut l'entendre ronronner et fournir à chaque seconde l'état détaillé de la marche de la centrale sur un téléscripteur que le chef de bloc ne quitte pas des yeux. Pronucléaire, antinucléaire ? On ne résiste guère à la fascination. C'est beau, un miracle de la technologie.

Marc, lui, a « choisi le nucléaire ». Depuis quinze mois à Bugey, doté d'une solide formation, il se fait lyrique. « *Je suis heureux de travailler dans le nucléaire. Pour moi, c'est la plus belle des techniques, toute de finesse, qui a provoqué en moi envoûtement, engouement et une intense curiosité. Je dévore tous les livres techniques, toutes les publications sur l'atome. Je reste convaincu que cela restera la filière d'avenir... Et, lorsque je vais dans le bâtiment réacteur, je sens la centrale qui respire.* » Pas d'inquiétude, Marc ? Nous y reviendrons.

E.D.F. = expert

La porte de la salle de contrôle franchie, une fois dans la salle des machines, on pénètre dans un gigantesque animal qui bat et tape, martèle en un bruit d'enfer. La vapeur s'échappe du cœur atomique à 300 degrés. Elle court à travers d'énormes gaines métalliques, étincelantes, se jette dans de colossales turbines, retourne aux condensateurs.

Mais là n'est pas la zone nucléaire à proprement parler. Il faut pénétrer plus profondément dans la centrale, approcher de son cœur pour deviner qu'un étrange sentiment anime les homme du nucléaire. Un long vestiaire, des appareils de douche, des armoires de contrôle. Un grillage et un gardien. Carte spéciale. Un film dosimètre pour chaque agent : c'est l'Achéron du nucléaire. Pas un vêtement civil n'en franchit la limite : on entre dans le BAN, le bâtiment des auxiliaires nucléaires, l'antichambre du réacteur. « *Dans le BAN*, raconte Alain, depuis cinq ans à Bugey, *on se sent coupé de l'extérieur, on travaille en intervention, sur une fuite de vanne, par exemple, et l'on passe un temps équivalent à se protéger. En fin de compte, on se pose sans cesse des questions, mais on ne voit rien, on ne sent rien.* » Au retour, le contrôle est sévère : tapis roulant sur eau courante pour laver les semelles, armoires de détection avec emplacement spécial pour les mains, qui vous dira sur un voyant « Non contaminé » ; vestiaire spécial. On sort par une porte de verre ultrasensible qui refuse de s'ouvrir à la moindre contamination. Il faut alors revenir en arrière et passer à la douche. Le BAN ouvre sur un autre monde : silencieux, chaud, radioactif et d'une propreté clinique. Derrière les grillages et les portes de plomb circulent ou se stockent les effluents du réacteur, bore, hydrogène, azote... Réservoirs d'injection, d'additifs chimiques, commandés par des centaines et des centaines de vannes : de la plomberie fine et sophistiquée, régulée depuis la salle de contrôle. Sauf évidemment en cas de fuite : c'est alors qu'interviennent les agents E.D.F.

Formés à partir de la seconde ou de la troisième dans des écoles E.D.F., ils s'attribuent à juste titre les compétences de techniciens chevronnés. N'importe où en « zone », à l'intérieur du réacteur ou au BAN, ils savent sur quel matériel ils interviennent, décident de la tenue à revêtir. Ils n'ont guère besoin des conseils de la direction pour, en toute connaissance de cause, assurer leur propre sécurité. E.D.F. = expert.

Alors d'où vient le malaise, lorsque Richard, se faisant l'écho de tous, avoue, mimique désabusée à l'appui : « *Je ne suis pas contre le nucléaire, il en faut, mais je suis comme les autres, moins j'interviens, et mieux je me porte.* » « La peur ? » « *Non* », répondent-ils. Le mot est trop fort : « *De l'appréhension, un peu d'inquiétude.* » Une inquiétude qui grandit et progresse avec le fonctionnement de la centrale. Au BAN justement : « *Très peu radioactif au début, il l'est devenu de plus en plus. Il y a des fuites dont on sait qu'elles sont inévitables et prévisibles. Mais il y en a eu des centaines qui étaient imprévues.* » Et de raconter comment, un jour, de l'eau contaminée jaillit en vapeur dans le bâtiment. Il y a bien eu alarme et évacuation. Mais une dizaine d'agents n'ont rien entendu. Ils n'ont subi qu'une contamination légère. « *On s'y habitue. Mais comment savoir ? Le dosifilm est envoyé tous les mois et ne revient qu'un mois plus tard.* » « *Cette centrale qu'on nous a tant vantée*, dit un délégué, *on y découvre des choses pas catholiques.* » Ils parlent comme des amoureux déçus.

Le cœur de la bête

Car il y a eu choc. Arnaud, trente et un ans, est mort en « zone rouge » : dans le bâtiment réacteur. Asphyxié par l'azote, le 10 novembre 1979. Il intervenait sur un tube de générateur de vapeur de Bugey III. Il est mort au cœur de la centrale.

Une porte vitrée que l'on commande directement depuis la salle de contrôle et un sas de 6 tonnes en dépressurisation ouvrent sur le saint des saints, sur le feu de Vulcain : la cuve qui mijote la fission des noyaux d'uranium enrichi, flanquée de ses trois générateurs de vapeur. « *Personne n'est à l'aise au moment de pénétrer dans le bâtiment réacteur. La dépressurisation provoque une sorte de vertige. Lorsque le sas claque derrière nous, nous sommes jetés hors du monde.* » Paul raconte : « *Le bruit, les pulsations sont continuels, très forts. J'ai alors le sentiment d'être au cœur de la bête, d'être enfermé en elle. A la fin, les bruits se rassemblent pour n'en former qu'un seul, celui du cœur, d'un gigantesque cœur qui palpite.* » Etienne, lorsqu'il y pénétra pour la première fois, n'en revenait pas. « *Je suis un fanatique de la bande dessinée, de la science-fiction. Lorsque je me suis retrouvé dans ce décor blanc, inouï, je me suis dit : La science-fiction, j'y suis, bien davantage que dans une B.D.* »

Mais voilà, explique Alain Ginestet, délégué du syndicat C.F.D.T., légèrement minoritaire, mais qui représente un état d'esprit assez général, même parmi les cégétistes de Bugey : « *Il y a 900 agents E.D.F., la moyenne d'age est de vingt-sept, vingt-huit ans. Avec les entreprises extérieures, nous sommes 1 200. Si certains ont été formés par E.D.F., il y a eu, en raison de la rapidité des travaux, des embauches sur simple C.A.P., avec stage de formation à la centrale. Au début, sur Bugey I, on n'avait pas la trouille. Une petite équipe fonctionnait, nous étions vraiment des producteurs d'électricité.* »

Qu'y a-t-il de changé aujourd'hui ? Les nécessités de la production, répondent-ils. Un exemple : au départ, il fallait l'autorisation du chef de centrale pour descendre dans le bâtiment réacteur, aujourd'hui il suffit de celle du chef de quart ; pourquoi ? « *Pour aller plus vite, peut-être ?* » Et puis, on embauche à tour de bras. Pis, si un agent E.D.F. rechigne devant une intervention, on menace de « *faire intervenir le privé* », les entreprises extérieures. Ces entreprises travaillent aux services généraux : au nettoyage des 500 kilos de linge quotidien, à la manutention des combustibles, à l'usine de béton où l'on scelle les déchets. Dans des conditions pas toujours idéales. Jean-Louis, lui aussi un amoureux du nucléaire : « *A l'ensachage des déchets, il y a ce qu'on appelle une balise Gamma* (une alarme) *qui se déclenche lorsqu'un certain seuil d'irradiation est atteint. Des types d'entreprises extérieures y travaillaient. Ils ont enlevé le « strap », c'est-à-dire déconnecté la balise et continué.* »

Ils se sentent mal dans cette nouvelle ambiance qui rappelle les nécessités de production d'une usine ordinaire. Même Marc, le plus fasciné, a moins confiance aujourd'hui. Sentiment diffus : ils commencent à craindre cette centrale qu'ils découvrent à mesure qu'elle fonctionne.

« *On n'en a jamais fini avec la sécurité* », explique un ouvrier. Un drôle de problème. Il n'y en a jamais assez. Mais en même temps trop. Travailler à protéger la centrale, à se protéger, à renforcer la sécurité, à la doubler, à la tripler. Sécurité de la sécurité : la spirale est infernale. Les syndicats ont posé le problème sur tous les sites nucléaires. A Bugey, un bâtiment en construction abritera prochainement deux ordinateurs. Ceux-ci pourront enregistrer minute par minute tous les mouvements du personnel muni de cartes magnétiques. L'ordinateur fera mieux qu'un espion. Utile, peut-être, mais névrosant. « *Est-ce une centrale nucléaire ou une centrale pénitentiaire ?* », demande la C.F.D.T. Paradoxes des conditions de travail dans des installations ultra-sophistiquées ; contradictions du nucléaire « *Ils ont sali le nucléaire*, conclut Marc, *mais je suis buté et j'aime cette centrale.* »

Poubelle

« *Alors, ça marche, les poubelles ?...* » « *Eh ! l'éboueur, tu bois encore un coup ?* » Les convives du banquet de noce tiennent la forme et interpellent mi-sérieux, mi-rigolards l'un des militants les plus en vue de la C.F.D.T. de La Hague. La Hague, à des centaines de kilomètres de Bugey, est le point terminal de la chaîne nucléaire. Les combustibles irradiés, les barreaux extraits du cœur des centrales aboutissent à La Hague. On stocke, on sépare, on transforme uranium, plutonium et produits de fission : américium, tritium, strontium, d'autres encore.

Ne seraient sa double enceinte de barbelés, ses chevaux de frise doublés d'un champ magnétique, les jeeps pour les rondes et les chiens dressés, « *la poubelle nucléaire de la France* » pourrait bien apparaître comme l'usine la plus propre et la plus claire de toute l'industrie nationale. Dressée en pleine lande, elle ne s'embarrasse pas des structures gigantesques d'une centrale. Elle se contente de bâtiments blancs et discrets, et d'une seule cheminée, longue et haute, il est vrai, comme un phare, qui sert aujourd'hui d'amer pour les navigateurs qui s'aventurent entre la pointe du Cotentin et l'île d'Aurigny.

Une aventure

La Hague, qui a balbutié ses premiers essais de retraitement en 1965, nous conte une histoire. Celle des pionniers du nucléaire qui y ont cru, puis ont été déçus et parfois écœurés. Ecoutons leur histoire à plusieurs voix, celle « des anciens », et des militants C.F.D.T. (1). Il était une fois... « *Avant, bien avant, lorsque nous avons procédé aux premiers essais, nous avions le sentiment de vivre une aventure fantastique, une aventure d'expérimentation, de production.* » L'usine à l'époque appartenait au Commissariat à l'énergie atomique, symbole des techniques nouvelles et de l'énergie de demain. « *Nous nous sentions investis d'une mission scientifique et, en un sens, patriotique. Nous étions des fonctionnaires de l'Etat. Même si le travail était difficile, nous n'hésitions pas à nous y jeter à bras le corps.* » Très vite, ils passent dans la presqu'île pour des messieurs, des techniciens, des savants. Des ouvriers agents du C.E.A. ? Allons donc ! Le monde C.E.A. est un monde à part, vêtu de blanc et qui s'en va travailler en complet veston, cravate, attaché-case à la main « *même s'il y a un casse-croûte à l'intérieur* ». A cela vient s'ajouter comme une aura de mystère : le travail relève du secret militaire, et l'on garde jalousement par devers soi ce que l'on sait.

La confiance et les consciences vont commencer à craquer lorsque, il y a cinq ans, la direction de La Hague annonce que l'usine va passer sous le contrôle d'une filiale privée, la Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) (2). Coïncidence des deux phénomènes : alors que l'usine a vieilli, et Dieu sait que les installations vieillissent vite ! les ouvriers ont l'impression que ce nouveau statut va faire de La Hague non plus un outil d'expérimentation, mais un outil de production au service d'intérêts privés. Ils font la grève, et le rideau se lève sur le mystère du travail nucléaire. Les angoisses les plus intimes surgissent : « *Quel est le sens de mon travail ?* interrogeait Laurent au moment de la grève. *Je suis en poste au plutonium. Je ne touche ni ne sens la matière. En fin de compte qu'est-ce que je produis ? Rien. Des déchets.* » « *Comment veux-tu t'épanouir dans une poubelle ?* », demandait un autre. Le soir dans les villages, ils parlaient de leurs peurs non dites avant la grève. Des incidents de plus en plus nombreux, au dégainage notamment, l'atelier dans lequel les barreaux sont débarrassés de leur « peau » métallique. Ils parlaient de la claustrophobie : celle d'un agent qui se mit à hurler dans son « cercueil », une boîte où l'on vous enferme totalement pour les mesures de contamination. Ils avouaient leur honte : « *On se sentait pestiféré*, raconte un délégué, *lorsque, contaminé, il fallait reprendre le car muni de bocaux pour les analyses d'urines et de selles à rapporter le lendemain.* » Surtout, ils parlaient des interventions de plus en plus nombreuses, qu'il fallait effectuer en tenue intégrale, le « shadock », la tenue en vinyle transparent, un vrai scaphandre, sous lequel on respire coupé du monde, sourd, sauf aux battements de son propre cœur. « *Une fois l'intervention terminée, on pouvait avoir perdu un ou deux kilos tant on avait transpiré.* » Contre ce qu'ils appelaient alors « *la banalisation du nucléaire* », « la *perte d'identité* », « *les marges de sécurité de plus en plus réduites* », ils instaurèrent le premier débat public sur le travail dans les installations atomiques aux assises de Cherbourg et tournèrent un film remarquable *Condamné à réussir*, qui a largement dépassé les deux cent mille entrées. Pourtant, le C.E.A. devint Cogema.

« *Nous ne sommes plus que des métallos*, disent aujourd'hui, amers et déçus, les anciens de La Hague et du Commissariat à l'énergie atomique. *Fini le parfum de l'aventure scientifique, terminé le rêve du bonheur et du progrès technologique. La Hague est une usine comme une autre.* »

Deux générations

La Cogema, en trois ans, vient d'embaucher quelque quatre cents jeunes. L'usine compte à l'orée de 1980 près de mille trois cent cinquante ouvriers. L'embauche, avec la crise, a été facile. Mais la rupture a été consommée avec la génération précédente. Attirés surtout par des salaires supérieurs à ceux de Cherbourg (3 500 francs le plus bas salaire, 1 000 francs de plus environ si l'on travaille en poste), les jeunes ouvriers ont vite découvert qu'ils étaient au fond des ouvriers comme les autres. Un peu moins présentables même. Sécurité de l'emploi, conscience diffuse que, de toute façon, l'on n'y peut rien : une sorte de « je-m'en-foutisme » s'est installée dans l'usine. « *Le travail est sale*, disent les jeunes. *Mais, dans le silence d'ateliers lisses et clairs, on ne s'en aperçoit pas. Alors...* » De certaines salles de contrôle, notamment celle des produits de fission, on peut voir la mer au pied des falaises. Deux générations coexistent à La Hague. Les « anciens », désabusés, pensent que jamais leur usine ne fonctionnera : « *C'était*, dit l'un d'entre eux, *un prototype de formule 1 ; on a voulu en faire un camion.* » Les jeunes disent « bof ! »...

André, vingt-trois ans : « *Je fais la politique de l'autruche ; j'ai fait un choix, on m'a embauché. Je suis payé pour faire un travail de routine. S'il y a un incident, j'interviens très vite, mais c'est par solidarité avec les copains de poste. Je travaille au plutonium, mais je m'interdis d'avoir des idées. N'importe comment, on est coincé ; ce n'est pas l'heure de faire de la philosophie.* »

Maurice : « *On est pris dans son petit confort ; on aime bien gagner son argent. Moi, je retrousse mes manches et je construis ma maison. Alors, le nucléaire !... Je ne veux pas passer mon temps à avoir peur.* » Et c'est une véritable frénésie de bricolage, d'activités sportives — vélo, tennis, marche à pied, pêche — qui s'est emparée des gens de La Hague. « *Quand il y a eu les fuites, en novembre et en décembre, on a pris ça à la rigolade* », ironisent nombre de jeunes, qui se disent qu'un jour peut-être ils verront pire.

Pourtant, ils sont unanimes, les cartes magnétiques, les caméras, une seconde enceinte à l'intérieur du site, autour des bâtiments nucléaires, les C.R.S. pour chaque lot de combustible, cela finit par faire beaucoup. Mais, conclut Maurice, « *il ne faut surtout pas trop penser.* » ■

(1) La C.F.D.T. représentait à La Hague 60 % des syndiqués, ensuite venait F.O. avec 25 % pour le collège I (la C.G.T. un peu moins de 10 %). Pour le collège II (ingénieurs et cadres, la C.G.C. rassemblait 80 % des suffrages).

(2) Le passage du C.E.A. à la Cogema a eu lieu le 19 janvier 1976. Fin juin, le transfert d'actifs est opéré pour l'usine de La Hague. Les actions appartiennent à 100 % au C.E.A., mais l'usine est désormais régie selon les règles du secteur privé.



JEAN CAILLON

CROQUIS

Monsieur Bil

M. Bil, armé de sa canne, ne craint rien — elle a résisté au temps, comme lui. Il aura quatre-vingt-deux ans en avril.

Il marche toujours, même plié en deux, il trotte, sa canne pointée en avant un pas sur deux, un pas sur trois quand l'humeur est belle ; un pas sur douze, il s'immobilise, il arme sa canne, met en joue une auto, vise en criant « *gare !* », marque un temps de silence pour abattre. « *Un jour,* m'a-t-il dit, *je les supprimerai toutes ! Finis les animaux puants, liquidés d'un seul coup !* »

Bil descend ses six étages une fois par jour, de bonne heure. Il lui faut le temps de se préparer, de prendre la mesure de sa haine en aspirant les vapeurs d'essence, l'odeur des fauves. Il descend, dit-il, dans la ménagerie.

Au croisement du boulevard de Sébastopol et de la rue des Lombards, il installe sa loge d'arbitre, un pliant quand il fait beau ; quand il pleut, il sautille sur place pour marquer les buts entre les piétons et les bolides. La tête de biais, clignant de l'œil vers le feu rouge, il regarde les couleurs alterner. Passez, ne passez pas, attention, prudence !... C'est l'orange, sa couleur préférée, c'est le suspense du feuilleton qu'il s'écrit tous les jours. C'est à l'orange que sa canne, balancée tête en bas, régulière comme un métronome, donne aux voitures leurs temps de grâce.

Puis il décide de traverser. Il descend du trottoir, la canne levée, le corps tordu, il fait signe aux piétons : « *On y va !* » La barbe blanche prend le vent favorable, Moïse sépare les eaux. La vague ralentit, se sépare à ses pieds, soumise, obéissante. La canne fait des moulinets au-dessus de la tête de M. Bil.

Hier, il avait l'humeur des meilleurs jours ; nous nous sommes retrouvés à la hauteur des clous, on s'est aventurés : rouge, vert de nouveau. M. Bil fait face à une voiture qui corne : « *Alors, pépère, on ne voit plus les couleurs !* »

M. Bil lève sa canne, l'abat sur le moteur. Le bout de bois vole, retombe en deux morceaux. M. Bil ramasse le plus grand et le lève encore pour protéger le chemin qui lui reste jusqu'au trottoir.

« *Vous avez vu ça,* dit-il, *casser un bois pareil... faut le faire ! Demain, je les abattrai toutes !* »

GUYETTE LYR.

Où est grand-père ?

Il pleuvait, ce dimanche, et, la bonne journée prévue aux environs d'Ermenonville gâchée bien avant l'heure traditionnelle du bouchon entre Sceaux et La Chapelle, on a pensé rentrer... par les petites routes. Des pièges !... On tourne, on vire, on fait des marches arrière, et pas un de ces patelins pour avoir sa pancarte indiquant l'autoroute. Si par hasard un indigène indique gentiment l'itinéraire, dès qu'on l'a quitté, personne ne sait plus si la deuxième à droite c'est avant la première à gauche ni s'il faut passer sous le pont après les trois arbres ou près des trois arbres sans passer sous le pont.

C'est ainsi, perdue du côté de Senlis, que la famille est arrivée à Chamant.

Tout d'un coup, dans le crâne de papa, un déclic ! Chamant !... S'il se souvient bien — et il ne se souvient jamais mal, — c'est là qu'est né son grand-père.

« *Bien ça alors !* » a dit le fils, et la fille a eu l'idée d'aller le voir.

Tant pis pour la pluie. Et voilà toute la famille qui patauge et qui cherche. On joue à qui découvrira grand-père le premier.

Mais tous les jeux, surtout la pluie lassent, et, malgré le fils qui voudrait bien gagner les 10 francs promis au découvreur, la décision est prise d'abandonner les recherches. Après tout, voilà bien soixante ans que grand-père n'a pas reçu de visite, il s'en passera bien encore quelque temps.

Avec moins d'enthousiasme, on repatauge pour gagner la sortie et, par acquit de conscience — comme dit papa, — on jette encore un coup d'œil circulaire ici et là, on vérifie n'avoir pas oublié une seule rangée.

« *On a tout fait !* », dit maman, et c'est vrai. On a tout fait et on n'a pas trouvé grand-père. Si vraiment l'on n'a pas très très bien cherché, ce sera pour une autre fois. Maintenant, il est l'heure, l'embouteillage dominical n'attend pas... et on se secoue soigneusement les chaussures pour ne pas transformer la voiture en bourbier. C'est fou ce qu'il peut y avoir de boue dans ces cimetières perdus !

PIERRE-ROBERT LECLERCQ.

Femmes

« *Oui à l'émancipation de la femme nigérienne* », proclament les panneaux de bois dans les rues de la capitale. Parlons-en de l'émancipation au village ! « *Il y a vingt ans, les villageois n'auraient pas toléré une femme seule,* explique Farimata, l'institutrice, célibataire. *Aujourd'hui on m'accepte, mais je suis considérée comme une bête curieuse !* »

Exceptionnelle Farimata, dont l'exemple montre que, ici comme ailleurs, l'histoire est en marche, mais avec quels lourds sabots ! Une femme vierge coûte la moitié du prix d'un bo.. chameau, mais elle se déprécie plus vite : à chaque divorce, la valeur est divisée par deux. Quoique théoriquement réglementés, les prix des femmes (pudiquement intitulés « frais de mariage » dans les textes officiels) grimpent allègrement, en brousse, au gré de l'offre et de la demande, jusqu'à atteindre des 200 000 F C.F.A. (4 000 FF).

Bien exploité, l'investissement est très rentable : la femme — ou, le plus souvent, les femmes — nettoie la case, entretient le feu, va chercher l'eau, pile le mil surtout.

« *Toute la journée, toute l'année elles pilent,* explique Farimata. *Des bêtes. Il n'est pas rare qu'en brousse elles soient vendues aux enchères. Pas publiquement, bien sûr. Mais le père fait la navette entre les prétendants, et c'est à qui offrira le plus.* »

Une moitié de la population du village ne fraie pas avec le visiteur. Une moitié de la population glisse, fantomatique, dans les ruelles, s'éclipse dès le thé servi.

« *Là aussi, ça change,* explique encore Farimata. *On voit maintenant quelques jeunes rester avec une seule femme.* » Un sourire : « *Evidemment, c'est difficile de dire si c'est faute d'argent, ou si c'est pour le principe.* »

DANIEL SCHNEIDER.

Conte Froid

de JACQUES STERNBERG

Le Noyé

On eut beaucoup de peine à le récupérer dans les vagues. La mer était très creuse, le courant violent.

On eut encore beaucoup plus de mal à le ranimer à coups de piqûres et d'oxygène. Quand, après deux heures, le noyé retrouva ses esprits, il remercia les sauveteurs et les spectateurs qui l'entouraient sur le sable sec, puis il se dirigea vers l'océan pour aller y prendre un bain.

CAPITALES

Il était Bruxelles, une fois

Bruxelles n'a pas été rasée par les promoteurs. De justesse, parce que ses habitants ont pris conscience de leur patrimoine.

BERNARD BRIGOULEIX

LORSQU'ILS ont, l'an dernier, célébré son millième anniversaire, les amoureux de Bruxelles ont éprouvé des sentiments mélangés. Non que mille ans, pour une capitale européenne, soit un âge bien avancé ; mais ils avaient l'impression que les deux dernières décennies avaient terriblement modifié le visage de la ville aimée, et que l'on venait tout juste de mettre un terme à cette dégradation. Sans doute est-elle révolue l'époque où « *Bruxelles bruxellait* », comme l'a chanté Brel. Il y a belle lurette que les tramways à impériale ne sillonnent plus la place de Broukère — ni aucune autre au monde, probablement. Mais les Bruxellois ont sans doute évité le pire : celui qui avait commencé à se dessiner au début des années 60, lorsque la capitale belge a voulu se rajeunir à toute allure, à tout prix, à tout va.

Oubliant son enfance flamande et sa maturité francophone, elle ne rêvait plus, alors, que d'américanisation, d'internationalisation. Ou, du moins, d'aucuns en rêvaient pour elle. Bruxelles livrée à l'architecture sans imagination des multinationales, c'était Marieke s'encanaillant sur le tard avec le fils du patron. Comme les dames mûres qui veulent soudain s'habiller comme leur grande fille, elle s'est donné un sacré coup de vieux en croyant trouver une seconde jeunesse. Pour ses soupirants, elle n'était pas loin d'être devenue une vieille dame, et même une vieille dame indigne. Vivre à Bruxelles n'avait plus, pour beaucoup, cette saveur qui ne se révèle généralement pas tout de suite à l'étranger de passage, mais que les vieux Bruxellois évoquaient désormais avec des nostalgies d'anciens combattants.

Anciens combattants, c'est d'ailleurs vite dit. L'enfer de Verdun, c'était *maintenant*. Il n'y manquait ni les tranchées innombrables ni les rafales de marteaux-pneumatiques. Entre promoteurs, la bataille faisait rage, *tous les coups étaient* permis. Les civils fuyaient de plus en plus nombreux ; l'exode les conduisait dans des banlieues de plus en plus lointaines. Aujourd'hui, nombreux sont ceux qui reviennent vers le centre-ville ou, du moins, cherchent à y revenir. Les pancartes « *à vendre* » ou « *à louer* » sont plus nombreuses que jamais aux fenêtres des logements du cœur de la capitale ; les prix sont à peu près les deux tiers de ce qu'ils sont à Paris.

« Faire de l'américain »

Dès le lendemain de la seconde guerre mondiale, on s'est mis à construire, là comme ailleurs. « *Mais ce n'était encore rien* », se souvient un vieux Bruxellois du quartier des Marolles. « *Le drame proprement dit a commencé avec l'Exposition internationale de 1958* ». En fait, c'est surtout l'installation à Bruxelles du siège des principales institutions européennes et de l'OTAN qui a incité tant de promoteurs à y chercher de fructueux bénéfices. « *Nous avions de beaux boulevards plantés d'arbres et grouillant de promeneurs* », explique encore notre vieux Marollien. « *On nous en a fait des autoroutes urbaines où plus personne n'aurait l'idée d'aller flâner. Quand donc les Européens comprendront-ils que « faire de l'américain » n'a jamais réussi qu'à l'Amérique ?* »

Les logements individuels, et surtout les plus populaires, ont donc dû céder la place aux bureaux. Dans l'euphorie européiste des lendemains du traité de Rome, de nombreuses sociétés voulaient avoir au moins une succursale près du siège des Communautés. « *Bruxelles est désormais une ville vouée au secteur tertiaire* », clamaient fièrement des voix officielles. « *Le résultat,* constate aujourd'hui avec amertume M. Serge Moureaux, échevin (c'est-à-dire maire adjoint) à l'urbanisme, *c'est que les promoteurs ont presque rasé la ville.* »

MM. les Anglais ont tiré les premiers. Trois grandes sociétés britanniques ont accaparé le marché, raflant les terrains en rompant avec la tradition bruxelloise du marchandage, faisant monter les prix — ils ont commencé par tripler en un an et demi — et rachetant des quartiers entiers pour les livrer aux démolisseurs d'abord, aux constructeurs ensuite. Les études de marché étaient formelles : on pouvait construire, c'est-à-dire vendre, environ 150 000 mètres carrés de bureaux par an à Bruxelles, pendant dix ans au moins à compter de 1970. Résultat : en deux ans, on en a édifié environ 1 350 000.

Pas de politique

« *Ce n'était pas que la politique d'urbanisme fût mauvaise,* commente encore M. Moureaux, élu du Front démocratique des francophones, le parti majoritaire à Bruxelles. *Le problème était qu'il n'y eut pas de politique dans les années 60. Il y avait tout au plus une pratique, ou plutôt deux : celle de l'urbanisme du secret, et celle qui consistait à faire de la dérogation une habitude, de l'exception une règle.* »

C'est vers la fin de cette décennie que s'est amorcée une réaction contre un certain urbanisme ravageur. Cette réaction a d'abord été le fait de personnalités isolées. Elle se heurtait parfois — « *et même souvent* », reconnaît l'une d'elles aujourd'hui — au scepticisme de la population, sans doute peu enthousiaste devant les destructions de vieux quartiers, mais soucieuse, à Bruxelles encore plus qu'ailleurs peut-être, de montrer qu'elle savait épouser son siècle. Puis ont commencé à paraître les premiers articles d'urbanisme critique, dans de petites revues. Une certaine prise de conscience s'est fait jour. Ce mouvement a abouti à la fondation de l'ARAU (Atelier de recherche et d'animation urbaine), qui, après avoir rassemblé la plupart des organisations et comités de quartiers naissants, devait donner le véritable coup d'envoi à la révolte pacifique des Bruxellois.

Depuis lors, les comités locaux, les associations d'habitants, ont crû et multiplié. Certains se réclament de l'écologie au sens large ; d'autres se sont constitués autour d'un programme simple et précis, comme de sauver le quartier de Marolles. « *un combat gagné en deux mois en 1969 grâce à une extraordinaire mobilisation* », note fièrement l'abbé Van der Biest, vicaire de la paroisse et animateur infatigable de la vie locale. A quelque chose malheur est bon : les ravages de l'urbanisme à tout va ont, par contrecoup, rendu à Bruxelles l'assouplie une de ses plus anciennes et de ses plus belles traditions, celle de la vie associative. Mais il reste quelque deux cent vingt mille « *navetteurs* », comme on dit ici, qui doivent quitter quotidiennement leur banlieue pour venir travailler à Bruxelles, ou inversement.

De cette renaissance très perceptible de la vie de quartier dans la capitale belge, une éclosion vient particulièrement témoigner : celles des radios locales. Il en existe déjà au moins une demi-douzaine à Bruxelles, qui émettent chacune pour un quartier. « *A l'origine, les radios étaient surtout l'émanation des comités populaires d'urbanisme* », explique un journaliste de la R.T.B., spécialiste de la capitale. « *Elles voulaient rompre catégoriquement avec la radio traditionnelle. Curieusement,* ajoute-t-il, avec un rien de satisfaction malicieuse, *elles en ont vite retrouvé le ton, voire les tics. Mais elles plaisent, c'est sûr...* »

Les Bruxellois paraissent se féliciter que, depuis quelques années, la vapeur ait été inversée. De nombreuses mesures ont été prises contre l'édification de nouveaux locaux industriels et commerciaux, notamment une taxe (qui vient, il est vrai, d'être annulée par le Conseil d'Etat). L'abandon volontaire des immeubles est également combattu. Cette pratique, très répandue voici quelques années, consistait pour un promoteur à acheter une maison, à en expulser les locataires et à laisser se dégrader le bâtiment, jusqu'à ce que la municipalité, pour ne pas nuire à l'ensemble des habitants du quartier, accorde l'autorisation de construire demandée.

Mais, surtout, un plan a enfin été élaboré pour l'ensemble des dix-neuf communes de l'agglomération bruxelloise. Toute demande de dérogation fait l'objet d'une publicité considérable dans la population du quartier, convoquée à grand renfort d'affiches rouges en « *commission de concertation* », dont l'avis, en pratique, sinon en droit, s'impose de plus en plus au pouvoir.

Oui, les Bruxellois vivent mieux. Mais il était temps de réagir. La rue de la Loi n'est plus qu'un immense courant d'air (ou plutôt de vapeurs d'essence) entre les bâtiments des Communautés européennes et le parc, *heureusemnt préservé*. La place de Broukère, la porte de Namur, plusieurs grands boulevards portent des blessures irrémédiables. Mais il reste, heureusement, outre l'inévitable Grand-Place (point de passage obligé de tout étranger, mais dont les regards des touristes et les déclics de leurs appareils photo n'ont pu épuiser la beauté), bien des quartiers, ouvriers ou bourgeois, où les fidèles de Bruxelles peuvent venir retrouver la ville qu'ils aiment et où s'exhale le génie populaire belge.

Quartier-musée de l'Ilot sacré, qui presse ses étroites maisons flamandes à l'ombre de la flèche de l'hôtel de ville, et que les restaurants à touristes n'arrivent pas à pervertir. Quartier populaire des Marolles, ce « Bruxelles profond » où, du marché aux « puces » cosmopolite au mont-de-piété, lieu d'échouage de dernières détresses tarifées, la vie telle qu'elle est a su conserver ses droits. Elle grouille encore derrière le palais de justice, dans la Rue-Haute, où, naguère, s'ouvrait, à deux pas de la maison de Breughel, le plus étonnant bistrot de Bruxelles : pour le prix d'une bière ou d'un genièvre, on pouvait y dormir sur la banquette, le front appuyé sur une corde qu'il suffisait de dénouer au matin pour réveiller — sans douceur — les hôtes de ce curieux asile de nuit. Et que dire de la rue des Radis, jadis haut-lieu du marché noir, sinon qu'elle porte bien son nom ?

Canal perdu

Quartiers d'Uccle, de Scharbeeck, de tant d'autres communes de l'agglomération, sans grâce particulière pour qui n'est pas sensible à leur poésie de villages du Nord en pleine ville, avec le plus souvent « *un ciel si bas qu'un canal s'est perdu* », leurs commerces, leur grand-rue et leur clocher, et où celui qui vient de la commune voisine est déjà, d'une certaine façon, un étranger. Quartiers cosmopolites, derrière la gare du Midi, où se tient le dimanche un grand marché arabe, et où les enseignes indiquent une « *Sastrena* », un « *Café español* », les « *Viajes Melias* », une « *Moutonnerie musulmane* » et même un (pourtant modeste) « *Turque Palas International* » et bien d'autres boutiques italiennes, espagnoles, grecques, turques, portugaises. On les trouve principalement dans la rue du Prince-de-Mérode, l'un des fondateurs de l'Etat belge. Décidément, il n'y a pas de hasard innocent ! Bruxelles ne saurait mieux rappeler qu'elle a, de tout temps, accueilli en foule les travailleurs immigrés. Ceux-ci, qui constituent aujourd'hui près de 20 % de la population totale, jouent, à côté de ces immigrés de luxe que sont les « Eurocrates », un rôle considérable dans la vie économique et sociale de la cité. Si considérable, même, que d'aucuns commencent à s'en inquiéter...

Ce sont en tout cas les Bruxellois de souche qui fournissent l'essentiel du public qui assure, depuis quelques années, l'essor du « jeune théâtre » belge dans la capitale. La pléthore de petites troupes d'avant-garde s'explique notamment par la multiplication des écoles de comédie au lendemain de la guerre ; mais elle demeure impressionnante pour une ville de un million d'habitants. La difficulté que rencontrent ces troupes est d'attirer un autre public que celui des habitués des premières, toujours à la recherche d'une nouveauté mais numériquement limité, et aussi de faire rompre les Bruxellois avec leur fidélité quasi absolue à une salle, et une seule : le public des Galeries n'ira pas, en règle générale, au Rideau de Bruxelles, dont les *spectateurs attitrés ne sont pas* ceux du National...

« *Ce mouvement a contribué très utilement à renouveler la vie culturelle bruxelloise,* explique M. Siegried, critique et auteur dramatique, président de la Commission consultative du jeune théâtre (qui distribue chaque année douze millions de francs belges de subventions). *Des noms ont été révélés. Des créations ont été rendues possibles, comme celle de Pinter en français, avant Paris. En outre, de nombreuses pièces sont jouées ailleurs que dans des théâtres* ». Des locaux industriels désaffectés, comme cette ancienne usine sucrière devenue La raffinerie du plan K, sont ainsi gagnés au théâtre, à l'animation culturelle, et, tout simplement, rendus à la vie. En tout cas, les spécialistes sont unanimes : il y a plus de spectateurs aujourd'hui à Bruxelles que voilà quinze ou vingt ans.

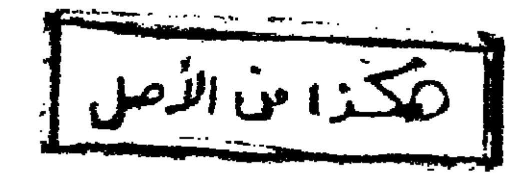
Le public C.E.E.

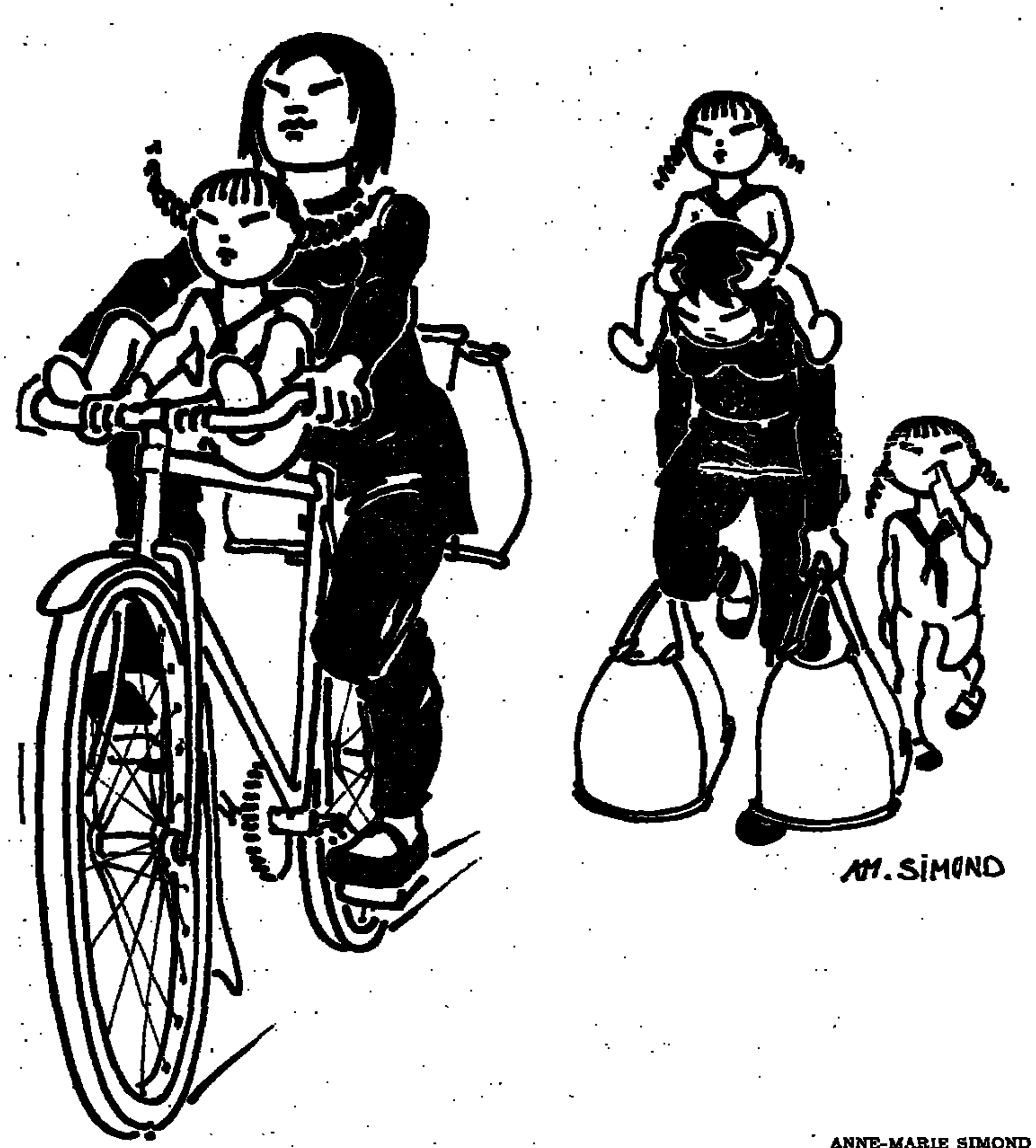
Si la dernière salle consacrée à l'opérette, L'Hallambra, a disparu (alors que ce genre lyrique se porte bien à Charleroi et à Liège), l'opéra, lui aussi, a retrouvé sa vitalité. Il est vrai que le « *public C.E.E.* », notamment allemand et italien, n'y est sans doute pas étranger. En outre, si Bruxelles dispose d'une belle salle — le Théâtre de la Monnaie — elle ne possède pas encore sa propre troupe, et doit se contenter d'accueillir des artistes étrangers, parmi lesquels les Ballets du XX[e] siècle de Béjart sont particulièrement prisés.

Mais le signe le plus tangible du renouveau de la vie culturelle des Bruxellois, c'est probablement la création des « *midis* », de la poésie, de la musique, du théâtre. La présence dans la capitale, à l'heure du déjeuner, de tant de « *navetteurs* », a permis l'organisation de ces « *conférences-sandwiches* », comme dit l'un de leurs organisateurs. Pour une somme symbolique, on vient, à l'heure de la pause, meubler son estomac et son esprit en écoutant une causerie sur « *la poésie de l'événement en Belgique* » (500 personnes récemment), ou une pièce à un ou deux personnages, ou encore un concert de musique de chambre. On a beau savoir que les bonnes idées ne sont pas toujours importables, le Parisien de passage se prend à rêver ! Comme il rêve aussi en apprenant que les banques, publiques ou privées, jouent traditionnellement un rôle culturel important par la pratique du mécénat. Publicité ? Sans doute. Mais celle-ci ne vaut-elle pas, très largement, les affiches assurant que notre argent les intéresse ?

Finalement, la « vieille dame indigne » n'est ni si indigne ni même si vieille... On peut être la capitale du Vieux Continent et ne manquer ni d'idées neuves ni de courage, n'en déplaisent à ceux qui ne voient Bruxelles — et les déchirements politiques dont elle est l'objet — que comme une « histoire belge » de plus. Bien sûr, il y a les tours, les buildings incongrus, certains boulevards transformés en autoroutes. Mais il y a aussi les vieilles maisons que l'on restaure enfin. Les bistrots inimitables, comme le Cirio, à côté de la Bourse, avec son décor 1900 intact, où une clientèle qui doit avoir l'âge de l'établissement vient, à l'heure de l'apéritif, disserter gravement devant une petite bouteille de porto ou un verre d'« halvenhalve » sur la dureté des temps ; le Waterloo, sur les boulevards, où l'on boit la bière brune dans des pots d'étain ; et tant d'autres, moins beaux, moins connus, mais où il fait bon s'asseoir et écouter... Il y a, surtout, les Bruxellois. « *Je me demande souvent comment je peux encore vivre ici,* dit l'un d'eux. *Mais quand j'arrête de me le demander, c'est pour me dire que, décidément, je ne saurais pas vivre ailleurs. Et ça fait pas loin de septante ans que ça dure...* »







ANNE-MARIE SIMOND

CHINE

La longue marche pour l'enfant unique

L'enfant unique, dans une famille chinoise, sera gâté par l'Etat. Mais gare aux puînés ! La Chine ne dispose que d'un demi-hectare de terre cultivée par habitant.

ALAIN JACOB

Il est encore né trop de bébés en Chine en 1979. C'est la constatation qu'a faite une Conférence nationale sur le contrôle des naissances, réunie récemment à Chengdu — sans préciser toutefois dans quelles proportions l'objectif préalablement fixé d'une croissance démographique de 10 pour mille avait été dépassé. On cite en exemple de grands centres urbains comme Shanghai ou Pékin, où ce taux était tombé respectivement à 5,07 et 6,8 pour mille dès 1978. Il en va très différemment de provinces comme le Guandong ou le Jiangxi où il approchait, dans la même année, de 15 et de 20 pour mille.

Le problème est d'autant plus dramatique que les générations pléthoriques nées dans les années 50 et 60 — alors qu'il n'était guère question de limitation des naissances — arrivent maintenant à l'âge de fonder des familles et de procréer à leur tour. La pression démographique va donc non seulement se maintenir, mais s'accentuer. Or la Chine ne dispose déjà que d'environ un dixième d'hectare de terre cultivée par tête d'habitant. C'est le chiffre le plus bas du monde : presque trois fois moins qu'en Inde et huit fois moins qu'en U.R.S.S.

Sur la base des chiffres de 1978, la population de la Chine continentale atteindra en 1980 les 990 millions d'habitants, et déjà à Pékin on parle couramment du « milliard ». Officiellement, le taux de croissance enregistré en 1978 était de 12,05 pour mille, mais ce chiffre laisse sceptiques nombre d'experts étrangers pour lesquels il s'accorde mal avec les réalités constatées dans le pays. S'il est exact, il représente un progrès considérable réalisé en quelques années, puisqu'en 1971 le même taux s'établissait à 23,4 pour mille. Entre-temps, indiquait récemment l'agence Chine nouvelle, 170 millions de personnes ont subi des opérations de stérilisation ou la mise en place de stérilets.

Impressionnant dans l'absolu, ce chiffre reste néanmoins relativement modeste pour une population aussi nombreuse que celle de la Chine. Les efforts se poursuivent donc activement dans ce sens, et des méthodes chimiques de stérilisation, pour les hommes comme pour les femmes, sont en cours d'expérimentation. De même, les autorités s'efforcent de populariser l'usage des contraceptifs oraux.

Le problème de la limitation des naissances est cependant, pour la Chine, beaucoup moins technique que sociologique. Compte tenu des objectifs ambitieux que s'est fixés le gouvernement — un taux de croissance de 0,5 pour mille vers 1985 et voisin de zéro en l'an 2 000, — une campagne extrêmement énergique est en cours depuis environ un an pour convaincre les couples de ne pas avoir plus d'un enfant.

Une bicyclette

Encouragements et sanctions sont également utilisés, non par des règlements édictés pour l'ensemble du pays, mais par des mesures variées prises en général à l'échelon des provinces où des municipalités. Les mêmes méthodes étaient mises en œuvre depuis longtemps pour retarder les mariages. Si un nouveau couple décidait de convoler plus tôt que ne le prévoient les « recommandations » gouvernementales (vingt-sept ans pour les garçons, vingt-cinq pour les filles), toutes sortes de difficultés se dressaient soudain devant les jeunes époux : aucune chance d'obtenir un logement, peu ou pas d'espoir de promotion professionnelle, risque d'affectations à des postes de travail séparés et éloignés, etc.

Il en va de même, mais de manière beaucoup plus perfectionnée, pour limiter le nombre des naissances. La dernière innovation consiste en une sorte de contrat par lequel un couple s'engage vis-à-vis de l'Etat à ne pas avoir plus d'un enfant. Les avantages afférents sont très substantiels. En général, d'abord, une allocation de cinq yuans par mois (soit environ un mois d'un « bon » salaire pour l'année) pour l'enfant jusqu'à l'âge de quatorze ou quinze ans. S'y ajoute ensuite, très souvent, un tour de faveur pour l'achat d'une bicyclette, d'une machine à coudre ou d'un poste de télévision pour les parents. Après sa naissance, l'enfant unique sera en outre prioritaire pour son admission dans une crèche, puis dans un bonne école, plus tard peut-être à l'université. On lui facilitera enfin la recherche d'un emploi.

Tout change si survient un puîné. Non seulement il n'est plus question de congé payé de maternité ni d'accorder au nouveau bébé les avantages réservés au premier enfant, mais encore les parents devront, en principe, rembourser les allocations qui leur ont déjà été versées. Le coup peut être sévère si le remboursement en question représente quelques mois de salaire dans un ménage où l'homme seul assure la subsistance du foyer.

Le mauvais citoyen qui se permet d'avoir un troisième enfant s'expose, quant à lui, à des sanctions. Mauvaise note, remontrances, queue de liste pour les inscriptions à la crèche et à l'école, mais parfois aussi pénalisation financière qui peut aller jusqu'à une retenue de 10 % sur le salaire — à titre de participation aux services sociaux assurés par l'Etat. Il est vrai que tout sera fait pour éviter la naissance de ce troisième enfant et que des procédés de « persuasion » puissants peuvent être mis en œuvre pour obtenir de la mère qu'elle consente à un avortement. Celui-ci sera alors gratuit, sinon sans douleur — car opéré en général sans anesthésie, — et pourra s'effectuer au dispensaire le plus proche.

Inversement, des récompenses substantielles peuvent être accordées aux parents qui, après la naissance d'un premier enfant, veulent bien se faire stériliser.

Telles sont — approximativement, car des variantes existent d'une province, d'un canton à l'autre — les règles en vigueur. La manière dont elles sont appliquées change considérablement selon les milieux sociaux. Comme le montrent les chiffres déjà cités, le milieu urbain autorise une certaine rigueur. C'est affaire de développement, de niveau culturel, d'encadrement aussi, qui permet par exemple dans un atelier de suivre les périodes de menstruation des ouvrières, d'intervenir à temps si nécessaire. Surtout, le luxe relatif d'une vie citadine est une incitation à n'entretenir que des foyers restreints : un enfant supplémentaire, après tout, coûte beaucoup plus cher qu'un poste de télévision. Enfin, les travailleurs de l'industrie et des administrations bénéficient d'un régime de pension-vieillesse en général convenable.

Les paysans

La situation et les réflexes sont tout différents dans les campagnes, où le nombre des enfants reste encore un signe et un facteur essentiel de prospérité. Et pour cause : à de très rares exceptions près, il n'existe pas de retraite pour les vieux paysans chinois, et, si un minimum vital très élémentaire leur est en principe assuré par la collectivité, leurs enfants sont en fait leur principal soutien lorsqu'ils ne sont plus en âge de travailler. Encore faut-il tenir compte de la tradition qui veut qu'une fille, le jour de son mariage, rejoigne la famille de son mari. On conçoit dans ces conditions qu'un couple ayant déjà une, deux ou même trois filles brave tous les interdits pour avoir enfin un garçon qui non seulement demeurera au logis, mais y amènera plus tard une belle-fille — dont une des tâches essentielles sera de veiller sur les vieux jours de ses beaux-parents. Sans attendre cette époque, chaque enfant supplémentaire représente d'ailleurs une paire de bras de plus, donc une source de rémunération additionnelle pour le foyer familial, qui reste la cellule de base dans tout le monde rural.

Le désir d'avoir des enfants, dans ces conditions, est assez fort pour justifier toutes sortes de pratiques. On citait même récemment le cas extrêmement révélateur d'un médecin un peu « marron » qui, dans la province du Shanxi, se faisait payer fort cher pour retirer clandestinement à ses clientes les stérilets qui leur avaient été posés dans les dispensaires officiels. L'histoire en dit long sur le caractère « volontaire » du recours aux procédés contraceptifs eux-mêmes.

Le principe même des avantages matériels accordés aux familles à enfant unique n'est que d'une efficacité relative dans la société paysanne chinoise. Un vieux fonctionnaire d'une des provinces septentrionales de la Chine nous en parlait sur un ton un peu désabusé. « *La vie*, disait-il, *n'a jamais été particulièrement aisée pour les familles nombreuses. Bien au contraire, plus on était, plus c'était difficile. Et simplement pour se nourrir, s'habiller, se loger... Est-ce que cela empêchait les gens de faire des enfants ?* » Vues sous cet angle, les sanctions financières imposées aux familles trop nombreuses ne sont, pour ainsi dire, qu'un facteur nouveau de pauvreté, subi avec quelque fatalisme.

On tombe ici sur une contradiction fondamentale : la Chine ne pourra stopper sa croissance démographique que le jour où les nouveau-nés ne constitueront plus un capital d'avenir pour les 80 % de paysans qui composent sa population ; mais ces mêmes paysans ne jouiront d'une « sécurité sociale » réelle que le jour où le taux de croissance de l'économie dépassera sensiblement celui de la population. Le problème n'a rien de simple et l'on aurait tort, s'agissant de 1 milliard d'habitants, de juger des pratiques chinoises d'après les critères en vigueur dans des pays occidentaux nantis, surdéveloppés et dont les taux de croissance démographiques ont plutôt tendance à fléchir. Si respectable que soit la notion de libre-arbitre, elle se heurte en Chine aux exigences de la survie et du progrès collectif, et il s'agit ni plus ni moins de savoir si les petits Chinois auront droit, dans dix ou vingt ans, à une ration alimentaire au moins égale à celle, rudimentaire, de leurs parents aujourd'hui. Cela explique la rigueur, mais la route est encore longue sur la voie de réformes touchant autant au progrès économique qu'à des mœurs échappant largement aux édits administratifs. ■

REFLETS DU MONDE

CORRIERE DELLA SERA

Un entrepreneur entreprenant

L'un des trois frères Caltagirone, vedettes d'un énorme scandale financier en Italie, ajoutait, selon le quotidien de Milan *Corriere della sera*, à toutes les vertus d'un entrepreneur contesté, celles d'un admirateur déclaré et efficace du beau sexe. Cadet de la famille, ce Francesco, « *robuste gaillard athlétique et sûr de lui, fondait sa carrière sur son arrogance et les jolies femmes. Arrogance fondée elle-même sur l'argent, qui était la base de la manœuvre d'encerclement des belles, dont il exigeait essentiellement, outre les charmes propres, une notoriété mondaine, ne négligeant pas au demeurant le titre nobiliaire* ». Le *Corriere* expose ensuite la stratégie utilisée par cet entrepreneur entreprenant : « *Son arme secrète était le diner-surprise. La belle, qui s'attendait à un habituel diner romain, était conduite à l'aéroport de Ciampino, embarquée à bord du petit Jet personnel du séducteur, et emmenée à Paris chez Maxim's où sa table était réservée. Puis on rentrait à Rome, la partie gagnée.* » En effet, observe avec une indéniable compétence l'auteur de l'article — en l'espèce une femme, — « *il n'est pas chic, la première fois, de céder ou d'insister, mais ce petit voyage aérien créait les bases d'une « affaire », ou du moins affermissait la réputation de don Juan de Francesco* », lequel, toutefois, en bon Sicilien, était un « *mari empressé et tendre* ». Dans ces scènes de la vie quotidienne d'un milliardaire du monde politico-affairiste italien, le *Corriere* évoque aussi avec admiration « *les fameuses arrivées au tennis Parioli de Francesco, entouré de ses huit gorilles* ».

Pariser Kurier

Quand le ministre distribue les crédits

Le bimensuel franco-allemand *Pariser Kurier* relate le procédé pour le moins contestable utilisé par les photographes turcs lors de la visite officielle dans leur pays du ministre des finances ouest-allemand. La revue écrit :

« *Hans Matthöfer, ministre des finances, avait refusé d'indiquer la somme du crédit que Bonn veut accorder à la Turquie. Qu'à cela ne tienne ! Les journalistes turcs, qui suivaient la visite du ministre allemand à Ankara, n'ont pas insisté et ont préféré lui demander de poser pour la traditionnelle photo. Un reporter lui a alors tendu un billet de 10 deutschemarks. Après quelques secondes d'étonnement, Hans Matthöfer s'est empressé, bien sûr, de rendre le billet, faisant valoir que l'usage voulait que les ministres, en Allemagne fédérale, se fassent photographier gratuitement. Trop tard. La photo était déjà prise, et le lendemain, la presse turque montrait le ministre des finances tendant le billet à d'invisibles interlocuteurs. Titre de la photo : « Bonn accorde 10 marks à chaque citoyen turc ». Tous comptes faits, cela représenterait quelque 400 millions de deutschemarks, ce qui est encore inférieur à tous les chiffres avancés en coulisse.* »

LE SOIR

Menacée par un œuf

Les œufs ne passent généralement pas pour constituer un aliment préjudiciable à l'équilibre psychique des individus. Dans un cas bien particulier, pourtant, si l'on en croit *le Soir*, de Bruxelles, une citoyenne américaine a vu sa santé mentale menacée à cause d'un œuf. Le quotidien belge raconte :

« *Mme Ursula Beckley voulait se faire une omelette. Elle prit un œuf, le cassa et un serpent en sortit, long de 15 centimètres.* « J'ai frôlé la crise de nerfs. Depuis, je ne suis plus tout à fait la même. Je suis hantée par les rongeurs et les serpents » *affirme Mme Beckley, qui réclame 3,6 millions de dollars de dommages et intérêts à la chaine de magasins d'alimentation où elle a acheté l'œuf.* »

Les banques face à leurs clients

Le taux d'intérêt des banques françaises a atteint en mars un record : 13,25 %, un taux encore inférieur à ceux, par exemple, des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et de l'Italie. Le gouvernement espère ainsi lutter contre l'inflation. Victimes de cette mesure : les particuliers, plus que les entreprises. Mais on ne reparle plus guère d'une autre menace pour les clients : la taxation des chèques.

FRANÇOIS RENARD

La flambée des taux d'intérêt

EN portant leur taux de base à 13,25 %, les banques françaises viennent de battre le record établi en 1974 (12,40 %), dans une véritable flambée : elles viennent de le relever trois fois en vingt jours, et dix fois depuis le mois de juin 1979.

C'est la pression de l'environnement international qui est principalement à l'origine de cette flambée. Partout, les gouvernements luttent contre une inflation galopante en maniant l'arme des taux d'intérêt, espérant ralentir ainsi la demande de crédit et la création de monnaie qui en découle logiquement.

Aux Etats-Unis, le taux de base des banques frôle 18 %, record absolu ; en Grande-Bretagne, il est à 18 % ; en Italie à près de 20 %... En France, où le gouvernement dispose d'une arme autrement efficace, en théorie, pour freiner la demande globale — la limitation quantitative de l'offre de crédit elle-même par l'imposition de *normes annuelles de progression* pour la distribution des crédits, — les conséquences des mesures qui viennent d'être prises vont, selon toute vraisemblance, affecter bien davantage les particuliers que les entreprises.

En 1979, la croissance globale de la distribution de crédits par les banques ou les établissements financiers était, en principe, limitée à 11 % d'une année sur l'autre, cette progression étant ramenée à 4 % pour les grands établissements, 7 % pour les moyens et davantage pour les petits, le crédit à la consommation « bénéficiant » d'un taux de 9 %. Ces normes peuvent paraître sévères notamment pour les grandes banques, mais — loué soit le dieu des banquiers ! — il y a le « désencadrement ». Depuis de nombreuses années, les pouvoirs publics ont volontairement laissé hors encadrement certains crédits spéciaux.

Parmi ces crédits, certains sont jugés essentiels à la survie de la nation, notamment pour le préfinancement et le financement à moyen terme des exportations et des économies d'énergie. D'autres bénéficient de dérogations en raison de leur caractère « social » et eu égard à la crise du bâtiment et du logement : les prêts immobiliers conventionnés (PIC) et les prêts complémentaires d'épargne logement. D'autres, enfin, sont privilégiés dans la mesure où ils s'adressent le plus souvent aux P.M.E. : les crédits professionnels sous caution mutuelle avec l'aval de la Caisse nationale des marchés de l'Etat.

Débordements

Les banques, bridées sur leurs crédits « classiques », s'en sont donné à cœur joie sur ces crédits spéciaux, dont la croissance a été très rapide (+ 30 % à 40 %), de sorte que la distribution globale de crédit a souvent dépassé les normes. A l'automne 1977, le gouvernement s'inquiéta de ces « débordements », créateurs d'un excédent de masse monétaire tout à fait indésirable, et il commença à boucher cette faille dans son système en réintégrant progressivement dans l'encadrement ces crédits privilégiés, dont la prolifération anarchique devenait dangereuse (25 % à 30 % d'une masse globale de 1 300 milliards de francs). Cette réintégration porta d'abord sur 15 % en 1977, 20 % en 1978, 30 % à l'automne 1979, 40 % en principe pour le premier semestre 1980, mais une décision récente vient de majorer ce pourcentage, fixé à 50 % dès la fin de mars 1980.

Quelles seront les conséquences de ces « tours de vis » répétés ? Tout d'abord, les banques vont être beaucoup plus à l'étroit, et leur réaction classique, en pareil cas, sera de privilégier les entreprises, leurs clients les plus rentables, et les plus nombreux, aux dépens des particuliers (crédits personnels et crédits à la construction ou au logement). Ensuite, ces mêmes particuliers vont se trouver rationnés au niveau des prêts immobiliers conventionnés et des prêts complémentaires d'épargne-logement. Il faut dire qu'au second semestre 1979, aiguillonnés par la reprise d'une inflation galopante, ils se sont rués sur l'immobilier, au point qu'à la fin décembre 1979 un formidable gonflement des prêts immobiliers a été enregistré, ce qui a correspondu, en outre, à une raréfaction des logements disponibles et à une regrettable flambée des prix.

Potion amère

Mais c'est très probablement au niveau des taux d'intérêt que les particuliers vont trouver la potion amère. Non contents d'être rationnés en prêts, ils vont payer ces derniers au taux maximum. C'est ainsi que les prêts complémentaires d'épargne logement sont désormais assortis d'un taux atteignant le plus souvent 16 % au lieu de 13 % à 14 %, qui étaient encore *de rigueur l'année dernière*. Quant aux prêts hypothécaires classiques, leurs conditions ne seront guère inférieures à 16 % ou 17 %. Il ne restera guère que le Crédit agricole, le Crédit mutuel et les Caisses d'épargne pour consentir des taux moins élevés (13 % ou 14 %).

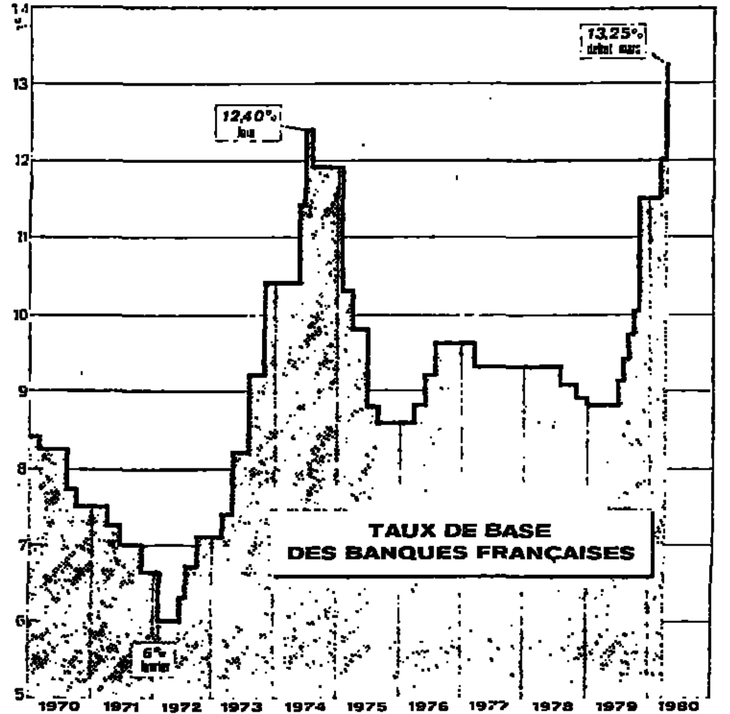
Quant aux prêts personnels consentis par les banques à leurs clients habituels, c'est-à-dire le crédit à découvert pour une durée limitée à deux ans, leur taux est passé de 15 - 16 % à 19 %, 20 % ou plus, suivant en cela le taux de base bancaire, *relevé de 9 % à 13,25 % entre* juin 1979 et mars 1980 (voir le graphique ci-joint).

Le cas du crédit à la consommation est un peu différent. Au début de janvier dernier, le taux plafond que ne peuvent dépasser les prêts d'argent, familièrement appelé « taux d'usure », a été fixé à 23,38 % pour le premier semestre 1980, contre 20,08 % *pour le second semestre* 1979. Ce taux plafond, prévu par la loi du 28 décembre 1966, est obtenu en doublant le taux de rendement moyen des obligations du secteur privé, établi par l'INSEE, *et qui ressortait à* 11,69 % pour le second semestre de 1979. En conséquence, les établissements spécialisés dans le crédit à la consommation, comme Cetelem ou Sofinco, ne sont pas autorisés à dépasser 23,38 % avant le 1er juillet 1980. A cette date, néanmoins, un sérieux relèvement pourrait avoir lieu car, à l'heure actuelle, le taux de rendement des obligations du secteur privé dépasse 14 %, ce qui donnerait près de 30 % comme plafond pour le taux d'usure...

Cette exception mise à part, tous les taux des crédits accordés aux particuliers vont battre des records. Cela ne manquera pas de gêner cruellement ceux qui cherchent à se loger, et de pénaliser ceux qui veulent investir dans l'immobilier comme refuge pour leur épargne. C'est bien ce que recherche le gouvernement, anxieux de ralentir la ruée vers la pierre et la flambée des prix. Comme il affectionne les solutions globales, le bon grain ne pourra guère être séparé de l'ivraie, et il y aura bien des mécontents.

Une question intéressante se pose toutefois : de quoi seront *le plus mécontents les candidats emprunteurs ?* D'être rationnés, le plus sûrement, car, en ce qui concerne les taux, tous les circuits bancaires signalent qu'en 1979 leurs clients se sont jetés sur le crédit pour investir, quel qu'en soit le prix. Cette disposition d'esprit va-t-elle continuer ? La réponse intéresse le gouvernement.

Quant aux entreprises, ce seront certainement les partenaires sociaux les moins touchés. Certes, celles qui sont endettées à court terme devront supporter des frais financiers fort élevés (de 14 % à 20 % pour l'escompte commercial et le découvert). *Mais la libération des* prix industriels et des marges commerciales leur a permis, en 1979, de se faire un peu de « gras », de sorte que leurs protestations, pour l'instant, restent modérées. C'est bien, également, ce que cherchaient MM. Raymond Barre et René Monory ces dernières années : privilégier les entreprises pour les inciter à investir, en partie aux dépens des salariés, tout au moins dans l'immédiat. Apparemment, c'est chose faite. ■



La taxation des petits chèques

Depuis de nombreuses années, le problème de la taxation des opérations effectuées par les banques pour le compte de leurs clients particuliers — il s'agit en fait de faire payer les chèques — est agité plus ou moins discrètement sur la place publique. Pour les établissements bancaires, *il devient urgent de freiner la* prolifération des « petits » chèques, dont le coût de traitement élevé (de 3 F à 7 F suivant leur nature et leur destination) grève de plus en plus les comptes d'exploitation. A l'heure actuelle, 30 % des chèques émis sont d'un montant inférieur à 100 francs et la moitié ne dépassent pas 200 francs à 300 francs.

Facteur aggravant, comme les banques garantissent le paiement des chèques de *moins de 100 F*, les bénéficiaires d'un paiement égal ou inférieur à ce montant n'ont plus de réticences à les accepter, ce qui favorise encore leur émission. D'où l'idée de la limiter en appliquant une taxe suivant des modalités diverses.

La solution d'une taxe forfaitaire, payée annuellement par chaque titulaire de compte, paraît séduisante à certains en raison de sa simplicité, mais injuste à d'autres du fait qu'elle frappe sans distinction les « bons » clients et les « mauvais » (ceux qui abusent du chèque). Le seul exemple connu en France est celui des chèques postaux, qui, depuis très longtemps, prélèvent 5 francs par compte et par an, somme jugée très insuffisante par les tenants de la formule, partisans d'un montant de 20 francs ou 30 francs au minimum.

L'autre solution, plus sophistiquée, consiste à taxer chaque opération de débit (chèque ou retrait en espèces) en accordant un nombre forfaitaire d'opérations gratuites proportionnel à l'importance du solde créditeur moyen maintenu sur le compte. Elle est appliquée depuis 1974 par le Crédit mutuel d'Alsace : ce dernier a pu expliquer à ses sept cent mille fidèles sociétaires *que, étant leur propre banquier,* il leur appartenait de diminuer eux-mêmes le nombre des opérations pour ne pas surcharger le compte d'exploitation. A l'heure actuelle, cet organisme mutualiste facture les opérations de débit à leur coût unitaire moyen (2,95 F) avec un abattement de trente opérations gratuites par trimestre, chaque tranche de 200 francs de solde créditeur à partir de 0 franc donnant droit à une opération gratuite supplémentaire.

Naturellement, une telle démarche, qui nécessita en Alsace la tenue d'environ mille assemblées de sociétaires pour obtenir le consensus, n'est guère possible de la part d'une banque commerciale. Si cette dernière veut réfréner la propension de ses clients à émettre des chèques, il lui faut *prendre des décisions contraignantes* et unilatérales.

C'est ce qu'a fait le Crédit du Nord à partir du mois d'avril 1979 en taxant les opérations de débit jugées les plus coûteuses : chèques, retraits de billets aux guichets ou virements manuels vers une autre banque. Le taux unitaire de la taxe est fixé à 1,50 franc, avec trois écritures gratuites par trimestre au-dessous de 1 000 francs de solde créditeur et une écriture supplémentaire par tranche de 500 francs au-dessus de 1 000 francs, ce qui est beaucoup *moins généreux que le Crédit* mutuel d'Alsace. Sont exclues de la taxation les opérations automatisées, et beaucoup moins coûteuses pour la banque, puisque justiciables de traitements électroniques très complets : retraits de billets aux distributeurs, prélèvements du genre P.T.T. ou E.D.F., paiements par carte de crédit (essentiellement carte bleue). Pour le Crédit du Nord, cette mesure ne vise pas nécessairement les petits comptes, mais seuls ceux qui *« enregistrent un nombre exagéré d'écriture »* (les petits chèques) et dont *« le nombre est limité »*. *Aucune décision automatique n'est* prise, et auparavant le client est invité à *« rencontrer son interlocuteur habituel dans son agence pour examiner avec lui les conditions de fonctionnement de son compte »*.

Chewing-gum

Lorsque la presse rendit publique, en mai 1979, cette initiative, l'Union fédérale des consommateurs (U.F.C.) — l'un des plus importants (et des plus turbulents) mouvements de défense des usagers, qui s'appuie sur sa revue *Que choisir ?* — lança une campagne de boycottage contre le Crédit du Nord, invitant les clients du Crédit du Nord *« à transférer leur compte dans une banque qui ne fait pas payer les chèques »*, et les consommateurs *« à ne pas ouvrir un compte dans cette banque »*. Apparemment, cette campagne n'a guère affecté le Crédit du Nord qui, pour l'instant, juge positif le bilan de son opération « taxation ». La mesure a touché 10 % environ des comptes (60 000 sur 600 000) et, selon ses dirigeants, *les réactions brutales de clients* mécontents ont été très peu nombreuses : une vingtaine seulement de fermetures de compte ayant été enregistrées. Apparemment, les clients « coûteux » ont accepté d'être taxés. Toutefois, les modifications éventuelles de leur comportement ne seront connues que dans plusieurs mois, lorsque les résultats d'exploitation les concernant seront disponibles.

Tout récemment, la Caisse régionale du Crédit agricole de Vaucluse a décidé de faire payer par certains de ses clients une *taxe variable en fonction du* nombre de leurs opérations et de leur solde créditeur moyen d'un montant maximal de 100 francs par trimestre. Selon la direction de la Caisse, 14 % de ses 160 000 clients ne lui apportent que 2 % du total de ses dépôts, mais effectuent 25 % des opérations bancaires. Parmi eux, 4 %, soit 7 000 clients « coûteux », se sont vu proposer la taxation.

Cinq mille clients environ ont accepté la convention de taxation ; deux mille autres auraient quitté le Crédit agricole pour un autre établissement. *« Il s'agit,* a déclaré le directeur de la Caisse de Vaucluse, *d'enrayer la prolifération des émissions de chèques d'un montant ridicule, libellés parfois pour payer une place de cinéma ou un paquet de chewing-gum. Il ne s'agit pas non plus d'une discrimination sociale, car ce mouvement d'accélération d'utilisation des chèques concerne les revenus modestes aussi bien qu'élevés »*.

Au niveau national, le Crédit agricole n'a pas l'intention d'imposer le système mis en place dans le Vaucluse. Mais l'autonomie de gestion dont dispose chaque Caisse régionale n'interdit pas à d'autres établissements d'imiter la banque d'Avignon.

Toutefois, mises à part ces deux initiatives, tout à fait isolées au sein de leurs systèmes respectifs, et celle du Crédit mutuel d'Alsace, très régionalisée, rien n'est prévu à l'heure actuelle, en matière de taxation des chèques, dans les grands réseaux bancaires français, où l'affaire semble au point mort. En cette période d'ascension vertigineuse des taux (voir d'autre part), douloureusement ressentie par leurs clients, les établissements ne se soucient guère d'agiter ce problème brûlant.

Et pourtant... L'usage inconsidéré des chèques — après une campagne de publicité intense, il est vrai — se transforme en calamité et aboutit à faire payer par les emprunteurs les débordements des déposants-prêteurs, qui alourdissent les charges d'exploitation des banques et, donc, majorent le coût des crédits : c'est un transfert indu, comme l'est, en sens inverse, celui opéré par l'inflation au profit des emprunteurs et aux dépens des prêteurs. Quitte à encourir les foudres des organisations de consommateurs, on peut plaider qu'il n'est ni illogique ni immoral de vouloir faire payer les chèques. Au surplus, l'un des principaux arguments mis en avant par l'Union fédérale des consommateurs, celui des ressources « gratuites pour les trois quarts », qui constituent les dépôts à vue de clients, est de moins en moins justifié.

Lésés

Depuis 1967, date à laquelle les dépôts à vue ont été privés du faible intérêt (0,50 % en moyenne) qui leur était versé, leur part dans l'ensemble des *dépôts des particuliers* est tombée de 74 % à un peu plus de 40 % en moyenne, au profit de toute une panoplie de placements rémunérés : compte à terme, sur livrets d'épargne-logement, bons de caisse, etc. Les ressources des banques sont donc de moins en moins « gratuites ». Ajoutons qu'à l'étranger la facturation des services bancaires est beaucoup plus développée que chez nous. En Grande-Bretagne, les opérations de débit sont taxées, de même qu'en Allemagne fédérale, en Italie et en Suisse, où les banques, en outre, appliquent une *taxe forfaitaire* sur la tenue des comptes et font payer les carnets de chèques. Dans les grandes banques ouest-allemandes, on estime que le produit des commissions sur les services couvre 30 % à 40 % du coût de la tenue des comptes de la clientèle particulière. Mais, en contrepartie, les dépôts à vue sont partout rémunérés dans une proportion variable (sauf en Grande-Bretagne).

En fait, c'est bien là que le bât blesse : la suppression, en 1967, de la faible rémunération des dépôts à vue n'a peut-être pas été psychologiquement profitable pour les banques, dont les clients déposants ont pu souvent se sentir lésés. Il *n'est* donc pas exclu que cette rémunération soit un jour rétablie. Mais, au-delà de ces considérations, toute taxation des opérations bancaires doit avoir, en principe, deux objectifs : améliorer la rentabilité de la banque en limitant les opérations coûteuses (ce qui peut être acquis relativement facilement) ; alléger le poids des frais généraux, qui alourdit le coût du crédit et pèse sur les emprunteurs. Sur ce dernier point, il *n'est pas très* sûr que des résultats puissent être obtenus, et c'est ce qui rend si prudents actuellement les établissements, soucieux de ne pas effaroucher outre mesure leur clientèle en pleine période de flambée des taux. ■

LES DIX PREMIÈRES BANQUES FRANÇAISES DE DÉPOT

	EN MILLIARDS DE FRANCS			
	Total du bilan	Dépôts	Crédits	Effectifs
1 Crédit agricole	358,6	313	289,7	64 000
2 Banque nationale de Paris	325,6	202	190,9	55 100
3 Crédit lyonnais	308,4	184,3	171,8	47 800
4 Société générale	278,7	158,6	144,8	43 300
5. Banques popul. (groupe)	73,9	61,8	55,6	23 600
6 Crédit mutuel	68,8	65,7	45,8	13 300
7 B. de Paris et des P.-Bas	44,8	30,4	11,2	6 900
8. Cr. comm. France (C.C.F.)	41,2	25,4	25,5	5 300
9 Crédit du Nord	33,6	25,3	25,1	4 600
10 Crédit ind. et commercial	33,4	19,9	19	5 300

ENSEMBLE DES DÉPOTS COLLECTÉS

(dépôts à vue + épargne liquide à court terme) en 1978

	Milliards de francs	En %
Banques inscrites + B.F.C.E.	536,69	41,75
Banques populaires	54,63	4,10
Crédit agricole	238,47	17,88
Crédit mutuel	50,68	3,80
Caisses d'épargne	433,01	32,47
TOTAL	1 333,48	100

هكذا من الأصل

Coproductions méridionales

L'olivier et l'arbre à pain

MATHILDE LA BARDONNIE

EN faisant le tour complet des pays qui bordent la Méditerranée, on dénombre huit cents millions d'oliviers. Oui, ils sont, en Europe, près d'un milliard à continuer de pousser, à continuer de vieillir, ces arbres dont les poètes dans l'Antiquité déjà vantaient les vertus et louaient la beauté. L'arbre à olives, avec ses feuilles étroites dont on ne sait si elles sont vertes, bleues ou couleur d'argent, avec son tronc noueux et sombre et sa manière têtue de résister aux mauvaises fortunes — il s'accommode des sols arides et des soleils trop brûlants, — l'arbre pourvoyeur d'huile vit également en France, en Provence principalement : une forêt — ou un troupeau — plus modeste qu'*ailleurs* (deux millions de têtes seulement, et qui faillirent disparaître lors des grandes gelées de 1956). Mais on doit préciser bien vite — chauvinisme obligeant — que l'olivier français fournit des fruits de toute première qualité ; les oléiculteurs vous le confirmeront. C'est en tout cas ce qu'affirment ceux qu'a interrogés le réalisateur Jean Dasque, dans la région de Manosque.

Ainsi chaque mardi, depuis le 11 mars, et durant quatre semaines, les téléspectateurs de trois groupes de régions : « Aquitaine, Limousin et Poitou-Charentes » ; « Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon » ; « Provence-Côte d'Azur et Corse », pourront suivre treize minutes d'une histoire de l'olivier, sur FR 3, dans la série « JADE » (Jadis, Aujourd'hui, Demain).

En quoi ce documentaire découpé en quatre tranches et celui qui lui succédera consacré à un autre arbre des pays méditerranéens, le châtaignier, présentent-ils un caractère d'exception ?

Tout d'abord parce qu'il est relativement rare que plusieurs des stations régionales de FR 3 diffusent simultanément les mêmes émissions, et ce regroupement en plus vastes zones de retransmission paraît *a priori* astucieux. Cependant, c'est surtout la façon dont ont été produits ces deux films qui fait exception aux usages en cours : l'idée de raconter l'olivier et le châtaigner et de montrer comment ces arbres — peut-être en voie de disparition — ont déterminé une (ou des) « civilisation(s) » méditerranéennes, cette idée n'est pas partie des bureaux de la troisième chaîne, mais de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon.

Oui, « la Chartreuse » : c'est plus simple à dire que CIRCA (Centre international de recherche de création et d'animation). Le sigle a cours depuis 1974 où Bernard Tournois — un ancien de la télévision — a pris la tête d'une entreprise que seuls les habitués du Festival d'Avignon et les habitants de la région connaissent et reconnaissent. A la Chartreuse, les étés passés, on a pu suivre divers entretiens proposés par des artistes de passage, visiter des expositions, écouter des écrivains ou encore voir ou revoir — grâce à la vidéothèque de l'INA — d'anciennes émissions de télévision. Mais l'hiver, en dehors des euphories festivalières et de la surenchère de propositions à laquelle sont contraints ceux qui ont pour mission d'établir ou d'assurer la renommée d'un lieu, le CIRCA « tourne ». C'est une association régie par la loi de 1901, que ne décourage pas la durée des travaux de restauration patronnés par la Caisse nationale des monuments historiques.

Le projet initial peu à peu se définit. C'est sûrement dans le domaine audiovisuel qu'il est le plus avancé : la Chartreuse est déjà équipée en vidéo, disposera bientôt d'une salle polyvalente susceptible d'être un excellent studio d'enregistrement. Trois professionnels — un réalisateur et deux techniciens — y animent une Maison de l'image et des sons, et la série « JADE », coproduite avec FR 3 Toulouse et FR 3 Marseille, en illustre l'ambition réellement régionale. En l'honneur sacro-saint de l'année du patrimoine, le fonds d'aide à la création a apporté un soutien à la réalisation de ces premiers films. Mais ce qui compte — et ce qui se sent sur place — c'est l'esprit de collaboration, de coopération, qui semble s'installer entre les responsables de FR 3 à Marseille et à Toulouse et le CIRCA. Au-delà de la coproduction, il y a coréalisation, et l'enquête approfondie qui sera menée après la diffusion à une large échelle de ces documents y gagnera sûrement en efficacité.

On a le sentiment, à voir ce qui se passe à Villeneuve-lès-Avignon, qu'il ne serait pas dommage que de plus nombreuses associations culturelles aient, comme celle-là, le droit de cité. Déjà à la Maison de la culture du Havre, on a su prouver qu'en dehors de Paris une équipe pouvait faire le meilleur usage de sa carte de producteur. Sans menacer aucun privilège ni démériter.

Il y aura des mauvais esprits pour reprocher aux films sur l'olivier une certaine naïveté, des maladresses, ou pour dire que cette enquête sur l'avenir du châtaignier propose davantage un plaidoyer pour le maintien sur leur sol des derniers paysans corses qu'une vision économique de la réalité. Bien sûr... On pourra leur répondre que le droit à l'antenne n'est pas si fréquemment octroyé à ceux qui tentent de faire survivre « l'arbre à pain », et que ceux-ci ont de beaux regards, et qu'ils parlent en vérité, et surtout qu'ils témoignent d'une culture. On pourra leur rétorquer de surcroît que cette télévision réellement locale n'a pas coûté bien cher.

GERARD MATHIEU

Les souvenirs de Jacqueline Joubert

Les coulisses de l'écran

CLAIRE DEVARRIEUX

JACQUES TATI fit un jour à Jacques Armand (alors jeune directeur des programmes) « *la démonstration de la version extrêmement drôle du monsieur - qui - rate - une - marche et des dix autres versions du même monsieur - qui - rate - la - même - marche sans le moindre effet comique* », raconte Jacqueline Joubert dans sa *Lettre à Emma*, et son livre tout entier est un hommage aux vrais professionnels. Ceux qui ont fait la télévision, ceux que la télévision a faits, et tous les « saltimbanques » qui lui ont prêté leur métier, leur génie.

Jacqueline Joubert, comédienne, est engagée comme speakrine en 1949 (sur concours). A présent, elle dirige l'unité de production des œuvres destinées à la jeunesse, sur Antenne 2. En trente ans, elle a tout vu, tout pratiqué, et — on s'en aperçoit à la lire — tout compris. On ne trouvera pas dans ses Mémoires dédiés à sa petite-fille des révélations méchantes sur tel ou tel responsable, elle reste souvent (trop ?) discrète, mais ce n'est rien moins qu'une intelligente ébauche de l'histoire du petit écran français, qu'elle transmet à Emma.

« *J'étais fascinée par la télévision*, écrit Jacqueline Joubert, *et je le suis toujours. Mon rôle de speakerine m'intéressait, certes, mais la production et la réalisation m'attiraient bien davantage. Quand j'en parlais à mes camarades de studio, ils souriaient et répondaient évasivement à mes questions. Pour eux, j'étais une femme — en quoi ils avaient raison, — et devais le rester. Là, je ne comprenais plus très bien en quoi j'aurais cessé de l'être, en passant de l'autre côté de la caméra. Ils ne me disaient pas :* « Sois belle et tais-toi », *mais :* « Sois belle et parle », *puisque j'étais payée pour cela. Ils défendaient leur fief... Je rongeais mon frein, en bonne féministe que j'étais et que je n'ai jamais cessé d'être, car vouloir être considéré comme un être humain à part entière relevait, relève et relèvera longtemps encore, je le crains, du féminisme.* »

Ainsi, en femme énergique et tenace, Jacqueline Joubert est parvenue à ses fins. Il y a dans son livre maintes pages vives et drôles sur le dépassement de soi-même, sur les difficultés et les grandeurs du direct, sur les affres de la création télévisuelle, sur les coulisses d'exploits quotidiens.

L'évocation de ses grandes émissions, les « Rendez-vous avec... », « Entrez dans la confidence », « la Joie de vivre », autorise à Jacqueline Joubert de nombreuses anecdotes sur des artistes aujourd'hui renommés. Mais les héros de son livre sont avant tout les invités des « Dossiers de l'écran » pour les trente ans de la télévision française : Pierre Sabbagh, Pierre Tchernia, Desgraupes et Dumayet. Et puis Jean d'Arcy, Paul Casanova, Georges de Caunes, Claude Barma et tant d'autres.

La *Lettre à Emma* fourmille de gens, d'histoires à l'histoire mêlées, de petites annotations, avec toutes les grandes découvertes qui ont abouti aux sophistications d'aujourd'hui.

★ Editions Hachette. Collection « Hachette littérature ». 221 pages. Environ 39 F.

Radio-Paris 80

La dernière des pirates

Installée dans les locaux de Terre Nouvelle 80 (où des écologistes ont tenu du 7 au 16 mars, 163, rue du Chevaleret, à Paris, une sorte de contre-manifestation, au Salon Marjolaine organisé par la revue « Nature et Progrès »), une nouvelle radio-pirate, Radio-Paris 80, émet chaque jour depuis le 7 mars de 18 heures à 22 heures (et non 23 heures comme il avait été tout d'abord prévu) sur 101 Mhz. Une dizaine d'animateurs bénévoles se relaient pour assurer la « grille des programmes ». Venus de différentes radios libres de la région parisienne, ils veulent faire sortir les radios de la clandestinité (en émettant publiquement) et de l'amateurisme (en créant une radio de qualité). Y parviendront-ils ?

CATHERINE HUMBLOT

QUELQUES affiches dehors, sans plus. On passe sous un auvent de toile avant de pénétrer dans la cour. A gauche, le petit immeuble avec le restaurant, le secrétariat, les studios de la radio. En face, sur deux étages, des ateliers. On a commencé par se perdre, à errer parmi les 3 000 mètres carrés que couvrent les stands, au milieu des sacs en toile remplis de lierre terrestre, d'ortie blanche, de châtaignes séchées, des tables où sont disposés livres et affiches. « La radio ? », non, on ne sait pas, c'est peut-être l'autre bâtiment, chacun est à ses affaires, à ses discussions.

Il est 21 heures, deux objecteurs de conscience sont en train de témoigner de leur cas et d'appeler à la solidarité en donnant leur nom et leur numéro de C.C.P. (« *On est brouillés là, les mecs* », vient dire quelqu'un), on apprend qu'une nouvelle radio libre a été créée à Rouen (Radio-Méandre) et que Radio 102, à Dijon, émet maintenant sur une étendue de 35 kilomètres.

L'émission « Initiatives partout » commence. La veille on avait parlé des ateliers populaires de mécanique, aujourd'hui ce sont « les entreprises de gestion collective ». Jules Chancel (rires dans le studio), journaliste à la revue *Autrement*, est invité à parler de l'enquête qu'il vient de publier à ce sujet. Plus tard, à 21 h. 30, dans un petit magazine de désobéissance civile (appelé « la Boîte à trucs »), un autre, dont on ne saura que le prénom — Claude, — est venu expliquer comment on pouvait réduire ses factures d'électricité (le 7 mars quand il a raconté comment « *on pouvait se brancher sur les P.T.T.* », le brouillage a été immédiat). Musique, des animateurs de radio passent et racontent, des écologistes passent et racontent...

Un nouveau langage radiophonique, Radio-Paris 80 ? Le ton est nettement plus professionnel, on ne bafouille plus, on ne répète plus dix fois la même chose avec l'attente mystique de celui qui va téléphoner, extatique devant celui qui téléphone, on commence à faire vraiment de la radio. Les animateurs ont de bonnes idées, ils n'ont cependant pas inventé un « langage », ils sont encore, surtout, dans le ghetto qu'entraîne tout manque de contradictions. Ils en ont conscience. « *On a débuté un peu en catastrophe*, explique Patrick Farbiaz, un des animateurs, *on préparait un projet depuis trois ou quatre semaines avec l'idée de de commencer dans deux, trois mois, quand Terre Nouvelle 80 nous a proposé ses locaux. On a accepté bien sûr parce que ce qu'on voulait, c'était rompre le ronronnement de l'émission hebdomadaire préenregistrée, passer à un autre stade, plus professionnel.* »

Radio-Paris 80 est brouillée, la plupart du temps. On ne l'entend que dans des zones limitées. Mais les animateurs disent que ce qui est important pour eux aujourd'hui, c'est d'apprendre le métier.

les films de la semaine

Les notes de JACQUES SICLIER

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Le Cavalier du désert

DE WILLIAM WYLER
Lundi 17 mars
TF 1, 14 h 25

★ *Irruption de la psychologie et de l'étude de comportement dans le western. Réalisé en 1940, le film de William Wyler (très beau plastiquement grâce au chef opérateur Gregg Toland) rompait avec les traditions du genre. Le juge Roy Bean, authentique figure du vieil Ouest, y est présenté comme un cas pathologique face à un justicier à la fois naïf et rusé (étonnante opposition de Walter Brennan et Gary Cooper).*

Devine qui vient dîner

DE STANLEY KRAMER
Lundi 17 mars
A 2, 15 heures

★ *Par un cinéaste à thèse, une démonstration édifiante : mariage mixte et compréhension des deux communautés comme solution du problème racial aux Etats-Unis. Cela se passe en milieu bourgeois et relève du mythe. Mais Spencer Tracy (qui devait mourir peu après) et Katherine Hepburn interprètent merveilleusement un couple de libéraux, soudain placés devant autre chose que des théories : leur fille veut épouser un Noir.*

Je sais rien mais je dirai tout

DE PIERRE RICHARD
Lundi 17 mars
FR 3, 20 h 30

★ *Le fils d'un ignoble fabricant d'armes devient éducateur social et contestataire. Un scénario beaucoup mieux construit que dans ses films précédents a permis à Pierre Richard une satire sociale fort drôle, une réalisation plus rigoureuse et un renouvellement de son personnage d'ahuri qui n'est plus seulement défini par la gentillesse.*

L'aventure c'est l'aventure

DE CLAUDE LELOUCH
Lundi 17 mars
TF 1, 20 h 35

★ *Cinq filous sympathiques jouent aux nouveaux Pieds nickelés en se livrant à l'escroquerie à l'échelle internationale et sur le terrain politique. Apparemment démagogique (toutes les idéologies sont renvoyées dos à dos), Lelouch (toujours habile dans le rythme de la mise en scène et l'utilisation des comédiens) tient, en fait, un propos pessimiste sur la corruption et sur les maux du monde moderne.*

L'Intrépide

DE JEAN GIRAULT
Mardi 18 mars
FR 3, 20 h 30

Quiproquos, poursuites, gags lourdauds, plaisanteries d'un goût douteux. Les vaudevilles de Jean Girault se suivent et se ressemblent. Intrépide, Louis Velle l'est, en effet, pour courir, dans les rues de Nice, vêtu d'un peignoir de femme rose et chaussé de babouches en cygne.

Prudence et la pilule

DE FIELDER COOK
Mardi 18 mars
A 2, 20 h 40

Comédie britannique aux situations vaudevillesques fort embrouillées, sur l'infidélité conjugale, la liberté sexuelle des jeunes générations et l'usage de la pilule anticonceptionnelle, prétexte à de grossiers subterfuges. Où est passé l'humour anglais ?

D'amour et d'eau fraîche

DE JEAN-PIERRE BLANC
Mercredi 19 mars
A 2, 20 h. 40

★ *Drame sentimental qui bascule du réalisme à la poésie et dont les personnages, en marge de la morale bourgeoise, rongés par la solitude, cherchent la tendresse et trouvent la mort. Un ton insolite pour exprimer la dérision et le désespoir, la fragilité de l'amour. Annie Girardot transformée, Julien Clerc inattendu, Miou-Miou doucement romantique.*

L'Eclipse

DE MICHELANGELO ANTONIONI
Jeudi 20 mars
FR 3, 20 h. 35

★★ *Avec* l'Avventura *et* la Nuit, *ce film forme une trilogie sur les problèmes du couple : amour, ennui, communication impossible, mal de vivre. Cette trilogie d'Antonioni fut, au début des années 60, l'affirmation d'une écriture cinématographique moderne d'une nouvelle façon d'explorer la psychologie des profondeurs. Dans* l'Eclipse, *la rigueur de composition des plans ne se relâche pas un seul instant, non plus que la direction d'acteurs (Monica Vitti et Alain Delon admirables). Mais la perfection du langage cinématographique devient une sorte de maniérisme. La subtilité du cinéaste fait que chaque image apparaît comme un idéogramme qu'on n'a pas toujours le temps de déchiffrer. Ce n'en est pas moins une œuvre fondamentale d'Antonioni.*

Le Passager de la pluie

DE RENÉ CLÉMENT
Jeudi 20 mars
A 2, 20 h 35

★★ Scénario de *Sébastien Japrisot avec intrigue criminelle, réalité qui tourne au cauchemar et à l'angoisse psychologique. Dans la mise en scène de René Clément, un débat moral qui dépasse le suspense. Victime d'un viol, accablée de culpabilité, Marlène Jobert, douloureuse et tendue, lutte de toute son énergie contre Charles Bronson, mystérieux personnage qui va la révéler à elle-même, la tirer de la « prison » où elle s'est elle-même enfermée. Ce film, envoûtant par la puissance de sa réalisation, est un conte psychanalytique où, auprès des vedettes, Annie Cordy s'impose, dramatiquement.*

Ces messieurs de la Santé

DE PIERRE COLOMBIER
Vendredi 21 mars
A 2, 23 h. 5

★ *Adaptation d'une comédie de mœurs de Paul Armont et Léopold Marchand. Théâtre filmé des années 30. A travers les aventures et les combines d'un banquier escroc (beau numéro de Raimu), le climat social détérioré de la France à la veille de l'affaire Stavisky : inquiétude des classes moyennes, turpitudes et trafics de la finance et de la politique, racisme latent.*

La Panthère rose

DE BLAKE EDWARDS
Dimanche 23 mars
TF 1, 20 h 30

★ *Un générique époustouflant, bijou de cinéma d'animation, rendit célèbre le félin rose qui allait devenir vedette d'une série de « cartoons ». Mais la « panthère » de l'histoire est un diamant convoité par un gentleman-cambrioleur et protégé, si l'on peut dire, par un policier idiot. Si l'on trouve drôle le cabotinage de Peter Sellers, on peut s'amuser à cette comédie dont la réputation est bien surfaite.*

Les Titans du ciel

DE GEORGE HILL
Dimanche 23 mars
FR 3, 22 h 35

★ *D'après une histoire du lieutenant-colonel Frank W. Weade, pionnier de l'aéronavale, dont John Ford raconta plus tard la vie dans* l'Aigle vole au soleil. *Bagarres et rivalités de deux sous-officiers d'aviation. Les scènes aériennes et l'interprétation de Wallace Beery font l'intérêt de ce film exaltant systématiquement la force et le courage virils. Clark Gable est effacé par son massif partenaire.*



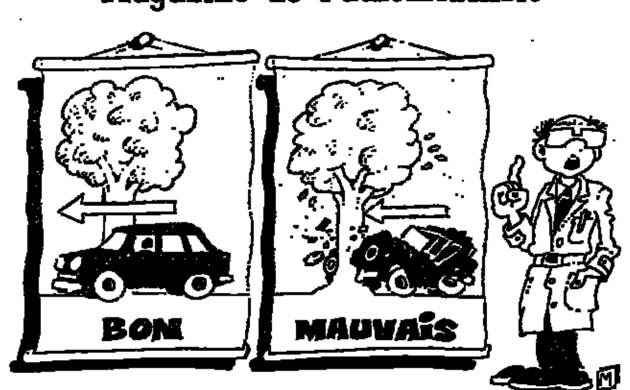
L'Homme de Sao-Paulo

SERIE
« UN VOYAGE AU BRESIL »
Mardi 18 mars,
TF 1, 21 h. 35

Deuxième épisode de cette intéressante série sur le Brésil : on est à Sao-Paulo, une de ces villes géantes à la démographie « galopante », comme on dit, où arrivent chaque jour encore, et en nombre, les émigrés de l'intérieur, du « Nordeste » trop sec. Total : quelque dix millions d'habitants, parmi lesquels des Portugais, des Italiens, des Allemands, des Grecs, des Turcs, des Arabes, des Japonais. Un formidable brassage de races.

J.-E. Jeanesson, l'auteur de ces films a suivi là « L'homme de de Sao-Paulo », Mario Garnero play-boy d'une quarantaine d'années, fils d'immigrés italiens, et qui a fait fortune en vingt ans, avec le café, la promotion immobilière, et toutes sortes d'occupations juridiques ou administratives pour Volkswagen, les banques multinationales, ou les multinationales tout court. Pourtant, Garnero est aussi le chantre de la liberté, s'il est au départ celui du libéralisme en affaire. Technocrate de choc, il est à la pointe du combat pour la démocratisation actuelle du Brésil.

Magazine de l'automobiliste

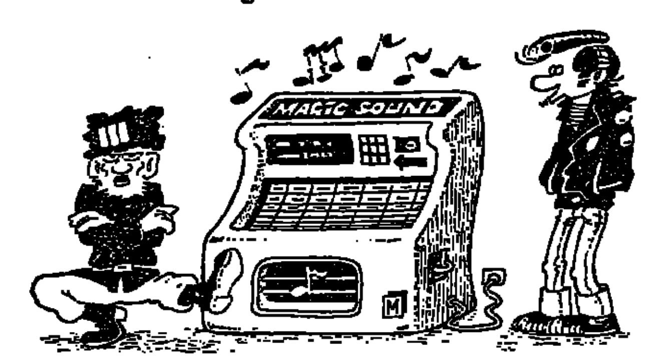


AUTOMAG
Mercredi 19 mars
TF 1, 18 h. 10

Après cent émissions sur les deux-roues, Yves Gautier et François Chesneau passent aux informations pratiques à destination des automobilistes. Leur nouveau *magazine* s'intitule « Automag » et les vingt minutes qui leur sont imparties sont divisées en trois séquences.

Au sommaire de la première émission, : une enquête sur l'apprentissage de la conduite (leçons individuelles, cours intensifs, stages, auto-écoles, centres de formation, tarifs, formules et efficacité variables...) : une rubrique qui interviendra régulièrement intitulée « Faites-le vous-même », et donnera quelques leçons d'entretien et de réparations. Cette semaine la vérification de tous les niveaux (huile, eaux, batterie, etc.). Enfin une séquence sur la sécurité en matière de conduite.

Personnages hors du commun



FENETRE SUR...
Jeudi 20 mars
A 2, 17 h. 20

Sous le titre « Quoi ! Ça existe encore ? » Guillemette de Sairigné a réussi des portraits qu'elle a estimés pittoresques et insolites. Dans cette série, « Fenêtre sur... » avait diffusé une émission en septembre sur deux mères de familles très nombreuses. C'est un moine de trente ans qui a été invité cette fois à expliquer sa vie, ses choix.

Viendront ensuite « Des cosaques à Courbevoie » (d'anciens officiers de la garde du tsar réfugiés dans la banlieue parisienne et gardiens d'un étrange musée), « Le don gratuit de son temps » (rencontre avec des bénévoles charitables), « Vivre au Moyen Age » (reportage sur des paysans ardéchois), « Huit kilomètres à pied » (la tournée d'un facteur dans les monts du Vivarais).

Lavelli en appel

OPERA :
« LES NOCES DE FIGARO »
Vendredi 21 mars
TF 1, 20 h 35

Ce fut la déception du Festival d'Aix-en-Provence 1979, encore qu'il y ait eu d'âpres discussions et des défenses courageuses. Mais Jorge Lavelli nous avait donné tant de chefs-d'œuvre de mise en scène qu'on ne pouvait se résigner à ces *Noces de Figaro* de Mozart sinistres et dégrisées. Les voici en appel à la télévision, où, peut-être, le travail de la caméra qui scrute, analyse, fouaille les personnages rendra-t-il plus acceptable l'impitoyable jugement de Lavelli sur touts ces êtres faillibles mais délicieux.

Sa réalisation pèche non par contresens, mais par surabondance de sens (*le Monde* du 17 juillet) ; où Mozart suggère, il appuie, explicite férocement le tragique sous-jacent. Mozart se reconnaîtrait-il dans cette bourgeoisie corrompue du vingtième siècle, ces décors impersonnels, cette Suzanne esclave tyrannisée, cette comtesse haineuse, ce garnement de Chérubin et tant d'autres personnages dont le chant comme glacé a bien du mal, de même que l'orchestre de l'Academy Saint-Martin-in-the-Fields, à parvenir à incandescence ? Espérons que tout cela puisse changer à la télévision.

J. L.

(Signalons, pour compléter cette soirée, un intéressant « Portrait de Lavelli ». — Dimanche 23 mars, TF 1, 22 h. 25).

Lundi 17 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.
Ces chers disparus : Joséphine Baker ; 14 h. 5, Le printemps ;
14 h 25 Cinéma (cycle Gary Cooper) : « le Cavalier du désert ».
Film américain de W. Wyler (1940), avec G. Cooper, W. Brennan, F. Stone, D. Davenport, F. Tucker, L. Bond (N., rediffusion).
Au Texas, à la fin du dix-neuvième siècle, Un cavalier solitaire s'oppose à un juge véreux et prend la défense des fermiers contre les tout-puissants éleveurs.
16 h., Variétés ; 16 h. 20, L'art français ; 17 h. 20, Regards sur les musées de France ; 17 h. 45, A votre service.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
La rue des Marmousets.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Une bonne retraite se prépare longtemps à l'avance.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « l'Aventure c'est l'aventure ».
Film français de C. Lelouch (1972), avec L. Ventura, J. Brel, C. Denner, C. Gérard, A. Maccione, N. Courcel, P. Harrington, A. Falcon, G. Sire (rediffusion).
Cinq truands minables se recyclent dans l'enlèvement de personnalités, les escroqueries multiples selon l'air du temps et les jeux de la politique.
22 h 30 Magazine médical : Indications.
Au sommaire : la scoliose ; la chirurgie réparatrice de la main ; traitement des taches de vins et des angiomes.
23 h 35 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Des auteurs face à leurs lectrices.
15 h Cinéma : « Devine qui vient dîner » ?
Film américain de S. Kramer (1967), avec S. Tracy, S. Poitier, A. Hepburn, K. Houghton, C. Kellaway, R. E. Gleen, B. Richard (rediffusion).
Un jeune médecin noir et une jeune fille blanche de la bonne société de San-Francisco ont décidé de se marier. Il leur reste à obtenir le consentement de leurs parents respectifs.
16 h 30 Libre parcours.
La préhistoire.
17 h 20 Fenêtre sur...
Enfants et violences.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Mia Mia O ; Le livre de la semaine ; Albator.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Cartes sur table.
Avec M. Jacques Chirac, président du R.P.R., maire de Paris.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
La cathédrale, l'école et la ville.
Les architectes du treizième siècle et leurs élèves. L'enseignement vu par Abélard.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; Le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Evangile et liberté, avec le pasteur P. Richardot.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma public : « Je sais rien, mais je dirai tout ».
Film français de P. Richard (1973), avec P. Richard, B. Blier, D. Minazzoli, N. Jamet, L. Rego, D. Kaminka, G. Beller.
Le fils d'un fabricant d'armes milliardaire fait embaucher à l'usine de son père trois vauriens qu'il n'a pu rééduquer, avec l'espoir qu'ils sèmeront le désordre.
21 h 50 Journal.

Mardi 18 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 35 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri.
14 h. 5, Que faire des paysages industriels ; 14 h. 25, Variétés ; 14 h. 30, Série : Sandokan (nº 3) ; 15 h. 30, Variétés : 15 h. 35, Dossier : le sommeil ; 16 h. 30, Chant et contre-chant ; 16 h. 45, Mardi-guide ; 17 h 10, Livres service ; 17 h. 35, Cuisine ; 17 h. 45, Vie pratique.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le perroquet rente.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Quel toit choisir pour abriter sa retraite ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : Des magiciens.
21 h 35 Lettres d'un bout du monde.
Le Brésil : l'homme de Sao-Paulo, réalisation J.-E. Jeannesson.
Lire notre sélection.
22 h 30 Les grandes expositions.
La dation Pablo Picasso.
Pas la donation, la dation : les œuvres données à l'Etat en paiement des droits de succession qui ont été exposées au Grand Palais l'automne dernier et seront définitivement installées à l'hôtel Salé.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12h 30 Série : La vie des autres (Le Bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui, madame.
Quelle politique de santé pour la France ?
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; Libre cours.
17 h Libre parcours.
Frère des hommes.
17 h 20 Fenêtre sur...
L'Amérique : Avant-garde.
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Papivole ; Discopuce ; Les quat' z'amis ; Mes mains ont la parole.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « Prudence et la pilule ».
Film anglais de F. Cook (1967), avec D. Niven, D. Kerr, R. Coote, I. Demick, J. Redman, J. Geeson, K. Michell, E. Evans.
Un bourgeois anglais, marié depuis douze ans, et nanti d'une jeune maîtresse, subtilise les pilules anticonceptionnelles de sa femme et les remplace par de l'aspirine.
22 h *Débat : La pilule neuf ou dix ans après.*
Avec Mmes M. Pelletier, ministre déléguée à la condition féminine, S. Goupil, du Planning familial, G. Demollombe-Klotz, pharmacienne. MM. G. Callot, de l'Institut national d'études démographiques, et le docteur J.-P. Dio.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Ministère des universités.
18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Confédération nationale des salariés de France.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : « l'Intrépide ».
Film français de J. Girault (1975), avec L. Velle, C. Auger, J. Mills, M. Galabru, R. Hanin, S. Bouy, Y. Barsacq, R. Lombard (rediffusion).
Pour témoigner sa reconnaissance à un chirurgien qui lui a sauvé la vie, un gangster veut faire assassiner dans le Train bleu sa fiancée encombrante. Une journaliste a pris la place de la voyageuse et le chirurgien doit la protéger.
21 h 55 Journal.

Mercredi 19 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 40 Les visiteurs du mercredi, de C. Izard.
Avec les marionnettes Sibor et Bora ; 13 h. 45, Les Poi-poi ; 14 h. 10, La bataille des planètes ; 14 h. 35, Interdit aux plus de dix ans ; Mission spatiale santé ; 15 h., La pierre blanche (nº 13) ; 15 h. 30, Spécial dix-quinze ans ; L'odyssée de l'espace ; 16 h. 25, La parade des dessins animés ; 16 h. 50, Les infos ; 17 h. 10, Le vol du pélican ; 17 h. 35, Studio 3.
18 h 10 Auto mag.
Lire notre sélection.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
La nuit des espions.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le retraité de 1980 : sportif et étudiant.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
19 h 55 Tirage du loto.
20 h Journal.
20 h 35 Série : « Julien Fontanes, magistrat ».
Une femme résolue (nº 2).
22 h 5 La rage de lire.
Magazine de G. Suffert.
La plume et les masques.
Les Humeurs de la mer, de V. Volkof ; *le Promeneur amoureux*, de D. Fernandez ; *l'Arme à l'œil*, de K. Follet. Récitant, D. Manuel. Kiosque : poésie, livres de photographie.
23 h 5 Sports : football.
Coupe d'Europe de football (résumé des matches retour).
23 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
15 h Film d'animation : « les Sentinelles de l'air ».
Le passager clandestin.
16 h 10 Récré A 2.
Wattoo-Wattoo : Emilie ; Maraboud'ficelle ; La panthère rose ; Anagrammes ; Popeye ; Zeltron ; Sports : saut à ski ; Albator.
18 h 10 On we go.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et les lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : T.V.-Music-hall.
21 h 45 Magazine sportif : Grand stade.
22 h 45 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h Travail manuel.
Le nettoyage.
18 h 30 Pour les jeunes.
De truc en troc : jeu ; A la découverte de l'UNESCO : Défendre les droits de l'homme.
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération Cornec, avec Mº Jean Cornec.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (un film, un auteur) : « D'Amour et d'eau fraîche ».
Film français de J.-P. Blanc (1975), avec A. Girardot, Miou-Miou, J. Clerc, S. Choquet, J.-P. Darras, Cerise.
Un jeune professeur de piano quitte sa maîtresse, bourgeoise mariée et quadragénaire, pour partir sur la Côte d'Azur avec une fille de vingt ans, douce et paumée.
22 h Journal.

PÉRIPHÉRIE

LUNDI 17 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La malle de Hambourg ; 21 h., *le Bal du comte d'Orgel*, film de M. Allegret.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Les années d'illusion ; 21 h. 5, *la Maison dans la dune*, film de G. Lampin.
- TELEVISION BELGE : 20 h., *Pierre de Coubertin*, film de P. Cardinal suivi d'un débat. — *R.T.B. bis* : 20 h 5, Emission dialectale : *El valet d'pique et dame de tcheur*, de Marius Staquet, par le Théâtre wallon mouscronnois et le Ballet de l'académie de musique de Mouscron
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, A bon entendeur : La consommation en question ; 20 h. 50, Le voyage de Charles Darwin : 21 h. 50, Portraits de révolutionnaires Trotski (deuxième partie) ; 22 h. 30, La musicienne.

MARDI 18 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : L'homme qui valait trois milliards : 21 h., *Voyage avec ma tante*, film de G. Cukor.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La légende d'Adams et Benjamin ; 21 h. 5, *Lui, elle, lui*, film de Rainer Bar.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, *Aéroport*, téléfilm de G Carrier, suivi de l'émission : Elémentaire, mon cher Einstein. — *R.T.B. bis* . 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 5, The Muppet show ; 21 h. 30, Le monde du cinéma ; 22 h. 20, Football (en différé) : Belgique - Uruguay.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur (jeu) ; 20 h. 25, Spécial cinéma, avec un film de M. Kontchalovski : *le Nid des gentilshommes*, suivi de « Gros plan sur M. Kontchalovski ».

MERCREDI 19 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit parade : 21 h., *le Baril de poudre*, film de Douglas Heyes.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Cirques du monde ; 21 h. 5, *Céleste*, film de M. Gust.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Feuilleton : Les visiteurs : 20 h. 55, Minute papillon ; 21 h. 55, Loterie nationale : 22 h. 5, L'homme et la musique (nº 2) : L'époque du compositeur. — *R.T.B. bis* : 21 h. 45, La foire du livre ; 22 h. 30, Arts hebdo.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Le menteur (jeu) ; 20 h. 25, Spécial cinéma : Ciné-Journal au féminin (une émission de la série « Ouvertures »).

JEUDI 20 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Starsky et Hutch : 21 h., *En cas de malheur*, film de Cl. Autan-Lara.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Drôles de dames : 21 h. 5, *les Pillards de la prairie*, film d'Albert C. Gannaway.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 15, *l'Evade*, film de Tom Gries ; 21 h. 50, Le carrousel aux images. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Concert en contrastes ; *la Création*, de J. Haydn : 21 h. 50, La foire du livre ; 22 h. 30, Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, Temps présent : Le catholicisme de Jean-Paul II ; 21 h. 25, Série : La taupe ; 22 h. 15, L'antenne est à vous : Association vaudoise des Auberges de jeunesse.

VENDREDI 21 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : Sauve qui peut ; 21 h., *la Guerre privée du major Benson*, film de J. Hopper ; 22 h. 40, Martini-World (jeu-concours).
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La chute des aigles ; 21 h. 5, *le Vin rouge* (deuxième partie), film d'A. Lettrich.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre, hebdomadaire d'information ; 21 h. 10, *le Coup de grâce*, film de V. Schlöndorff. — *R.T.B. bis* : 19 h. 55, Vendredi-sports ; 21 h. 5, Feuilleton : La taupe ; 22 h. 20, Inter-Wallonie.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, *Jackson ou le Mnémocide*, téléfilm de J.-L. Colmant ; 21 h. 50, Une histoire de la médecine.

SAMEDI 22 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., *Sol Madrid*, film de Brian G. Hutton ; 21 h. 40, Ciné-Sélection : 22 h. 10, *Who ?*, film de J. Gold.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : Starsky et Hutch ; 21 h. 5, *Téresa*, film de G. Vergez.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 25, *Alexandre le Bienheureux*, film d'Y. Robert ; 21 h. 55, Chantez français (quart de finale).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Série : Les nouveaux du sixième étage ; 21 h. 10, Les oiseaux de nuit.

DIMANCHE 23 MARS

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Série : La petite maison dans la prairie ; 21 h., *Autopsie d'un meurtre*, film d'O. Preminger.
- TELE-MONTE-CARLO : 20 h. 5, Série : La grande vallée : 21 h. 10, *la Loi du Nord*, film de J. Feyder.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Variétés ; 21 h. 15, *Ike*, téléfilm de M. Shavelson (biographie d'Eisenhower).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., *le Dernier Regard de l'Aigle*, téléfilm de J.-J. Lagrange ; 21 h. 30, Des yeux pour entendre ; 22 h. 20, Vespérales : Pour la fraternité entre les races.

Jeudi 20 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Objectif santé.**
Petits enfants... petits tourments.
14 h **Les vingt-quatre jeudis.**
Emission du Centre national de documentation pédagogique.
14 h. 5, Amis ou ennemis; 14 h. 25, Sécurité : surprise ; 14 h. 35, Crinières ; 14 h. 55, Pour les enfants, pour les parents, un lieu d'échanges ; 15 h. 5, Entrer à l'université ; 15 h. 35, La fête des images ; 16 h., Y a-t-il des genres à la télévision ; Idoles et idolâtres ; 17 h., Les adultes et la lecture.
18 h **TF 4.**
18 h 35 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
La pudeur et l'indifférence.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Les loisirs et la retraite.
19 h 20 **Informations régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Série : « la Fortune des Rougon ».**
N° 4.
21 h 30 **L'événement.**
Emission d'Henri Marque et Julien Besançon.
22 h 30 **Expression.**
Magazine culturel de C. Wellhoff.
23 h 40 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui, madame.**
Les enfants et la justice.
15 h **Série : « Mission impossible ».**
La rançon.
16 h **L'invité du jeudi : Elie Wiesel.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Etre moine et avoir trente ans.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Mes mains ont la parole ; Satanas et Diabolo ; Je veux être... hôtesse de l'air.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Emission réservée aux formations politiques.**
L'opposition : le P.C.
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : « le Passager de la pluie ».**
Film français de R. Clément (1969), avec M. Jobert, C. Bronson, A. Cordy, J. Ireland, G. Tinti, J. Gaven, M. Magza, C. Marchand.
Violée par un inconnu, dans sa villa isolée, une jeune femme tue son agresseur en état de légitime défense, mais n'avertit pas la gendarmerie et va jeter le cadavre dans la mer. Un mystérieux Américain se présente alors à elle et cherche à lui faire avouer le meurtre.
Le pianiste Misha Dichter interprète des œuvres de Liszt.
Spécial Coupe d'Europe.
22 h 30 **Magazine : Première.**
Le pianiste Misha Dichter interprète des œuvres de Liszt.
23 h **Sport : Football.**
Spécial Coupe d'Europe.
23 h 20 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Molécules (n° 2) : le Mystère des canaux martiens ; A l'écoute de la terre ; Dérive des continents.
18 h 55 **Tribune libre.**
Le P.R.S. (parti radical socialiste).
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 35 **(Cinéma cycle Alain Delon) : « l'Eclipse ».**
Film italien de M. Antonioni (1961), avec A. Delon, M. Vitti, F. Rabal, L. Brignone, L. Seigner, R. Rory, M. Ricciardi (N., rediffusion).
A Rome, une jeune femme qui a rompu avec son amant se laisse peu à peu séduire par un autre homme qu'elle croit aimer et auprès duquel elle cherche une solution à ses problèmes personnels.
22 h 5 **Journal.**

Vendredi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
14 h 5 **Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.**
Emission du C.N.D.P.
17 h 30 **Algorithme de la division.**
Emission du C.N.D.P.
18 h **TF 4.**
18 h 30 **Un, rue Sésame.**
18 h 55 **C'est arrivé un jour.**
L'enfant prodige.
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Les retraités et la sécurité.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **« Les Noces de Figaro ».**
Opéra bouffe de L. da Ponte, d'après Beaumarchais.
Avec M. Devlin, S. Ramey, V. Masterson...
Enregistré au Festival international d'art lyrique et de musique d'Aix-en-Provence, en 1979, cet opéra, une des œuvres majeures de Mozart, a été mis en scène par un des maîtres actuels du théâtre, Jorge Lavelli.
23 h 15 **Journal et cinq-jours en Bourse.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : La vie des autres (Le bec de l'aigle).**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Balzac et la femme.
15 h **Série : « Mission impossible ».**
Meurtre en différé.
16 h **Quatre saisons.**
Magazine des loisirs.
17 h **La télévision des téléspectateurs.**
17 h 20 **Fenêtre sur...**
Peinture : G. Gassiot Talabot.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Sophie la sorcière ; Candy.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : « Médecins de nuit ».**
Palais-Royal.
21 h 35 **Apostrophes.**
La Corse et les Corses.
Avec MM. S. Muracciole (co-auteur de *Corse la poudrière*), F. Pomponi (*le Mémorial des Corses*), A. Sanguinetti (*Lettre ouverte à mes compatriotes corses*), X. Versini (*la Vie quotidienne en Corse au temps de Mérimée*).
22 h 55 **Journal.**
23 h 5 **Ciné-club (cycle Raimu) : « Ces messieurs de la Santé ».**
Film français de P. Colombier (1933), avec Raimu, L. Baroux, E. Feuillère, M. Rolland, P. Stephen, P. Carton, G. Derlan (N., rediffusion).
Un banquier escroc, évadé de prison, entre, sous un faux nom, au service d'une famille de petits commerçants, transforme la boutique et se refait une fortune par des affaires frauduleuses.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les contes du folklore japonais ; Le mille-pattes géant ; Des livres pour nous : *la Fabuleuse histoire de l'eau.*
18 h 55 **Tribune libre.**
Fédération des centres culturels communaux.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **V3 - Le nouveau vendredi : le roman-photo.**
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé ; Enquête : J. Radiguet.
Un Français sur trois lit des romans-photos, ou plutôt une Française sur trois. Ici, on saura qui fabrique cette « littérature » et avec quels modèles. Le genre date de la fin du XIX[e]. En Italie il fait fortune.
21 h 30 **UN jour de presque hiver.**
Scénario de J. Balp, réalisation C. Marc ; avec : C. Rouvel, J. Serre, G. Saint-Jean, A. Meffre et M. Gesta.
Dans un village isolé du Quercy, un double meurtre vient dévoiler, en même temps que des haines et des rancœurs cachées, l'amour de Fernand pour Adèle. La « justice » des villageois opère...
22 h 25 **Journal.**
22 h 45 **Magazine : Thalassa.**

Samedi 22 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 **Emissions régionales.**
12 h 30 **Cuisine légère.**
12 h 45 **La vie commence demain.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Le monde de l'accordéon.**
13 h 50 **Au plaisir du samedi.**
13 h. 55, La croisière s'amuse ; 14 h. 45, Un nom en or ; 14 h. 50, Plume d'élan ; 15 h. 10, Maya l'abeille ; 15 h. 35, Télé-troc ; 15 h. 45, Ardéchois cœur fidèle (n° 1) ; 16 h. 45, Le Magazine de l'aventure (*lire notre sélection*) ; 17 h. 25, La vallée des dinosaures ; 17 h. 45, Avec des idées, que savez-vous faire ?
18 h 10 **Trente millions d'amis.**
18 h 40 **Magazine auto-moto.**
19 h 10 **Six minutes pour vous défendre.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les inconnus de 19 h 45.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Numéro un.**
Gérard Lenorman.
21 h 35 **Série : « Anna Karénine ».**
N° 8.
D'après L. Tolstoï, réalisation B. Coleman.
22 h 30 **Télé-foot 1.**
23 h 30 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h 45 **Journal des sourds et des malentendants.**
12 h **La vérité est au fond de la marmite.**
12 h 30 **Samedi et demi.**
13 h 35 **Monsieur Cinéma.**
14 h 25 **Les jeux du stade.**
17 h 20 **Les moins d'vingt et les autres.**
18 h 10 **Chorus.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Les enquêtes du commissaire Maigret. L'affaire Saint-Fiacre.**
Un des meilleurs Simenon ; enquête sur le meurtre d'une comtesse.
22 h 20 **Sports : Basket.**
Championnat de France, à Nantes.
23 h 20 **Document : les carnets de l'aventure.**
Les fous de la vallée.
Faire du deltaplane autour du Kilimandjaro et du ski acrobatique en imitant les chamois.
23 h 50 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Il était une fois l'homme : les années folles ; Le poney express.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
L'ours Paddington.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Histoires étranges : « le Marchand de de sable ».**
D'après E. T. A. Hoffmann, adaptation et dialogues C. Rémy et P. Badel. Avec : P. Le Person, N. Nell, A. Landais, A. Berteau, E. Bourgine, etc.
Dans une brasserie d'Alsace, deux hommes présentent un numéro de cabaret : le premier est automate, le second musicien. Rien d'étrange jusque-là, sauf que les rôles ne sont pas forcément fictifs...
21 h 55 **Journal.**
22 h 15 **Ciné-regards : « les Montreurs d'images ».**
A côté du cinéma, il y a ceux qui filment les voyages qu'ils font et qui les montrent. Un reportage sur l'association Connaissance du monde.

Dimanche 23 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 **A Bible ouverte.**
9 h 30 **Orthodoxie.**
10 h **Présence protestante.**
10 h 30 **Le jour du Seigneur.**
11 h **Messe, en l'église Notre-Dame de Pontoise (Val-d'Oise), prédicateur : Père Jean de la Croix.**
12 h **La séquence du spectateur.**
12 h 30 **Concours de la chanson française.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **C'est pas sérieux.**
14 h 30 **Les rendez-vous du dimanche.**
de Michel Drucker.
15 h 30 **Tiercé.**
15 h 40 **Série : « le Signe de justice ».**
Le trèfle chinois.
16 h 30 **Sports première.**
17 h 50 **Série : « Commissaire Moulin ».**
Petite hantise.
18 h 25 **Les animaux du monde.**
20 h **Journal.**
20 h 30 **Cinéma : « la Panthère rose ».**
Film américain de B. Edwards (1964), avec D. Niven, P. Sellers, Capucine, R. Wagner, C. Cardinale, F. Jeffries (rediffusion).
A Cortina-d'Ampezzo, un policier fanfaron et gaffeur veut empêcher un mystérieux « gentleman-cambrioleur » de dérober un diamant de très grande valeur appartenant à une princesse du Proche-Orient en exil.
22 h 30 **Portrait : Jorge Lavelli.**
Regard sur l'opéra.
Lire notre sélection.
23 h 15 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

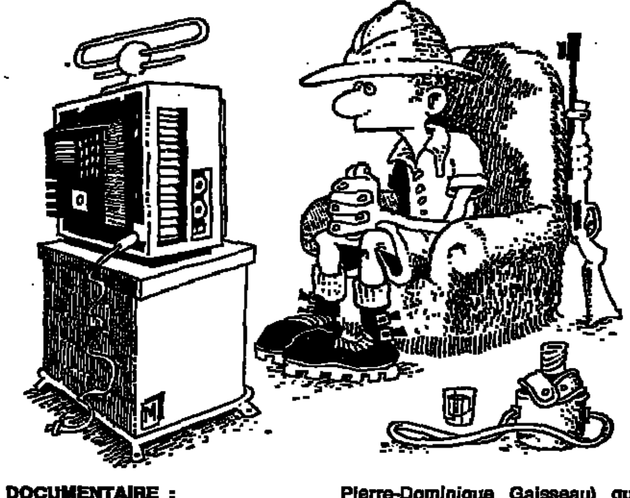
10 h **Emissions pédagogiques.**
11 h 45 **On we go.**
12 h **Concert (en liaison avec France-Musique).**
« Ouverture de fête », de Chostakovitch, « les Fontaines de Rome », de Respighi, par l'Orchestre national de France, direction L. Maazel.
12 h 45 **Journal.**
13 h 20 **Série : « Colorado ».**
La danse du tablier jaune.
14 h 55 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
15 h 45 **Des animaux et des hommes.**
16 h 35 **Série : « Un juge, un flic ».**
Les hochets.
17 h 45 **Majax : passe-passe.**
18 h 35 **Dessine-moi un mouton.**
19 h **Stade 2.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **« Le Maître des Clones ».**
Téléfilm de J. D. F. Black, réal. D. Medford.
Une douzaine de purs produits de manipulations génétiques vivront chacun son destin propre en restant en contact télépathique avec son « créateur ».
22 h 10 **Document : Par elles-mêmes.**
Mme Jeanine Chauvin, institutrice de maternelle.
22 h 40 **Chefs-d'œuvre en péril.**
Ce patrimoine qui est le nôtre.
Lire notre sélection.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h **Emission de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés.**
Images d'Algérie.
10 h 30 **Mosaïque.**
Emission préparée par T. Fares et J.-L. Orabona réalisée par la radio-télévision tunisienne à Kairouan. Reportage : l'eau en Tunisie ; Variétés : Lilia et T. Ennaceur.
16 h **Jeu : Tous contre trois.**
Rousseline d'Aix.
17 h **Prélude à l'après-midi.**
Leos Janacek : « Sinfonietta (1926) avec ses quinze trompettes » par l'orchestre symphonique du Bayerische Rundfunk, direction R. Kubelik.
17 h 35 **Théâtre de toujours : « le Bourgeois gentilhomme ».**
Comédie-ballet de Molière, musique de Lulli. Avec orchestre et chœurs de l'O.R.T.F., direction D. Stirn ; chorégraphie M. Sparemblek et R. Celada. Réalisation P. Badel. Avec : M. Serrault, Ph. Etesse, D. Ceccaldi, H. Virlojeux. (rediffusion).
19 h 45 **Spécial DOM-TOM.**
20 h **Rire et sourire au Comic' Palace.**
20 h 30 **Les grandes villes du monde : Lisbonne.**
Scénario A. O'Neill. Réalisation F. Lopes et A. Cabrita.
(Lire notre sélection.)
21 h 25 **Journal.**
21 h 40 **L'invité de FR 3 : l'arbre de vie.**
22 h 35 **Cinéma de minuit (cycle I. Thalberg) : « les Titans du ciel ».**
Film américain de G. Hill (1931), avec W. Beery, C. Cable, C. Nagel, D. Jordan, M. Rambeau, M. Prevost, C. Edwards, J. Miljan (v.o. sous-titrée, N.).
Deux sous-officiers d'aviation rivaux se battent et se chipent leurs conquêtes féminines. Le plus âgé sauve l'autre au cours d'un exercice dangereux.

A VOIR

Images des Papous



DOCUMENTAIRE : « LE CIEL ET LA BOUE »

Samedi 22 mars
TF 1, 16 h. 45

« Le magazine de l'aventure » a eu la bonne idée de retrouver le documentaire de Pierre-Dominique Gaisseau et Gérard Delloye, *le Ciel et la Boue*, qui était la première traversée de la Nouvelle-Guinée du sud au nord. Le film dure quatre-vingt-dix minutes et ce sont des extraits (choisis avec le réalisateur Pierre-Dominique Gaisseau) qui sont montrés dans l'émission.

Journal de bord en couleurs, *le Ciel et la Boue* raconte l'étonnante aventure de l'expédition française (1959-1960) à travers les forêts, les marécages, les montagnes guinéens. Dangereuse, l'aventure fut surtout un exploit ethnologique, et c'est cet aspect que « Le magazine de l'aventure » a principalement retenu, invitant les téléspectateurs à la découverte des Papous.

La France au téléscope

CHEFS-D'ŒUVRE EN PERIL

Dimanche 23 mars
A 2, 22 h. 40

Tambour battant, et sans qu'il soit question de reprendre son souffle, Pierre de Lagarde propose une sorte d'histoire du patrimoine français, de sa signification, des mouvements qui l'ont agité depuis les fresques de Lascaux, aux animaux libres, et les animaux enclos d'un cadre, plus tard, des mosaïques gallo-romaines. Comme dans « Le temps des cathédrales », et plus encore peut-être, la vaste émission de Georges Duby et Roland Darbois, la parole, l'explication, ici confiée tour à tour aux deux historiens René Huyghe et Germain Bazin, se dispute avec l'image l'attention du spectateur, tant l'une et l'autre sont denses, passionnées, pressées de ne pas manquer l'essentiel.

Alternance des influences nordiques et méditerranéennes, du roman, et classique d'une part, du gothique et du baroque d'autre part, d'un monde stable, sédentaire et d'un monde nomade, turbulent, dynamique : l'émission fait parfaitement ressentir, de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre (qui ne sont pas trop en péril pour une fois), ces grands mouvements qui ont affecté la France et l'Europe, leur signification, leur lien avec les grands courants d'idée et les bouleversements politiques. Une histoire de l'art au télescope que n'exclut nullement le regard plus précis, « microscopique », d'un Duby. Il y a tant de choses à dire, et de tant de façons, depuis que ce pauvre « patrimoine » a retrouvé droit de cité.

Si belle au bord du Tage

LES GRANDES VILLES DU MONDE : LISBONNE

Dimanche 23 mars
FR 3, 20 h 30

Aux confins de l'Europe, ce pays allongé, le Portugal, si différent, si énigmatique, tout entier tourné vers l'Océan. A l'embouchure gigantesque du Tage, le fleuve d'Espagne devenu « mer de paille », se trouve Lisbonne, plus « capitale » que n'importe quelle autre cité du continent. Lisbonne, la pentue, la toute en couleurs, Lisbonne à l'origine de la route des Indes et des premiers empires. Et partout des souvenirs : celui du tremblement de terre, le désastre de 1755 qui inspira Voltaire, celui du marquis de Pombal, un baron Haussmann avant l'heure, sans qui la place du Commerce ne serait pas si hiératique dans sa régularité verte. Et, tout au long du Rossio, la mémoire des autodafés et des révolutions, les mauvais rêves d'Inquisition.

Plus haut, au fil des ruelles carrelées de minuscules pavés noirs et blancs, résonnent les échos assourdis de quelque fado triste, tandis qu'assises par terre des femmes vêtues de sombre vendent maintes sardines ou de la morue séchée.

Lisbonne a été chantée par un des siens : Pessoa le poète, mais beaucoup l'ont aimée, venus d'ailleurs, tels Valery Larbaud, qui céda à son charme mélancolique, ou, plus près de nous, Dominique Deroux, récemment disparu : il pouvait décrire durant des heures l'air particulier qui enveloppe cette métropole maritime. Et puis il y a eu la révolution des œillets, les défilés, les affiches, les premiers 1[er] mai : fin du régime de Salazar, fin de cinquante années de peur. Et toujours le sourire un peu mystérieux des passants, qui ont l'air de douter d'une liberté trop fragile.

Lisbonne la pauvre : là reviennent ceux du Mozambique et de l'Angola. Il ne faut pas manquer la promenade proposée par Alexandre O'Neill et filmée avec tendresse par Fernando Lopes et Augusto Cabrita. Lisbonne est belle. Lisbonne est, dans le Vieux Monde, le cœur de San-Francisco.



Bruits quotidiens

DEDANS-DEHORS
Lundi 17 mars,
France-Musique, 22 h. 30

Le livre de Jacques Attali *Bruits* avait déjà fait dresser l'oreille de plus d'un, mais *le Paysage sonore* du Canadien Murray Schafer (paru il y a quelques mois aux éditions Jean-Claude Lattès) aura connu un suffrage plus décisif, dû en particulier à la finesse de son analyse : le bruit existe depuis toujours, il change seulement d'une époque à une autre, il en est le reflet, et l'on peut très bien l'apprivoiser et l'interpréter à condition seulement de savoir l'écouter.

Le nouveau responsable de France-Musique, qui a donné à la chaîne l'ouverture que l'on sait sur la création contemporaine, a donc confié au Groupe de recherche musicale de l'INA, à partir du 17 mars, entre 22 h. 30 et 23 heures, une émission qui sera consacrée aux bruits quotidiens. Des extraits d'œuvres de compositeurs de musique électroacoustique, dont certains utilisent comme point de départ ces bruits transformés, seront placés en regard. La première émission permettra d'entendre des œuvres de Jean-Claude Eloy, de Bruno d'Auzon et un montage de Bernard Parmegiani.

Psychiatrie sans garde-fous

L'OREILLE EN COIN
Chaque samedi
à partir du 22 mars
France-Inter, 17 heures

Pour avoir dirigé pendant plus de vingt années l'hôpital de Dakar et tenté de comprendre mieux les fondements de la culture africaine, le professeur Colomb est bien persuadé que la société est pour une très grande part responsable de la maladie nerveuse. En répétant cela, il ne révolutionne aucune idée reçue. C'est en pratiquant une médecine autre, en ouvrant les portes de l'hôpital à la famille, aux amis du malade qu'il a innové et ainsi inventé une thérapeutique qu'il baptise lui-même « psychiatrie sociale » ou « socio-psychiatrie », appuyée sur l'idée de collectivité. Rentré en France en 1977, il a appliqué ses méthodes de discussion, de compréhension à des malades non africains. Avec les mêmes brillants résultats et sans aucun recours à l'attirail des neuroleptiques et autres tranquillisants. C'est à Nice, dans une ancienne abbaye, au milieu de l'hôpital Pasteur, qu'il travaille avec une équipe formée pour partie de ceux qui l'entouraient au Sénégal.

Robert Arnaut a passé quinze jours dans cette « maison de fous » pas comme les autres, il s'est fait « interner » et a vécu dans les mêmes conditions que les pensionnaires de l'établissement. Il raconte à Jean Garretto et Pierre Codou son expérience et comment, par exemple, les malades de Saint-Pons ont, tous, participé au carnaval de Nice. Il les a suivis au milieu de la fête et a enregistré leurs réactions : au total il propose une série d'entretiens qui tend à prouver — en est-il besoin ? — que les plus « dérangés » ne sont pas ceux que l'on croit.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) ; 4 h. 30, Bon pied, bon œil ; 6 h. 30, P. Douglas ; 7 h. 25, Bloc-notes économiques de B. Harteman ; 7 h. 40, L'humeur du jour, de P. Poivre d'Arvor ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, La chronique d'E. Sablier ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 10 h. 5, Information des consommateurs, par R. Pujol ; 11 h., Est-ce bien raisonnable ?, de D. Hamelin et J.-P. Pineau ; 12 h., Le Luron de midi ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F.

13 h. 30, Visas, par C. Villers et M. Desbarbat ; 15 h., Annie Cordy et Claude Chebel ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : Bao-Daï, ex-empereur d'Annam (lundi), William Sivel (mardi), Paul Castanier (mercredi), Christian Charrière (jeudi), Jacques Thibau (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; 19 h. 10, Le téléphone sonne (le mercredi : Face au public).

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a de la chanson dans l'air, de J.-L. Foulquier et C. Pither ; 23 h. 5, José Artur et Muriel Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) ; 5 h., C. Barbier ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, I. Leval ; 8 h. 45, C. Morin ; 11 h., Le sweepstake ; 12 h., Sisco, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, avec A. Arnaud.

13 h. 30, Interpol ; 14 h., Histoire d'un jour, de P. Alfonsi ; 15 h., Show-time, de J. Martin ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h., Le journal de J.-C. Dassier.

19 h. 30, Boom Hollywood, de Y. Hegann ; 20 h. 30, Chlorophylle, de M. Abraham ; 22 h 40, Un livre, un succès, de F. Kramer ; 23 h., Service de nuit, avec J.-C. Laval ; 1 h., La ligne ouverte.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures) ; 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 8 h. 15 (toutes les demi-heures), Léon Zitrone ; 5 h. 35, Anne-Marie Peysson ; 11 h., La grande parade, de M. Drucker ; 13 h., Journal de P. Labro.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, d'E. Pagès ; 14 h. 30, Ménie Grégoire ; 15 h., Le temps d'une chanson ; 16 h. 30, Les grosses têtes, de P. Bouvard ; 18 h., Journal de J. Chapus.

18 h 30, Hit-parade ; 20 h. 30 et 22 h. 30, Relax Max, avec M. Meynier ; 22 h., Le journal d'E. Pellet et « Leader » ; 0 h., W.R.T.L., avec G. Lang ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Informations et jeux ; 8 h. 40, J.-P. Foucault ; 11 h., Le million, avec M. Denisot ; 12 h., Starmidi ; 13 h 30, Quitte ou double ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 15, Enquête sur une vedette ; 15 h. 45, Toute la vérité ; 17 h., Croque-musiques, avec P. Roy ; 19 h., M. Toreca et C. Borde ; 21 h., Demain 2000 ; 22 h., Magazine littéraire.

LE WEEK-END
SAMEDI

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse ; 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h. 10, La Clef verte ; 10 h. 30, Avec tambour et trompette, de J.-P. Kahn ; 12 h., Vécu, de M. Tauriac ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine, d'Y. Mourousi ; 14 h. 5, L'oreille en coin ; 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 20 h., La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux : Quand la Révolution se levait (le 15) ; La Rochefoucauld (le 22) ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., J. Artur et M. Hees ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., Y. Hégann ; 6 h., A. Dumas et Brigitte ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 14 h., Pierre qui roule, de P. Lescure ; 17 h., Hit-parade, de J.-L. Lafont ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs, de P. Diwo ; 20 h. 30, But par but ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit, avec P. Diwo.

● R.T.L. : 5 h. 30, J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore, avec P. Sabatier ; 13 h., Le journal inattendu : Christian Beullac (le 15) ; 14 h., W.R.T.L., de G. Lang ; 18 h. 30, W.R.T.L., Disco-show, de B. Schu ; 22 . 15, W.R.T.L. Live, de D. Farran ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 8 h. 15, L'événement de la semaine, avec M. Ullmann ; 9 h., La grille musicale ; 11 h., Chouette-club ; 12 h., Télé-match ; 13 h. 30, La discothèque d'une personnalité ; 15 h., Hit-parade, avec P. Sulak ; 17 h., Cent ans de music-hall ; 18 h. 30, Le journal de P. Zehr ; 19 h. 15, J. Paoli ; 20 h. 30, Musique classique.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER : 5 h., L. Bozon ; 9 h. 30 (et à 14 h.), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine, avec Y. Mourousi ; 18 h., Spectacle Inter ; 20 h 15, Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h. 10, Jam-parade, d'A. Francis ; 23 h. 5, Mirages, de J. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de Jo Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 8 h. 35, C'est dimanche, de C. Morin et Maryse ; 12 h. 30, Europe midi ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Dr Jingle et Mr. Yann, de Y. Hégann ; 16 h., Hit-parade ; 18 h. 30, Europe-soir ; 19 h., Club de la presse : Michel Debré (le 16) ; 20 h. 15, Chlorophylle : (Europe rock 80) 22 h. 45, Pour ceux qui aiment le jazz ; 0 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach ; 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h 15, L'interview-événement ; 13 h. 30, Poste restante, de J.-B. Hebey ; 18 h. 30, Hit-parade, avec A. Torrent ; 21 h., Grand orchestre, de P. Hiegel ; 22 h. 15, W.R.T.L., Hit-parade des clubs, avec B. Schu ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. : 9 h. 30, J. Amadou ; 10 h., Banco, avec P. Sulak ; 11 h., Le Chouette-club, avec C. Chabrier ; 12 h. 50, Le hit-parade des 45 tours, avec J. Mélédo ; 15 h., De la musique et du sport, avec B. Spindler et P. Sulak ; 19 h., Le hit-parade des 33 tours ; 20 h. 30, Musique classique ; 22 h., Magazine littéraire, de P. Saint-Germain.

Lundi 17 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (génétique et langage) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales en Anatolie.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : Histoire et clandestinité.
10 h. 45, Le texte et la marge... avec Maria Casarès.
11 h. 2 Evénement-musique.
12 h. 5, Agora... avec Jean Cau.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche vocale : symétrie-disymétrie.
14 h., Sons : Communications (entre les relais d'un central).
14 h. 5, Un livre, des voix : « La guenon qui pleure », d'H. Dufour.
14 h. 47, Bureau de contact.
15 h., Centre de gravité : Le redéploiement industriel.
16 h. 50, Actualité : Comment préparer la réinsertion sociale des détenus ?
17 h. 32, Concert de l'Itinéraire.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Présence des arts.
20 h., « Pour des dollars », de J. Conrad, adapt. J. Marcillac, avec M. Robin, R. Varte, R. Favey, E. Chartier, D. Manuel, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Le voyage visionnaire de Dante Alighieri.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens, jusqu'à vendredi : Mahler, par Dominique Jameux, « Das Klagende lied », dir. B. Haitink, « Symphonie n° 2 », dir. B. Walter, et des mélodies de Schumann, Schubert, Wagner et Berlioz.
12 h., Musique de table : Musique de charme, « Danse des marins russes » (Glière) ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre. Eglise syrienne d'Antioche ; 14 h. 30, Musique de chambre : « Quatuor n° 10 » (Beethoven), « Quatuor n° 10 » (Chostakovitch) ; 15 h. 30 : Dante et Faust, « Sept Illustrations pour des visions de Dante » (J.-P. Holstein), « Faust et Hélène » (Lili Boulanger), « Une ouverture pour Faust » (Wagner) ; 16 h. 30, Grand Répertoire : « Vespres de la Vierge » (Monteverdi), dir. J.-E. Gardiner.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h., Les chasseurs de son (Jazz, harmonie, musique électronique).
20 h. 30, Concert en l'église des Blancs-Manteaux (Récital de chant) : « Amoroso veleno » (M.-A. Cesti) ; « Incassum lesbia », élégie sur la mort de la reine Marie, « Sweeter than roses », « Sound the trumpet » (H. Purcell) ; « Pria ch'adori », sérénade à deux voix et basse continue, « Lagrime mie » (M.-A. Cesti), avec Judith Nelson, soprano, René Jacobs, haute-contre, William Christie, clavecin, Konrad Junghaenel, théorbe, Jaap Te Linden, viole.
22 h 30, Ouvert la nuit : Le vingtième siècle, INA-G.R.M. (Espace des sons), « Shanti » (Eloy), « Par la fenêtre entrouverte » (B. d'Auzon), « Dedans, dehors » (B. Parmegiani) ; 23 h., Les solistes français : Jacques Castagner, flûte ; 0h. 5, Portraits pour le siècle : Petrassi.

Mardi 18 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (l'apprentissage de la différence) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : la construction de l'habitat ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, La matinée des autres : Les aborigènes d'Australie.
10 h. 45, Etranger, mon ami : « Quand le buffle grogne » ou la mort imaginaire d'Hemingway.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses (à 13 h. 30, 17 h. 32 et 21 h. 15) : Le passé musical de Genève jusqu'en 1918.
12 h. 5, Agora : « la Mythomanie », avec J.-M. Rouart.
12 h. 45, Panorama : L'Italie.
13 h. 30, Libre parcours variétés : Y. Theraulaz.
14 h., Sons : Communications (Nord-Sud, métro).
14 h. 5, Un livre, des voix : « l'Adonisant », de P. Thevenon.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 50, Actualité : Vers une science du stress ?
17 h. 32, Pop-jazz à Lyon.
18 h. 30, Feuilleton ; « Un prêtre marié », d'après Barbet d'Aurevilly.
19 h. 30, Sciences : Voir (globe à images).
20 h., Dialogues avec... B. Barret-Kriegel et J. Julliard : « Itinéraires des générations gauchistes ».
21 h. 15, Musiques de notre temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Mahler, « Das Knaben Wunderhorn » (J. Norman, J. Shirley-Quirk), dir. B. Haitink ; « Lieder eines fahrenden Gesellen » (D. Fischer-Dieskau), dir. W. Furtwaengler ; « Symphonie n° 3 », dir. B. Haitink ; Brahms : lieder et chœurs.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (propre et commun de l'Eglise syrienne) ; 14 h 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans), 15 h., Musique du haut Moyen Age, par le Studio der Frühen Musik ; 16 h., Alain Weber, « Midjaay » ; 16 h. 15, Les cercles musicaux : Schubert, ses élèves, ses amis, œuvres de Diabelli, Weber et Schubert.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven (en direct de Radio-France), avec E. Heidsieck : « Sonate n° 1 » opus 49, « Sonate n° 3 » opus 2 ; 20 h., Actualités lyriques : « A l'occasion de Robinson Crusoë » (Offenbach) ; « Attila » (Verdi) ; « la Bohème » (Puccini) ; « la Traviata » (Verdi).
20 h. 30, Récital de piano Rudolf Buchbinder (en direct de Radio-France) « Sonate pour piano en fa majeur n° 23 » Hob. XVI (Haydn) ; « Quatre Pièces » opus 119 (Brahms) (Intermezzi en si bémol, en mi mineur, en ut et Rhapsodie en mi bémol) ; « Variations sur un thème de Diabelli » opus 120 (Beethoven).
23 h. Ouvert la nuit : Domaines de la musique française, manuscrits et éditions musicales ; 23 h 30, Un siècle de vie musicale à Paris : Messiaen, Boulez, Dutilleux ; 1 h., Douce musique : Œuvres de Krumpholtz, Haydn, Muffat, Jarzebski et Frescobaldi.

Mercredi 19 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (les temps du corps) ; à 8 h. 32, Transmission orale des traditions ancestrales : les laitages.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie.
11 h. 2, Agora : échanges musicaux franco-suisses (et à 17 h. 32) : Portrait d'Hughes Dufourt.
12 h. 5, « Intelligence et intuition animales ».
12 h. 45, Panorama : la Libye.
13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique.
14 h., Sons : Communications (le cauchemar du garde-barrière).
14 h. 5, Un livre, des voix : « la Forêt d'Iscambe », de C. Charrière.
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs.
15 h. 2, Point d'interrogation : Les grandes civilisations (la Grèce, deuxième partie).
16 h., Contact.
16 h. 10, Les travaux et les jours... d'un sculpteur : B. Lardera.
16 h. 50, Actualité : L'évolution du parc régional d'Armorique.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, La science en marche : la pollution atmosphérique.
20 h., « le Château d'Argol », de J. Gracq, adapt. J. Clancier, avec P. Vaneck, F. Chaumette, J.-P. Jorris, M. Sarcey. (Rediffusion.)
22 h. 30, Nuits magnétiques : Relations (A chacun ses socialistes).

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Mahler, « Rückert lieder » (C. Ludwig), dir. H. von Karajan, « Symphonie n° 4 » (F. von Stade), dir. C. Abbado.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Boieldieu et Sullivan ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Microcosmos, présenté par O. Bernager : 14 h 10, Les nouveaux répertoires ; 14 h. 25, Kaléidoscope ; 15 h. 30 (et 16 h. 10 et 17 h. 20), Jeu des énigmes ; 15 h. 35, Les grotesques de la musique ; 15 h. 55, Création ; 16 h. 25, Galerie de portraits ; 17 h. 25, Haute infidélité ; 17 h. 45, En contrepoint.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et musique ; 20 h., Le royaume de la musique : Lauréats du concours autrichien (Jugend Musiziert).
20 h. 30 Concert (en direct de la Salle pleyel) : « Le Triomphe de la mort » (J.-L. Martinet) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 » (Prokofiev) ; « la Tragédie de Salomé » opus 50 (F. Schmitt), par l'Orchestre national de France et les Voix de femmes des chœurs de Radio-France, dir. Pierre Dervaux, avec Gabriel Tacchino, piano.
23 h., Ouvert la nuit : La voix, le lied schubertien, avec D. Fischer-Dieskau, W. Krenn, E. Schumann, P. Schreier et H. Hotter ; 23 h. 30, Aspects inédits de l'opéra italien : du bel canto à Verdi : pages de Donizetti, Chopin, Bellini, Mercadante et Verdi ; 1 h. 30, Les grandes voix : Tony Poncet.

Jeudi 20 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (textes de femmes) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : irriguer ou mourir de faim ; à 8 h. 50, L'écorce des jours.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zigzag.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses (et à 13 h. 30, 17 h. 32 et 19 h. 55) : La Genève contemporaine.
12 h. 5, Agora : ...avec M. Alcardi : « Fortunes privées et patrimoine national ».
12 h. 45, Panorama : La Chine.
13 h. 30, L'école genevoise de l'orgue.
14 h., Sons : Communications (péniche).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Prince de la terre », de M. Schneider.
14 h. 47, Départementale : En direct du Conquet.
16 h. 50, Actualité : En direct du Conquet.
17 h. 32, Denis Dufour et le Trio G.R.M.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Les anémies (deuxième partie).
19 h. 55, « Faust », de Gounod, chanté en français, en direct du Grand Théâtre de Genève, dir. musicale, M. Plasson ; mise en scène, Luca Ronconi ; décors et costumes, P.L. Pizzi ; chorégraphie, G. Urbani, avec G. Aragall, R. Raimondi, Y. Bisson, L. Sukis, M. Sairmay, D. Perriers.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque ; 9 h. 2, Eveil à la musique.
9 h. 17, Le matin des musiciens : Mahler, « Kindertotenlieder » (K. Ferrier), dir. B. Walter ; « Symphonie n° 6 », dir. V. Neumann, et des extraits de la « Symphonie n° 7 » et de la « Symphonie n° 10 ».
12 h., Musique de table ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique : Les instruments anciens ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Musique en plume, œuvres de Millocker, Schoefers, Seiter, Leoncavallo, Hubay J. Strauss ; 14 h. 30, Notes de Dukas sur Debussy : « Quatuor à cordes », « Nocturnes », « la Mer », « Pelléas et Mélisande » acte IV, scène 4 ; 15 h. 30, Répertoire choral : « les Carillons », poème pour orchestre, chœurs et solistes, opus 35 (Rachmaninov), dir. K. Kondrachine ; « Messe » (Stravinski), dir. K. Ancerl ; 16 h. 25, Grands solistes : A. Scherbaum, trompette, et F. Chapelet, orgue, œuvres de Bach, Vivaldi, Haydn, Purcell, Ximenez, Correa de Arauxo, Casanoves, S. Aguilera de Heredia et Sweelinck.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert en direct de Radio-France : Récital Pierre Barbizet, piano : « Sonate Appassionata en fa mineur » opus 57 (Beethoven) ; « Six Moments musicaux » (Schubert) ; « Pièces pittoresques » (Chabrier).
20 h., Les chants de la terre.
20 h. 30, Ecole de Paris (Concert donné à Radio-France) : « Follia » opus 106 (M. Mihalovici) ; « Concerto pour violon et orchestre n° 2 » Martinu), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J. Mercier, avec Jacques Prat ; 21 h. 45, Cycle acousmatique INA-G.R.M.
23 h., Ouvert la nuit : Le Quatuor de Prague, œuvres de Mozart, Bartok, Haydn et Dvorak ; 1 h., Jazz forum : Trajet Charles Mingus.

Vendredi 21 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Langage des unes, langage des autres (le silence de Lilith) ; à 8 h. 32, Transmission orale des connaissances ancestrales : le blé.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
11 h. 2, Echanges musicaux franco-suisses (et à 16 h.) : Le passé musical de Lyon, de Goudimel à Witkowski.
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : L'ésotérisme.
13 h. 30, Musiques extra-européennes.
14 h., Sons : Communications (hélices et réactions).
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Lion de Saint-Sabbath », d'A. Rudnicki.
14 h. 47, Un homme, une ville : Igor Stravinski à Venise
16 h., Pouvoirs de la musique.
18 h. 30, Feuilleton : « Un prêtre marié », d'après Barbey d'Aurevilly.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : La maladie du sommeil.
20 h., « Pa-kin ou les oppressions de la vertu » (deuxième partie).
21 h. 30, Black and blue : Jazzmen français.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Amour de la musique.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Mahler, « Das lied von der Erde » (K. Ferrier, J. Patzak), dir. B. Walter ; « Symphonie n° 9 », dir. C.-M. Giulini.
12 h., Musique de table : Musique de charme, œuvres de Donizetti et Respighi ; 12 h. 35, Jazz classique : Tout Duke ; 13 h., Les métiers de la musique ; 13 h. 30, France et musique.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (cantiques et supplications) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée (pour les enfants de sept à neuf ans) ; 15 h., Cours et monastères d'Espagne : la Castille ; 15 h. 45, Les claviers diversifiés de la famille Bach : « Clavier bien tempéré », extraits du premier livre (J.-S. Bach), avec E. Fisher et G. Gould ; 16 h. 30, Henry Barraud, « Quatre Préludes » ; 16 h. 40, Musiques symphoniques : « Symphonie n° 1 » (Saint-Saëns), dir. L. de Froment ; « Version pour grand orchestre du Quatuor en sol mineur de Brahms » opus 25 (Schoenberg), dir. H. Wakasugi ; « Cinq pièces pour orchestre » opus 10 (Webern), dir. J. Horenstein.
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30).
20 h. Concours international de guitare.
20 h. 20, Festival de Saint-Denis 1979 (Concert donné en la basilique de Saint-Denis) : « Symphonie n° 8 en mi bémol majeur, dite des Mille », de Mahler, par l'Orchestre national de France et le Nouvel Orchestre philharmonique, les Chœurs et la Maîtrise de Radio-France, les Chœurs philharmonia de Londres, les Chœurs d'enfants de Paris, avec B. Hendricks, T. Zylis-Gara et H. Vogel, sopranos, N. Denize, O. Wenkel, altos, P. Lindroos, ténor, S. Nimsgern, baryton, P. Meven, basse, dir. Seiji Ozawa.
22 h. 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches, Beethoven : « Sonate n° 1 » opus 49 et « Sonate n° 3 » opus 2, avec E. Heidsieck ; 23 h., Vieilles cires : Cycle Pierre Monteux, « Symphonie en ré mineur » (C. Franck) ; 0 h. 5, Les musiques du spectacle.

Samedi 22 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : Regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain.
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches... avec J.-P. Faye (deuxième partie).
11 h. 2, La musique prend la parole : « 1979-1980 : les Maîtres chanteurs », de R. Wagner.
12 h. 5, Le pont des Arts.
14 h., Sons : Communications.
14 h. 5, Livre d'or : Echanges musicaux franco-suisses (P. Fournier, violoncelle, et J. Fonda, piano : « Sonate n° 1 en ut majeur », de Beethoven : « Sonate en ut mineur », de Rachmaninov).
17 h. 30, Radio-Canada présente : « Miami en français ».
18 h. 30, Entretiens de carême par les pasteurs P. de Robert et P. Soullier : Le temps de l'épreuve (l'espérance à l'épreuve).
19 h. 30, A. Tansman, œuvre et témoignage (quatrième partie).
20 h., « En rire pour ne pas en pleurer », d'E. Dessarre, avec A. Nitzer, J. Menaud, R. Baillet, A. Daguenet, M. Derville, C. Laborde, A. Redouet.
22 h., Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Terre natale : Musique pour les travailleurs et les étudiants étrangers.
7 h. 40, Concert promenade : Œuvres d'A. Thomas, Liszt, Grieg, Lanner, J. Strauss, Stolz et D. Rose ; 8 h. 30, Musiques chorales : madrigaux anglais et italiens, œuvres de Morley, Weelkes, Wilbye, Bennett, Farmer, Festa, E. da Hostia et De Wert.
9 h., Samedi (en direct du studio 119), magazine de Jean-Michel Damian.
16 h., Concert du Théâtre d'Orsay : « Scènes d'enfants » et « Sonate, opus 15 » (Schumann), « Etudes opus 25 » (Chopin), avec Tamas Vasary, piano.
17 h. 15, Ouverture : Présentation du Matin des musiciens (Schumann), par D. Jameux ; Le concert du Matin des musiciens : Mahler.
20 h. 5, Soirée lyrique : « Euryanthe », de Weber (opéra en trois actes), avec B. Lindholm, S. von Reichenbach, H. Steinbach, M. Smith, L. Konya, B. Plantey, Ch. Essartel, les Chœurs de Radio-France, dir. J.-P. Kreder et l'Orchestre national de France, dir. Marek Janowski.
23 h. 5, Ouvert la nuit : Comment l'entendez-vous ? Alban Berg par P. Boulez ; 1 h., Le dernier concert : Festival estival de Paris 1979, en l'église Saint-Séverin, récital Peter Dankelmaier, orgue ; œuvres de Ligeti, J.-S. Bach, Dankelmaier, Kaufmann.

Dimanche 23 mars

FRANCE-CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : Voyage au pays du sel.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : L'Union rationaliste.
10 h., Messe en l'église Saint-Séverin, à Paris.
11 h., Regards sur la musique.
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Echanges musicaux franco-suisses.
14 h., Sons : Communications.
14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Pain de ménage » et « la Maîtresse », de J. Regnard.
16 h. 45, Conférences de carême par le R. P. Sintias, à Notre-Dame de Paris : Tous ces mortels qui veulent vivre (J'ai péché contre le Ciel et contre Toi).
17 h. 30, Rencontre avec... M. Tran Van Khe.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Paul Celan (Méridiens, quatrième partie).
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : Questionnaire pour Lesconil (Dans les pas de Murray Schafer).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques et légères.
7 h. 40, Opéra bouffon : « Les Mousquetaires au couvent », fin (Varney) ; « la Mascotte », acte I (Audran), dir. R. Benedetti ; 9 h. 2, Les chants de l'âme ; 9 h. 30, Cantate de Bach pour le dimanche « Judica me » ; 10 h. 30, Les petites oreilles (disques présentés par les enfants).
12 h., Le concert de midi (en simultané avec Antenne 2) ; « Ouverture de Fête » (Chostakovitch), « les Fontaines de Rome » (Respighi), par l'Orchestre national de France, dir. L. Maazel ; 13 h. 5, Tous en scène ; 13 h 30, Jeunes solistes : Béatrice Berstel, clavecin.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre.
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : « L'Offrande musicale », de J.-S. Bach.
19 h., Jazz vivant : Le jazz classique de Stéphane Grapelli et les orchestres de G. Badini et de M. Richard au Festival de Courchevel.
20 h. 5, Le concert du dimanche soir (présentation).
20 h. 30, Musiques traditionnelles : Laos, avec N. Phimvilayphone, khène (orgue à bouche), kacapi (luth), kuy (flûte), K. Khounsavath, khène, S. Souryavongsay, chant, K. Intisane, khène et kacapi, T. Mahavong, khène, N. Mahavong, chant.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h. 30, Equivalences : « les Corps glorieux » (O. Messiaen), avec L. Thiry, orgue ; 0 h. 5, Rites et traditions populaires : Chansons et musiques traditionnelles du dimanche des Rameaux, de la fête de Pâques, des légendes, la Saint-Benjamin, jour de la pleine lune ; « les Cloches » (Lebègue) ; « l'Enchantement du vendredi saint » (Wagner), avec W. Furtwaengler.



LUC GIRARD

LOISIRS

Joffre Dumazedier et le temps de vivre

Le chômage n'a pas supprimé la fringale de loisirs. Ceux-ci secrètent au contraire de nouvelles valeurs qui s'opposent aux excès du travail.

JEAN-MARIE DUPONT

« VERS une civilisation du loisir ». Paru au début des années 60, le titre de cet ouvrage de Joffre Dumazedier a fait fortune. Il explique aussi la fortune d'un certain nombre de marchands de vacances. Professeur de sciences de l'éducation à l'université Paris-V, responsable de l'équipe de recherche sur le loisir et les modèles culturels du C.N.R.S., Joffre Dumazedier continue imperturbablement à creuser son sillon. Après avoir publié, aux Editions du Seuil, entre autres une « Sociologie empirique du loisir » en 1974 (traduit aux Etats-Unis, en Italie, au Japon et récemment au Brésil), il anime actuellement une des dix-neuf équipes du C.N.R.S. qui participent à une recherche coordonnée sur l'évolution du temps dans la société d'aujourd'hui.

« Est-il opportun de se consacrer à une analyse du temps de loisir, alors que la préoccupation dominante est le chômage ? Les syndicats des pays de l'O.C.D.E. qui revendiquent tous la semaine de trente-cinq heures, invoquent moins le droit aux loisirs que la nécessité de partager le travail disponible.

— Il est bien normal de commencer par donner du travail à tout le monde. Mais après le travail, si les trente-cinq heures sont réalisées, si la cinquième semaine de congé est accordée et si l'âge de la retraite peut être avancé, il y aura encore plus de loisir à la fin de la journée, de la semaine, de l'année ou de la vie de travail. Vous croyez que cette croissance ne posera pas de problèmes, dont il faudrait peut-être se préoccuper dès maintenant si l'on veut éviter qu'une fois de plus les lois du marché n'en fassent qu'une occasion supplémentaire de consommation ? La société industrielle produit à la fois davantage de richesses plus ou moins bien partagées et davantage de temps libre. On a beaucoup étudié le premier aspect, très peu le second. Et pourtant, quand Marx a écrit « le Manifeste communiste », les ouvriers parisiens travaillaient environ quatre mille heures par an ; aujourd'hui, ils travaillent en majorité mille huit cents heures.

» En cent cinquante ans, il y a eu un véritable effondrement de plus de la moitié du temps occupé par le travail. Les effets en profondeur de cet effondrement sont encore très mal connus. Le temps réellement vécu, qui se préoccupe de son évolution ? La conception unidimensionnelle du temps — comme s'il n'existait qu'un temps normatif imposé par les institutions (travail, famille, scolarité, etc.) — a freiné toute la réflexion théorique sur l'évolution des temps sociaux.

Partout

— Mais le temps libéré par le travail professionnel et familial n'est-il pas de plus en plus souvent utilisé à autre chose qu'aux loisirs ?

— Oui, « métro, boulot, dodo », c'est vrai pour une minorité de travailleurs qui ont plus de deux heures de déplacement journalier aller et retour. Mais pour la majorité ? Que certains utilisent le temps des loisirs pour exercer un second métier ou faire du travail au noir est également indéniable. Mais cela ne signifie pas que la part consacrée aux loisirs soit globalement en recul. C'est le contraire qui est vrai. Tous les sondages qui ont été faits depuis 1965 jusqu'à 1979 ont révélé que le second métier n'est exercé que par une infime minorité de gens et que le travail noir concerne au maximum 25 % des ouvriers et employés ; il n'occupe jamais la totalité du temps libre et sert bien souvent à financer des biens et services de loisir coûteux (auto ou moto du dimanche, bateau, etc.).

— Vous restez donc convaincu de l'essor des loisirs, malgré les difficultés économiques du moment ?

— Il n'y a qu'à observer les résultats des sondages et des enquêtes sur les vacances, les promenades en auto, les sports, du premier au troisième âge, en passant par l'âge du travail. Ces activités se développent malgré des restrictions récentes de dépenses. Ni les différences de culture (Belgique ou Cuba), ni les inégalités de la production et de la consommation (Pérou ou France), ni les oppositions des systèmes socio-politiques (Etats-Unis, U.R.S.S.), ne modifient cette prépondérance des loisirs, qui occupent partout plus de 90 % du temps libéré du travail professionnel ou familial et du temps de transport. C'est un fait d'une importance majeure. Certains parlent vaguement de « société du temps libre ». On évite ainsi de rendre apparent l'énorme déséquilibre entre le temps des engagements socio-spirituels ou socio-politiques et le temps consacré aux loisirs... Problème capital pourtant pour l'avenir de la participation active des citoyens dans toutes les démocraties. Pourquoi le dissimuler ? Il est plus rassurant et plus illusoire de ne voir dans le loisir qu'un produit de « la société de consommation ».

— Vous estimez que ce développement du temps de loisir a des effets sur tous les aspects de la vie sociale ?

— Le loisir a, certes, toujours un rôle « complémentaire » ou « compensateur » par rapport au travail (G. Friedman). Il occupe une partie du temps libre créé par une société scientifique et technique capable de produire plus en travaillant moins. Le loisir est dans l'oisiveté. Comme la richesse, ce temps libre est d'abord un produit du travail payé par lui, conditionné par lui et par les rapports de classe qu'il engendre, il ne faut pas l'oublier. Mais il est davantage.

» En libérant du temps, la société libère des valeurs centrées sur l'être. Jusque-là réprimées, elles tentent à s'exprimer plus librement malgré tous les conditionnements du marché et des classes, tous les dogmes culturels de l'institution scolaire. Le temps libre devient un champ de conflits entre la consommation et la création, entre le conformisme social et la libération personnelle, entre les activités de participation sociale volontaire et les activités d'évasion infantile. Le loisir produit par le travail sécrète des valeurs nouvelles qui s'opposent aux excès de ce dernier. Chaque fois qu'on interroge un échantillon représentatif (et non des cas favorables) d'ouvriers ou d'employés sur le contenu de leur temps de travail et qu'ils expriment des critiques, immanquablement leur cadre de référence est ce qu'ils aiment faire en dehors du travail professionnel. Le temps de loisir devient un temps de référence critique y compris le libre travail manuel qui l'occupe... Il est de plus en plus fournisseur d'images de vie idéale pour la vie professionnelle, scolaire ou familiale.

— Le développement du temps libre et des loisirs conduirait donc à une remise en cause du travail comme valeur centrale plutôt qu'à une reconstruction du travail sur de nouvelles bases ?

— C'est une fausse alternative. Il est évident qu'il faut d'abord s'occuper de rendre supportable et, si possible, désirable pour la majorité cette nécessité sociale première qu'est le travail. Mais comment ?

» Quelle est la part de probabilité et la part d'illusion dans l'espoir fondé sur la socialisation et l'autogestion des entreprises ? Ayant exercé pendant plusieurs années une responsabilité majeure dans la formation ouvrière de la communauté de travail autogérée Boimondau à Valence, je sais, comme dit mon ami Mermoz, que « l'autogestion c'est pas de la tarte ». On discourt beaucoup sur cette voie qui, effectivement, apporte certaines solutions. Mais combien s'intéressent aux observations des sociologues sur les essais réels d'entreprises socialistes, coopératives ou communautaires (avec ou sans autogestion) en France, en U.R.S.S. ou en Yougoslavie ?

Père Noël

» Jamais la socialisation de l'entreprise, avec ou sans autogestion, n'a réellement intéressé plus du quart des ouvriers. Et les autres trois quarts ? Aucune enquête soviétique, française, yougoslave ou autre n'a pu établir que la socialisation avec ou sans autogestion était capable de transformer le travail en « premier besoin humain » sinon pour une minorité de travailleurs (10 % à 30 %). C'est toujours les préoccupations hors travail qui priment. Alors n'y a-t-il pas un peu de croyance au Père Noël dans tous ces discours, toutes ces spéculations pour changer le travail par ces seuls moyens-là ?

— Que proposez-vous ?

— On peut se demander si le temps de loisir qui domine de façon écrasante le temps libéré du travail professionnel et familial ne libère pas des désirs autrefois refoulés, des intérêts autrefois censurés, des exigences autrefois limitées par les contraintes inhumaines de la société industrielle montante. Il s'ensuit, à l'aube de l'ère post-industrielle, une valorisation du respect de la nature, de la communication entre les hommes, de l'expression de soi. Cette nouvelle structure symbolique du temps de loisir dans le système fini des temps d'une journée, d'une semaine, d'une année ou d'une vie, modifie indirectement mais profondément toutes les attentes dans tous les autres temps sociaux et, d'abord, le temps de travail.

» Pour la majorité, l'écart entre les temps réglés par les institutions et les temps vécus par les groupes va croissant. En comparaison du souvenir ou du projet d'activités plaisants en plus grand nombre, toutes les activités qui ne se proposent pas de plaire semblent durer plus longtemps. On s'ennuie plus vite, on a l'esprit ailleurs plus aisément, on attend autre chose qui ne vient pas assez vite. Les besoins de vie rêvée dépassent les moyens de les satisfaire. Les contraintes les plus nécessaires pour la division du travail, la reproduction de l'espèce ou la gestion de la cité sont plus difficiles à supporter ; paradoxalement, plus le « temps de vivre » augmente, plus le mal de vivre semble se répandre, et ce, quels que soient les régimes économiques ou politiques, telle est notre hypothèse centrale.

» Jusqu'à présent, une recherche brillante, illustrée par George Friedman, Baudrillart, Bourdieu ou Establet, a bien mis en lumière les conditionnements culturels du temps de loisir sous l'effet du travail, de la consommation, de l'éducation des classes sociales. Mais la question de l'influence manifeste ou cachée de la production du loisir (malgré la reproduction sociale) sur la structure symbolique des autres temps sociaux n'a jamais suscité beaucoup d'intérêt. Il s'ensuit un déséquilibre dans la sociologie actuelle, préjudiciable à la connaissance complète de la réalité sociale et à une action efficace sur elle. » ■

AQUACULTURE

Les tortues de Saint-Leu

Cocorico ! La France est en tête dans l'élevage des tortues de mer. La ferme aquacole de Saint-Leu, à la Réunion, est le fleuron de cette production.

LAURENT GREILSAMER

LA France l'ignore encore, du moins le grand public. Pour ce qui concerne l'élevage des tortues, elle est en tête des nations. Est-ce une boutade ? Un sujet négligeable ? Voire. *« Dans ce domaine, personne ne peut revendiquer à l'étranger des recherches aussi poussées que les nôtres »*, affirme M. Guy Lebrun, trente-deux ans, ingénieur agronome, docteur en océanographie biologique et auteur d'une thèse de troisième cycle sur les tortues de mer. Et encore : *« La France possède les plus grands sites de ponte et le plus haut niveau scientifique. »*

A ceux qui seraient tentés de s'esclaffer, précisons que M. Lebrun nous tient ce discours sur la côte ouest de l'île de la Réunion, à Saint-Leu. Nous cheminons parmi trente bassins en béton de 100 mètres cubes où reposent des lots de 1 500 tortues de mer entassées les unes sur les autres. Un ancien four à chaux, où l'on calcinait autrefois le corail de l'océan Indien, domine la ferme à tortues comme un mirador.

Dans cette aventure, amorcée concrètement en 1977, M. Lebrun n'est certes pas parti seul. S'il fallait une confirmation de l'intérêt de cette « expérience aquacole », signalons que la société Corail (Compagnie réunionnaise d'aquaculture et d'industries littorales) est une filiale à 51 % de la SOMDIAA, du groupe des Grands Moulins de Paris. Le reste du capital provient d'industriels locaux et de la Société de développement régional de la Réunion, la Soderé. Ce sont là quelques atouts et références. La ferme à tortues, que l'on aurait pu hâtivement ranger parmi les utopies écolos de cette fin de siècle, a du sérieux à revendre.

M. Lebrun, à coup sûr, est l'homme idoine, l'homme de la situation. Outre ses diplômes, il a vécu cinq ans à la Réunion, cette ancienne île Bourbon où l'on dégustait de la tortue dès le dix-huitième siècle. Une coopération de deux années avec l'Institut des pêches maritimes l'avait déjà convaincu que ce reptile marin, si pacifique, était *« un animal robuste à croissance rapide »*. Il lui restait à dresser des plans, faire des calculs, projeter une gestion harmonieuse pour un élevage équilibré.

Recordwoman

Coup de chance ? M. Lebrun a très vite compris que la tortue de mer franche, dite tortue verte, la *Chelonia mydas*, est une recordwoman de la rentabilité. Chez elle, rien ne se perd, tout se conserve. Elle est à son éleveur ce que le cochon est au paysan périgourdin. L'animal, sorti tout droit de l'ère secondaire sans que les millénaires l'aient affecté, a *« une valeur commerciale élevée »* et permet la réalisation d'un *« maximum de valeur ajoutée »*. Jugez-en ! Il offre généreusement cinq produits à son nourrisseur : une viande pauvre en lipides, riche en protéines, dont on fait des *« steaks »* ; un cartilage ventral, dénommé *calipee* par les Anglais, qui en sont friands, et qui sert à la composition de la célèbre soupe de tortue ; une huile, située sous la carapace, dont on a l'utilisation en parfumerie ; la peau des pattes et du cou, imitation raisonnable du croco ; l'écaille enfin, matière jaspée, semi-précieuse, utilisable dans la petite bijouterie et l'ébénisterie. Comme l'on voit, le produit est « diversifié ».

Ce don de la nature laisserait froid l'éleveur s'il ne s'alliait à ce que M. Lebrun appelle des *« qualités zootechniques remarquables »*. La tortue franche, de par sa constitution, semble en effet pouvoir se mouler à la perfection dans le cocon d'une ferme, des bassins de la nursery à ceux pour les plus grands. De fait, l'animal a un très bon « rendement alimentaire » à partir d'un régime à dominance herbivore ; sa vie dans l'eau et la poussée d'Archimède qui en résulte lui ménagent bien des efforts, son sang-froid lui évite aussi de grosses dépenses calorifiques ; enfin, sa respiration à l'air libre n'impose pas une teneur fixe de l'eau en oxygène.

L'ensemble de ces données valent leur pesant d'or. Ce sont elles qui permettent un élevage en concentration très élevée. A mille cinq cents dans un bassin de 17 mètres sur 4 et 1,50 mètre de profondeur, les tortues ne se gênent pas. Elles nageotent certes les unes sur les autres, mais sans dommage... Surtout, leur « rendement alimentaire » laisse perplexe. M. Lebrun ne veut assurément pas trop s'appesantir sur ce sujet : secret industriel oblige ! Il n'empêche : on apprend que la tortue franche produit, *grosso modo*, 1 kilo de viande pour moins de 2 kilos d'aliments absorbés. En matière expérimentale, le rapport descend en dessous de 1. Voilà qui ouvre des horizons ! A titre de comparaison, le poulet, déjà particulièrement doué, « produit » 1 kilogramme de viande pour 2,5 kilos d'aliments et le porc, pour 3,5 kilos.

Sur une période de trois ans, la tortue franche, bonne fille, passe ainsi du poids plume de 25 grammes à celui, plus conséquent, de 30 à 50 kilos. Ce bond fantastique porte la tortue à maturité aux yeux de l'éleveur, qui estime que trois ans d'attente, ce n'est déjà pas si mal. Sur l'île de la Réunion, ce cap sera atteint d'ici à dix-huit mois. Il en aura coûté 8 millions de francs d'investissements. On commencera alors à tirer parti du premier lot des deux mille cinq cents tortues de 25 grammes chacune livré au milieu de l'année 1978.

La ferme à tortues de Saint-Leu, véritablement opérationnelle depuis le mois de janvier 1979, compte aujourd'hui un peu moins de quinze mille tortues au poids global de 55 000 tonnes. Tous les mois, le gain pondéral est de l'ordre de 6 à 7 tonnes. Ainsi va la vie ! Potentiellement, la ferme peut déjà produire 80 tonnes annuelles en poids vif. *« Aucun élevage, qu'il soit de tortues ou de saumons, ne peut en dire autant »*, assure M. Lebrun.

A terme, il faudra compter sur 100 tonnes de poids vif par an pour rentabiliser les installations. D'ores et déjà, on sait le pari tenu. L'élevage emploie seize personnes ; il en emploiera vingt-cinq au bout du compte. Et l'on songe déjà à l'exploitation en aval des produits de la tortue, l' « industrie induite ». La viande passera probablement par l'abattoir de Saint-Pierre ; la soupe pourrait être mise en boîte sur l'île ; l'huile sera sans doute purifiée dans une huilerie que construit la SOMDIAA, et ainsi de suite.

En attendant, les bébés-tortues grandissent dans leurs bacs, les bêtes d'un et deux ans forcissent dans leurs bassins de béton. Deux fois par jour, elles remontent à la surface pour venir laper leur pitance — encore un secret industriel — conçue et fabriquée en métropole. Erigée en bordure de mer, la ferme aquacole a joué (un peu) la *« carte du solaire »*. En effet, avant de passer dans les bassins, l'eau de mer, prisonnière d'un lagon, se réchauffe. Les bacs noirs de la nursery forment des serres. Avec son ordonnancement strict, ses allures austères, l'élevage semble parfait. Machine impeccablement huilée.

La tortue serait-elle sans reproche ? Pas exactement. Les spécialistes confient que l'animal a une maturité sexuelle tardive (à 7-8 ans) et que son cycle de reproduction tourne autour de 3 ans. Bref, voici un énorme défaut, le seul peut-être : *« La reproduction en captivité est rendue extrêmement difficile, voire impossible. »* Il fallait trouver une solution. Ce fut l'île Europa et, de manière annexe, l'île Tromelin. Depuis quarante ans, ces dépendances françaises, au nord de la Réunion, sont de véritables réserves de tortues protégées par l'administration, les *« sites de ponte les plus riches de l'océan Indien »* (1). Dans la seule année 1979, cinq millions de naissances ont eu lieu à Europa.

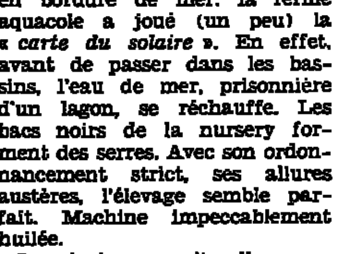
Ecologique

Cette solution-miracle (bénéficier d'un site de reproduction naturelle à proximité d'un élevage) a été exploitée dès l'origine de la ferme. Au moment de la ponte au mois de janvier, février ou mars, des équipes prélèvent les bébés-tortues nécessaires à l'élevage et les expédient à la Réunion. L'opération ne s'arrête cependant pas là. Les équipes soustraient en effet les œufs de tortues aux oiseaux prédateurs, notamment les frégates, pour les rejeter, la nuit tombée, à la mer afin qu'ils puissent se développer. Ainsi l'élevage de Saint-Leu intègre-t-il à sa dimension commerciale, certes novatrice, une mission, plus noble, de protection de l'espèce. A coup sûr, cet aspect n'est pas négligeable lorsque l'on sait que les Caraïbes et les côtes de l'Amérique centrale ont quasiment perdu toutes leurs tortues après des massacres cent fois répétés.

M. Lebrun, *« éleveur de tortues à part entière »*, n'hésite pas à parler de la *« vision écologique »* qui a présidé à la réalisation de sa ferme aquacole. Il s'agit, pour lui, de rien de moins que de *« respecter la fécondité et la reproduction »* de la tortue, animal-symbole d'une certaine sagesse, miroir d'un temps comme infini.

Il n'y a pas si longtemps, les pêcheurs de Madagascar pêchaient ce reptile marin à bord de pirogues. La première tortue pêchée était sacrifiée à la proue de l'embarcation et le sang répandu à la mer. Ne s'agit-il pas, aujourd'hui, de *sacrifier* aussi au rituel de la protection ? ■

(1) Une autre ferme existe depuis dix ans aux îles Caïmans (Antilles).



SELÇUK DEMIREL

RÊVE

D'autres énergies pour la Bretagne

Deux mille éoliennes, des plantations énergétiques, des centrales marémotrices... Une équipe de chercheurs montre qu'on peut vivre en Bretagne avec les énergies nouvelles.

BRUNO DETHOMAS

ALORS que de nombreux Bretons se rebellent contre la centrale nucléaire de Plogoff, par un harcèlement incessant des forces de l'ordre et la perturbation d'une enquête d'utilité publique qui n'aura guère de sens, des écologistes affirment qu'il est possible de *« mieux vivre en Bretagne sans pétrole et sans nucléaire »*.

Des chercheurs, appartenant au C.N.R.S., à l'E.D.F., au Collège de France et à l'Institut national de la recherche agronomique, avaient, en 1978, publié un projet « ALTER », sous-titré *« Etude d'un avenir énergétique pour la France axée sur le potentiel renouvelable, esquisse d'un régime à long terme tout solaire »* (*le Monde* du 23 mai 1978). Soutenus par le P.S.U.-Bretagne, des chercheurs des mêmes organismes ainsi que du CNEXO et de l'Institut d'études marines se sont évertués à appliquer les principes définis par ALTER à la Bretagne.

Autant en convenir, il n'est pas possible d'appliquer à de telles études les critères de jugement habituels. La principale accusation portée généralement à l'encontre des énergies dites nouvelles est leur faible rentabilité. Or les initiateurs d'une solution énergétique pour la Bretagne refusent de tomber dans ce piège (1). *« Nous n'avons tenu aucun compte des coûts de réalisation de nos propositions en matière d'énergie,* disent-ils. *Seule la faisabilité technologique a été retenue. La question du coût n'a pas de sens, abstraction faite du système économique dans lequel on raisonne »*. *« Qui peut dire,* ajoutent-ils, *quel sera le prix du pétrole en 1995 ? »*.

Anti-gaspi

Le projet breton remet, bien sûr, en cause le système économique actuel et le type de société qu'il sécrète pour préconiser *« la satisfaction des besoins fondamentaux des hommes et des femmes (...) en rejetant tout gaspillage »*. Mais il n'est pas question pour autant de retourner à la bougie. La population — y compris celle de la Loire-Atlantique — passerait de 3,5 millions à 4 millions d'ici la fin du siècle. Et le projet prévoit une augmentation des besoins de l'industrie (+ 50 %) du secteur résidentiel et tertiaire (+ 22 %) et surtout de l'agriculture et de la pêche (+ 67 %). La consommation énergétique individuelle s'élèverait ainsi de 1,82 tonne d'équivalent pétrole (tep) à 2,16 tep en l'an 2000.

Mais les gaspillages seraient réduits : la consommation globale n'augmenterait que de 30 % contre plus de 100 % dans les études officielles, et, au nom du « small is beautiful », les grandes villes seraient remises en cause, l'industrie totalement remodelée (par la multiplication des petites unités de production), et les Bretons seraient appelés à manger moins de viande.

Pour obtenir les 9,52 millions de tep d'énergie primaire nécessaires à l'horizon 2000, les auteurs du projet font confiance principalement à quatre filières d'énergie renouvelable : filière marine, biomasse, solaire direct et éoliennes.

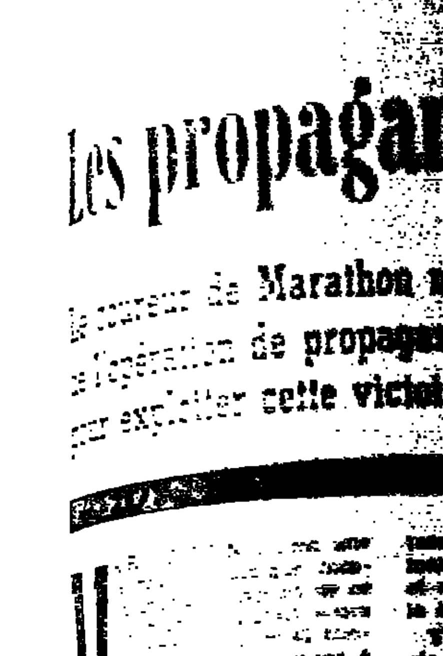
L'exploitation des champs d'algues après méthanisation, l'installation de centrales houlomotrices (50 unités de 10 MW et 250 barges de 0,5 MW) et de centrales marémotrices fourniraient 1,28 Mtep.

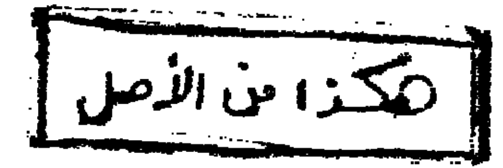
Les plantations énergétiques — presque autant de terres y seront consacrées qu'à l'alimentation humaine — les déchets de scieries, la méthanisation des déchets d'élevage et la transformation en chaleur des ordures ménagères représenteraient 4,18 Mtep.

Deux mille éoliennes de 2 MW produiraient 2,01 Mtep, et la filière solaire directe — les 370 000 logements de villes moyennes, par exemple, seraient chauffés à 100 % par la chaleur solaire — contribuerait pour 2,04 Mtep au bilan énergétique breton.

Il y a, bien sûr, de la science-fiction et la part du rêve dans de telles études, qui tournent si radicalement le dos au présent. Mais la solution énergétique ainsi présentée a l'avantage de mieux faire prendre conscience des défauts d'une politique fondée sur l'hypercentralisation et le gigantisme des moyens de production. Et puis, comme le remarquent les auteurs du projet, qui peut le plus peut le moins. La France s'intéresse-t-elle assez à l'énergie de la houle ou aux éoliennes ? La science-fiction est parfois une manière de faire entrevoir l'avenir. ■

(1) Les auteurs du projet ALTER avaient annoncé un chiffrage qui n'a jamais été publié.





HISTOIRE

Les propagandistes de Marathon

Le coureur de Marathon n'a jamais existé. Cette invention fait partie de l'opération de propagande montée par les aristocrates athéniens pour exploiter cette victoire à leur profit.

FRANÇOISE RUZÉ

MARATHON : c'est une épreuve olympique commémorant l'exploit de ce coureur qui aurait voulu couvrir si vite les 42 kilomètres pour annoncer à ses compatriotes : « *Réjouissez-vous, nous avons vaincu* » qu'il en serait mort. Malheureusement, cette anecdote n'est guère qu'une invention tardive rapportée par Lucien de Samosate, et les antiques Jeux olympiques ignoraient toute course de ce genre. Les Athéniens auraient-ils réécrit l'histoire de Marathon pour leur plus grande gloire ?

Le récit d'Hérodote — notre principale source — nous pose tant de problèmes qu'il a fallu l'acharnement d'un historien d'outre-Atlantique, W.K. Pritchett, pour arracher à la plaine de Marathon une partie de ses secrets. Qu'est-ce donc que ce combat ? Le grand roi des Perses, Darius, qui vient de pacifier difficilement et de réorganiser son immense empire, a envoyé en Europe une expédition militaire, chargée de faire comprendre à ces deux Etats microscopiques d'Erétrie, en Eubée, et d'Athènes qu'ils n'ont pas à intervenir contre lui pour soutenir les cités grecques d'Asie mineure en révolte contre son autorité. Pour lui, l'ensemble de la terre habitée tombe dans sa dépendance, réelle ou virtuelle.

Erétrie est écrasée, sa population civile déportée. Vient ensuite le tour d'Athènes. L'armée perse débarque dans la plaine de Marathon, au nord-est de l'Attique. Le lieu est bien choisi : proche de l'Eubée, avec un mouillage bien abrité sur la plage de Schoinia, une plaine côtière qui devrait permettre la nourriture et l'évolution de la cavalerie — situation exceptionnelle en Attique. Un inconvénient devait se révéler plus tard : la présence de marécages où seuls pouvaient circuler sans danger ceux qui en connaissaient les chemins.

Les Perses ont donc tiré leurs bateaux à Schoinia et les Athéniens se précipitent pour prendre position au sud de la plaine, sous le sanctuaire d'Héraclès. Ils sont renforcés par un contingent de Platéens (des Béotiens auxquels ils avaient auparavant rendu service). L'attente se prolonge. On a envoyé à Sparte un coureur (un vrai, cette fois), spécialisé dans les longues courses; en deux jours, il aurait couvert... 430 kilomètres pour rapporter que des impératifs religieux interdisaient aux Spartiates de partir avant la pleine lune. Mais une nuit, les Perses font rembarquer leur cavalerie et une partie de l'armée, avertis peut-être par des Grecs d'Ionie contraints à servir leur maître.

Les Athéniens décident de ne pas se laisser bloquer là par l'arrière-garde, demeurée en place, tandis que l'ennemi se porterait sur un autre point du territoire. Les sacrifices d'usage garantissant la faveur des dieux, ils attaquent au pas de charge ; leur rapidité neutralise vite les effets de la meilleure arme adverse : l'arc. Dans un combat rapproché où leur entraînement fait merveille, ils refoulent les barbares, qui cherchent à regagner les bateaux et s'égarent dans le marais, où beaucoup se noient. Mais le barbare vend chèrement sa fuite et, dans ces derniers combats, tombent le polémarque Kallimakhos, magistrat qui commandait l'ensemble de l'armée athénienne, un des généraux et le frère du poète Eschyle.

Les Perses auraient perdu six mille quatre cents hommes, mais seulement sept navires ; les autres repartent faire le tour de l'Attique pour débarquer sans doute au Phalère, près du Pirée, dont le port n'est pas encore aménagé. Les Athéniens ne s'attardent pas et couvrent les quelque 46 kilomètres avec une telle précipitation qu'ils y précèdent l'adversaire. Ecœuré, celui-ci repart vers l'Asie, sans livrer combat. Il ne reste plus qu'à ensevelir solennellement les morts (cent quatre-vingt-douze citoyens athéniens seulement) sous un tumulus, le *Soros*, que Schliemann retrouvera sans l'identifier et dont les fouilles confirmeront la destination.

Tels sont les événements, brossés à grands traits. Le récit est terminé, l'histoire commence, l'histoire politique et idéologique.

Comment ces quelque neuf mille (?) Athéniens ont-ils pu triompher des « myriades » barbares ? Toute la tradition démocratique d'Athènes est là pour nous l'expliquer, mais une tradition quelque peu idéalisée : la valeur du combat hoplitique, la vigueur et le courage des propriétaires fonciers, la sagesse de la jeune démocratie clisthénienne, encore tout imprégnée des traditions et de l'éducation aristocratiques. Depuis deux siècles déjà, les cités grecques ont progressivement adopté un mode de combat reposant sur la phalange d'hoplites : le fantassin, lourdement protégé par une cuirasse, un heaume, des jambières et un bouclier rond à double prise — l'*hoplon* — qu'il tient du bras gauche, attaquait avec une lance et une courte épée ; mais il n'attaquait pas seul : la phalange s'avançait tous éléments soudés, chacun protégeant la partie droite de son voisin de gauche.

Trahison des clercs

Pierre Vidal-Naquet a montré que toute une idéologie de la guerre se révélait dans ce type de combat, qui exige les espaces découverts, sans ruses ni volonté d'extermination : le choc de la phalange doit faire reculer l'ennemi. Après avoir montré la supériorité de l'entraînement et de la cohésion civiques, le vainqueur dispose du terrain pour élever un trophée, signe tangible de sa victoire et de sa reconnaissance envers les dieux qui l'ont protégé. Le schéma se réalise avec succès à Marathon, parce que les Perses n'ont pas gardé leur cavalerie, qui aurait perturbé la bonne ordonnance de la phalange, parce que l'attaque au pas de charge a rapidement neutralisé l'impact des flèches adverses, parce que les nouvelles d'Erétrie devaient aiguillonner les Grecs, et puis, il faut l'avouer, parce que les Perses étaient moins bien armés et protégés, moins nombreux qu'ils ne l'auraient dû.

Or qui sont-ils ces vaillants hoplites ? Ils doivent pouvoir financer un armement dont le coût, d'après deux inscriptions, peut être évalué à trente ou deux cents jours de travail. Mais les listes de mobilisables ne recensent que les détenteurs d'un bien-fonds ; de plus il faut disposer de loisirs pour l'entraînement. Ce ne sont plus les nobles d'Homère qui combattaient en champions devant la piétaille, mais tous ceux qui, depuis bientôt deux décennies, détiennent tout à la fois la charge politique et la charge militaire de la cité. C'est pourquoi ils ne sont guère plus de neuf mille, sur les quelque trente mille citoyens qui auraient eu l'âge requis. Ils sont regroupés en dix contingents, correspondant aux dix tribus territoriales entre lesquelles Clisthène a réparti le corps civique à la fin du sixième siècle. Un stratège est élu à la tête de chacun, et le polémarque, lui aussi élu, commande l'ensemble.

Hérodote, ne comprenant plus pourquoi les Athéniens avaient tardé à livrer le combat, propose une histoire compliquée de désaccord dans le collège des stratèges, d'arbitrage suggéré par Miltiade, l'un d'entre eux, au polémarque Kallimakhos et de commandement confié à ce même Miltiade le jour du combat. Nous prenons là en défaut l'historien des guerres médiques, car le polémarque — toujours élu et non tiré au sort, comme il le prétend — est bien le chef de l'armée. Mais le commandant en chef disparu, les stratèges prennent la relève, sans problèmes apparents. Ces précisions nous permettent de redonner aux événements une signification qu'Hérodote leur avait fait perdre : pour la première attaque d'envergure que subit la nouvelle démocratie athénienne, les institutions fonctionnent parfaitement ; elles permettent aux chefs d'être efficaces, aux soldats-citoyens de défendre vaillamment leur patrie, au prix d'un minimum de pertes. C'est l'enthousiasme d'après Valmy.

Les Perses ne se tiendront pas pour battus. Darius mort, son successeur Xerxès liquide le soulèvement de l'Egypte et se tourne contre les Grecs. Cette fois-ci toute la péninsule est menacée, et les Spartiates dirigent les opérations communes, auxquelles les Athéniens prennent une part éminente : en 480-479 la victoire navale de Salamine, la victoire terrestre de Platée, permettent de bouter hors d'Europe les Barbares qui avaient envahi l'Attique et menacé le Péloponnèse, après avoir franchi le défilé des Thermopyles.

Sauvés de la servitude, les Athéniens oublient leur peur pour ne plus songer qu'à vanter les vertus des combattants. Deux générations plus tard, Aristophane s'en fait encore l'écho : aux jeunes, il donne comme exemples ceux « *qui, pour défendre le pays, croisèrent le fer contre les Mèdes à Marathon et dont la victoire fournit matière à tant de grandiloquence* » (*Cavaliers*, 781-783). A ces valeureux sans doute tous morts en 435, le Comique compare les adversaires acharnés d'une négociation avec Sparte, devenue le principal adversaire : « *Je venais ici t'apporter une trêve en hâte ; mais eux ont flairé la chose : des vieillards... de vieux racornis en cœur de chêne, des durs à cuire, des Marathonomaques durs comme l'érable. Puis ils se sont mis à crier tous :* « Ah ! canaille, tu » es porteur d'une » trêve, quand nos » vignes sont cou» pées ? », *et dans leurs manteaux, ils ramassaient des pierres* » (*Acharniens*, 178-184).

Derrière l'ironie, pointe la tendresse nostalgique pour ces anciens, qui n'avaient pas encore été pervertis par les sophistes, ces contestataires de luxe dont le raisonnement permettait de s'attaquer à toute forme d'idée reçue, dont l'habileté dialectique parvenait à justifier l'individualisme contre la discipline civique. Leur enseignement était nocif pour la jeunesse, au contraire de l'ancienne éducation morale rangée au magasin des accessoires. Or « *c'est avec ces vieilleries-là que les guerriers de Marathon, grâce à mon système d'éducation, furent formés* » (*les Nuées*, 985-986). C'était déjà la « *trahison des clercs* ». L'idéologie devient franchement réactionnaire lorsqu'un Isocrate ou un Platon nous expliquent comment la grande victoire ne fut possible que grâce à l'organisation politique des ancêtres, la *patrios politeia*, dont il est de bon ton dans les milieux oligarchiques de dire qu'elle était parfaite, comparée à la dégradation des mœurs dans la politique contemporaine.

La tradition est donc tenace : Marathon est leur Grande Guerre, et l'on aurait pu interviewer au quatrième siècle l'Athénien de la rue, il aurait su ce que cela signifiait. Mais ce passé était devenu mythique : Marathon, désormais, est « *l'équivalent contemporain des hauts faits du passé légendaire d'Athènes* » (Z. Petre) ; la grande cité a réalisé, dans le temps de l'histoire, une guerre dont la valeur la rattache aux combats des héros de la mythologie.

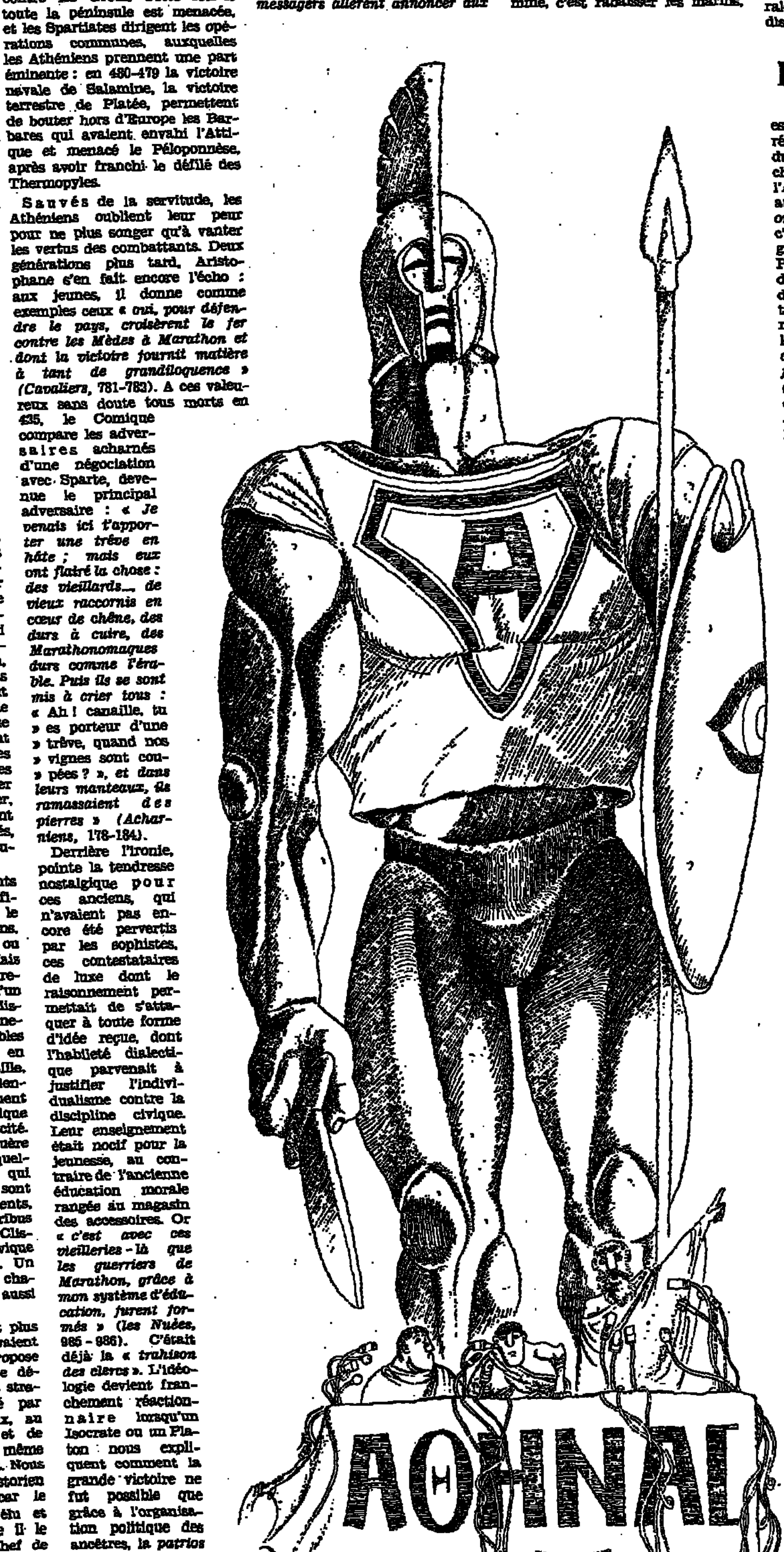
Dénigrer la marine

Pour arriver à une telle amplification d'une bataille somme toute rapide, il a fallu faire subir à l'Histoire bien des distorsions. Les années passant, on ne raconte plus du tout la même bataille : Athènes est l'unique adversaire des Perses (et les Erétriens ?) ; elle se bat seule, à peu d'hommes, contre des myriades (et les Platéens ? et le rembarquement du gros des troupes adverses ?) ; elle a sauvé, non ses propres citoyens, mais la Grèce tout entière ; enfin, la vertu de ses citoyens était telle que la guerre se déroule en un éclair, au point que « *les mêmes messagers allèrent annoncer aux autres Grecs, à la fois l'arrivée des barbares sur le sol athénien et la victoire des ancêtres. Au lieu d'avoir à redouter un danger prochain, la Grèce eut la joie d'apprendre qu'elle était sauvée* ». Nous ne pourrions mieux faire pour notre propagande. Mais comment pouvaient-ils y croire ? Il semble que la vision de leur passé par les Athéniens devait beaucoup au discours prononcé par un orateur désigné par l'assemblée du peuple pour célébrer les citoyens morts à la guerre, lors de la fête des *epitaphia* qui leur était annuellement consacrée.

Les rivalités politiques des années 470 et 460 (avant J.-C.) ont déclenché le mouvement. Cimon, fils de notre Miltiade, se dresse en champion des aristocrates qui, combattant comme hoplites, ont préservé l'Attique de l'invasion et Athènes de l'incendie. Cette réplique des hoplites, il voudrait la maintenir dans son intégrité, tout en consacrant, par ailleurs, son énergie au développement de la ligue maritime athénienne.

En contrepoint, sa propagande vise à dénigrer Thémistocle, un outsider qui déplaisait aux aristocrates et qui avait, après Marathon, engagé Athènes dans l'aventure maritime, permettant ainsi le succès de Salamine, payé du prix de l'abandon du territoire à l'ennemi. Rabaisser Salamine, c'est rabaisser les marins, c'est se battre contre les démocrates, et bientôt on pourra englober dans une même réprobation Thémistocle et Salamine, Ephialtes et ses réformes démocratiques, Périclès et sa stratégie de la terre brûlée : ces gens-là sont tous coupables d'admettre que la cité n'est plus défendue par les seuls hoplites, mais aussi par cette catégorie de citoyens qui ne peut offrir que ses bras pour ramer, bref, la populace : « *Les forces navales d'une cité, à l'heure du salut, attirent les honneurs vers ce qui n'est pas la fleur des hommes de guerre. Comme la victoire, en effet, est due à l'art du pilote, du maître d'équipage, du rameur, et en somme à des gens de toute espèce et peu recommandables, il est impossible de rendre correctement aux individus les honneurs qu'ils méritent* » (Platon, *Lois*, 707 a-b).

En dépit de l'autorité de Platon, qui veut rejeter la « Royale » dans les bas-fonds, tout l'honneur allant à la « Biffe », ne nous y trompons pas : la manœuvre des trières était infiniment plus subtile que celle de la phalange, l'entraînement plus exigeant, les risques de mort plus grands aussi. Mais ce n'est plus le combat à la loyale. Surtout ce sont les sans-terres et les sans-biens qui servent : ils ne peuvent avoir cette relation viscérale à la terre des ancêtres qui distingue l'homme de bien.



MORGAN

Exploits d'autrefois

Seul l'hommage à Marathon est retenu dans les prestigieuses réalisations du deuxième quart du siècle : c'est l'Athena Promachos de Phidias, érigée sur l'Acropole à partir de 465 grâce aux dépouilles « *des Mèdes qui ont débarqué à Marathon* » ; c'est la représentation, dans la grande peinture qui décore le Portique du Pœcile sur l'Agora, du combat de Marathon, où se distinguent Kallimakhos et Miltiade ; c'est enfin ce surprenant monument dédié à Delphes, sur lequel se dressaient des « *statues consacrées sur la dîme des affaires de Marathon : ce sont (entre autres) Athéna et Apollon et, parmi les stratèges d'alors, Miltiade* » qui prend ainsi la place de l'un des traditionnels héros éponymes des tribus athéniennes — mais une place de choix, au milieu des dieux. Par contre Ajax, assimilé au roi héroïque de Salamine, y est remplacé par Thésée, que les soldats de Marathon avaient cru voir combattre au milieu d'eux.

C'est donc bien la propagande cimonienne que sert la renommée de Marathon ; il récupère la gloire de son père et en fait le héros central du combat. Mais l'explication ne suffit pas : fallait-il ensuite, en pleine démocratie, poursuivre la fiction ? Fallait-il en arriver à une totale déformation des faits, qui finissait par isoler Athènes au milieu des Grecs ? Il faut admettre que les Athéniens, empêtrés dans leur conflit avec Sparte et ses partenaires, en butte à l'hostilité de leurs « alliés », qui rechignent à l'obéissance et au versement du tribut, accablés par les dévastations que leur territoire a subies, puis amoindris par leur défaite de 404 et la perte de leur empire, ont cherché à exalter la grande victoire remportée dans l'unanimité, en un temps où ils n'avaient pas encore choisi le grand large.

Par là, leur patrie se trouve justifiée dans sa défense d'un panhellénisme dont elle serait l'*hegemon* — le guide ; elle a pris en charge la défense des Grecs d'autrefois, on peut donc lui faire confiance. Comme l'a souligné P. Amandry, Marathon tient lieu de rite initiatique pour la cité toute entière : ce qu'elle a accompli alors, il lui appartient de le répéter jusqu'à la fin des temps, et nul n'a à lui contester cette capacité. C'est pourquoi un démocrate comme Lysias se fait le complice de ce travestissement historique inauguré par des oligarques : pour ne pas avoir à reconnaître la médiocrité présente, « *Athènes se met à vivre au passé* » (N. Loraux) ; et le discours qui transfigure l'ancienne bataille remplace les actes qu'on n'a plus la force d'accomplir. ■

- W.K. Pritchett : *Marathon*, University of California Publications in Classical Archaeology, IV, 1960, p. 137-190 ; *Studies in ancient Topography I*, 1965, p. 83-93.
- P. Amandry : Sur les « épigrammes de Marathon », *Festschrift Schuchhardt*, 1960, p. 1-8.
- P. Vidal-Naquet : Une énigme à Delphes, à propos de la base de Marathon, *Revue historique*, CCXXXVIII 1967, p. 281-302.
- *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, publiés sous la direction de J.-P. Vernant, 1968 : articles de M. Detienne, p. 119-142, et P. Vidal-Naquet, p. 161-181.
- N. Loraux : « Marathon » ou l'histoire idéologique, *Revue des études anciennes*, 75, 1973, p. 13-42.
- Z. Petre : Eschyle, Salamine et les épigrammes de Marathon, *Revue roumaine d'histoire*, XVII, 1978, p. 13-42.

GÈNES

L'hérédité de l'intelligence est improuvable

Aucune méthode scientifique ne permet de dire que l'intelligence est héréditaire. Telle est la conclusion de Pierre Roubertoux, qui vient de consacrer une importante thèse à ce sujet.

ÉVELINE LAURENT

DEPUIS 1869, date de la publication par Francis Galton, le cousin du grand Charles Darwin, du premier traité scientifique posant en termes modernes *les problèmes de l'hérédité* de l'intelligence (il s'agit de « Hereditary Genius » c'est-à-dire « le génie héréditaire »), la querelle de l'inné et de l'acquis fait rage. Il s'agit de déterminer, dans le développement intellectuel, le poids de l'hérédité (commandée, on le sait aujourd'hui, par les gènes et leurs combinaisons) et celui du milieu, c'est-à-dire, en fait, de la nourriture, de l'éducation et de ses conditions. On veut calculer la part de l'un et de l'autre, à dire vrai, pour certains, de l'un « contre » l'autre. Des estimations sont avancées. *L'hérédité* jouerait de 40 à 80 %, selon les auteurs, tandis que des contestataires refusent en bloc de tels pourcentages.

La controverse vient de rebondir. Ce n'est pas la première fois, car, en cette affaire, les moments agités ne manquent pas, suivis d'accalmies, plus ou moins longues.

Parmi les périodes « chaudes », il faut retenir aux Etats-Unis le début des années 20. On procède alors à la mise au point et à l'application de l' « immigration act » (1924), visant à ré*duire, pour cause d'infériorité* intellectuelle génétique, le quota de certaines immigrations. Autre conséquence des théories mettant en avant l'importance de l'hérédité : la stérilisation forcée de retardés mentaux (aux Etats-Unis et dans les pays scandinaves).

Les années 50 et 60, en revanche, ont été sur ce front relativement paisibles. Le savant anglais éminent Sir Cyril Brut a pu, alors, communiquer en toute quiétude des résultats chiffrés obtenus à partir de couples de jumeaux et tendant à prouver le rôle quasi exclusif de l'hérédité. Or, on sait maintenant qu'une bonne partie des données statistiques publiées sur ce sujet par Cyril Burt sont fausses et probablement inventées (voir l'article ci-contre).

Le renouveau des affrontements date de 1969, soit cent ans exactement après la publication du livre de Francis Galton. A cette date, le psychologue américain Arthur Jensen écrit un article retentissant dans une revue scientifique fort cotée, dans lequel il met en cause les dispendieux programmes éducatifs compensatoires conçus à l'usage *des enfants « défavorisés »* d'outre-Atlantique (en bonne partie des Noirs).

Au début des années 70, la France reste pourtant relativement à l'écart de ces conflits. En 1976, une « table ronde » sur la question, organisée à l'occasion d'un congrès de psychologie, ne réunit que... cinq personnes ! Pour certains des « patrons » français de la psychologie, il paraissait inutile alors d'ouvrir ce débat. Mais les idées n'obéissent pas forcément aux mandarins, surtout quand des groupes politiques veillent à leur importation. Ces trois dernières années, paraissent coup sur coup en langue française plusieurs ouvrages qui se consacrent à la défense des théories héréditaires dures et pures, cependant que, dans l'autre camp, la réplique s'organise.

C'est dans ce climat survolté qu'est présentée devant un jury d'universitaires psychologues, médecins et généticiens, une énorme thèse consacrée aux rapports entre les gènes et les comportements. Son auteur est Pierre Roubertoux, un jeune chercheur encore mal connu malgré quelques interventions très remarquées (lors d'émissions de France-Culture, par exemple).

Pétulant, chaleureux mais pourtant réservé, Pierre Roubertoux nous reçoit dans le laboratoire dirigé par le professeur Maurice Reuchlin, au centre Henri-Piéron, qui est maintenant installé dans l'ancien hôtel des Sociétés savantes, rue Serpente.

⁂

— Dans ce débat sur l'importance *respective de l'hérédité et* du milieu en matière de développement intellectuel, on entend un certain nombre de voix, dont quelques-unes émanent de personnalités n'ayant jamais conduit de travaux originaux sur ce plan. Faut-il s'en formaliser ?

— Je suis, pour ma part, convaincu de l'importance de connaissances très précises sur le sujet. Avant de disserter des rapports entre les gènes et l'intelligence, il faut connaître plusieurs disciplines : la psychologie, la biologie, les statistiques. Comment, sans ces bases, traiter un thème dont la particularité est justement de les mettre en liaison ? En ce qui nous concerne, avec mes collègues, nous avons, entre autres, effectué des travaux sur les conduites de reproduction chez un petit poisson et sur l'apprentissage chez la souris, tout cela en rapport avec le patrimoine génétique de ces espèces.

» De même, à l'hôpital des Enfants-Malades, grâce à l'aide du professeur Royer, le pédiatre bien connu, nous avons examiné des enfants atteints de maladies génétiques. Nous nous sommes alors demandé si les difficultés intellectuelles rencontrées chez certains d'entre eux sont dues aux gènes de la maladie, ou aux seules conséquences de leurs troubles physiques.

— Vous n'avez pas été les premiers à entreprendre de tels travaux. Et les autres chercheurs ?

— Je les connais bien, ainsi que leurs publications. Mais il m'a semblé indispensable de ne pas accepter leurs conclusions sans les avoir auparavant scrupuleusement analysées. C'est pourquoi je me suis mué en inspecteur ou en détective, examinant à fond des données déjà publiées. Parfois, j'ai même écrit *à mes collègues étrangers pour* qu'ils m'adressent le détail de leurs résultats. Et ils l'ont fait ! Je désirais, en effet, les reprendre à l'aide de méthodes mathématiques plus sophistiquées.

La taille des fils

— Un gros effort... mais pourquoi cette passion sur le sujet ?

— Le thème est loin d'être épuisé. Certes, il y a longtemps qu'on s'interroge sur les fondements biologiques de l'intelligence, mais les progrès de la statistique et de l'informatique permettent aujourd'hui de donner à ces questions une formulation différente. Les progrès, ici, comme dans toutes les autres sciences, dépendent, bien sûr des réponses, mais aussi de la façon dont on formule les interrogations.

» Quant à moi, mon intérêt pour le problème des relations entre génétique et intelligence remonte à 1970, date à laquelle j'ai pris connaissance des travaux de Jensen. J'ai éprouvé là un des chocs les plus forts de ma vie.

— Pourquoi donc ?

— Ce que disait Jensen heurtait ma croyance profonde, la seule que le rationaliste que je suis se permette d'avoir : celle d'une impossibilité de fonder scientifiquement les inégalités sociales ou ethniques. Or, ce que propose Jensen (et ceux qui reprennent ses arguments), c'est précisément une justification des inégalités par le biais de la biologie génétique. Cette science « expliquerait » pourquoi les Blancs exercent en général, aux Etats-Unis, de meilleurs métiers que les Noirs, ou pourquoi les sujets économiquement « favorisés » ont aux tests des performances supérieures à celles des sujets « défavorisés ». Attention, il faut bien remarquer qu'on parle ici « d'inégalités » et non de différences (voir par exemple le livre d'Eysenck dont le titre est l'« Inégalité de l'homme »). Je dois reconnaître que je n'ai pas abordé le sujet de façon neutre...

» Mais, pour bien comprendre ce dont il s'agit, sans doute convient-il, d'abord, de définir certains termes un peu trop mystérieux.

— Commençons par celui de *« corrélation ». On y voit* quelque chose d'horriblement complexe...

— En effet : cette notion, centrale dans l'argumentation de Jensen et chez ceux qui, comme Eysenck ou Hebert, utilisent les mêmes démonstrations, est, en général, mal comprise. Pourtant, on peut aisément voir ce dont il s'agit. Prenons l'exemple de la taille. Choisissons un groupe d'hommes adultes, qui ont des enfants. On les appellera « les pères ». Mesurons leurs tailles. Elles varient, disons, entre 2 m pour le plus grand et 1,70 m pour le plus petit. Evaluons ensuite la taille de leurs fils. Si nous retrouvons le même ordre entre le classement des pères et celui des fils (c'est-à-dire si le père le plus grand a effectivement le fils le plus grand, et ainsi de suite), nous pouvons dire qu'il existe une corrélation parfaite en ce qui concerne la taille entre ces deux groupes.

» Je vous pose alors la question : quelle est la taille des fils ? ...Vous ne répondez rien, et vous avez raison. On pourrait tout aussi bien demander quel est l'âge du capitaine ! Car rien, dans un calcul de corrélation ne nous permet de « prédire » les moyennes d'un deuxième groupe à l'aide des valeurs observées dans le premier. La corrélation « évacue » ces moyennes. Et la taille des fils peut varier, par exemple de 1,70 m à 1,50 m ou de 1,80 m à 2,10 m. Cette différence de taille entre pères et fils n'affectera en rien le résultat final, à condition que le père le plus grand ait effectivement engendré le fils le plus grand, et ainsi de suite. Ceci est un point très important, qu'il faut constamment garder en mémoire.

Ressemblances

— Comment utiliser ces calculs de corrélation dans les études sur *l'intelligence* ?

— Le principe général est simple : on s'intéresse, par exemple, à des individus biologiquement proches (père et fils) et à des individus moins proches (cousins). Les corrélations évaluent alors les « ressemblances » dans les classements. Si les individus biologiquement proches se ressemblent davantage que les individus biologiquement moins proches, on peut admettre que le biologique joue un rôle dans cette ressemblance.

— Mais les milieux de vie des pères et des fils sont aussi plus proches que ceux dans lesquels sont élevés deux cousins éloignés ?

— C'est pourquoi on retient surtout des situations où ne jouent pas de différences de milieu. C'est le cas quand on compare des paires de jumeaux vrais (issus du même œuf et possédant donc le même patrimoine génétique) et des « faux jumeaux » (qui n'ont pas plus de gènes en commun que des frères ou sœurs ordinaires). Que constate-t-on alors ? Les jumeaux vrais (homozygotes) se « ressemblent » plus que les jumeaux fraternels (hétérozygotes), en ce qui concerne les épreuves donnant lieu à une mesure du fameux Q.I. (quotient d'intelligence). Cette estimation, certains chercheurs la contestent en bloc. Mon avis à ce sujet sera beaucoup plus nuancé. Quoi qu'il en soit, il faut retenir, sur ce thème, plus de vingt études comparant jumeaux « vrais » et « faux ». Toutes vont dans le même sens et les corrélations sont plus fortes entre jumeaux « vrais » qu'entre « faux » jumeaux.

— Il existe aussi des études sur les enfants abandonnés...

— En effet, on peut recueillir les performances des enfants abandonnés et de leurs parents biologiques, qui ne les ont jamais connus. Là aussi on constate l'existence de certaines corrélations. Mais il ne faut pas en conclure, comme Jensen, que l'intelligence est héréditaire ! C'est commettre là une première et grossière erreur.

— On ne voit pas très bien pourquoi...

— Parce qu'une telle formulation joue sur les mots. Dans toutes ces études, le rôle du biologique est invoqué en quelque sorte « par élimination », comme une hypothèse permettant de rendre compte de plusieurs faits. En ce sens, il est possible de dire que la génétique a quelque chose à voir avec *l'intelligence*. On ne peut avancer, pour autant, que l'intelligence soit héréditaire, car aucune des méthodes utilisées (jumeaux, adoptions) ne permet d'établir un mode de transmission pour une caractéristique individuelle (physique ou du comportement). Il ne faut donc pas parler d'hérédité de l'intelligence ni de la taille, sauf, peut-être, dans le cas de certaines affections pathologiques. On utilisera plutôt le terme d' « héritabilité ».

— La consonance est voisine !

— Pourtant, il s'agit d'une *autre notion. L'héritabilité* est une quantité estimée à la suite de calculs complexes, fondés sur des corrélations. Elle prend la forme d'un coefficient, qui se calcule sur un rapport, lequel varie en fonction de la population étudiée.

» Tout ceci reste peut-être abstrait, mais prenons un exemple. Soit un groupe de souris différentes les unes des autres, chez lesquelles on étudie une performance : la rapidité d'apprentissage d'un labyrinthe, au bout duquel se trouve de la nourriture en guise de récompense. On calcule pour cette caractéristique une valeur d'héritabilité, mettons 40 %. Si l'expérimentateur procède à une sélection en ne faisant se reproduire à chaque génération que les souris qui « apprennent vite », on voit les réussites augmenter jusqu'à un plafond au-delà duquel aucun progrès n'est possible. C'est le maximum qu'on puisse obtenir. Du même coup, l'héritabilité décroît, et atteint pratiquement 0 % lorsque toutes les souris se débrouillent au mieux.

» Un même trait (ici les capacités des souris) peut donc avoir *des « héritabilités » différentes* selon les groupes où il a été étudié. Ici, la sélection a modifié la structure génétique de l'ensemble des souris, et, du même coup, l'héritabilité. Il n'y a aucun sens à parler de l'héritabilité de cet apprentissage et de l'intelligence en général. Il faut d'abord définir la population, c'est-à-dire le groupe sur lequel on expérimente.

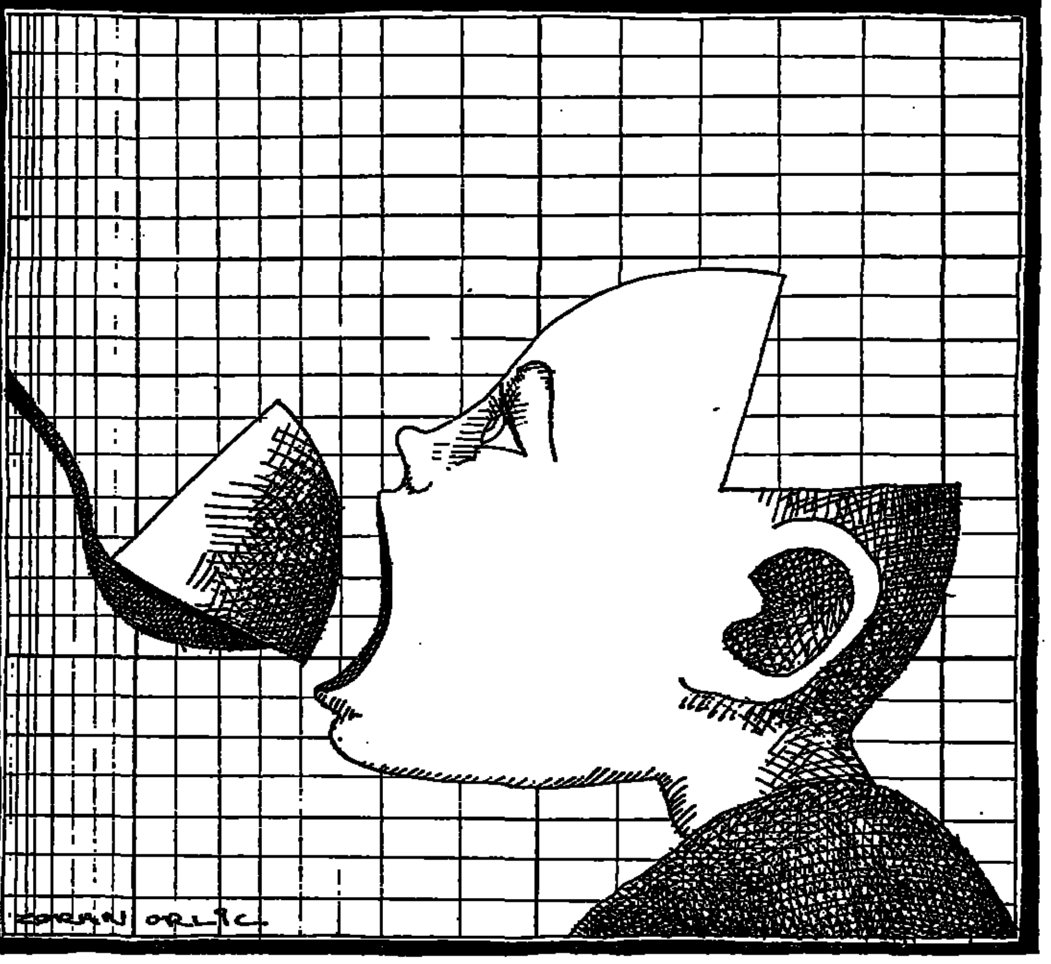
Les skieurs bronzés

— Pourtant on avance des chiffres : de 40 % à 80 % *d'héritabilité* de l'intelligence selon les auteurs.

— Tout ceci ne veut rien dire quand on retient des populations dont les « croisements », c'est-à-dire les mariages, échappent à la volonté de l'expérimentateur. Ce qui est le cas pour l'homme bien évidemment. Nous présenter de tels pourcentages, comme le font Jensen et bien d'autres, consiste à prendre et faire prendre pour du bon argent comptant ce qui n'est que de la monnaie de singe. Et ceci constitue une deuxième erreur.

— C'est pourtant à partir de *tels calculs* qu'on en vient à « expliquer » les « inégalités » entre groupes ethniques, entre classes sociales... et entre les sexes.

— Troisième erreur ! Souvenez-vous de ce que nous disions



ZORAN ORLIC

Un psychologue imposteur

En 1976, le *Sunday Times*, de Londres, annonçait que le défunt Sir Cyril Burt, le plus respecté des psychologues britanniques de l'enfance, était un faussaire. La nouvelle provoqua une sorte d'émotion à travers le monde. Sir Cyril (1883-1971) était un des pionniers des tests d'intelligence, et ses travaux faisaient autorité. Il avait, dès le début de ses recherches, abouti à la conclusion que l'intelligence était mesurable et, pour une large part (88 %, précisait-il), innée.

En tant que psychologue des écoles de Londres, il avait vigoureusement défendu la thèse qu'il était du devoir de l'Etat de tester l'intelligence de l'enfant, de lui donner une éducation en rapport avec les résultats des tests, et enfin *« de lui fournir le type d'occupation auquel la nature l'a destiné" »*.

Aux alentours de la seconde guerre mondiale, une considérable opposition s'était développée à la pratique qui était résultée de ces théories en Grande-Bretagne et qui consistait à tester les enfants à l'âge de onze ans et de les orienter ensuite, de façon quasiment irrévocable, vers l'activité intellectuelle, le travail manuel qualifié, où les tâches répétitives et fastidieuses. Sir Cyril produisit alors, pour défendre ses conceptions, une série de tests, devenue célèbre, concernant des jumeaux monozygotes (issus d'un même œuf, à la différence des jumeaux dizygotes, ou faux jumeaux, qui proviennent de deux œufs différents fécondés en même temps). Ceux-ci, séparés dès la naissance et élevés dans des milieux très différents, avaient des Q.I. et des résultats scolaires extraordinairement semblables, ce qui démontrait que le principal facteur était génétique.

Le professeur A.R. Jensen et d'autres chercheurs qui, dans les années 60, ont redonné vie à la théorie selon laquelle les Noirs sont génétiquement inférieurs aux Blancs, ont utilisé ces travaux ainsi que d'autres conclusions de Sir Cyril sur la similarité d'intelligence entre père et fils.

Pourtant, quelques mois après la mort de Sir Cyril, en 1971, Leon Kamin, de l'université de Princeton, mit en doute la véracité de ces travaux, et, en 1976, le *Sunday Times* s'en prit aux tests pour les mêmes raisons. Ce fut une source d'embarras pour le professeur Leslie Hearnshaw, de Liverpool, un admirateur de Sir Cyril, qui avait commencé à écrire la biographie de ce dernier. Dans son livre *Cyril Burt, un psychologue*, qui vient d'être publié par Cornell University Press, il raconte qu'il vint fouiller dans les papiers de celui-ci et découvrit la fraude.

Sir Cyril n'avait pas seulement créé de toutes pièces les « données » de base de ses travaux. Il avait également inventé l'existence de deux assistantes, qui l'auraient aidé dans ses recherches, sous les noms desquelles il a signé plusieurs articles érudits. En tant que rédacteur en chef du *Journal de la société britannique de psychologie*, il a également tripatouillé les contributions de tierces personnes à cette publication, et y a inséré des éloges de lui-même et des apologies de ses théories sous des noms divers, réels ou fictifs.

Sir Cyril apparaît également dans ce livre comme un homme maladivement jaloux, n'hésitant pas à s'attribuer sans vergogne le mérite des travaux d'autrui, et ne s'arrêtant à rien pour causer du tort à ceux qu'il percevait comme des rivaux ou des critiques. Entre autres choses, il avait concocté une série fictive de tests, afin de démontrer que le niveau des études avait baissé depuis que les éducateurs d'orientation libérale l'avaient emporté en Grande-Bretagne...

Ce livre, plutôt indigeste pour le profane, est une curieuse entreprise. Hearnshaw tente de sauver du naufrage les qualités de son modèle, sans nier sa perfidie. Mais, à l'image de Sir Cyril, cet avocat n'a que peu de faits bruts à apporter pour la défense de son héros.

Assez bizarrement, il attribue l'intelligence de Sir Cyril à l'hérédité, mais rend son environnement responsable de son caractère tortueux. Fils d'un médecin, Burt a vécu dans un quartier misérable de Londres jusqu'à l'âge de neuf ans, époque à laquelle sa famille a déménagé pour un arrondissement cossu. Hearnshaw conclut que sa conduite malhonnête est une *« régression à l'élément « gamin des rues » dans l'élaboration de sa personnalité »*.

Malheureusement, sa biographie montre que Cyril a été un enfant sage, et pas le moins du monde un chenapan. Hearnshaw semble ici succomber au même préjugé de snobisme qui a provoqué la chute de son modèle. Il ne fait pas de doute que l'intelligence et le caractère sont en partie héréditaires et en partie acquis. Mais la difficulté consiste précisément en ceci que nous ne pouvons nullement les mesurer « scientifiquement » et que les efforts pour le faire aboutissent à l'échec ou à la fraude. ■

JOHN L. HESS.

★ *Cyril Burt, Psychologist*, by L.S. Hearnshaw. Ithaca, N.Y., Cornell University Press, 319 p.

au début : la corrélation des mesures de hauteur entre individus biologiquement liés (père et fils, par exemple, qu'on a fait passer sous la toise) ne permet pas de connaître leurs tailles, ni non plus les causes de ces différences entre les moyennes, si elles existent. Si les pères sont plus petits que les fils, on pensera, par exemple, que ceux-là ont été sous-alimentés. Si les fils sont plus petits, peut-être, tout simplement, est-ce dû au fait qu'ils n'ont pas achevé leur croissance.

» Autre exemple, qui montre qu'on ne peut transposer les résultats obtenus à l'intérieur d'une population bien définie pour expliquer les différences entre populations : c'est l'histoire bien connue du savant « naïf » qui, débarquant un lundi matin d'hiver à la gare de Lyon, et apercevant des skieurs bien bronzés descendant des trains, en déduit qu'ils ont forcément des ancêtres noirs !

— De quelle façon ?

— Mais, tout simplement, en se basant sur ses précédentes observations de fils au teint mat ayant été engendrés, en moyenne, par des pères à la peau plutôt brune. La bêtise de cette déduction fait toucher du doigt l'imprudence de telles simplifications. Pour répondre sérieusement à la question concernant les causes des différences entre populations contrastées, il faudrait disposer de lignées consanguines réalisées par croisement entre frères et sœurs pendant cent cinquante à deux cents générations. C'est possible pour plusieurs espèces animales et végétales, mais strictement impensable chez l'homme. Heureusement.

— Certains prétendent, pourtant, que les races humaines réalisent une telle expérimentation.

— Pas du tout. Les races humaines ne sont nullement assimilables à des lignées ! Un certain nombre de travaux (en particulier sur les systèmes sanguins) ont bien montré que l'idée de race ne reposait sur aucune base génétique.

» Pour toutes ces raisons, les questions relatives à l'action du patrimoine génétique sur les différences entre races et classes sociales, en ce qui concerne, en particulier, certaines performances aux tests, ne peuvent recevoir de réponses scientifiques.

Rats rapides

— Sait-on, par contre, quelque chose de l'action du milieu ?

— Parfaitement. L'environnement social et économique a un effet net sur le développement intellectuel. Les mêmes études, qui montrent les corrélations entre individus liés génétiquement, montrent aussi clairement les résultats, à long terme, d'un environnement. Par exemple, les enfants de milieu pauvre adoptés par des parents aisés réussissent mieux à l'école et aux tests que les enfants issus de ces mêmes milieux démunis et élevés dans de mauvaises conditions. Plusieurs travaux (en particulier, dernièrement, ceux de Michel Schiff en France) prouvent que des enfants de familles modestes adoptés par des « cadres » ont des performances identiques à celles des enfants « biologiques » des classes aisées.

— Ceci prouve-t-il que l'effet du patrimoine génétique est nul ?

— Mais non, c'est tout à fait indépendant. Il faut cesser de considérer inné et acquis comme des vases communicants où tout ce qui vient à l'un est enlevé à l'autre. Génétique et milieu peuvent jouer massivement.

— Comment cela ?

— Reprenons nos souris. Plutôt, ici, des rats, car je fais allusion à une expérience précise. On leur fait apprendre un parcours, et toutes les précautions sont prises pour que les rats sélectionnés pour leurs bonnes performances à un labyrinthe soient génétiquement différents de ceux qui échouent. Il y a donc tout lieu de penser que la différence génétique « fait » la différence dans la rapidité de cet apprentissage. Changeons, alors, le milieu d'élevage. Les enfants des rats « rapides » élevés dans un milieu pauvre en stimulations deviennent lents. L'inverse est aussi observé. Les enfants des rats « lents » élevés dans un milieu « intéressant » rattrapent les rats qui apprennent bien.

» Cela montre clairement qu'un effet indiscutable du patrimoine génétique peut être renversé par une modification massive du milieu « éducatif ». Et si nous revenons à l'homme, on peut comprendre tout de suite ce que nous suggèrent de tels résultats. » ■

MISE EN SCÈNE

Une télévision pour l'Homme soviétique

On y parle peu de politique. On y montre tous les aspects de la vie. Mais toutes les émissions de télévision en U.R.S.S. concourent au même objectif : forger l'« Homme soviétique », responsable, discipliné et patriote.

KRISTIAN FEIGELSON (*)

L'ÈRE de l'audiovisuel est apparue relativement tard en Union soviétique. L'image en Russie n'a jamais eu le même coefficient révolutionnaire que l'écrit, diffusé sous des formes parallèles. Elle a surtout intensifié une culture de type oral, faisant passer rapidement la Russie du stade de l'écrit à celui de l'image. Transposant les expériences occidentales de l'audiovisuel, l'Union soviétique constitua dans les années 50 le dispositif télévision et l'adapta au contexte général de consolidation du communisme. Elle est alors la « télévision d'un seul pays », média de l'autarcie et du stakhanovisme, se réduisant à donner des directives politiques sur des objectifs industriels précis.

Ce n'est qu'à partir des années 60 qu'elle deviendra prioritaire sur la radio dans la diffusion des messages politiques. Mais ses possibilités sont encore jugées insuffisantes. S'inscrivant comme « agent de la conscience » et du « savoir », elle n'attire qu'un faible auditoire. Evacuant, selon le projet léniniste initial, tout corps étranger, elle encourage plus la politique d'industrialisation que celle de la distraction. Fixant constamment des tâches et obligations au téléspectateur, elle le réduit à un rôle militant. De plus, selon les normes de l'époque, ce dernier n'est pas seulement un propagandiste actif ou un agitateur politique, mais aussi un organisateur collectif. Ces tendances centrifuges n'ont pas disparu en 1980, mais se sont atténuées et se diffusent différemment.

Le développement de la télévision a profondément transformé le mode de vie soviétique ces dix dernières années, en redéfinissant de nouvelles normes par rapport aux rôles traditionnels. Monopole d'Etat, subordonné au « Comité ministériel pour la radio et la télévision », son mode d'organisation centralisé distinguerait peu cet appareil d'Etat de la télévision française. Les techniques d'administration et de gestion en vigueur ici ont été reprises là-bas. Mais les images diffèrent : elles ne dissimulent rien de la vie soviétique, obligeant aux mises en scènes ouvertes et publiques, et transforment intellectuels, paysans et ouvriers en propagandistes actifs du régime. Brejnev malade, la télévision produira un film le montrant en bonne santé. Ces mises en scènes continuelles du social véhiculent autant un modèle de culture socialiste qu'elles diffusent une idéologie de type normatif et ritualiste. Evacuant les notions occidentales d'objectivité et réinterprétant celles de censure, elles organisent le réel soviétique et font partie d'un effet d'ensemble.

Avec environ 98 postes pour 100 familles, la télévision est devenue une des premières acquisitions familiales. L'achat d'un téléviseur ne représente pas vraiment un luxe, et la consommation collective d'images dans divers lieux publics accentue leur domination. On compte 90 millions d'adeptes du petit écran, avec 85 % des téléviseurs allumés entre 18 heures et 18 h. 30, soit une audience comparable à celle des Etats-Unis. On est parvenu, en 1975, à une rationalisation du réseau en le répartissant dans 130 centres. Mis à part Moscou, on dénombre 10 centres principaux à Leningrad, Volgograd, Sverdlovsk, Novossibirsk, Gorki, Saratov, Tchéliabinsk, Pétrozavodsk, Perm, Vladivostok, pour la République de Russie et un centre par capitale pour chaque République fédérée. Le réseau comprend 400 stations et 1 600 centres de relais utilisant les satellites de liaison « Molnya ». A « l'ère de la télévision dans un seul pays » a succédé celle d'une télévision plus multinationale et plus opératoire dans la couverture de l'espace.

Cette implantation n'a pas été sans difficultés dans une société composée de 47 % de non-Russes, où les questions nationales sont souvent épineuses. Accentuant l'entreprise de russification d'avant la révolution, la télévision a pu synthétiser ce rêve d'unification du grand Etat russe, lui substituant une vision moderniste de la nation soviétique. Intégrée en 1977 au projet constitutionnel « d'Etat socialiste du peuple tout entier », elle est aussi devenue l'harmonie réalisée de l'Etat total.

Une vitrine

La chaîne I centrale programmant de Moscou treize heures d'émissions sur tout le territoire symbolise cette osmose. Un programme particulier « Vostok » pour l'Asie centrale et le Kazakhstan et un programme « Orbita » pour la Sibérie lui sont annexés. La chaîne II se réserve les programmes régionaux, diffusant pendant 6 heures, suivant le même type de verticalité, des émissions pour les parties européennes de l'U.R.S.S. et pour les Républiques fédératives dans leurs langues respectives. Une troisième chaîne, à caractère essentiellement pédagogique, se consacre pendant six heures à l'enseignement. On prévoit bientôt deux chaînes supplémentaires et un programme interurbain.

Loin de s'identifier à un système monolithique, cette télévision « gère » des catégories sociales variées de téléspectateurs au moyen de programmes réguliers comme « Je sers l'Union soviétique », « L'Université léniniste des millions », « La science aujourd'hui » « L'heure agricole », « L'homme et la loi », « La compétition sportive aujourd'hui » « L'Union soviétique vue par nos hôtes étrangers ». En 1970, un service particulier est créé pour les enfants, à qui l'on réserve des émissions comme « Rencontre avec des hommes célèbres » ou des dessins animés. La grille des programmes permet tout un quadrillage des goûts et institue des relations privilégiées avec le téléspectateur. La part d'émissions proprement politiques reste minime, à peine 20 %, et il incombera à d'autres séries populaires ou culturelles d'atomiser puis de recomposer ces images de la soviéticité. En diffusant ces images dans une société relativement composite, profondément marquée par le passage rapide d'un mode de vie agricole et communautaire à un mode de vie industriel et urbain, la télévision est ainsi devenue la vitrine privilégiée de toutes les expérimentations sociales.

En toile de fond de ses émissions apparaît l'*Homo sovieticus*, correspondance imagée d'un téléspectateur efficace, discipliné, responsable et patriote. Ces nombreux programmes à finalité civique et sociale donnent à cette télévision une assise messianique et permettent de spiritualiser dans la plus grande confusion le parti, l'Etat, la politique. Loin d'entretenir des divisions sociales, ils contribuent à la cohésion de l'ensemble de la communauté. Publicité pour telle collectivité qui aura rempli ses engagements quinquennaux, supériorité des athlètes soviétiques dans le monde, recommandations particulières pour lutter contre la paresse et l'alcoolisme, moralisation générale de la vie publique...

Un journal télévisé comme V « Vrémia » fonctionnant chaque soir de 21 heures à 21 h. 30 dans l'intemporalité la plus complète, utilisant les mêmes techniques journalistiques occidentales de découpage du réel, résume au mieux cet idéal d'une communauté soviétique durable et immuable. Dans son traitement quotidien de l'information, « Vrémia » exclut les messages éloignés des conceptions idéologiques du moment pour surévaluer les objectifs présents et futurs, auxquels tous se doivent de participer activement.

Des vérités

La ligne d'orientation prime sur la relation de l'événement. En régime socialiste, les rapports entre médias ne sont pas définis en terme de concurrence, mais de complémentarité. Leurs finalités consistent non dans la production de « nouvelles » *(Izvestias)*, mais de « vérités » *(Pravda)*. Cette tendance générale à l'uniformisation ne signifie pas une standardisation des produits : l'imagerie paysanne et ouvrière, présente à la télévision soviétique, ne correspond pas à l'imagerie stéréotypée chinoise. On tend bien plus à éliminer les écarts entre les diverses couches sociales, tout en consolidant l'idéal étatique d'une culture soviétique aux valeurs infangibles.

La popularisation de cette culture ne va pas sans résistances, comme le remarquait en son temps Lounatcharsky, commissaire à la culture, disant du spectateur de films « *qu'il n'est pas un patient en quête de sa dose de médicaments ni un écolier que l'on doit asseoir à son pupitre* ». La réception est souvent distancée et il est bien rare que le téléspectateur adhère totalement au contenu des messages. Des études récentes de sociologues soviétiques, effectuées en milieu rural et urbain, ont fréquemment souligné ce phénomène lié à l'écart entre les contenus et les valeurs des différents groupes sociaux. Mais il existe aussi des opérations de traduction idéologique des messages, propres à cette société.

Les dernières résolutions du XXIV° congrès du P.C.U.S. recommandaient l'application d'un certain nombre de directives pour accroître et améliorer les émissions de télévision, intensifier leur audience et faire diminuer la passivité des téléspectateurs. Le courrier abondant des lecteurs (plus d'un million trois cent mille lettres par an) et les critiques habituelles des éditorialistes de la *Pravda* comme de la *Literatournaïa Gazeta* se font l'écho des exigences de la « base », mais n'en traduisent par les réelles tensions. Celle-ci se plaint le plus souvent de l'insuffisance des émissions consacrées aux problèmes civiques et moraux. Elle se voit aussi sollicitée lors de campagnes de mobilisation télévisée contre des écrivains ou contre la Chine, qui ne s'avèrent jamais vraiment efficaces.

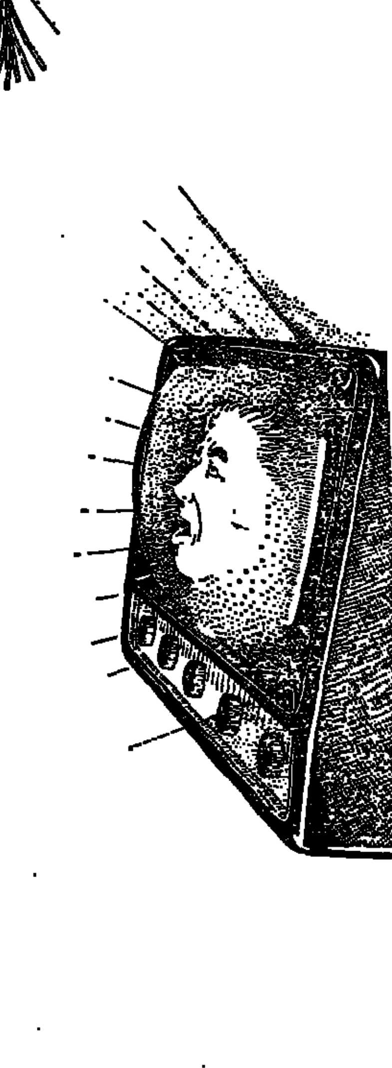
Si l'on parle toujours d'améliorer la coordination des programmes, de former de nouveaux spécialistes, on insiste conjointement sur une plus grande ouverture vers l'extérieur. Les échanges limités du début se sont développés, mais restent tributaires des aléas de la politique internationale. Membre d'Intervision, l'homologue d'Eurovision pour les pays de l'Est, l'U.R.S.S. a aussi signé des accords de coopération avec les différentes télévisions occidentales. Dès 1963, par exemple, furent retransmises en première et en direct des Etats-Unis, par relais satellites, les obsèques de J. F. Kennedy. Tandis qu'on annonçait des coproductions soviéto-américaines sur la seconde guerre mondiale, la télévision soviétique adaptait une nouvelle littéraire, *All the King's men*, replaçant l'histoire dans l'Amérique contemporaine au lieu de la Louisiane des années 30, afin de rendre plus virulentes les critiques du système américain.

Les accords de coopération franco-soviétique vont permettre l'adoption du procédé SECAM de télévision couleur en 1967, puis, à partir des années 70, l'échange réguliers de programmes. Des équipes de la télévision soviétique viennent tourner en France des séquences sur Marx et Lénine. TF 1 signe un protocole d'accord en juillet 1979, organise des Semaines de la télévision française à Moscou, exporte ses émissions de variétés. Antenne 2 renouvelle son accord de coopération en 1977, prévoyant l'échange de feuilleton, tel « Le pain noir »... « *La télévision ? Hockey sur glace, football, travailleurs modèles du labeur communiste, agriculteurs de choc (et pendant ce temps-là, il n'y a rien à bouffer), discours, réunions, départs, rencontres... Autrefois au moins, on passait des films policiers, des films étrangers, des performances, des chanteurs originaux (russes ou étrangers). Maintenant il n'y en a presque plus. Les étrangers qu'on nous sert ne se distinguent pas beaucoup de nos vedettes. La culture occidentale* est *sélectionnée qualitativement et quantitativement* pour *qu'elle ne risque pas de saper nos fondations...* (1) » Enracinée dans l'Etat, la télévision s'est érigée en technique stable de gouvernement. Miroir d'une société qui s'y reconnaît et s'y idolâtre, elle organise quotidiennement le spectacle de la soviéticité et sa célébration. ■

(*) Stagiaire à la faculté d'histoire de l'université de Leningrad en 1976-1977.

(1) Alexandre Zinoviev, *l'Avenir radieux*, édit. l'Age d'homme, Lausanne, 1978.





GERARD DELEPIERRE

GÉNÉALOGIE

Le mouvement se crée en marchant

PIERRE CALLERY

LA Fédération des sociétés françaises de généalogie, d'héraldique et de sigillographie a tenu, le 23 février, son assemblée générale à Paris, 12, rue Monsieur. Comme il fallait s'y attendre, l'un des sujets traités fut le déroulement du cinquième congrès national de la généalogie, à Lyon, les 20 et 21 octobre dernier. En effet, organisé par les associations généalogiques de la région Rhône-Alpes, ce dernier n'en était pas moins, bien évidemment, celui de la Fédération.

L'ambition première de la manifestation lyonnaise était d'assurer la liaison entre les universitaires et les généalogistes. Et, effectivement, dans chacune des huit commissions et de la demi-douzaine de forums, qui se réunirent dans les différentes salles de la partie nord de l'université de Bron, la responsabilité des discussions échut très souvent à des professeurs de l'enseignement supérieur.

L'assemblée générale de Paris cita à peine quelques-unes des motions qui y furent votées : ouverture des dépôts d'archives le samedi et le dimanche, seuls moments où le salarié peut s'y rendre ; suggestions (Albert Bertin, société généalogique du Lyonnais) d'appeler « musées d'archives » les bâtiments d'archives départementales, et de leur donner le même statut que les musées (et *ipso facto* l'ouverture des portes le dimanche), etc.

Palabres

Elle passa presque sous silence les débats sur les refus d'envoi de photocopies par certains dépôts. Sur tous ces sujets, du ressort de l'administration, elle se déclara incompétente. Toutefois, on ne voit pas très bien alors pourquoi elle ne rappela pas la réaliste intervention de Pierre Durye (conservateur en chef aux Archives nationales) d'intervenir à tous les échelons, c'est-à-dire d'écrire aux parlementaires, aux collectivités locales, à tous les élus... pour demander du personnel, des crédits et l'ouverture dominicale des dépôts, et non pas d'importuner les archivistes eux-mêmes qui n'en peuvent mais.

Le débat s'est éternisé sur des règlements internes d'un intérêt fort discutable (et d'ailleurs contesté). Il s'est enlisé sur les étendues territoriales des sociétés, sur l'impossibilité théorique qu'elles soient plusieurs dans un même département, sur la nécessité de couvrir toute la France, région par région (c'est presque réalisé), sur les groupements de sociétés possibles ou impossibles... Pourquoi donc toutes ces discussions inutiles ? A quoi servent ces palabres ?

Le mouvement se crée en marchant. Bien sûr, ce n'est pas à la Fédération de se substituer aux différents centres, de réaliser à leur place les activités qui leur incombent. Et cela est convenable moins que jamais, lors d'une assemblée générale. Mais n'aurait-il pas été plus souhaitable et moins sclérosant de suggérer aux différents centres — qui l'ont parfois oublié — que la généalogie ce n'est pas seulement la recherche de filiations ?

L'histoire des aïeux — leur petite histoire — fait également partie de notre recherche. C'est même son côté le plus passionnant. La Fédération devrait inciter les centres à répertorier tous les documents de leur région qui complètent l'état civil et l'enregistrement dans ce domaine. Il conviendrait qu'elle les invite à montrer à leurs membres ce que l'on peut découvrir dans les archives notariales, les dossiers de personnel des entreprises et de l'administration... même les délibérations de conseil municipal.

Cela n'outrepasse pas ses fonctions. Cela correspond à ce qu'on attend d'elle.

A l'ouverture de l'assemblée, un membre fit remarquer avec ironie que, en Allemagne, trois fédérations coexistaient et ne s'entendaient guère. N'y a-t-il pas un risque que cette situation s'établisse de façon analogue en France, si notre Fédération continuait à ignorer les vrais problèmes ? ■

THÉATRE

La fête à Venise

BERNARD DORT

VENISE a retrouvé son Carnaval. Et *la Biennale* son festival de théâtre. L'an dernier, le Carnaval avait ressuscité presque spontanément, sur la place Saint-Marc, le soir de mardi gras : les gens s'étaient mis à danser et les masques avaient fait leur réapparition. Peut-être est-ce cela qui donna à Maurizio Scaparro, le nouveau directeur du théâtre à la Biennale de Venise (après Luca Ronconi, et près de deux années de suspension des activités théâtrales), l'idée de choisir pour thème de sa première manifestation, *précisément, le carnaval.*

Fin décembre, le Festival de Nancy avait, lui aussi, pour inaugurer son nouveau cours, retenu le thème de Noël et de la Nativité, et réuni dans la capitale lorraine, transie de froid, un chœur d'enfants de Majorque, des marionnettes siciliennes, des clowns anglais, un cracheur de feu suisse, des ours allemands, des bergers polonais, le Bread and Puppet..., et Michel Hermon.

Ce Carnaval vénitien s'annonçait modeste. Certes, avec la collaboration de la municipalité, de l'agence de tourisme et du Théâtre de la Fenice, la Biennale n'avait pas lésiné. Elle avait même fait construire, par l'architecte Aldo Rossi, un théâtre flottant en bois, ocre et azur, amarré à la pointe de la Salute : le Teatro del Mondo, qui tenait à la fois du campanile de Saint-Marc et du Théâtre du Globe de Shakespeare. Une centaine de représentations étaient prévues, sur six jours, du 14 au 19 février. Mais, là où l'on attendait environ quatre-vingts journalistes, il en arriva cinq cents. En un tournemain, les billets pour le spectacle furent achetés (à des prix modestes : pas plus de 3 500 lires, soit moins de 20 F), et les hôtels pris d'assaut. On a parlé de cinquante mille visiteurs.

Les rues, les *calle*, les places, les *campi*, se sont mis de la partie. Partout des masques, des plus simples — souvent, ce n'était qu'un maquillage, un cerne blanc sur le visage, dessinant comme un loup et faisant ressortir les yeux soulignés de noir ou de bleu — aux plus fastueux : les travestissements de carnaval, tels qu'ils peuplent des tableaux de Tiepolo ou de Longhi, élégants et funèbres (le tricorne, noir ; le demi-masque blanc au nez pointu ; la cape, noire aussi, avec, parfois, un rabat de dentelle, et les escarpins vernis). Il n'était pas rare de rencontrer un Vénitien tout à fait ordinaire, de retour peut-être de son travail, qui arborait, sans que cela change rien à son comportement, un gigantesque faux nez ou un masque d'animal.

Feux rouges

Un soir, la place Saint-Marc se recouvrit d'une immense toile d'araignée, par les soins du laboratoire Ambienteazione de Donato Sartori (le fils du sculpteur de masques qui a recréé le masque en cuir de l'Arlequin du Piccolo Teatro) : ces fils qui tombaient du campanile, aux sons d'un orchestre polonais, se mêlaient à la brume, transformant la place en un étrange paysage à la Guardi, presque indéchiffrable. Un matin, les passants, stupéfaits, trouvèrent une des principales *calle* vénitiennes métamorphosée en « rue Saint-Antoine de Mestre » : deux autos y stationnaient entre des panneaux indicateurs, des lignes blanches, des stops et des feux rouges... Pendant les troupeaux des promeneurs, l'insolite surgissait : un taureau de carton qu'on allait brûler, selon les usages du carnaval, sur le campo San Stefano, un orphéon de village, des mannequins oscillant du haut de leurs 2 ou 3 mètres, des paysans en costumes bariolés, faisant claquer leurs sabots...

Et le théâtre ? Il était partout ; il n'était presque nulle part. Ce n'est pas que les spectacles manquassent. Il y en avait aux quatre coins de Venise, et jusque dans des salles de cinéma revenues à leur vocation théâtrale première. Sans doute ne pouvait-on pas toujours y avoir accès : on se bousculait ferme devant le Ridotto ou l'Avogaria. Cela rappelait le Nancy des belles années, quand il fallait jouer des pieds et des mains pour voir le Bread and Puppet ou le Campesino.

Le théâtre et la fête coexistaient, sans communiquer, sans s'enrichir mutuellement. Ce n'était pas que les spectacles fussent mauvais. Mais, à côté du tohu-bohu de la ville, ils paraissaient étriqués, appliqués. Ils s'en tenaient frileusement à la scène, s'enfermaient derrière des portes closes. Leur espace n'était pas celui du carnaval. Ainsi, par exemple, de *la Donna Serpente*, une « fable tragi-comique » de Gozzi, par le Teatro Stabile de Gênes, guindée dans de superbes costumes d'Emmanuele Luzzati, et récitée comme un exercice d'école (c'en était d'ailleurs un). Ou encore d'un laborieux *Centro dell'Aleph*, par le Settimo Teatro de Rome, qui nous touchait seulement lorsque, le plateau vide et les acteurs disparus, s'élevait, lentement, au milieu de la coupole du Teatro del Mondo, une boule de verre, suspendue à un fil, qui contenait la maquette de ce théâtre, avec, pour accompagnement, la psalmodie du texte de *l'Aleph* de Borgès...

Antagonistes

D'autres spectacles s'ingéniaient à mimer la fête et nous en livraient des images grossies ou empruntées, des rituels exsangues, des masques et des gestes privés de nécessité, coupés de toute vie : c'est l'impression que j'aie eue à la *Festa di Piedigrotta*, une comédie musicale napolitaine de Raffaele Viviani, reconstruite par un musicien et ethnologue consciencieux, Roberto de Simone, qu'un vieil acteur, Giuseppe Barra, sinistre et drôle comme un croque-mort de Naples, faisait toutefois échapper à l'opérette... En tout cas, dès qu'ils étaient élaborés par des groupes de théâtre, les intermèdes et les défilés de rue étaient moins surprenants, moins fascinants que ceux qui naissaient à l'improviste, ici ou là, pour se défaire presque aussitôt.

Sans doute, le théâtre ne cesse-t-il de rêver à la fête. Notre théâtre plus que tout autre, dans une société qui multiplie les fêtes, peut-être, précisément, pour exclure la possibilité d'une fête véritable : celle qui transgresse les lois — comme en mai 1968. Mais, s'il y a entre le théâtre et la fête un lien profond, une identité de nature et de visée (1), ceux-ci n'en sont pas moins antagonistes.

(1) Voir les travaux de Jean Duvignaud et le livre d'Alfred Simon : *les Signes et les Songes - Essai sur le théâtre et la fête*. Le Seuil, collection « Esprit », 1976.

Placés souvent l'un en face de l'autre, ils se contrarient plus qu'ils ne s'épousent. Le théâtre jette un doute sur la fête : il en fait suspecter la nécessité et la profondeur. La fête diminue le théâtre : elle le confine dans son artificialité, elle en accentue, paradoxalement, la clôture. Nous l'avons bien senti à Venise : en fin de compte, ce Carnaval de théâtre n'était plus tout à fait ni carnaval ni théâtre.

Pourtant, à deux reprises, la fête et le théâtre se sont, sinon conjugués, du moins rejoints : avec *Sol Solet*, le spectacle d'un groupe de jeunes comédiens catalans, Els Comediants, et lors de la très longue soirée (elle dura de 21 heures à 3 heures) de Franca Rame et Dario Fo. Ici, le théâtre ne jouait plus au carnaval. Mais il en retrouvait le pouvoir de libération. Et aussi cet accord, cette entente, qui fait des spectateurs, sinon des acteurs à part entière, du moins des complices dans le jeu.

Tout avec presque rien

Reprenant la leçon et certaines des techniques du Bread and Puppet (dont le mélange des acteurs et des marionnettes, petites ou géantes), c'est à la fois une création du monde (la Lune et le Soleil sont là, présents) et un voyage à travers la Terre et les saisons que miment, dansent, chantent, musiquent Els Comediants : entre leurs mains, les objets se transfigurent à l'infini, et leur jeu ne semble pas connaître de limite. Ils peuvent tout raconter, tout imiter, les hommes et les bêtes, les changements de saison, les naufrages ou les guerres... Notre plaisir vient de cette toute-puissance d'un théâtre qui, représentant tout avec presque rien, nous libère de la pesanteur des choses et de la durée des événements. Ce théâtre est bien, par-là, carnavalesque : il joue avec la réalité, il en subvertit les lois.

Peut-être Dario Fo ne fait-il, à sa manière, pas autre chose Quand, après avoir, une bonne heure durant, présidé à l'installation de deux ou trois mille personnes dans une salle qui ne devrait pas en contenir mille, et mis en appétit son public par des anecdotes et des blagues d'actualité (il faut le voir jouer à Jean-Paul II !), il raconte son histoire « chinoise » : *l'Histoire de la tigresse* qui est une énorme charge contre tout ordre bureaucratique, la souveraineté dans le jeu de ce bateleur nous conquiert absolument. Un jeu aux effets minutieusement calculés (Fo est le plus professionnel de tous les hommes de théâtre) qui, pourtant, semble miraculeusement libre, passant du récit au mime, de l'éclat à l'ironie, de l'attendrissement à la fureur, de la larme à la gouaille...

Avec Fo, les certitudes s'ébranlent : tout langage trop bien établi (Fo invente lui-même, presque à chaque fois, un nouveau dialecte) vacille, et le théâtre se montre à nu. Comme une inlassable façon de défaire et de refaire le monde. Alors, la fête est là. ■

هكذا من الأصل

FIDÉLITÉ

Histoire moderne de la ceinture de chasteté

Un ancien officier de cavalerie de l'armée des Indes a réussi sa reconversion. Il a vendu en dix ans 35 000 ceintures de chasteté à travers le monde.

MARTIN MONESTIER

DÉBUT 1980, un homme était condamné par le tribunal de district de Jérusalem à trois ans d'emprisonnement pour avoir violé sa femme. La dame, pour d'impérieux motifs qui ne sont pas remontés jusqu'à nous, refusait depuis trois ans de se soumettre à ses devoirs conjugaux.

Il y a quelques années, le service d'immigration de l'aéroport de Londres procédait à des tests de virginité sur les jeunes filles indiennes de moins de vingt ans avant de leur ouvrir les portes du royaume de Sa Très Gracieuse Majesté.

Pensant qu'il était temps d'infléchir de façon durable l'immoralité observée ces dernières décennies, Robin Huguessen, ancien officier de cavalerie de l'armée des Indes, que rien de ce qui est humain n'a jamais laissé indifférent, prenait une initiative propre à réjouir toute une partie de la population. En novembre 1969, l'ex-capitaine fondait la Huguessen Chastety Belt Company, outil nécessaire à la résurgence et à la diffusion planétaire de l'archaïque mais salvatrice ceinture de chasteté.

Depuis leur quartier de Witham, dans l'Essex, Robin Huguessen et son épouse Anne entraient de plain-pied dans une ingénieuse activité qui, selon eux, devait non seulement secouer le petit monde engourdi de la ferronnerie d'art, mais offrir au plus grand nombre un remède simple et efficace à bien des maux.

Avec à ce jour trente-cinq mille ceintures de chasteté vendues à travers le monde, les Huguessen considèrent que l'homme, la bête et la vertu en partie maîtrisés, le viol et l'adultère se cantonnent désormais, tout du moins en Grande-Bretagne, dans les limites les plus étroites jamais observées. Admiratifs des critères de qualité en usage dans l'artisanat anglais sous les règnes des Plantagenêts, ils reprirent les choses là où leurs ingénieux prédécesseurs des XIIIe et XIVe siècles les avaient abandonnées et commencèrent à lancer sur le marché la copie fidèle d'un modèle de ceinture oublié dans les réserves du British Museum.

En fer forgé

La morphologie des femmes anglaises ayant quelque peu changé depuis le Moyen Age, notamment en ce qui concerne la largeur du bassin, la première génération de modèles MARK 1, 2 et 3, résultat des tâtonnements qui accompagnent inévitablement toute recherche de pointe, fut très vite envoyée au rebut lorsque la Huguessen Chastety Belt Company mit au point fin 1972 la MARK 4. Ce chef-d'œuvre en fer forgé, confortable, esthétique, de couleur noire, martelé à l'ancienne, aujourd'hui encore fleuron de la firme, pèse entre 680 et 900 grammes, suivant les tailles. Il n'en coûte à l'amateur que 80 francs, serrurerie et manuel d'entretien compris. Prix d'autant plus raisonnable que son constructeur en garantit l'héroïque résistance contre tous les assauts, des plus furieux aux plus subtils.

L'engin consiste en une bande de deux pièces en arc de cercle entourant les hanches. Articulée au milieu du dos, la ceinture est conçue de façon que l'on puisse procéder à l'élargissement ou au rétrécissement de la taille dans tout atelier tant soit peu équipé. Du point d'articulation part la pièce maîtresse. Perforée à bon escient, elle passe entre les cuisses, forme barrage devant les possibles lieux du délit et vient s'accrocher à une monture située, devant.

Robin Huguessen constata très vite qu'il était inconcevable, du point de vue économique, de réaliser en série la reproduction du système de verrouillage ancestral. Aussi, depuis quelques années, livre-t-il ses modèles accompagnés d'un cadenas moderne d'une conception exclusive et de deux clés, dont il ne délivre jamais d'exemplaires supplémentaires.

A peine l'honnête commerçant venait-il de lancer son ustensile, que l'administration fiscale britannique l'informait officiellement qu'elle avait décidé de classer son petit outillage dans le groupe A I des règlements fiscaux en usage en tant qu'article vestimentaire d'importance secondaire. Habitué dans sa jeunesse aux rudes combats des premières lignes, l'ex-capitaine se jeta dans une bataille juridique inconnue de toutes les jurisprudences, même les plus oubliées. D'après lui, la ceinture de chasteté ne pouvait être classée que dans la liste des équipements de sécurité, dispensés de ladite imposition. Le conflit dura trois ans, entrecoupé d'avantages et de reculs pour les deux parties. Puis vint l'éclatante victoire de l'obstination sur la stérile et rédhibitoire sottise administrative.

Le 2 août 1974, en réponse à une question posée à la Chambre des communes par son député, le colonel Marcus Lipton, élu de la circonscription de Brixton, le porte-parole de la trésorerie britannique annonça aux députés présents que *« l'attirail Huguessen ne devait pas être considéré comme tombant sous le coup des impôts fiscaux ordinaires »*. Victoire qui fit honorablement connaître à toute l'Angleterre l'existence du petit monde si restreint de la ceinture de chasteté.

L'aspect cocasse de cet affrontement avait immanquablement attiré l'attention de la presse et très vite, les ventes montèrent en flèche. Quant au colonel Marcus Lipton, il ne siégea plus à la Chambre des communes qu'une ceinture de chasteté posée en évidence sur son pupitre, rappelant ainsi à ses amis et adversaires de quelle cause il était désormais le champion.

Très rapidement l'entreprise Huguessen prit de l'ampleur et une cinquantaine de dépositaires anglais diffusèrent cette originale production, dont le célèbre magasin Harrods à Knight Bridge, qui jusqu'en 1976 présentait les fameuses ceintures à ses rayons sous-vêtements. Aujourd'hui, la H.C.B.C. assure elle-même la vente par correspondance des deux mille cinq cents pièces qu'elle fabrique chaque année.

Tout allait très bien lorsqu'en janvier 1975, date à laquelle la Purchase Tax fut remplacée par l'équivalent de notre T.V.A., l'administration fiscale saisissait l'occasion de s'intéresser derechef à l'audacieux artisan. Elle lui signifiait que désormais la ceinture de chasteté était classée dans la catégorie des objets usuels et donc assujettie à la T.V.A. L'âpre bataille juridique allait reprendre.

Le 6 mars 1975, Robin Huguessen allait laisser un souvenir impérissable à ses concitoyens en apparaissant à la B.B.C. dans la plus fameuse émission de l'époque « Look Easy ». Il se lançait dans une virulente diatribe propre à émouvoir tous les cœurs épris de justice. *« Mon produit est le dispositif de contraception le plus ancien et le plus sûr du monde. La pilule, son équivalent moderne, ne peut en aucune façon revendiquer les mêmes avantages et provoque même quelquefois des effets secondaires désagréables, si ce n'est dangereux. Pourtant elle bénéficie d'une exemption de taxe. Pourquoi ma ceinture de chasteté n'en bénéficierait-elle pas, elle aussi ? »*

Et l'orateur terminait sa prestation par une redoutable et menaçante interrogation : *« Monsieur Barber, souhaitez-vous réellement être livré à l'histoire comme le ministre des finances qui imposa fiscalement la ceinture de chasteté Huguessen ? »* Une telle éventualité hâta la réponse du ministre. Faisant fi de la procédure administrative habituelle, M. Barber répondit par retour à cette apostrophe publique que « *la coupable obstruction n'était pas son fait mais celui de l'intransigeant secrétaire financier de la Trésorerie royale, lord Terence Higgins* ».

Deux exemplaires

Malgré la puissance de l'argumentation de Robin Huguessen, le différend n'est toujours pas réglé à l'heure actuelle. Mais, quelle que soit l'issue du conflit, les services du Trésor britannique venaient d'offrir une seconde fois une publicité inespérée à une intrépide petite entreprise qui ne demandait qu'à croître et prospérer.

Grâce à la presse étrangère, le marché international tendit les bras à l'entreprenant négociant. Dès juillet 1976, partout dans le monde, des voyageurs de commerce, depuis toujours assujettis à de désespérantes mais prévisibles déconvenues, des femmes désirant posséder l'arme absolue contre le viol, des fétichistes libidineux, des plaisantins, envoyèrent des lettres de commande par milliers. Mais aussi un des plus grands musées de Moscou, le prince Charles d'Angleterre, ou des grands bourgeois inquiets. Tel ce chirurgien belge qui passe commande de deux exemplaires : un pour sa femme lorsqu'il rend visite à sa maîtresse et l'autre pour celle-ci quand il rentre chez lui...

La société Huguessen est devenue la terreur des femmes adultères dans vingt-neuf pays. Si l'Allemagne, la France — la H.C.B.C. a désormais une antenne à Paris — et les Etats-Unis se partagent la moitié de la production annuelle, elle espère conquérir un jour prochain le marché oriental, qui se cantonne encore, à l'heure actuelle, face à cette petite mécanique occidentale, dans une intéressée mais prudente réserve.

Les incidents sont toutefois fréquents et Robin et Anne Huguessen possèdent toute une collection de télégrammes dont on peut résumer les textes à : *« Sommes enfermés dans ceinture, avons perdus clés, envoyer rapidement formule pour ouvrir. »* A Southenfleet, près de Londres, Tom Smith avait « offert » une ceinture de chasteté à son épouse. Leur fils, facétieux gamin de cinq ans, avait trouvé les clés et jeté le précieux sésame dans la verte campagne. On les chercha longtemps sans succès, et finalement, comme aucun des serruriers de la région ne se déclara compétent, le couple, forcé d'admettre la brutale réalité, se résolut à appeler les pompiers. En France, dans une ville de province, la même mésaventure se termina tragiquement par le suicide d'un bijoutier, incapable de survivre à sa honte.

Robin Huguessen compte venir définitivement au secours des étourdis en commercialisant rapidement un système de verrouillage électronique. Dans l'attente de cet heureux jour, il conseille de confier une des deux clés du cadenas au directeur de sa banque.

En Angleterre, les Huguessen ont pour eux tous les rieurs et la partie sexiste de la population. Si les ligues morales observent un méprisant silence, il n'en est pas de même de certains mouvements féministes. Régulièrement, la société est l'objet de menaces et un mouvement américain de libération des femmes est même allé jusqu'à proférer des menaces de mort s'ils honoraient une commande de 2 000 ceintures passée par un industriel new-yorkais. Robin Huguessen contracta ce jour-là une assurance-vie à la Lloyds de Londres et remplit son contrat sans trembler. Ayant toujours vécu dangereusement, le diable d'homme prend tous les risques et organise des meetings, intervient dans des colloques féministes, prend la parole certains dimanches dans des églises afin de justifier un petit commerce qui, selon lui, ne fait de mal à personne.

Le succès de son entreprise ne peut, affirme-t-il, que se confirmer. Il est l'épiphénomène d'un courant qui entraîne les sociétés occidentales vers des formes de vie ancestrale. Ce retour en arrière dû à la nostalgie du passé est déjà sensible dans bien des domaines. Et de citer certaines campagnes anglaises où les attelages des chevaux de trait remplacent de plus en plus fréquemment les tracteurs. A la question : *« Pensez-vous que la traction animale emploiera bientôt les femmes ? »*, l'ex-officier de cavalerie de l'armée des Indes répond sans hésiter : *« Certainly ! but God save the Queen ! »* ■

BARBE

ANDRÉ BARBE



VARIATIONS

La société souterraine

PIERRE DROUIN

QUAND tout craque dans les systèmes que les sociétés se sont donnés pour vivre, un rayon d'espoir luit toujours : il vient du non-conformisme de l'homme. A-t-on assez entendu ces prophètes de malheur qui nous prouvent (étonnante, cette faculté de « prouver » ce qui n'est pas encore advenu !) que notre espèce sera si conditionnée par son environnement technologique que les réseaux de liberté ne seront plus qu'un souvenir. Ajoutés aux noires prospectives ouvertes par la crise économique, au recul de l'Occident devant l'impérialisme soviétique ou le regain de l'islam, cela vous compose un chant funèbre de grande allure. Pourquoi toujours se laisser bercer par cette odeur de mort ?

Regardons un peu comment les gens savent se construire un monde *vivable* à côté de celui qui pourrait les étouffer. Ne parlons pas des dissidents — héros de l'Union soviétique, à qui l'on ne délivre pas de médailles, mais des séjours en hôpitaux psychiatriques — ni des marginaux de l'Ouest, qui ont choisi l'évasion. Ce sont des espèces trop rares. Songeons seulement à ce qui se passe réellement aujourd'hui pour une *masse* de citoyens qui, grâce à leur intelligence et à leur extraordinaire faculté d'adaptation, ont réussi à se créer un monde à eux où il peuvent jouer des coudes.

Du côté de l'Est, ce qu'on a appelé la « seconde société », celle qui ne suit en rien les règles du modèle soviétique, remplit une vraie fonction culturelle et sociale (1). Depuis longtemps, le marché noir, des réseaux d'information parallèle, permettent à beaucoup de citoyens d'ouvrir une soupape dans la machinerie bureaucratique. « *L'économie souterraine est devenue une partie de notre économie* », reconnait un expert hongrois, et il suffit de passer quelques jours dans une démocratie populaire pour se rendre compte que nombre de travailleurs exercent, en dehors de leur tâche officielle, un second métier, auquel ils consacrent au reste souvent plus de temps qu'à la première.

A l'Ouest, la crise a donné des idées à toute une catégorie de personnes frappées par le chômage, qui sont ainsi venues renforcer le contingent plus classique de ceux qui avaient trouvé dans l' « économie souterraine » le moyen d'échapper au fisc. Vingt millions d'Américains s'adonneraient ainsi à des activités non déclarées, et en Europe le très officiel Bureau international du travail estime que 5 % ou plus de la main-d'œuvre totale alimentent cette société de la débrouillardise individuelle. Le travail noir est devenu en Italie une véritable institution, et dans de nombreux pays les transactions non déclarées prolifèrent : ventes de produits fabriqués « à la maison », paiement de la main à la main, troc de services, le jardinier payant son médecin en nature, le charpentier aidant le plombier, qui à son tour installe la plomberie du charpentier, etc.

Cette réponse au mauvais fonctionnement des économies nationales tend à devenir un phénomène de société. Des hommes-taupes reconstruisent, sous le vernis des échanges patentés, appréhendés par les statistiques, des galeries locales où ils retrouvent les premiers gestes d'une économie archaïque. Une vie plus conviviale anime ces catacombes, car les « agents » sont obligés, pour vendre leur production ou leurs services, de rechercher le contact direct avec ceux qui en ont besoin.

Curieux effet de balancier ! L'homme ne se reconnait plus dans une civilisation trop quadrillée, trop matérialiste ou, pire, il est rejeté comme un parasite d'une économie qui tourne pour « faire de l'argent » avec de moins en moins de travailleurs. Alors pour se retrouver, il laisse tomber ce qui faisait l'orgueil des banquiers (le chèque, la carte de crédit), des industriels (l'automation), des Etats (l'administration informatisée) pour reconstruire des petits circuits personnalisés d'allure moyenâgeuse !

On dira : il n'y a pas de quoi être fier ! Certes. Mais la faute à qui, sinon à ceux qui ont pris leurs organisations pour des fins. Quand l'homme ne veut plus — ou ne peut plus — servir de rouage dans la Grande Machinerie, il s'invente des micro-sociétés souterraines, et adresse des pieds-de-nez à ceux du dessus. Et comme il est plus malin que les Shadoks, cela finit par se savoir, et donner des idées à ceux qui se morfondent en attendant l'aube... ■

(1) Lire l'article d'Anne Charreyron dans *Futuribles* de décembre 1979.

Le Monde
DIMANCHE

UNE NOUVELLE INÉDITE

Nadja, rue Saint-Martin

par André Laude

CELA arriva quelques jours après mon retour de Nantes.

J'allais assez régulièrement à Nantes, car j'aimais la sourde magie du Vieux Port ensablé, envahi par les herbes folles, les détritus, les carcasses de barques aux coques pourries, du Passage Pommeraye où j'attendais, à chaque fois, les nerfs tendus, la tête fiévreuse, que quelque chose d'inouï, d'inhabituel m'arrivât, des quais où les décors de bistrots me rappelaient la déjà lointaine époque des capitaines négriers qui, grâce au profit de la traite, se faisaient élever de somptueuses demeures, aristocratiques et vastes. Oui, j'aimais Nantes où rôdaient les ombres calcinées de Jacques Vaché, Benjamin Péret, Julien Gracq. Cette ville me prenait dans sa toile d'araignée de songes et fantasmes.

Assis sur un banc d'une des petites places qui me faisaient irrésistiblement penser à certaines peintures de Giorgio de Chirico, sur le pavé desquelles résonnaient les pas pressés des religieuses en cornette et des jeunes séminaristes se rendant à l'office du matin, je m'abandonnais avec délectation aux plus sombres pensées. Je songeais à ma mort, aux atroces cruautés que j'avais imposées aux femmes que j'avais aimées, ou que j'avais cru aimer, et qui m'avaient aimé avec plus ou moins d'intensité. Cette fois, j'étais venu chez mes amis N. avec Paul L., un de mes meilleurs camarades de ce temps-là. Paul était — il est mort, depuis, d'un banal cancer — un poète délicat, esthète. Il vivait chez ses parents dans un petit appartement encombré d'objets, de paravents chinois, de toiles. Son père était peintre, un peintre pour qui Picasso incarnait le diable et la décadence. Il peignait « sur le motif » des paysages d'Ile-de-France, sensibles et sans grande profondeur. Sa mère avait, dans ses jeunes années, joué sur les genoux de Léon Bloy, l'implacable pamphlétaire catholique.

Paul était fétichiste. Il fréquentait des prostituées caparaçonnées de cuir noir qui le fouettaient jusqu'au sang. Il ne pouvait jouir qu'en mimant le coq. Il montait sur l'armoire et bondissait sur la « fille de joie » en poussant des cocoricos terrifiants et sonores. Je l'avais rencontré, par hasard, dans un de ces tristes récitals de poésie où quelques vieilles filles et quelques vieux célibataires guindés, polis jusqu'aux ongles, venaient lire, ou plutôt ânonner, leur production hebdomadaire. Je ne sais plus pourquoi j'étais venu dans ce lieu étouffant. Mais Paul L. m'émut — nous nous liâmes. Mon éthylisme farouche le fascina ainsi que ma « grande gueule ». Sa fragilité me toucha...

JE vivais alors avec Natacha, une jeune femme d'origine russe, sensuelle et mystique, farouche et affamée d'absolu. J'étais littéralement fou de Natacha. Quand je faisais l'amour avec Natacha, tout était aboli : mon angoisse, ma révolte, la grisaille de Paris, la bassesse des mœurs. Je vibrais alors à une certaine lumière à cinq heures de l'après-midi, boulevard du Port-Royal, quand il avait plu, une de ces petites averses d'octobre, et que l'asphalte luisait, transparent comme un étang quelque part dans l'Yonne, entre Sens et Auxerre, autour de la vieille maison de mon ami peintre Jean Sire.

Natacha était mi-asiate, mi-occidentale, sœur de cet « *archer à un œil et demi* » que Benedikt Livchits évoque dans ses *Mémoires*. Je baisais des soirées entières ses ongles rouges, ses paumes tièdes, ses yeux mouillés de larmes. Elle me chantait de vieilles chansons de nourrice qui m'émouvaient jusqu'au plus profond de l'âme. Elle dansait, tissait, improvisait des poèmes fous, douloureux, apocalyptiques. Elle était grande, belle, secrète et ouverte. Elle était une foudre d'amour. Chaque matin, je l'arrachais au sommeil à coup de baisers doux, furtifs, parfumés. Elle ouvrait les yeux, lentement, avec une grâce inexprimable. Elle se taisait. Une certaine brume errait encore sous ses paupières, et puis, tout à coup, elle se jetait dans mes bras, écrasait violemment sa bouche contre la mienne, s'excusait aussitôt de sa violence, se nouait en chatte au creux des draps chauds, enfonçait sa chevelure dans l'oreiller, m'offrait son dos nu.

Un jour, Natacha se découvrit enceinte. C'est alors que je la retrouvais à la terrasse de la Coupole, après un cours de danse, qu'elle me révéla son état. Sur l'instant, je fus en proie à plusieurs sentiments divers. La possibilité d'avoir un enfant de Natacha avait tout pour me rendre heureux. D'un autre côté, nous étions terriblement égoïstes. Nous souhaitions demeurer seuls face à face. A cette époque, notre amour ne désirait nulle autre présence que la sienne et la mienne. C'était un temps où le mot avortement se murmurait sous le manteau.

Je résolus d'aller voir Solange. Celle-ci était une ancienne amie qui, je le savais, avait des relations intéressantes susceptibles de m'aider à résoudre cette délicate question.

Je quittai sur-le-champ Natacha et rejoignis la station de métro. Place-des-Fêtes, je descendis. Il ne restait que 200 ou 300 mètres à parcourir à pied. Je sonnai. J'entendis une voix crier : « *Entrez !* »

J'entrai. Je parcourus le couloir sombre et débouchai dans la chambre à coucher. Solange était au lit avec un superbe Noir musclé qu'elle me présenta en toute simplicité : « *Tommy.* » Je saluai, quelque peu gêné. A ma demande, Solange accepta de me suivre jusqu'à la cuisine. Je contemplai Solange, je remarquai qu'elle vieillissait. Des petites rides cernaient ses yeux. Ses hanches étaient plus lourdes que du temps de nos attouchements nocturnes. Mais sa bouche n'avait pas changé : bouche d'alcoolique sensuelle, aux lèvres gourmandes. Je posai un baiser léger sur sa joue, puis lui expliquai mon problème. Elle tituba légèrement jusqu'à son sac à main. Elle en extirpa un carnet qu'elle feuilleta, le regard voilé. Elle avait fumé, pensai-je. Enfin, elle me jeta un nom, une adresse, que je m'empressai de recopier sur la première page du *Monde* que mes mains énervées trituraient depuis mon arrivée.

Je déposai un autre baiser sur la joue de Solange, lui souhaitai bonne chance. Je retraversai la chambre, saluai le grand nègre cuivré, qui, sans se soucier de moi, préparait un « joint ». J'entendis un vague « *ciao* ». Je sortis, dévalai l'escalier. Une demi-heure plus tard, j'étais chez nous où m'attendait Natacha en déshabillé bleu crépuscule. Je la serrai très fort dans mes bras, couvrant de baisers ses joues, son front, sa poitrine, sa nuque. Je lui racontai ma visite chez Solange. Je promis d'aller rendre visite, dès le lendemain, à la « *faiseuse d'anges* ». Nous grignotâmes deux hamburgers chacun, un pot de yaourt, nous bûmes trois calvas, écoutâmes le dernier disque de Vinicius de Moraes, et puis nous nous couchâmes.

Le lendemain, à 9 heures, je pris une douche brûlante, me fis un shampooing, taillai mes moustaches, bus un nescafé sans goût. Je hélai un taxi. « *Rue Saint-Martin, s'il vous plaît !* »

J'eus un choc au cœur. L'immeuble jouxtait la maison natale de Gérard de Nerval. Je me disputai avec le chauffeur de taxi, qui n'avait pas de monnaie. Je m'engageai dans un couloir très sombre, plein de remugles, de prospectus publicitaires. C'était sale, nauséeux, mélancolique. Il pleuvait encore et toujours. J'appuyai sur le bouton de la minuterie. Une pâle lumière de chambre d'hôpital éclaira à peine des murs crevés de lézardes. Du coin de l'œil, je surveillai si quelque rat ne surgissait pas des poubelles remplies à ras bord. Une fois de plus, l'obsession de tout ce qu'une grande cité vomit, rejette, me foudroya. J'étais nerveux, obscurément inquiet. Je sortis mon portefeuille de ma veste pour vérifier si j'avais bien l'argent sur moi. Je l'avais.

JE grimpai deux étages. Enfin, je parvins devant une porte où était épinglé un bout de papier. Je n'arrivai d'abord pas à déchiffrer le nom écrit sur le papier. Je brûlai une allumette et lus : « Mme Nadja. » Ce nom me traversa comme une onde de choc. L'envie de fuir s'empara de moi. Je dégringolai quatre ou cinq marches et m'immobilisai. C'est idiot, pensai-je. Je revins vers la porte. Cognai de mon poing fermé comme un nœud d'arbre. J'entendis un pas traînant, puis la porte s'ouvrit lentement. Je murmurai le nom de Solange. La porte s'ouvrit plus largement. Une vieille femme se tenait devant moi, grosse, visage bouffi, mal fagotée dans une robe grise, les yeux interrogateurs. Je répétai le nom de Solange. Elle me fit signe d'entrer.

C'était un appartement triste, sans lumière. Je distinguai quelques meubles enfouis dans la pénombre. Un chat miaulant passa entre mes jambes.

Ce nom me tourmentait : Mme Nadja. Je ne pouvais pas ne pas songer au livre d'André Breton. Me revint aussi à l'esprit l'ultime message de Nerval : « *La nuit sera noire et blanche* », et je me dis que j'étais un idiot, en proie à mes fantasmes, que j'avais trop lu Novalis et Hölderlin, les sœurs Brontë et Ann Radcliffe. Que pouvait-il m'arriver de grave, alors que j'entendais la pluie cingler les toits, les moteurs des camions en livraison ? Ah ! cette pluie oblique cognant les fenêtres !

Je me dis que mes amis n'avaient pas tort de me traiter de « *romantique attardé* ». Le pain sur la table était du vrai pain. Je tendis la main. On ne pouvait s'y tromper. Et le chat aussi était réel. Quand il enfonça ses griffes, après un bond prodigieux, à travers l'étoffe du pantalon, la douleur ne me trompa pas.

Elle n'avait rien dit. Elle m'observait du coin de l'œil. Elle se tenait appuyée contre un gros buffet surmonté de photographies anciennes que je n'arrivais pas à déchiffrer. Dehors, la pluie redoublait. La sirène d'un véhicule de police - secours déchira la brume. Elle alluma une gauloise. Elle avait l'air d'avoir son temps. Je ne sais pas pourquoi, mais le titre d'un livre de E.M. Cioran flamba dans mes temps : *la Chute dans le temps.*

ENFIN, sans parler, elle me désigna une chaise. Je pris place. Alors elle me demanda si je voulais boire quelque chose. J'acquiesçai. Elle me dit qu'elle n'avait que du vin rouge. Je répondis, la voix rauque, que je n'aimais que le vin rouge. Elle s'éloigna et revint avec une bouteille à demi pleine et deux verres qu'elle remplit généreusement.

Timidement, je lui exposai la raison de mon intrusion chez elle. Elle m'écouta. Nous convînmes d'un rendez-vous chez Natacha et moi. Nous discutâmes du prix. Je n'avais pas assez d'argent. J'allais devoir, une fois de plus, aller pleurnicher auprès de mes journaux.

Comment cela est-il arrivé, je ne me souviens plus. Toujours est-il qu'à un moment j'ai prononcé le nom d'André Breton. Aussitôt, une insolite agitation s'empara d'elle. Je n'osais avouer mon trouble quand j'avais lu sur le bout de papier épinglé sur la porte « Madame Nadja ». Elle reversa à boire, se leva, marcha jusqu'à la fenêtre, écarta le rideau fripé, sale, plongea son regard vers le bas.

Soudain, elle se retourna, le visage empourpré, les yeux sauvages hors des orbites. « *Monsieur, Nadja, c'est moi !* »

Un fou rire me déchira la poitrine. C'était impossible. Nadja, cette « faiseuse d'anges », cette matrone à la trogne rougie, cette « pouffiasse » de bas étage.

« *Vous ne me croyez pas,* hurla-t-elle. *Vous allez voir !* »

Elle se dressa, telle une furie, me jeta un regard meurtrier et bondit jusqu'au buffet, dont elle ouvrit rageusement un tiroir d'où elle extirpa une liasse de lettres. Elle revint à table.

« *Excusez-moi,* murmura-t-elle, *je suis malade des nerfs.* »

Elle posa la liasse devant moi, m'invitant à dénouer la ficelle qui l'entourait. Paniqué, mais saisi de curiosité, je dénouai le paquet. Je parcourus la première lettre d'un regard chaviré et aussitôt je reconnus la célèbre signature. D'évidence, c'était bien l'écriture d'André Breton, le fondateur du surréalisme. Elle me contemplait, arrogante, les mains posées sur les genoux, un peu de salive aux commissures des lèvres. Je la fixai, les yeux dans les yeux, et, soudain, je la trouvai belle, séduisante, magique. Ce n'était plus une matrone aux grosses jambes marquées par la phlébite, à la poitrine avachie, aux cernes sombres. C'était vraiment Nadja.

Je crus être devenu fou. La pluie n'avait pas cessé. Dans un recoin de la pièce, le chat m'observait. Il avait des dents de tigre. Son regard jaune-vert ne me quittait pas. Dans la rue, le cri d'un vitrier retentit.

J'étais las, vidé. Mon genou gauche me faisait mal, comme Rimbaud. Je lus quelques lignes : « *Nadja, je vous attendrai à cinq heures du soir boulevard Montmartre. Je vous aime. Si vous le désirez, nous irons au café où s'allument, chaque jour à la même heure, les images du désespoir et de la folie.* » Je revins à la signature. C'était bien celle que je connaissais par cœur.

Brusquement, je n'en puis plus. Je jetai la liasse de feuilles jaunies à la face de la matrone, bondis jusqu'à la porte et dévalai l'escalier. Comment suis-je rentré chez nous ? Je ne m'en souviens absolument plus. Ce dont je me rappelle, c'est que Natacha — prévenue par qui ? — me récupéra au café du Petit fer à cheval, complètement ivre, hurlant des mots sans suite, en total état de frayeur. Elle me berça longuement, puis ce fut le trou noir.

Il paraît que j'ai déliré pendant deux jours. Natacha me soigna avec dévouement et tendresse. Durant quarante-huit heures, je rejetais les draps, je tombais en bas du lit, je criais le nom de Nadja. Natacha pleurait. Elle fut admirable. Elle ne me quitta pas une seconde. Elle essuya les vomissures de ma bouche, nettoya mon front fiévreux, me nourrit de soupes, de laitages.

Le troisième jour, j'étais debout, en bonne santé. Je décidai d'en avoir le cœur net. Je suppliai Natacha de me croire, de m'accompagner. Un taxi nous emmena rue Saint-Martin. Je reconnus immédiatement l'immeuble. Le cœur battant, nous grimpâmes les étages. Il n'y avait plus de bout de papier épinglé sur la porte. Je poussai celle-ci qui n'offrit pas de résistance. L'appartement était vide, désert. C'était un de ces appartements visiblement non habités depuis longtemps. Nous interrogeâmes la concierge. Du moins nous tentâmes, car celle-ci nous pria de déguerpir. Nous cognâmes aux portes. Les quelques-unes qui s'entrouvrirent se refermèrent très vite. Personne n'avait jamais vu « madame Nadja ».

Une fois de plus, je crus devenir fou. Mais j'avais l'habitude. Un chat filant entre mes jambes me donna un sérieux espoir, mais il ne ressemblait pas du tout à l'autre. Seule la petite pluie fine, rageuse, sombre, n'avait pas changé. C'étaient mille aiguilles qui s'enfonçaient durement dans ma tête, trouaient mon cuir chevelu, perçaient ma poitrine.

Nous redescendîmes dans la rue. Un homme qui ressemblait étrangement à Nietzsche, la face déchirée par un rire tragique, s'approcha de nous. « *T'as pas cent balles ?...* »

Trois mois plus tard, Natacha fit une difficile fausse-couche.

Deux mois après, elle me quitta pour épouser un danseur de tango argentin, vaguement lié à la famille de l'ex-président Peron. ■

Poète, critique et romancier, ANDRE LAUDE est notamment l'auteur de *Joyeuse Apocalypse* (Stock), *Rue des merguez* (Plasma), *Comme une blessure rapprochée du soleil* (la Pensée sauvage), *Un temps à s'ouvrir les veines* (les Editeurs français réunis). Il vient de publier un « Essai d'autobiographie fantasmée », *Liberté couleur d'homme* (Encre).

LE POLISARIO AFFIRME AVOIR INFLIGÉ DE LOURDES PERTES AUX FORCES MAROCAINES

EN BRETAGNE

- Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont rassemblées à Plogoff.
- La « marée noire » s'étend dans les Côtes-du-Nord.

(Lire nos informations page 42 et 43.)